

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université 8 Mai 1945 Guelma



Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture
Laboratoire de Génie Civil et Hydraulique (LGCH)

THÈSE
EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
DOCTORAT EN 3^{ème} CYCLE (LMD)

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville. Filière : Architecture
Spécialité : Architecture

Présentée par

TOUBAL Ouisseme

Intitulée

**Promouvoir la participation des acteurs urbains à la gestion
des espaces verts urbains publics. Cas de la ville de Jijel**

Soutenue le : 18/12/2023

Devant le Jury composé de :

Nom et Prénom	Grade		
Mr LAZRI Youcef	Professeur	Univ. de Guelma	Président
Mr ALKAMA Djamel	Professeur	Univ. de Guelma	Rapporteur
Mme SALAH-SALAH Hana	M.C.A	Univ. de Guelma	Examineur
Mm Djouad Fatima Zahra	M.C.A	Univ. de Guelma	Examineur
Mr DIB Belkacem	Professeur	Univ. de Batna 1	Examineur

Année Universitaire : 2022/2023

Dédicace

Je voudrais dédier cet humble travail ;

A mes chers parents, je vous remercie de m'inspirer et de me donner de la force dans les moments de frustration, de m'avoir apporté un soutien moral et émotionnel illimité, et de vos prières constantes pour moi. J'espère vraiment que vous êtes aussi fier de moi tout comme je suis fier que vous êtes mes parents. Je vous aime maman et papa. Qu'Allah vous protège et vous garde en bonne santé ;

À mes sœurs pour leur soutien continu et leur patience ;

À mon cher mari qui a été une source constante de soutien et d'encouragement dans les moments les plus difficiles de ce parcours ! Je suis infiniment reconnaissante de t'avoir dans ma vie ;

À mon cher petit-fils Djawad abdelouedoud, qu'Allah le protège. Je souhaite te voir atteindre le sommet ;

À ma grande famille et ma -belle famille ;

À tous mes amis et collègues du Département d'Architecture et tous les doctorants de l'université du 8 mai 1945 de Guelma ;

À tous ceux qui m'ont soutenue de près ou de loin et qui ont cru en moi ;

À tous ceux qui étaient à côté de moi, à tous ceux qui ont partagé avec moi chaque instant, à tous ceux que j'aime et qui m'aiment ;

À l'âme de chaque cher qui m'a quitté.

Remerciements

*Je voudrais avant tout remercier **Dieu Tout-Puissant** de m'avoir donné la patience, le courage, la force et la détermination pour mener à bien cette thèse,*

Puis, je suis très reconnaissant aux nombreuses personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'aboutissement de cette contribution scientifique. Je tiens à témoigner ma profonde gratitude :

*À mon encadreur **Pr. ALKAMA Djamel** pour ses conseils judicieux, ses observations perspicaces, la confiance qu'il m'a accordée, sa patience et son soutien pendant toutes ces années, qui ont alimenté ma réflexion et énormément enrichi mon expérience de recherche.*

*A mon co-encadreur **Dr. Salah-Salah Hana** pour ses remarques, ses orientations, sa gentillesse, sa disponibilité permanente et les nombreux encouragements qu'il m'a prodigués.*

*Aux membres du jury : **Pr. LAZRI Youcef, Dr. HARIDI Fatima-Zohra et Pr. MADANI Said**, d'avoir accepté de lire, juger et discuter de cette étude.*

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements :

*A **monsieur BAHTAN Abdelkader**, Professeur à l'université de Guelma, département de psychologie, pour ses orientations concernant l'analyse des composantes principales par SPSS et l'analyse de contenu des entretiens semi-directifs ;*

*A **monsieur. BELHAINE Yassine**, MCB au pôle Universitaire Tassout Jijel, département de psychologie, pour ses instructions concernant l'élaboration du questionnaire d'étude et pour l'avoir révisé et arbitré ;*

*A **monsieur. BOURIEBE Omran**, Docteur au pôle Universitaire Tassout Jijel, département des sciences de Gestion, pour son aide dans l'analyse statistique à l'aide de SPSS ;*

*A **madame. FORS Hanna**, architecte paysagiste, Docteur et chercheur à Swedish University of Agricultural Sciences, spécialisée dans le domaine de la gouvernance et de la gestion de paysages socialement inclusifs, multifonctionnels et durables allant des espaces verts urbains aux forêts rurales, d'avoir répondu à mes questions et d'avoir apporté les clarifications nécessaires sur les divers concepts et théories attachées à cette étude ;*

Enfin, Je remercie chaleureusement tous les membres de l'échantillon de l'étude qui m'ont donné beaucoup de leur temps et déployé beaucoup d'efforts afin de produire la thèse avec les résultats les plus précis ;

Un grand merci également à mes collègues doctorants de diverses promotions, spécialement celle de 2018, pour le soutien mutuel entre nous.

Résumé

Face aux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les espaces verts urbains publics, la participation des acteurs urbains à leur gestion est devenue une nécessité et un enjeu majeur pour les décideurs urbains. A l'heure où de nombreux pays fournissent plusieurs stratégies réussies pour promouvoir la participation à la gestion de ces espaces, le phénomène de participation limitée de ces acteurs se répand dans de nombreux pays africains.

Cette étude vise à promouvoir la participation limitée des acteurs touchés, c'est-à-dire les usagers et les acteurs intéressés, soit les associations, à Jijel. Afin de servir la problématique posée, l'étude commence par la compréhension du système de gestion et de gouvernance des espaces verts adopté dans cette ville en adoptant le modèle (G&M). Ensuite, les facteurs affectant la participation de ces acteurs ont été identifiés en s'appuyant sur la théorie de Lewin selon laquelle la participation est un comportement humain affecté par plusieurs facteurs positifs et négatifs. Finalement, cette étude a également déduit le véritable niveau de participation de ces acteurs en revenant à l'échelle d'Arnstein, et sous l'angle que la participation est également un comportement biophilique, elle a conclu les comportements biophiliques générés par ces espaces. À cette fin, une enquête exploratoire a été menée via des entretiens semi-directifs avec les autorités, en tant qu'acteur concerné, et deux associations pour comprendre le système de gestion et de gouvernance. Puis, les observations in situ ont servi à sélectionner les espaces verts urbains publics inclus dans cette étude, suivant les critères établis, à leur analyse spatiale et à leur évaluation qualitative. Finalement, une enquête fondamentale a été effectuée via des questionnaires auprès des usagers et des entretiens semi-directifs auprès de ces associations pour déterminer les facteurs affectant leur participation. L'analyse statistique à l'aide de SPSS pour analyser les données du questionnaire et l'analyse manuelle du contenu des données des entretiens semi-directifs, ont été utilisées.

Les résultats l'enquête exploratoire ont montré que la gestion des espaces verts à Jijel, y compris publics urbains, incombe aux autorités locales, avec une modeste participation civique, physique, autonome et conjointe des usagers et des associations. Ces constats ont renforcé la problématique de l'étude sur la participation limités des acteurs touchés et intéressés. Les résultats de l'enquête fondamentale révèlent l'existence des facteurs internes personnels et des facteurs externes reliés aux facteurs sociaux, c'est-à-dire l'impact de la société et des autorités, et aux facteurs physiques, c'est-à-dire la conception et l'aménagement des espaces, affectant la participation des usagers et des associations. En effet, les facteurs personnels ont été jugés positifs et motivants, par opposition aux facteurs sociaux, qui étaient des facteurs négatifs et décourageants à la participation notamment l'impact des autorités, Tandis que l'effet des facteurs physiques variait entre positif stimulant et négatif obstructif selon leurs préférences pour les caractéristiques distinctives des espaces. Conformément aux résultats obtenus, la participation civique des usagers a été classée en « non-participation » et celle des associations en « participation symbolique ». Les comportements biophiliques des usagers a également oscille entre positifs en retour à la plupart des caractéristiques de ces espaces correspondant à leurs préférences, et négatifs notamment en matière de sécurité au sein de ces espaces. Ces résultats tendent à aider les décideurs urbains à élaborer des stratégies locales adéquates pour promouvoir la participation de ces acteurs, en repensant la politique de gestion et de gouvernance adoptée et en assurant la conception et l'aménagement appropriés des espaces verts publics urbains.

Mots clés : Jijel, participation des acteurs urbains, gestion des espaces verts urbain publics, comportement humain, comportement biophilique.

Abstract

Given the challenges facing urban public green spaces today, the participation of urban actors in their management has become a necessity and a major issue for urban decision makers. At a time when many countries are providing several successful strategies to promote participation in the management of these spaces, the phenomenon of limited actor participation is spreading in many African countries.

This study aims to promote the limited participation of affected actors, i.e. users and interested actors, i.e. associations, in Jijel. In order to serve the problematic posed, the study starts with the understanding of the management and governance system of green spaces adopted in this city by adopting the (G&M) model. Then, the factors affecting the participation of these actors were identified based on Lewin's theory that participation is a human behaviour affected by many positive and negative factors. Finally, this study also deduced the true level of participation of these actors by going back to the Arnstein's scale, and from the perspective that participation is also a biophilic behaviour; it concluded the biophilic behaviours generated by these spaces. To this end, an exploratory survey was carried out through semi-directive interviews with the authorities, as the concerned actor, and two associations to understand the management and governance system. Then, *in situ* observations were used to select the public urban green spaces included in this study, according to the established criteria, to their spatial analysis and to their qualitative evaluation. Finally, a fundamental survey was carried out through user questionnaires and semi-directive interviews with these associations to determine the factors affecting their participation. Statistical analysis using SPSS to analyse the questionnaire data and manual content analysis of the semi-directive interview data were used.

The results of the exploratory survey showed that the management of green spaces in Jijel, including urban public spaces, is the responsibility of the local authorities, with a modest level of civic, physical, autonomous and joint participation of users and associations. These findings reinforced the problematic of the study on the limited participation of affected and interested actors. The results of the fundamental survey reveal the existence of internal personal factors and external factors related to social factors, i.e. the impact of society and authorities, and physical factors, i.e. the design and layout of spaces, affecting the participation of users and associations. In effect, personal factors were seen as positive and motivating, as opposed to social factors, which were negative and discouraging to participation especially the impact of authorities, while the effect of physical factors varied between positive stimulating and negative obstructive depending on their preferences for the distinctive characteristics of the spaces. Conforming to the results obtained, the civic participation of users was classified as 'non-participation' and that of associations as 'symbolic participation'. The biophilic behaviours of the users also oscillated between positive in return to most of the characteristics of these spaces corresponding to their preferences, and negative, especially in terms of safety inside these spaces. These results tend to help urban decision-makers to elaborate adequate local strategies to promote the participation of these actors, rethinking the management and governance policy adopted and providing about the appropriate design and layout of urban public green spaces.

Keywords: Jijel, participation of urban actors, management of public urban green spaces, human behaviour, biophilic behaviour.

الملخص

في مواجهة التحديات التي تواجهها المساحات الخضراء الحضرية العامة اليوم، أصبحت مشاركة الفاعلين الحضريين في إدارتها ضرورة وتحديًا كبيرًا لصناع القرار الحضريين. في الوقت الذي تقدم فيه العديد من البلدان العديد من الاستراتيجيات الناجحة لتعزيز المشاركة في إدارة هذه المساحات، تنتشر ظاهرة المشاركة المحدودة لهؤلاء الفاعلين في العديد من البلدان الأفريقية.

تهدف هذه الدراسة إلى تعزيز المشاركة المحدودة للفاعلين المتأثرين، أي المستخدمين والفاعلين المهتمين، أي الجمعيات، في جيجل. من أجل خدمة المشكلة المطروحة، تبدأ الدراسة بفهم نظام إدارة وحوكمة المساحات الخضراء المعتمد في هذه المدينة من خلال تبني نموذج (G&M). بعد ذلك، تم تحديد العوامل التي تؤثر على مشاركة هؤلاء الفاعلين بناءً على نظرية لوين التي تعتبر بأن المشاركة سلوك بشري يتأثر بالعديد من العوامل الإيجابية والسلبية. أخيرًا، استنتجت هذه الدراسة أيضًا المستوى الحقيقي لمشاركة هؤلاء الفاعلين من خلال العودة إلى مقياس Arnstein، ومن منظور أن المشاركة هي أيضًا سلوك بيوفيلي، خلصت إلى السلوكيات البيوفيلية التي تولدها هذه المساحات. تحقيقًا لهذه الغاية، تم إجراء مسح استطلاعي من خلال مقابلات شبه منظمة مع السلطات، بصفتها الفاعل المعني، وجمعيات لفهم نظام الإدارة والحوكمة. بعد ذلك، تم الاعتماد على الملاحظات الميدانية لاختيار المساحات الخضراء الحضرية العامة المدرجة في هذه الدراسة، وفقًا لمعايير محددة، لتحليلها المكاني وتقييمها النوعي. أخيرًا، تم إجراء مسح أساسي عن طريق استبيانات مع المستخدمين ومقابلات شبه منظمة مع هذه الجمعيات لتحديد العوامل التي تؤثر على مشاركتهم. تم استخدام التحليل الإحصائي بواسطة SPSS لتحليل بيانات الاستبيان والتحليل اليديوي للمحتوى لبيانات المقابلات شبه منظمة.

أظهرت نتائج المسح الاستطلاعي أن إدارة المساحات الخضراء في جيجل، بما في ذلك المساحات الحضرية العامة، هي مسؤولية السلطات المحلية، مع مشاركة متواضعة مدنية، مادية، ذاتية ومشاركة للمستخدمين والجمعيات. عززت هذه النتائج مشكلة الدراسة حول المشاركة المحدودة للفاعلين المتأثرين والمهتمين. تبين من نتائج المسح الأساسي ان هناك عوامل داخلية شخصية وعوامل خارجية مرتبطة بالعوامل الاجتماعية، أي تأثير المجتمع والسلطات، وبالعوامل المادية، أي تصميم وتخطيط المساحات مؤثرة على مشاركته المستخدمين والجمعيات. وبالفعل، فقد اعتبرت العوامل الشخصية إيجابية ومحفزة على عكس العوامل الاجتماعية التي كانت عوامل سلبية ومثبطة للمشاركة لا سيما تأثير السلطات، في حين تبين تأثير العوامل الفيزيائية بين ايجابي محفز وسلبى معيق وفقا لتفضيلاتهم للخصائص المميزة للمساحات. وفقًا للنتائج التي تم الحصول عليها، تم تصنيف المشاركة المدنية للمستخدمين على أنها "عدم مشاركة" ومشاركة الجمعيات على أنها "مشاركة رمزية". يتأرجح السلوك البيوفيلي للمستخدمين أيضًا بين الإيجابية بالرجوع الى اغلب الخصائص المميزة لهذه المساحات والتي تطابق تفضيلاتهم، وبين السلبية خاصة من حيث الأمن داخل هذه المساحات. تميل هذه النتائج إلى مساعدة صناع القرار الحضريين على تطوير استراتيجيات محلية مناسبة لتعزيز مشاركة هؤلاء الفاعلين، من خلال إعادة التفكير في سياسة الإدارة والحوكمة المعتمدة وعن طريق ضمان التصميم والتخطيط المناسبين للمساحات الخضراء العامة الحضرية.

الكلمات المفتاحية: جيجل، مشاركة الفاعلين الحضريين، إدارة المساحات الخضراء الحضرية العامة، السلوك البشري، السلوك البيوفيلي.

Sommaire

Dédicace	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Abstract.....	iv
المخلص.....	v
Sommaire.....	vi
Liste des abréviations	ix
Liste des figures.....	x
Liste des tableaux	xiv

Introduction générale

Introduction générale.....	1
Problématique.....	4
Hypothèse	7
Objectifs principaux	7
Approches de recherche.....	8
Structure de la thèse.....	8

Chapitre I: Gouvernance et gestion participative des espaces verts urbains publics par les acteurs urbains

Introduction	11
I.1 Concept Espace vert.....	11
I.1.1 Définition des espaces verts.....	11
I.1.2 Espaces verts urbains : des espaces publics par nature.....	12
I.1.3 Espaces verts urbains : des éléments d'urbanisme biophilique	13
I.2 Classifications des espaces verts	14
I.3 Concept de gestion des espaces verts	15
I.3.1 Définition de gestion des espaces verts	15
I.3.2 Gestion des espaces verts : une phase de conservation de lieu.....	16
I.4 Gestion des espaces verts : de la conservation de lieu à la planification et les approches stratégiques	16
I.4.1 Gestion des espaces publics : quatre processus interdépendants	16
I.4.2 Strategic Green Space Management (SGSM).....	16
I.5 Gestion des espaces verts publics : une réponse aux bienfaits des espaces verts en ville.....	18
I.5.1 Bienfaits sociaux et psycho-physiques	19
I.5.1.1 <i>Un lieu d'interaction</i>	19
I.5.1.2 <i>Amélioration de la santé e de bien-être</i>	19

I.5.1.3 <i>Éducation à la nature</i>	19
I.5.1.4 <i>Lieux de participation citoyenne</i>	19
I.5.2 Bienfaits environnementaux et écologiques	19
I.5.2.1 <i>Améliorer le climat urbain</i>	19
I.5.2.2 <i>Réduire le bruit et les polluants atmosphériques</i>	20
I.5.2.3 <i>Gestion hydrologique naturelle</i>	20
I.5.2.4 <i>Amélioration de biodiversité locale et la conservation de la nature</i>	20
I.5.3 Bienfaits économiques et esthétiques	20
I.5.3.1 <i>Un atout précieux pour l'amélioration de l'économie</i>	20
I.5.3.2 <i>Amélioration de l'économie d'énergies</i>	20
I.5.3.3 <i>Valeur esthétique et attractivité</i>	21
I.6 Gestion des espaces verts urbains publics : une réponse aux défis auxquels ils sont confrontés	21
I.6.1 Facteurs socioéconomiques et démographiques	21
I.6.2 Éléments quantitatifs et qualitatives	22
I.6.2.1 <i>Quantité des espaces verts</i>	23
I.6.2.2 <i>Localisation et distribution dans la ville</i>	23
I.6.2.3 <i>Qualité des espaces verts</i>	24
I.6.3 Contraintes institutionnelles : contraintes financières au premier plan	24
I.7 Espaces verts en Algérie : cadre juridique et réglementaire	25
I.8 Du gouvernement à la gouvernance	27
I.8.1 Concept de la gouvernance	27
I.8.2 Gouvernance : une tendance à résoudre les problèmes publics	27
I.8.3 Gouvernance par la participation des acteurs	28
I.8.4 Gouvernance et la gestion participative des espaces verts urbains.....	28
I.9 Concept de participation.....	29
I.9.1 Définition de participation	29
I.9.2 Participation et biophilie : une piste comportemental à explorer	29
I.9.3 Participation à la gestion des espaces verts : un comportement humain	30
I.10 Acteurs impliqués à la gestion des espaces verts urbains publics.....	31
I.11 Participation : un acte de citoyenneté active	34
I.11.1 Citoyenneté active : auto gouvernance du vert urbain public	34
I.11.2 Citoyenneté active : outil de la démocratie participative.....	34
I.11.3 Citoyenneté active : synonyme de citoyenneté environnementale	35
I.11.4 Citoyenneté active : mode d'une gouvernance complexe	35
I.11.5 Citoyenneté active et le dynamisme des pratiques sociales.....	36

I.11.6	Citoyenneté active dans quelle mesure pourrait-elle influencer ?	36
I.12	Participation des acteurs aux espaces verts urbains publics : Développement historique	36
I.13	Types de participations : entre participation civique et physique des acteurs	37
I.14	Scénarios possibles de participation.....	38
I.15	Bienfaits de la participation des acteurs	39
I.15.1	<i>Bienfaits socio- personnel, politique et économique</i>	39
I.15.2	<i>Bienfaits environnementales</i>	40
	Conclusion.....	41
<i>Chapitre II: Cadre analytique de la participation des acteurs urbains à la gouvernance et à la gestion des espaces verts urbains publics</i>		
	Introduction	43
II.1	Impliqué – mais à quel mesure ?.....	43
II.1.1	Formes de participation : une façon d'exprimer les niveaux de participation	43
II.1.2	Responsabilité données aux participants : une façon d'exprimer les niveaux de participation	44
II.1.3	Échelle de « a ladder of citizen participation » de Amstein	45
II.1.4	Échelle de participation des enfants	47
II.1.5	Spectre de la participation du public à la gestion des forêts et des terres boisées	48
II.2	Mécanismes et outils de participation.....	49
II.3	Modèles et approches : des cadres analytiques pour définir et décrire la gouvernance et la gestion des espaces verts	50
II.3.1	La nouvelle transformation des pratiques et théories de gestion des espaces verts	50
II.3.2	The park-organisation-user model.....	50
II.3.3	The Policy Arrangement Approach (PAA)	52
II.3.4	Governance arrangements (GA).....	55
II.3.5	The Gouvernance and Management model (G&M).....	55
II.3.6	Place-based governance approach	56
II.3.7	Place-Keeping (PK).....	57
II.3.8	Strategic Urban Green Infrastructure Planning	58
II.4	Incitation des acteurs a la participation à la gestion des espaces verts urbains publics	59
II.4.1	Connaître les raisons de renforcement de la participation.....	59
II.4.2	Engagement à long terme dans la gestion des espaces verts urbains	59
II.4.2.1	<i>Formalisation</i>	60
II.4.2.2	<i>Capacité d'adaptation face aux changements contextuels</i>	60

II.4.2.3 <i>Rôle des autorités : comment les autorités locales peuvent-elles faciliter cette participation ?</i>	60
II.4.3 Solutions spécifiques pour des pratiques uniques	62
II.4.4 Bonne relation entre les acteurs.....	63
II.4.5 Education et sensibilisation environnementale.....	63
II.4.6 Partenariat public - privé	64
II.4.7 Budget participative.....	65
II.4.8 Participation électronique : une nouvelle forme de participations civique	65
II.4.9 Élargissement et intensification de la citoyenneté active	67
II.4.10 Mosaic governance : une approche de liaison entre planification stratégique des infrastructures vertes urbaines et la citoyenneté active	67
Conclusion.....	70
<i>Chapitre III: Etat de l'art sur les facteurs affectant la participation des acteurs urbains à la gestion des espaces verts et positionnement épistémologique</i>	
Introduction	73
III.1 Facteurs affectant la participation : facteurs motivant et facteurs freinant la participation des acteurs urbains.....	73
III.1.1 Facteurs internes affectants la participation	73
III.1.1.1 <i>Recherches menées sur l'impact des facteurs personnels et intra-individuels sur la participation</i>	73
III.1.2 Facteurs externes affectants la participation	77
III.1.2.1 <i>Recherches menées sur l'effet de l'environnement social sur la participation</i>	77
III.1.2.2 <i>Recherches menées sur l'effet de l'environnement physique sur la participation</i>	80
III.1.3 Etudes sur l'influence combinée des facteurs internes et externes sur la participation	83
III.2 Positionnement épistémologique	92
III.2.1 Synthèse des études précédentes	92
III.2.2 Focalisation de la présente étude.....	93
Conclusion.....	94
<i>Chapitre IV: Espaces verts publics à Jijel : éléments de contextualisation</i>	
Introduction	97
IV.1 Présentation de la ville de Jijel	97
IV.1.1 Situation géographique de la ville de Jijel	97
IV.1.2 Situation Démographique	97
IV.1.3 Contexte environnemental : richesse en matière de biodiversité.....	99
IV.1.4 Microclimat : données climatique de la ville de Jijel.....	99

IV.2 Les espaces verts urbains de la ville de Jijel : aperçu historique	99
IV.2.1 Genèse de l'espace vert avant la colonisation.....	99
IV.2.2 Genèse de l'espace vert pendant la période coloniale.....	100
IV.2.3 Genèse de l'espace vert pendant la période postcoloniale.....	100
IV.2.4 Espaces verts dans la période actuelle	101
IV.3 Critères de choix des espaces verts urbains inclus dans l'étude.....	101
IV.3.1 Du point de vue de la répartition spatiale et typologique	101
IV.3.2 Du point de vue de la fréquentation	102
IV.3.3 Du point de vue morphologique.....	102
IV.3.4 De point de vue environnemental	102
IV.3.5 Du point de vue du mode de gestion.....	103
IV.4 Analyse spatiale des espaces verts urbains.....	103
IV.4.1 Emplacement et localisation	103
IV.4.2 Accessibilité physique et visuelle de l'extérieur	104
IV.4.3 Forme, Surface et relief.....	105
IV.4.4 Sécurité.....	105
IV.4.4.1 <i>Ouverture et fermeture de l'espace, accessibilité physique et visuelle de l'intérieure et les maux sociaux</i>	105
IV.4.4.2 <i>Degré de naturalité</i>	107
IV.4.5 Mobilier urbain	108
IV.5 Evaluation de la qualité des jardins publics	108
IV.5.1 Jardin El Salam	109
IV.5.1.1 <i>Intensité d'usage</i>	109
IV.5.1.2 <i>Variété d'usage et diversité des usagers</i>	110
IV.5.2 Jardin El quods.....	111
IV.5.2.1 <i>Intensité d'usage</i>	111
IV.5.2.2 <i>Variété d'usage et diversité des usagers</i>	112
IV.5.3 Jardin de la mairie	113
IV.5.3.1 <i>Intensité d'usage</i>	113
IV.5.3.2 <i>Variété d'usage et Diversité des usagers</i>	114
IV.5.4 Synthèse	115
Conclusion.....	115
<i>Chapitre V: Matériel et méthodes</i>	
Introduction	118
V.1 Analyse conceptuelle.....	118
V.2 Maîtrise des corpus d'étude et des échantillons	118

V.2.1 Population d'étude : les acteurs urbains	118
V.2.2 Echantillonnage et la taille d'échantillon	118
V.2.2.1 Acteurs touchés : usagers des espaces engageant d'une manière informelle et individuelle	119
V.2.2.2 Acteurs concernés et intéressés : autorités et Associations	121
V.3 Techniques et instrumentation de la recherche	122
V.3.1 Observation	123
V.3.2 Questionnaire auprès des usagers	123
V.3.3 Entretien semi-directif auprès des autorités et des associations	123
V.4 Reconnaissance des lieux	125
V.4.1 Identification et localisation des éléments de corpus	125
V.4.2 Observation in situ des jardins publics choisis	125
V.5 Conditions et protocoles de l'enquête	126
V.5.1 Le questionnaire in situ	126
V.5.2 L'entretien semi-directif	127
V.5.2.1 Phase I : enquête exploratoire	127
V.5.2.2 Phase II : enquête fondamentale	128
V.6 Analyse des données	129
V.6.1 Analyse des observations	129
V.6.2 Analyse statistique de questionnaire	129
V.6.2.1 Codage et logiciel de traitement	129
V.6.2.2 Méthodes statistiques utilisées	130
V.6.3 Analyse de contenu des entretiens semi-directifs	131
V.6.3.1 Codage et l'analyse des données	132
V.6.3.2 Codage : enquête exploratoire	134
V.6.3.3 Codage : enquête fondamentale	134
Conclusion	144

Chapitre VI: Résultats et discussions

Introduction	146
VI.1 Résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du system de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel	146
VI.1.1 Acteurs et discours	146
VI.1.2 Resource et règles de jeux	146
VI.1.3 Identification des règles de jeux : cadre juridique	146
VI.1.3.1 Institutionnalisation de la participation	147
VI.1.3.2 Synthèse de l'analyse du cadre juridique	148

VI.1.4 Choix de corpus d'étude	150
VI.1.4.1 <i>Identification et sélection des typologies des espaces verts</i>	150
VI.1.4.2 <i>Sélection des acteurs inclus dans cette étude et l'identification de leurs modes de gouvernance et de gestion</i>	150
VI.1.4.3 <i>Ressources, force et discours</i>	150
VI.1.5 Passage à la seconde phase d'étude : enquête fondamentale	150
VI.2 Résultats de la phase II : enquête fondamentale sur les facteurs affectant la participation des usagers et des associations	151
VI.2.1 Résultats du questionnaire auprès des usagers.....	151
VI.2.1.1 <i>Fiabilité du questionnaire : Alpha cronbach</i>	151
VI.2.1.2 <i>Test de normalité des données</i>	152
VI.2.1.3 <i>Validité interne : corrélation de Pearson</i>	152
VI.2.1.4 <i>Analyse descriptive</i>	155
VI.2.1.4.1 <i>Caractéristiques sociodémographiques des usagers interrogés</i>	155
VI.2.1.4.2 <i>Accès à l'espace</i>	158
VI.2.1.4.3 <i>Expérience de participation à la gestion à la gestion des espaces verts</i>	160
VI.2.1.5 <i>Analyse descriptive des rubriques du questionnaire</i>	164
VI.2.1.5.1 <i>Personne : facteurs intra-individuels et personnels</i>	164
VI.2.1.5.2 <i>Environnement social : impacte de la société et des acteurs</i>	166
VI.2.1.5.3 <i>Environnement physique : conception et aménagement de l'espace</i>	167
VI.2.1.6 <i>Analyse Factorielle en Composantes Principales (AFCP)</i>	170
VI.2.1.6.1 <i>Effet des facteurs personnel sur la participation des usagers</i>	170
VI.2.1.6.2 <i>Effet de l'environnement social sur la participation des usagers</i>	174
VI.2.1.6.3 <i>Effet de l'environnement physique sur la participation usagers</i>	179
VI.2.1.7 <i>Tests de signification des différences statistiques pour les variables socio démographiques</i>	183
VI.3 Résultats de l'entretien semi-directif auprès des membres de deux associations	184
VI.3.1.1 <i>Présentation des caractéristiques socioéconomiques des membres</i>	184
VI.3.1.2 <i>Effet des facteurs personnels sur la participation des membres</i>	184
VI.3.1.3 <i>Effet de l'environnement social sur la participation des membres</i>	197
VI.3.1.4 <i>Effet de l'environnement Physique sur la participation des membres</i>	203
VI.4 Comparaisons et discussions des résultats	209
VI.4.1.1 <i>Effet des facteurs personnels</i>	209
VI.4.1.2 <i>Effet des facteurs externes</i>	210
VI.4.1.2.1 <i>Environnement social</i>	210

VI.4.1.2.2 <i>Environnement physique</i>	213
VI.4.1.3 <i>Niveau réel de la participation</i>	214
VI.4.1.4 <i>Evaluation des comportements biophiliques résultant de la participation des usagers</i>	215
Conclusion	216

Conclusion générale

Conclusion générale	219
Hypothèse	220
Perspectives pour la pratique	221
Limites de recherche.....	225
Perspectives futures	225

Références bibliographiques

Annexes

Liste des abréviations

Listes des abréviations en français

AADL	<i>l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement</i>
AFCP	<i>Analyse Factorielle en Composantes Principales</i>
APC	<i>Assemblée Populaire Communale</i>
CFWJ	<i>Conservation des Forêts de la wilaya de Jijel</i>
CIAM	<i>Congrès International de l'Architecture Moderne</i>
DEWJ	<i>Direction de l'Environnement de la Wilaya de Jijel</i>
DMR	<i>Direction de la Maintenance et des Réseaux</i>
DPSB	<i>Direction de Programmation et de Suivi de Budget</i>
E	<i>Electronique</i>
EPGEVLEP	<i>Etablissement Public de Gestion des Espaces Verts, de Loisirs et d'Eclairage Public de la Wilaya de Jijel</i>
EPIC	<i>Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial</i>
L'IPE	<i>L'Indice de la Participation Electronique</i>
ONG	<i>Organisations Non Gouvernementales</i>
ONU	<i>Organisation des Nations Unies</i>
PDAU	<i>Plan Directeur d'Aménagement Urbain</i>
POS	<i>Plan d'Occupation des Sols</i>
SEV	<i>Service Espaces Verts</i>
Sig	<i>Signification</i>
SNAT	<i>Schéma National d'Aménagement du Territoire</i>
SNOE	<i>Service de Nettoyage et d'Ornementation Environnementale -</i>
TIC	<i>Technologies Information et de Communication</i>
UE	<i>Union Européen</i>

Listes des abréviations en anglais

GA	<i>Governance arrangements</i>
G&M	<i>Gouvernance and Management model</i>
PAA	<i>Policy Arrangement Approach</i>
PK	<i>Place-Keeping</i>
SGSM	<i>Strategic Green Space Management (SGSM)</i>

Liste des figures

Figure 1 : Différentes approches orientant cette thèse.	8
Figure I-1 : Illustration de la logique conventionnelle dans les processus d'architecture paysagère et comment la gestion stratégique s'y rapporte .Source : Randrup & Persson, 2009, adapté par l'auteur, 2022.....	17
Figure I-2 : Niveaux de gestion des espaces verts. Source : Randrup & Persson, 2009, adapté par l'auteur, 2022.....	17
Figure I-3 : Bienfaits des espaces verts en ville sur les déférents plans. Source : Manusset, 2010.....	18
Figure I-4 : Bienfaits environnementaux et économiques des espaces verts en ville .Source :Gillig et al, 2008.	21
Figure I-5 : Part de la population urbaine par continent en %. Source : Nations unies. Département des affaires économiques et sociales (DAES).....	22
Figure I-6 : Facteurs affectant la participation ca la gestion des espaces verts.	31
Figure I-7 : Types d'acteurs urbains.	32
Figure I-8 : Les usagers et les citoyens sont des experts des problèmes auxquelles ils sont confrontés. Source : Juillet et al., 2015, p. 4.....	33
Figure I-9 : Acteurs urbains impliqués dans cette étude.....	39
Figure II-1 : Niveaux et échelle de participation.	43
Figure II-2 : Echelle de participation citoyenne d'Amstein. Source : Amstein,1969.....	45
Figure II-3 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup & Persson, 2009.....	51
Figure II-4 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup et Persson, 2009 développé par Fors, 2018.....	51
Figure II-5 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup et Persson, 2009 développé par Fors, 2018 et adapté par l'auteur, 2022.....	52
Figure II-6 : Modèle de gouvernance en tétraèdre, visualisant les liens entre les dimensions d'un arrangement politique .Source : Arts et al., 2006, p. 99.	53
Figure II-7 : Modèle de gouvernance et gestion. Source : Jansson et al., 2018.....	56
Figure II-8 : Approche de gouvernance basée sur les lieux. Source : Edge & McAllister, 2009.....	57
Figure II-9 : Modèles et approches analytiques de la participation.....	59
Figure II-10 : Indice de participation électronique en l'Algérie (IPE). Source : United Nations. 2020.....	66
Figure II-11 : Approche de paysages en mosaïque .Source : Forman, 1995.....	67
Figure II-12 : Approche de gouvernance polycentrique .Source : Ostrom, 2010.....	68
Figure II-13 : Approche de gouvernance en mosaïque. Source : (Buijs et al., 2018).....	68
Figure III-1 : Théories adaptées dans cette étude.	94
Figure III-2 : Aspect novateur de cette étude.....	94
Figure IV-1 : Situation géographique de la ville de Jijel. Source : Elhachmi, 2014.	97
Figure IV-2 : Structure de la population jijilienne selon le genre. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.....	98
Figure IV-3 : Évolution de la structure par âge de la population jijilienne. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.....	98
Figure IV-4 : Températures enregistrées à la station de Jijel en 2017.Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.....	99

<i>Figure IV-5 : Situation des trois jardins publics choisis. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.</i>	102
<i>Figure IV-6 : Situation du jardin El salam. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.</i>	103
<i>Figure IV-7 : Situation du jardin El quods. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.</i>	104
<i>Figure IV-8 : Situation du Jardin de la mairie. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.</i>	104
<i>Figure IV-9 : Facilité d'accès pour les trois jardins. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.</i>	105
<i>Figure IV-10 : Vue panoramique sur le jardin El Salam.</i>	106
<i>Figure IV-11 : Vue panoramique sur le jardin El quods.</i>	106
<i>Figure IV-12 : Vue panoramique sur le jardin El quod.</i>	107
<i>Figure IV-13 : Intensité d'usage dans le jardin El Salam.</i>	109
<i>Figure IV-14 : Intensité d'usage dans le jardin El quods.</i>	111
<i>Figure IV-15 : Intensité d'usage dans le jardin de la mairie.</i>	113
<i>Figure V-1 : Modèle rationalisé "codes -à- la théorie" pour l'enquête qualitative. Source :Saldaña, 2013, p.13.</i>	133
<i>Figure V-2 : Exemple 1 de transformation de données qualitatives au donnés quantitative.</i>	133
<i>Figure V-3 : Exemples 2 de transformation de données qualitatives au donnés quantitative.</i>	134
<i>Figure VI-1 : Configuration de system de gestion des espaces verts à la ville de Jijel. ..</i>	149
<i>Figure VI-2 : Identification des acteurs et de typologie d'espaces inclus dans l'étude. ..</i>	151
<i>Figure VI-3 : Genre des usagers dans les trois cas.</i>	155
<i>Figure VI-4 : Catégories d'âge des usagers dans les trois cas.</i>	156
<i>Figure VI-5 : Résidence des usagers dans les trois cas.</i>	156
<i>Figure VI-6 : Niveau d'instruction des usagers dans les trois cas.</i>	157
<i>Figure VI-7 : Profession des usagers dans les trois cas.</i>	157
<i>Figure VI-8 : Revenue des usagers dans les trois cas.</i>	158
<i>Figure VI-9 : Temps nécessaire pour atteindre les trois espaces.</i>	158
<i>Figure VI-10 : Distance nécessaire pour atteindre les trois espaces.</i>	159
<i>Figure VI-11 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin de la mairie.</i>	159
<i>Figure VI-12 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin El quods.</i>	160
<i>Figure VI-13 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin El salam.</i>	160
<i>Figure VI-14 : Engagement des usagers a la participation a la gestion des espaces verts dans les trois cas.</i>	161
<i>Figure VI-15 : Mode de participation des usagers dans les trois cas.</i>	162
<i>Figure VI-16 : Formes de participation des usagers dans les trois cas.</i>	163
<i>Figure VI-17 : Evaluation de l'expérience de participation des usagers dans les trois cas.</i>	164
<i>Figure VI-18 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin de la mairie).</i>	164
<i>Figure VI-19 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin El quods).</i>	165
<i>Figure VI-20 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin El salam).</i>	166
<i>Figure VI-21 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin de la mairie).</i>	166

<i>Figure VI-22 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin El quods).</i>	167
<i>Figure VI-23 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin El salam).</i>	167
<i>Figure VI-24 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin de la mairie).</i>	168
<i>Figure VI-25 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin El quods).</i>	169
<i>Figure VI-26 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin el salam).</i>	169
<i>Figure VI-27 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique personne.</i>	171
<i>Figure VI-28 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique personne.</i>	173
<i>Figure VI-29 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique personne.</i>	174
<i>Figure VI-30 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.</i>	176
<i>Figure VI-31 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.</i>	178
<i>Figure VI-32 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.</i>	179
<i>Figure VI-33 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique.</i>	181
<i>Figure VI-34 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.</i>	182
<i>Figure VI-35 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.</i>	183
<i>Figure VI-36 : Niveau de conscience (association El rouya).</i>	187
<i>Figure VI-37 : Niveau de conscience (association Homat).</i>	188
<i>Figure VI-38 : Niveau de conscience (association El rouya).</i>	189
<i>Figure VI-39 : Niveau de conscience (association Homat).</i>	190
<i>Figure VI-40 : Evaluation de l'expérience de participation (association El rouya).</i>	190
<i>Figure VI-41 : Evaluation de l'expérience de participation (association Homat).</i>	191
<i>Figure VI-42 : Forme de participation préférée (association El rouya).</i>	192
<i>Figure VI-43 : Forme de participation préférée (association Homat)</i>	192
<i>Figure VI-44 : Justification du choix de la forme de participation préférée (association El rouya).</i>	192
<i>Figure VI-45 : Justification du choix de la forme de participation préférée (association Homat).</i>	193
<i>Figure VI-46 : Etat émotionnel favorisant la volonté (association El rouya).</i>	194
<i>Figure VI-47 : Etat émotionnel favorisant la volonté (association Homat).</i>	194
<i>Figure VI-48 : Motivations conditionne de la volonté (association El rouya).</i>	196
<i>Figure VI-49 : Motivations conditionne de la volonté (association Homat).</i>	197
<i>Figure VI-50 : La participation dans lois algérienne (association El rouya).</i>	198
<i>Figure VI-51 : la participation dans lois algérienne (association Homat).</i>	198
<i>Figure VI-52 : Disponibilité des mécanismes et outils de participation (association El rouya).</i>	200
<i>Figure VI-53 : Disponibilité des mécanismes et outils de participation (association Homat).</i>	200
<i>Figure VI-54 : Impact des acteurs (association El rouya).</i>	202
<i>Figure VI-55 : Impact des acteurs (association Homat).</i>	202
<i>Figure VI-56 : Caractéristiques de l'espace affectant la participation (association El rouya).</i>	204
<i>Figure VI-57 : Caractéristiques de l'espace affectant la participation (association Homat).</i>	204

<i>Figure VI-58 : Caractéristiques de l'espace favorables à la participation (association El rouya).</i>	204
<i>Figure VI-59 : Caractéristiques de l'espace favorables à la participation (association Homat).</i>	205
<i>Figure VI-60 : Les caractéristiques des espaces verts sécurisés (association El rouya).</i>	206
<i>Figure VI-61 : Les caractéristiques des espaces verts sécurisés (association Homat).</i>	207
<i>Figure VI-62 : Evaluation de la sécurité des espaces verts à Jijel (association El rouya).</i>	208
<i>Figure VI-63 : Evaluation de la sécurité des espaces verts à Jijel (association Homat).</i>	208
<i>Figure VI-64 : Différence entre la motivation et la volonté. Source : auteurs 2022.</i>	210
<i>Figure VI-65 : Niveau de participation réelle des usagers</i>	215
<i>Figure VI-66 : Niveau de participation réelle des associations</i>	215

Liste des tableaux

Tableau I-1 : Principes de design biophilique en se basant sur la typologie de Kellert. Source : Sevinç Kayıhan et al., 2018 , adapté par Djouad, 2021.	14
Tableau I-2 : Cadre juridique et réglementaire traitant des espaces verts en Algérie.	25
Tableau I-3 : Typologie des expériences de la Nature .Source : Kellert, 1993; Kellert, 2014, adapté par Djouad, 2022.....	30
Tableau II-1 : Échelle de participation des enfants. Source : Hart, 2008 in Fors, 2018...	47
Tableau II-2 : Spectre de participation du public à la gestion des forêts et des terres boisées. Source : Ambrose-Oji et al., 2011 in Fors, 2018.	48
Tableau II-3 : Mécanismes et outils de participation citoyenne. Source : Bolduc, 2007 ; Brandeleer, 2014.	49
Tableau II-4 : Description des sept dimensions de la conservation de lieu. Source: Dempsey & Smith, 2014.	58
Tableau IV-1 : Exemple de précipitation moyenne à la ville de Jijel en 2017.Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.....	99
Tableau IV-2 : Nombre d’espaces choisies pour l’étude.	102
Tableau IV-3 : Degré de naturalité dans les trois jardins.....	107
Tableau IV-4 : Mobiles urbains existes dans les trois jardins.	108
Tableau IV-5 : Calcule d’intensité d’usage dans le jardin El Salam.	110
Tableau IV-6 : Diversité des usagers dans le jardin El Salam.	110
Tableau IV-7 : Variété d’usage dans le jardin El Salam.	111
Tableau IV-8 : Calcule d’intensité d’usage dans le jardin El quods.	112
Tableau IV-9 : Diversité des usagers dans le jardin El quods.	112
Tableau IV-10 : Variété d’usage dans le jardin El quods.	1133
Tableau IV-11 : Calcule d’intensité d’usage dans le jardin de la mairie.	114
Tableau IV-12 : Diversité des usagers dans le jardin de la mairie.....	114
Tableau IV-13 : Variété d’usage dans le jardin de la mairie.	114
Tableau IV-14 : Moyenne de GPSI des trois jardins.....	115
Tableau V-1 : Moyenne d’intensité d’usage dans le jardin El salam.....	120
Tableau V-2 : Moyenne d’intensité d’usage dans le jardin El quods.....	120
Tableau V-3 : Moyenne d’intensité d’usage dans le jardin de la mairie.	121
Tableau V-4 :Taille d’échantillon des acteurs concernés et intéressés dans la phase I exploratoire.	122
Tableau V-5 : Taille d’échantillon des acteurs intéressés dans la phase II fondamentale.	122
Tableau V-6 : Moyennes pondérées de l’échelle de Likert. Source : auteur, 2022 inespérée par Alonazi et al., 2019.	131
Tableau V-7 : Codage de l’enquête exploratoire.	135
Tableau V-8 : Exemple de codage de l’entretien semi-directif de l’enquête fondamentale.	139
Tableau VI-1 : Institutionnalisation de la participation.	147
Tableau VI-2 : Equations de comportement pour l’identification des facteurs affectant la participation des acteurs.	151
Tableau VI-3 : Estimation d’alpha cronbach du questionnaire dans les trois cas.	152
Tableau VI-4 : Test de normalité des données dans les trois cas.....	152
Tableau VI-5 : Validité interne la rubrique1 dans les trois cas.	153

Tableau VI-6 : Validité interne la rubrique 2 dans les trois cas.....	153
Tableau VI-7 : Validité interne la rubrique 3 dans les trois cas.....	154
Tableau VI-8 : Validation de l'AFCP pour la rubrique personne.....	170
Tableau VI-9 : Variance totale expliquée (jardin de la marie) pour la rubrique personne.....	171
Tableau VI-10 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique personne.....	171
Tableau VI-11 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique personne.....	172
Tableau VI-12 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique personne.....	172
Tableau VI-13 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique personne.....	174
Tableau VI-14 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique personne.....	174
Tableau VI-15 : Validation de l'AFCP pour la rubrique environnement social.....	175
Tableau VI-16 : Variance totale expliquée (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.....	175
Tableau VI-17 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.....	176
Tableau VI-18 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.....	177
Tableau VI-19 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.....	177
Tableau VI-20 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.....	179
Tableau VI-21 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.....	179
Tableau VI-22 : Validation de l'AFCP pour la rubrique environnement physique.....	180
Tableau VI-23 : Variance totale expliquée (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique.....	180
Tableau VI-24 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique.....	180
Tableau VI-25 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.....	181
Tableau VI-26 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.....	182
Tableau VI-27 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.....	183
Tableau VI-28 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.....	183
Tableau VI-29 : Présentation de membres des deux associations Homat et El rouya.....	184
Tableau VI-30 : Comportements biophiliques des usagers.....	216

Introduction générale

Introduction générale

Depuis l'antiquité, jusqu'à l'émergence de la pensée environnementaliste en XXe siècle, plusieurs tendances urbanistiques se sont développées autour de la dimension végétale. L'une des plus importantes de ces tendances est celle de l'urbanisme fonctionnel pendant lequel le vert a été classé l'un des trois matériaux primordiaux de l'urbanisme, déterminé lors du 4ème Congrès International de l'Architecture Moderne (CIAM) en 1933 à Athènes (Khodja Adra, 2011).

Ensuite, avec l'apparition de la notion de développement durable en tant que prise de conscience intégrée des différentes dimensions dans lesquelles l'homme se développe, la recherche sur la minimisation de l'impact anthropique et le remplacement de l'homme au centre de ce développement est devenue l'objectif majeur visé. C'est pourquoi nous avons assisté à une avalanche de nouvelles tendances centrées sur la dimension environnementale et le rôle de la ville, comme un élément clé, dans les recherches d'initiatives efficaces en matière de la durabilité en générale et la durabilité environnemental en particulier (Baycan & Nijkamp, 2007). En effet, cette dernière préoccupation se manifeste avec récurrence et sous diverses formes. L'espace vert urbains public apparait comme un enjeu majeur lié aux aspects environnementaux dans le cadre de la durabilité urbaine, d'autant plus, l'homme a pris davantage conscience des bienfaits de la nature à tel point que façonner la ville en vert est devenue une référence incontournable pour la conception et l'aménagement urbain durable (Mattijsen et al., 2017). Dès lors, ces bouts de nature au bon milieu de l'espace urbain sont actuellement au centre des stratégies de villes, celles de penser et de repenser la question du *vivre en ville*, mais aussi du vivre *la ville*.

De nombreuses recherches en architecture de paysage, en urbanisme, en psychologie environnementale, etc. prouvent que les espaces verts sont l'un des principaux facteurs qui améliorent la qualité de vie des citoyens dans divers aspects (Guitart et al., 2012). Ces espaces ont le potentiel de fournir une gamme variée de bénéfices : climatiques, environnementaux et sociaux. Cette dernière est importante car elle favorise l'attachement, la cohésion communautaire (van den Berg et al., 2019) et la participation active de la population à la conception et à la gestion des espaces verts urbains publics (Bryant, 2006).

Cependant, au cours des dernières décennies, malgré les nombreux avantages offerts par ces espaces, le monde subit une détérioration alarmante de ces espaces. Aujourd'hui l'absence de la nature est une lecture de la réalité des milieux urbains modernes dans le monde sud notamment en Afrique (Mensah, 2016).

Dès lors, compte tenu des enjeux posés par les prérogatives de durabilité, la politique des espaces verts doit prendre en compte plusieurs opérations qui inscrites dans un cadre de développement durable, et qui mettent souvent l'accent sur la compréhension et la gestion de ces espaces (Rupprecht et al., 2015). La gestion des espaces verts urbains publics apparaît comme subséquent un créneau important à explorer pour assurer la qualité de ces espaces et bénéficier de leurs services (Mattijssen, 2018a), « *à l'heure de la ville durable, composer avec la nature en ville partout et pour tous, devient une ardente nécessité et passe par une meilleure gestion des parcs et jardins qui composent l'espace public urbain* » (Guet, 2011). Cependant, lorsqu'il s'agit de la gestion appropriée de ces espaces, il est nécessaire de surmonter de nombreux facteurs qui entrent en jeu à l'origine de leur détérioration qualitative et quantitative. En effet, de l'échelle mondiale à l'échelle locale, de nombreuses villes partagent ces facteurs qui résultent souvent de la complexité et la rigueur de l'environnement bâti, et qui sont principalement représentés dans des phénomènes qui s'enchaînent, parmi lesquels nous citons : la croissance démographique et l'urbanisation débridée (Klemm et al., 2017), l'étalement urbain et l'intensification de l'utilisation des sols urbains (Haaland & van den Bosch, 2015; Mensah, 2016). A cela , s'ajoutent l'insuffisance des financements (Mattijssen et al., 2017) et le manque de coopération entre les différents acteurs (Dempsey et al., 2014).

En outre, la participation faible ou limitée des citoyens au processus de gestion en tant que comportement humain (Fors, 2018) est un autre facteur à l'origine de ce déclin (Buizer et al., 2015) et se présente actuellement comme un élément majeur de la problématique en question.

Contrairement à la politique traditionnelle d'où l'aménagement et la gestion des espaces verts en milieu urbain incombent principalement aux gouvernements (Mattijssen et al., 2017), la politique actuelle peut être vue à la lumière d'un changement plus large du gouvernement à une gouvernance plus ouverte, décentralisée, démocratique et transparente (Beuret, 2011; Buizer et al., 2015). L'état ne soit plus l'agent unique de la gestion du vert , elle est une force primordiale pour le développement mais ce n'est pas le seul (Azadi et al., 2011). Gestionnaires, architectes, urbanistes, ingénieurs, citoyens... la ville est une question d'acteurs. Effectivement, la complexité et l'intérêt collectif que représente la gestion des espaces verts nécessite l'implication de tous les acteurs concernés, touchés et intéressés. Autrement dit, c'est la notion de la gestion participative du végétale en ville (Fors, 2018).

Dans cette perspective, la réussite de cette gestion doit, mettre l'emphase sur l'intégration de ces acteurs dans les différentes phases de son processus de décision et de mise en œuvre, tant sous forme de participation civique ou physique (Fors, 2018). Cette dernière représente également la gestion opérationnelle. Autrement dit, outre les autorités locales, les acteurs urbains, à savoir les citoyens, usagers .etc. à travers la maintenance et l'aménagement quotidien gèrent ces espaces (Azadi et al., 2011; Fors et al., 2019; Randrup & Persson, 2009). De plus, l'idée sous-jacente de la participation est que les espaces verts ne peuvent être planifiés et gérés de manière satisfaisante que si leurs usagers sont directement impliqués afin d'intégrer leurs besoins, leurs perspectives et leurs capacités (Mattijssen, 2018a). En effet, par les pratiques quotidiennes des espaces verts urbains publics, les usagers ont le pouvoir d'agir en acquérant une bonne connaissance de l'état et des enjeux qui relient ces espaces à leur cadre de vie. Cela leur permet de passer de l'état d'utilisateur de l'espace ou de bénéficiaire à l'état d'acteur (Juillet et al., 2015). Autrement dit, indépendamment ou en coopération, il est prévu que ces acteurs ont le potentiel de créer un résultat lucratif incorporé les demandes, les préoccupations, et les compétences des différents acteurs dans un objectif d'intérêt général mieux adapté aux spécificités locales (Mattijssen et al., 2017).

L'importance de la participation des usagers dans différents types d'espaces verts urbains, notamment publics, est incontournable. La possibilité de participation a été promue à travers plusieurs phases de projet liées non seulement à la planification et à la conception de l'espace, mais également à la gestion de ces espaces en tant que tendance émergente et croissante ces dernières années (Jansson et al., 2020, p. 11; Mattijssen et al., 2017). De nos jours, la participation est largement promue comme un élément essentiel de la pratique de l'architecture paysagère et du design urbain (Matsuoka & Kaplan, 2008) et comme l'une des pierres angulaires d'espaces publics durables (Calderon, 2013). Elle présente de nombreux avantages dans différentes sphères sociales, politique, économiques et environnementales. La participation augmente le sentiment d'appartenance (Mattijssen et al., 2018a), réduit la pression sur les ressources financières et les valorise (Jausus & Said, 2014) et améliore la qualité et la préservation des espaces verts (Fors et al., 2019). À cet égard, la participation citoyenne a été mise en évidence et consolidée à travers diverses initiatives politiques, plans d'action, accords :

À l'échelle internationale, dès 1992, le principe n°10 de la déclaration de Rio pose que « *la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens, à un niveau qui convient* » (Beuret, 2011).

A l'échelle européenne, la Convention européenne du paysage (Council of Europe, 2000) et la Convention d'Aarhus (Stec et al., 2000) stipule que les usagers locaux doivent participer activement à la fois à la fixation et à la définition des valeurs paysagères, et aux décisions concernant la protection, la gestion et l'aménagement de l'environnement.

La participation citoyenne dans la gestion des espaces verts est devenue une thématique très intéressante depuis plusieurs décennies. En effet, la recherche documentaire a montré que la popularité du thème lié à la participation citoyenne est commencée en Amérique du Nord au début des années 1980, suivie d'une période après la seconde moitié des années 1990, lorsque les publications principalement originaires d'Amérique du Nord et en Europe occidentale évoluées vers la critique des processus de cette participation. En Amérique latine, la participation des habitants est grandement enrichi par les expériences de cogestion et d'autogestion du vert tel que la municipalité de São Paulo au Brésil (Carbone et al., 2015).

Généralement, les villes européennes du nord ensuite du sud représentent des modèles réussis de la gestion participative des espaces verts, contrairement à celles de l'Europe orientale (Azadi et al., 2011; Baycan & Nijkamp, 2007; Fors, 2018; Mattijssen, 2018a) à titre d'exemple : le Royaume-Uni constitue un territoire qui dote une bonne gestion des espaces verts renforcé par l'engagement des différents acteurs. A partir de 2010 et au-delà, le sujet est devenu de plus en plus populaire dans des pays asiatiques (Fors, 2018).

Dans le contexte africain, très peu d'études réalisées dans cette thématique, d'où elles ont généralement révélées la faible participation communautaire dans la gestion des espaces verts comme un problème commun dans l'ensemble de l'Afrique (Mensah et al., 2016 a).

En dépit des différences dans le contexte local, toutes les études de ces pays ont été affirmées ont souligné le besoin croissant de renforcer la participation des différents acteurs vu que le problème du manque de participation citoyenne dans la gestion des espaces verts est resté toujours au cœur des différents débats planétaire.

Problématique

A l'heure où les espaces verts dans les pays développés sont devenus un domaine de prédilection pour les urbanistes et les architectes, notamment les paysagistes, la participation des acteurs urbains à la gestion de ces espaces, qui s'est à son tour largement répandue dans de nombreux pays du monde comme une condition incontournable de développement équilibré du vert urbain, une durabilité des villes, et un cadre de vie sain et satisfaisant (Beuret, 2011), l'Algérie reste encore loin de cette tendance.

L'espace vert reste des entités décoratives temporaires uniquement pour les visites des autorités, plutôt qu'une nécessité vitale pour la population. Ceci est conforté par l'idée que la situation qui prévaut en Algérie quand il s'agit de conception et de protection des espaces verts urbains est certainement préoccupante (Khodja Adra & Khenoucha, 2017) , car la contribution de ces espaces à la qualité de vie a été largement sous-estimée. Comme de nombreux pays, la dégradation quantitative et qualitative de ces espaces est vraisemblablement due à plusieurs facteurs, dont l'absence de la contribution civique et physique des acteurs dans le processus de gestion, ce qui est au cœur du dilemme au quelle l'Algérie fait face, bien qu'aujourd'hui, ce concept est largement présente dans le discours des gestionnaires des villes !

Cependant, l'Algérie tente de remédier à cette situation à travers le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) à l'horizon 2030 qui il représente un instrument de planification spatiale, qui reflète la vision et les orientations de l'état sur le territoire national et son développement souhaité en termes d'aménagement et de développement équilibré et durable sur une période de (15 ans). Là où ce schéma met également l'accent sur la nécessité de la participation citoyenne, en incluant le volet environnemental, qui nécessite une bonne gouvernance favorisant la participation citoyenne dans la préservation du capital naturel. D'autre part, en incluant certains décrets et lois tels que la loi 07-06 et la loi 06-06, cette dernière soutient, même de manière partielle et succincte, cette participation. Néanmoins, la réalité sur le terrain n'en est guère le reflet. C'est-à-dire, la gestion étatique et la gestion qui prime en Algérie, et la participation des autres acteurs à la gestion de ces espaces ne s'est pas encore bien incarnée conformément aux conditions des différents schémas et textes réglementaires (voir le chapitre VI, résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du system de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel, identification des règles de jeux : cadre juridique). Sinon comment expliquer la persistance de cet état regrettable de nos espaces sur tout le territoire algérien ?

Dans ce contexte, la ville de Jijel manifeste un cas de figure très représentative de la réalité des espaces verts urbain en Algérie. Avec ses 162 055 habitants estimés en 2018 selon l'annuaire statique de la Direction de Programmation et de Suivi de Budget (DPSB) de la wilaya de Jijel, mentionné dans la révision du Plan Directeur d'Aménagement Urbain (PDAU) de la commune de Jijel dans le rapport d'orientation de décembre 2019, cette ville ne possède que 98,16 hectares d'espace vert en 2018 , suivant les estimations de la Direction de l'Environnement de la Willaya de Jijel (DEWJ). Un ratio très faible de l'ordre de 1,65 m² / hab au lieu des 10,8 m² préconisés par la circulaire interministérielle du 15 Novembre 1984.

Ce résultat reste très loin de la moyenne internationale soit 10 m² / hab recommandé par l'OMS. En outre, elle présente également un paradoxe incontestable entre un cadre naturel environnant richement orné par des entités paysagères et naturelles uniques et une détérioration flagrante des espaces verts en milieu urbain. Ces derniers sont non seulement mal répartis, où les majorités se trouvent au niveau de la commune de Jijel, mais sont aussi mal entretenus, ce qui altère considérablement le paysage urbain et les conditions de vie des citoyens (voir le chapitre IV, évaluation de la qualité des jardins publics,).

A partir de là, il est crucial de comprendre les causes de cette détérioration et le système de gouvernance et de gestion des espaces verts adoptés dans la ville de Jijel. Le responsable du Service de Nettoyage et d'Ornementation Environnementale (SNOE)- Direction de la Maintenance et des Réseaux (DMR) –Assemblée Populaire Communale (APC) de Jijel constate que la réalité de cette détérioration s'articule autour de plusieurs facteurs, dont les plus importants sont : les actes de vandalisme et le jet de déchets, et désintérêt et méconnaissance des usagers des effets du vert en ville sur leur bien-être. Aussi, le phénomène du manque de participation des différents acteurs urbains aux différentes phases attachées à ces espaces, notamment la phase de leur gestion (voir le chapitre VI, résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel, acteurs et discours). C'est à dire, ces acteurs ne sont réellement qu'un simple spectateur devant l'évolution des espaces qui bouleversent leur cadre de vie, ce qui place ce phénomène au cœur du dilemme auquel est actuellement confrontée la gestion de ces espaces. Effectivement, Le système de gestion et de gouvernance des espaces verts à Jijel est reposé sur la gestion étatique, à la fois civique et physique, par les autorités, en tant qu'acteur responsable, des différents types d'espaces verts, en particulier les espaces urbains publics. En compagnie de la présence d'une participation guère, autonome et/ou conjointe et formelle et/ou informelle, des usagers et des associations, à la lumière l'échec de l'adoption du support juridique régissant cette participation dans la pratique, bien qu'il ne soit pas suffisant (voir chapitre VI, résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel).

Dans cette perspective et pour ce raisonnement, vu le manque d'études menées au niveau de notre contexte local traitant ce sujet, cette étude comprend un champ de recherche portant sur la relation entre les citoyens et leur environnement. Elle tentera d'aborder la question du phénomène d'inexistence ou de la participation limitée des acteurs urbains à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel, tout en présentant une ébauche de réflexion

sur les solutions à entreprendre pour les inciter à collaborer afin de protéger ces espaces. et de remplacer leur rôle de spectateurs en véritables acteurs. Alors, La question principale qui se pose est :

Comment pourrait-on promouvoir la participation des acteurs urbains, à savoir, les usagers et les associations, à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel ?

A ce stade, il est nécessaire de déterminer la direction dans laquelle s'effectue notre intention de recherche. À cette fin, quelques questions sous-jacentes ont été soulevées :

- Quels sont les facteurs affectant la participation des usagers à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel ?
- Quels sont les facteurs affectant la participation des associations à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel ?
- Y-t-il une différence entre les facteurs affectant ces deux acteurs ?

Hypothèse

Pour approcher la problématique posée et ainsi répondre aux questions apparentées de cette thèse, il sera pertinent de revenir sur ce qui détermine le comportement humain :

On supposant que la participation des acteurs urbains tels que les usagers et l'association à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel, en tant qu'un comportement humain, pourrait affectée par une combinaison de facteurs qui relèvent à l'aspect personnel, à l'environnement social ainsi qu'à l'environnement physique de l'espace. L'incitation de cette participation pourrait dépendre de l'identification et de l'amélioration de ces combinaisons de facteurs.

Objectifs principaux

- Explorer le system de gestion et de gouvernance des espaces verts adopté à Jijel.
- Identifier les principaux facteurs influençant la participation civique et physique des usagers et des associations à la gestion des espaces verts urbains à Jijel.
- Déduire le véritable niveau de participation des usagers et des associations à la gestion des espaces verts urbains publics
- Déduire les typologies des comportements biophiliques générés envers ces espaces par les usagers notamment, en tant qu'utilisateurs permanents de ces espaces

D'autre part, cette thèse visera à aider les responsables, les décideurs politiques et les gestionnaires d'espaces verts urbains à Jijel à comprendre les principaux facteurs qui affectent la participation des différents acteurs urbains à la gestion des espaces verts urbains publics, et à mettre en place des politiques pour les renforcer , cela permet ainsi d'améliorer

la qualité de ces espaces. Elle ambitionnera également à accompagner les paysagistes et les urbanistes dans la conception appropriée de ces espaces pour favoriser notamment la participation physique.

Approches de recherche

La figure 1 représente les approches sur lesquelles cette thèse est reposée.

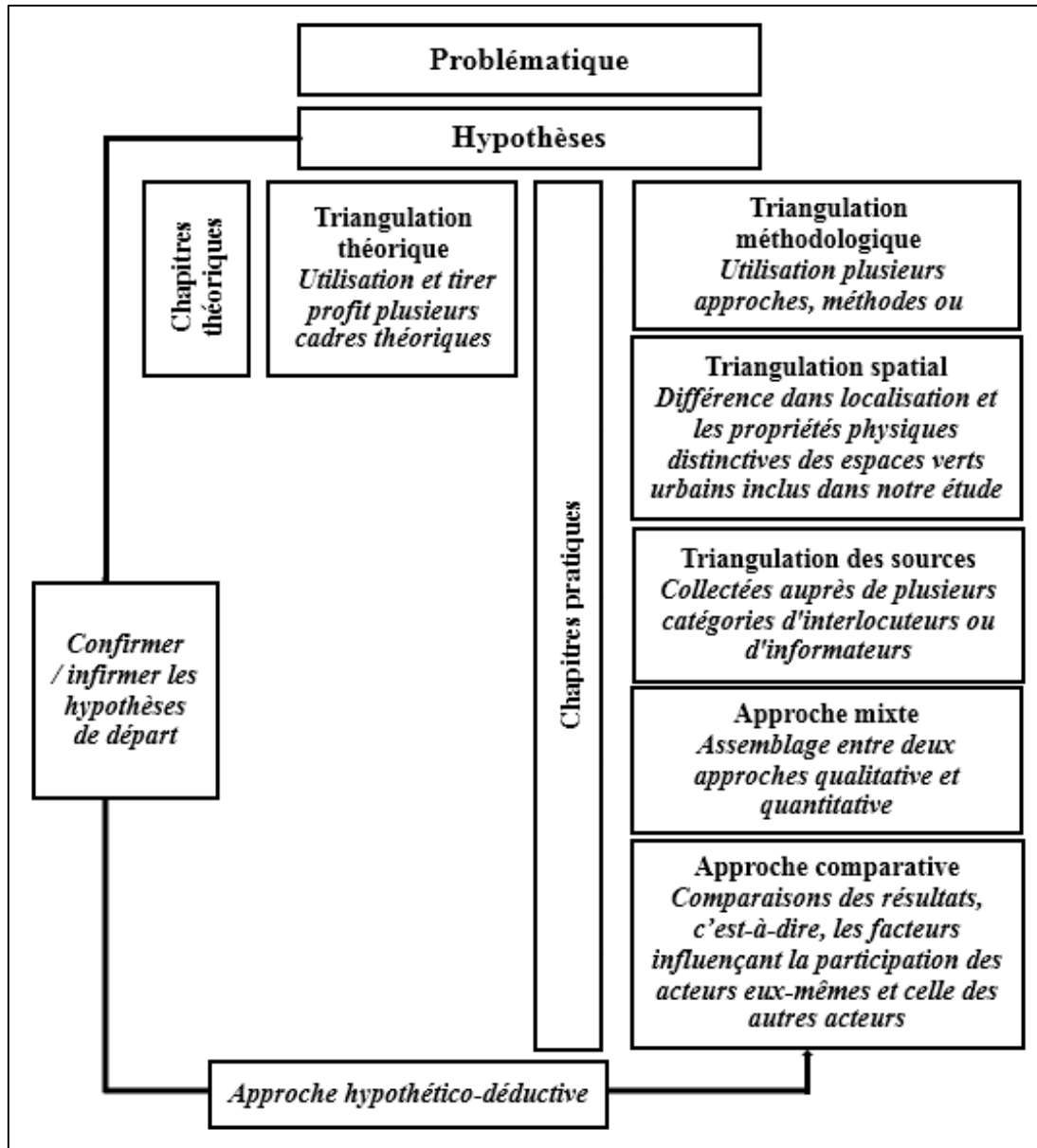


Figure 1 : Différentes approches orientant cette thèse.

Structure de la thèse

Cette thèse commence par une introduction générale, puis est divisée en six chapitres. Enfin, elle termine par une conclusion générale :

Le premier chapitre met l'accent sur les différentes notions attachées à la gouvernance et à la gestion des espaces verts urbains publics par les acteurs urbains.

Le deuxième chapitre est introduit le cadre analytique de la participation des acteurs urbains à la gouvernance et à la gestion des espaces verts urbains publics. Il présente les principales échelles permettant de mesurer le véritable niveau de participation, les modèles et les approches pour analyser la gouvernance et la gestion de ces espaces, en outre, les stratégies d'incitation de la participation des acteurs urbains à la gestion des espaces verts.

Le troisième chapitre est consacré à l'état de l'art sur l'effet de la personne, l'environnement social et physique sur la participation des acteurs urbains à la gestion des espaces verts et l'identification du positionnement épistémologique.

Le quatrième chapitre donne un aperçu sur la ville de Jijel et ses espaces verts, sur les critères de choix des espaces verts couverts par l'étude et sur l'évaluation qualitative et quantitative de ces espaces.

Le cinquième chapitre détaille les méthodes et les outils utilisés dans la conduite de l'étude.

Le dernier chapitre se concentre sur les résultats et les discussions. Il présente les résultats de la première phase exploratoire sur le système de gouvernance et de gestion des espaces verts. Puis, il expose les résultats de la deuxième phase fondamentale sur les facteurs affectent la participation des acteurs a la gestion des espaces verts urbains publics. Enfin, il en déduit le niveau réel de participation de ces acteurs, et les comportements biophiliques vis-à-vis de ces espaces.

Chapitre I

Gouvernance et gestion participative des espaces verts urbains publics par les acteurs urbains

Introduction

La nécessité de réintroduire ou de maintenir une infrastructure verte adéquate dans la ville a attiré une attention croissante au cours des dernières décennies en raison de ses avantages environnementaux, économiques et sociaux. Conséquemment, la tendance vers une nouvelle stratégie urbaine fondée sur une gouvernance et une gestion participatives des espaces verts urbains publics par différents acteurs urbains est devenue incontournable. Ce chapitre introduit le concept d'espaces verts urbains publics, leurs classifications, le concept de gestion et la manière de gérer ces espaces, leurs méthodes stratégiques, et l'importance de gérer ces espaces en réponse à leurs bienfaits et aux défis auxquels ils sont confrontés. D'autre part, il présente les espaces verts en Algérie notamment d'un point de vue juridique. Le chapitre aborde également la tendance reliée au passage du gouvernement à la gouvernance en abordant le concept de gouvernance en général, sa signification par la participation des acteurs et son rapport à la gestion participative des espaces verts urbains. Enfin, le chapitre met en lumière le concept de participation et son rapport à la biophilie et au comportement humain, les acteurs impliqués dans la gestion des espaces verts urbains publics et leur évolution historique, la participation et la citoyenneté active, ainsi que la types de participation, leurs scénarios et leurs bienfaits.

I.1 Concept Espace vert

I.1.1 Définition des espaces verts

Dans la littérature, compte tenu de la complexité du concept d'espace vert, sa définition a été interprétée de différentes manières. Suivant les regards portés par les chercheurs et les problématiques qu'ils traitent par rapport à ces espaces, les espaces verts sont définis par rapport aux fonctions qu'ils assurent, leurs utilisations, selon les activités y tenant place, leur hiérarchie, leur formes, leur emplacement, leur échelles... (Kurt & Atanda, 2014; Mensah et al., 2016 b).

Les espaces verts peuvent être décrits et définis en référence à six façons (Taylor & Hochuli, 2017) :

Gamme reconnue : Ce qui peut être considéré comme un "espace vert".

Par des exemples : Des exemples fournis pour illustrer ce que l'on entend par espace vert.

Zones vertes : Se référer uniquement aux zones 'vertes' et/ou 'naturelles' sans aller trop loin dans l'explication.

Utilisations des terres : Décrire les usages généraux des espaces verts.

Zones végétalisées : Des zones caractérisées par la présence d'un couvert végétal.

Service d'écosystème : Des aperçus qui incarnent des services éco systémiques, tels que l'agriculture urbaine, et/ou qui font référence à la satisfaction des besoins humains

Taylor & Hochuli (2017) ont également eu recours à la définition des espaces verts sur la base de descriptions qualitatives et quantitatives telles que :

Taille : Les espaces verts sont les espaces d'une superficie de 2 hectares ou moins

Propriété : Les espaces verts sont situés sur des terrains publics appartenant aux collectivités locales

Informations écologiques : Le concept d'espace vert fait référence à des espaces qui contiennent une biodiversité minimale d'au moins dix types d'arbres différents, huit types d'arbustes et de l'herbe

Accès : Les espaces verts sont les espaces qui situés à moins de 10 km du domicile des habitants.

Équipements : Ce sont des espaces qui contiennent diverses commodités

Couverture végétale : Les espaces verts sont les espaces qui comprennent des terrains végétalisés composés de plus de 40 %.

Pour une explication plus complète du concept d'espaces verts, nous avons fait référence dans cette thèse sur les deux façons "par des exemples" et «zones végétalisées» et nous avons donc adopté les définitions suivantes :

Selon le dictionnaire LAROUSSE, un espace vert est défini comme suit : « *surface réservée à un parc, un jardin public dans une agglomération.* »

C'est le caractère prédominant du site qui détermine si un espace est gris ou vert et donc les espaces verts peuvent inclure des éléments gris et vice versa (Dunnett et al., 2002). Le vert est alors dans le sens où il est dominé par la végétation (Heckert, 2013). Les espaces verts sont généralement caractérisé par des surfaces non scellées, perméables et « molles » telles que le sol, l'herbe, les arbustes et les arbres) , par opposition aux espaces gris « espaces gris » qui se composent principalement de surfaces scellées, imperméables et « dures » telles que le béton ou le pavage (Dunnett et al., 2002).

Ces espaces peuvent être répartis dans des contextes urbains et périurbains et sont appelés espaces verts urbains ou contextes ruraux dénommé espaces verts ruraux.

I.1.2 Espaces verts urbains : des espaces publics par nature

L'espace vert urbain est un terme souvent utilisé pour désigner une ressource verte située dans un contexte urbain, c'est-à-dire située dans des zones de construction proches (Randrup et al., 2005) plutôt que dans des zones rurales.

Les espaces verts urbains sont « *les principaux îlots de nature de surface conséquente dans le tissu urbain. Entretien à des degrés divers, ils peuvent abriter un nombre relativement élevé d'espèces végétales, plantées et/ou spontanées et ainsi potentiellement représenter un pôle important du maintien de la biodiversité (animale et végétale) dans un contexte urbain* » (Clergeau, 1996).

Les espaces verts urbains sont des espaces ouverts publics souvent publics mais qui peuvent aussi être privés, ils sont directement ou indirectement en disposition des utilisateurs et sont principalement couverts de végétation. Cette définition convenue par les écologistes, les économistes, les urbanistes et les spécialistes des sciences sociales (Tuzin et al., 2002). Ces espaces se caractérisent par le double respect de l'accessibilité pour tous et de la gratuité, outre de leur pratique et de leur utilisation quotidienne.

Kabisch & Haase (2014) définissent ces espaces comme toute végétation trouvée dans l'environnement urbain, y compris les parcs, les espaces ouverts, les jardins publics et résidentiels ou les arbres de rue.

En Algérie, les espaces verts sont des zones ou des parties situées dans des zones urbaines entièrement ou partiellement couvertes de végétation, c'est-à-dire non bâties, conformément à la loi n° 07-06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.

I.1.3 Espaces verts urbains : des éléments d'urbanisme biophilique

L'urbanisme biophilique est apparu comme une tendance à atteindre un équilibre entre les besoins humains et la valeur des environnements naturels (Sevinç Kayihan et al., 2018). Il s'agit d'intégrer et d'amener la nature de manière plus ciblée dans les villes pour augmenter et améliorer la connexion entre les personnes et la nature et bénéficier de ses services, notamment associés à l'amélioration de la santé et du bien-être, par conséquent, faire la nature partie intégrante de la vie urbaine (Beatley, 2020). Ce type d'urbanisme se traduit non seulement par le design biophilique entre les bâtiments comme l'inclusion d'objets naturels tels que la végétation, les cours d'eau dans le tissu urbain tels que les espaces verts urbains, places publiques, les routes et les trottoirs (Ebrahimpour, 2020), mais aussi au niveau des infrastructures, à l'intérieur et sur eux (Cabanek et al., 2020). Les principes de design

biophilique basés sur la typologie de (Kellert, 1993, 2014) sont résumés dans le Tableau I-1:

Tableau 01-1 : Principes de design biophilique en se basant sur la typologie de Kellert. Source : Sevinç Kayıhan et al., 2018 , adapté par Djouad, 2021.

Principes	Description	Eléments
Nature dans l'espace (expérience directe de la nature)	Contact réel avec les éléments naturels de l'environnement bâti	Lumière naturelle, air, végétation, animaux, eau, paysages, etc.
Analogues naturels (l'expérience indirecte de la nature)	Contact avec la représentation ou l'image de la nature, procédés particuliers caractéristiques du monde naturel	Images et œuvres d'art, matériaux naturels, ornements inspirés de formes trouvées dans la nature, etc.
La nature de l'espace (l'expérience de l'espace et du lieu)	Caractéristiques spatiales de l'environnement naturel qui ont contribué à l'amélioration de la santé et du bien-être humains	Perspective et refuge, complexité organisée, intégration des pièces dans des décors, etc.

I.2 Classifications des espaces verts

La loi 07-06 relative à la gestion, à la protection et à l'aménagement des espaces verts, dont nous parlerons plus en détail dans une section suivante, détermine sept (7) catégories, types ou classifications d'espaces verts :

Les parcs urbains et périurbains : sont constitués par les espaces verts délimités et, éventuellement clôturés, constituant un espace de détente et de loisirs, et pouvant comporter des installations de repos, de jeux et/ou d'amusement,, de sports et de restauration. Ils peuvent également contenir des plans d'eau, des chemins de randonnée et des pistes cyclables.

Les jardins publics : sont des lieux de repos ou d'arrêt dans des zones urbaines et qui contiennent des rassemblements de plantes à fleurs ou d'arbres .Cette catégorie comprend également petits jardins plantés, ainsi que les petites places et places publiques boisées.

Les jardins spécialisés : comprennent *les jardins botaniques* qui sont des établissements qui regroupent un fonds des plantes vivantes à des fins de conservation, de recherche scientifique, de présentation et d'apprentissage , ainsi que *les jardins ornementaux* qui sont des espaces admirablement aménagé dominé par un caractère végétal décoratif.

Les jardins collectifs et/ou résidentiels : le jardin collectif comprend des jardins de quartier, des jardins d'hôpitaux, des jardins d'unités industrielles et des jardins d'hôtels, tandis que le jardin résidentiel est un jardin conçu pour le repos la détente et rattaché à un groupement résidentiel.

Les jardins particuliers : c'est les jardins appartenant ou rattachés à un logement ou un hébergement individuel.

Les forêts urbains : c'est les zones qui contiennent les bosquets, les groupes d'arbres, ainsi que toute zone urbaine boisée y compris les ceintures vertes

Les alignements boisés : qui contient toutes les formations boisées trouvées le long des routes, autoroutes et autres types de routes situées dans les zones urbaines et adjacentes à la ville.

I.3 Concept de gestion des espaces verts

I.3.1 Définition de gestion des espaces verts

Les définitions générales de la gestion, telles que celles tirées de dictionnaire anglais d'oxford fait référence au processus de traiter ou de contrôler les choses et les personnes (Soanes & Stevenson, 2009). Dans le domaine de gestion des espaces, la gestion portera soit sur l'espace, soit sur les personnes, c'est-à-dire qui sont impliquées dans les organisations de gestion.

En architecture du paysage les espaces verts passent souvent par différentes phases, soit la phase de fabrication et la phase de conservation (Dempsey & Burton, 2012; van den Brink, 2017). Au stade de la fabrication, les espaces verts sont planifiés, conçus et réalisés avec une haute qualité, tandis que le stade de la conservation est d'amélioration des espaces verts existants et le travail continu de gestion en tant que phase finale (Randrup & Persson, 2009; van den Brink, 2017), y compris le processus politique et les activités d'entretien physique pour maintenir la haute qualité de ces espaces (Fors, 2018) . La convention européenne du paysage définit la gestion comme un processus et une procédure qui s'inscrit dans le contexte et la perspective du développement durable pour assurer l'entretien régulier des paysages, y compris les espaces verts, afin de répondre et de s'adapter aux différents changements et défis sociaux, économiques et environnementaux (Council of Europe, 2000, p. 2)

Selon Jansson & Lindgren (2012), la gestion des espaces verts est des actions et des activités visant à maintenir et à développer les espaces verts urbains existants pour les utilisateurs par un organisme administratif. Cette définition est similaire à celle de (Dempsey et al., 2014, p. 24) qui décrit la gestion des espaces verts comme la conservation et l'amélioration du lieu et de la qualité afin de maximiser et d'offrir des avantages aux usagers.

Charles et al (2008) ont identifié deux fondements sur lesquels repose la gestion des espaces verts :

Un projet : tous ensemble d'activités et d'actions visant à rendre les espaces verts en bon état et compatibles avec les perceptions, les représentations et les besoins des différents spectres de la société

Une connaissance approfondie : connaissance et familiarité avec les différents mécanismes et processus de déroulement et de la manière de fonctionnement de l'espace gérés.

I.3.2 Gestion des espaces verts : une phase de conservation de lieu

De nouveaux concepts ont émergé dans le cadre de l'architecture du paysage pour décrire ces paysages, dont les espaces verts, qui sont représentés dans la création des lieux "place making" reliés à la planification et à la conception, et la conservation de lieu "place keeping", c'est-à-dire à la gestion (Dempsey & Burton, 2012). Ces deux concepts sont souvent séparés entre eux, mais d'un point de vue pratique, ils peuvent avoir des interventions et des imbrications (Jansson et al., 2018). La gestion des espaces verts peut être considérée comme une phase complexe, elle comprend la planification, la conception et la maintenance de ces espaces (Delshammar, 2005; Jansson et al., 2018).

I.4 Gestion des espaces verts : de la conservation de lieu à la planification et les approches stratégiques

De nombreux chercheurs ont appelé à élargir la perspective de la gestion de la conservation de lieu pour inclure la planification et les approche stratégique. Randrup & Persson (2009) et Jansson & Lindgren (2012) ont constaté lors de leur examen de divers concepts de gestion reliés aux espaces verts qu'il existe de nombreuses approches de la gestion des espaces verts.

I.4.1 Gestion des espaces publics : quatre processus interdépendants

De Magalhães & Carmona (2009) ont systématisé la gestion des espaces publics, dont les espaces verts en quatre processus interdépendants et complémentaires :

Régulation des usages et conflits entre usages

Routines d'entretien

Nouveaux investissements et ressourcement continu de l'espace public

Coordination des interventions dans l'espace public

I.4.2 Strategic Green Space Management (SGSM)

En plus de la gestion, qu'il a décrite comme le maintien de ce qui a été créé, c'est-à-dire la fin, Randrup & Persson (2009) ont décrit la gestion stratégique des espaces verts comme des actions reposées sur des perspective à long terme du développement des espaces verts

et qui comprennent la re-planification, la re-conception, la reconstruction et la maintenance (figure I-1).

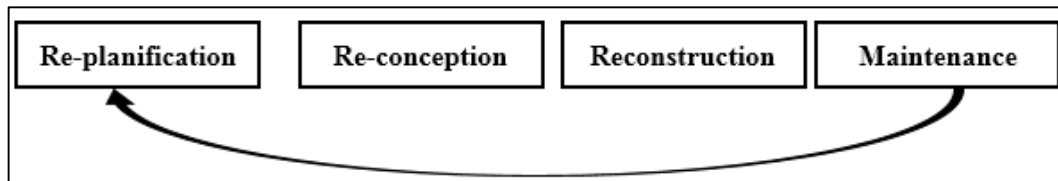


Figure 0I-1 : Illustration de la logique conventionnelle dans les processus d'architecture paysagère et comment la gestion stratégique s'y rapporte .Source : Randrup & Persson, 2009, adapté par l'auteur, 2022.

Cette approche apporte des précisions sur la manière d'organiser de manière optimale la gestion des espaces verts. En fait, elle indique que la gestion des espaces verts devrait avoir lieu aux niveaux politique ou stratégique comme l'appelait (Gustavsson et al., 2005), tactique et opérationnel (figure I-2) pour s'assurer que les objectifs à long terme sont formulés et atteints (Randrup & Persson, 2009).



Figure I-2 : Niveaux de gestion des espaces verts. Source : Randrup & Persson, 2009, adapté par l'auteur, 2022.

Niveaux politique ou stratégique : ce niveau d'organisation fait référence au stade de création et de composition des visions et stratégies à long terme (Gustavsson et al., 2005; Randrup & Persson, 2009). Ces décisions stratégiques inclure par exemple : les décisions sur la manière d'organiser la gestion globale des espaces verts et la manière de mener des actions de gestion telles que la maintenance dans ces espace (Lindgren, 2010).

Niveau tactique : c'est le niveau intermédiaire entre le niveau stratégique ou politique et opérationnel terme (Gustavsson et al., 2005; Randrup & Persson, 2009). C'est le niveau d'analyse des informations et concrétisation des stratégies. Les visions, les objectifs et les stratégies peuvent être transformés du niveau stratégique en plans et priorités fixées, pour les diverses activités de gestion (Lindgren, 2010). C'est deux niveau représente généralement la gestion civique des espaces verts.

Niveaux opérationnel : Par opposition à la gestion stratégique et tactique qui réalise par exemple les relations humaines et les aspects organisationnels comme la communication et coopération (Jansson & Lindgren, 2012). La gestion opérationnelle, appelée aussi physique

ou gestion horticole, est moins dynamique et créative et se limite aux activités techniques concrètes (Jansson & Lindgren, 2012) qui s'exercent de manière plus ou moins quotidienne dans les espaces verts. La gestion opérationnelle alors c'est l'étape dans laquelle les tâches sont effectuées qui comprend tous les types de maintenance, d'entretien, d'amélioration et de développement des espaces verts tel que : le nettoyage, compagne de boisement, de tonte et d'élagage, l'installation, et l'entretien nous seulement d la végétation mais des équipements également (Jansson & Lindgren, 2012). Du point de vue de la conservation des lieux qui se concentre principalement sur le niveau opérationnel d'où ces activités de gestion opérationnelle décrites comme « la manifestation quotidienne du maintien des lieux » ou de la gestion durable à long terme (Dempsey et al., 2014; Randrup & Persson, 2009).

Dans le contexte cette thèse, la définition de la gestion des espaces verts urbains réside dans sa finalité, Il s'agit d'organiser, de diriger et d'administrer ces espaces au niveau stratégique, tactique et opérationnel pour assurer leurs performance, leurs utilité et leur rentabilité.

I.5 Gestion des espaces verts publics : une réponse aux bienfaits des espaces verts en ville

Des espaces verts urbains sains et bien gérés contribuent de manière significative à la qualité de vie des citoyens, tant sur le plan social, environnemental qu'économique (figure I-3).

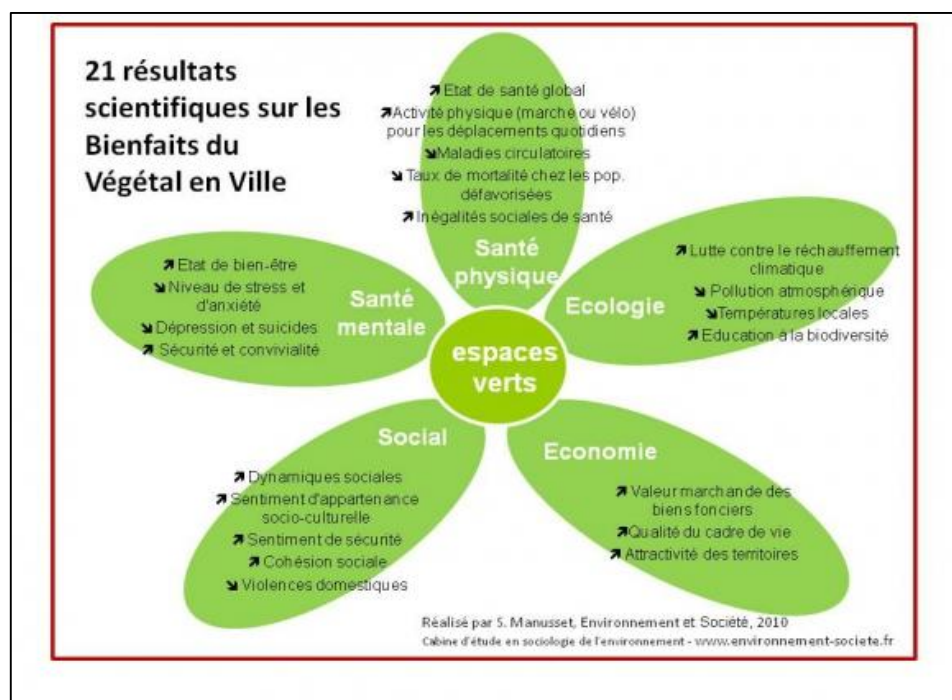


Figure 0I-3 : Bienfaits des espaces verts en ville sur les déférents plans. Source : Manusset, 2010.

I.5.1 Bienfaits sociaux et psycho-physiques

De nombreuses études ont confirmé l'importance des espaces verts d'un point de vue social et psychologique résultant de la création d'un rapprochement entre l'homme et la nature.

I.5.1.1 Un lieu d'interaction

Premièrement, les espaces verts sont des lieux de rencontre qui facilitent souvent les interconnexions et interactions sociales, ces espaces facilitent souvent les interactions sociales, ce qui offre un potentiel pour accroître la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance (van den Berg et al., 2019).

I.5.1.2 Amélioration de la santé e de bien-être

Deuxièmement, un certain nombre d'études rapportent des avantages pour la santé physique et mentale et le bien-être. Ces avantages découlent d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

Réduction des niveaux de stress (Pinto et al., 2021; Wesener, 2020)

Augmentation des activités physiques (Pinto et al., 2021)

Augmentation de la cohésion sociale (Pinto et al., 2021; Wesener, 2020)

Réduction de la criminalité (Locke et al., 2017).

I.5.1.3 Éducation à la nature

Troisièmement, différentes études ont montré que les espaces verts permettent l'apprentissage et l'acquisition de connaissances et de compétences sur la nature et l'écosystème local, l'amélioration des comportements et les attitudes et l'augmentation la sensibilisation à l'environnement (Bendt et al., 2013).

I.5.1.4 Lieux de participation citoyenne

Enfin, ces espaces sont des lieux qui renforcent la participation de la population à participer activement à leur conception et à leur gestion (Bryant, 2006; Kazmierczak, & James, 2007).

I.5.2 Bienfaits environnementaux et écologiques

I.5.2.1 Améliorer le climat urbain

De nombreux chercheurs, rapportent que la présence des espaces verts fournit des services écosystémiques de régulation, tels que l'atténuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain, réduction la vitesse du vent et la température et la chaleur ambiante à travers l'ombrage et

absorption, le transfert de la chaleur et le mouvement de l'air (Bellara & Abdou, s. d.; Pugh et al., 2012).

1.5.2.2 Réduire le bruit et les polluants atmosphériques

Les espaces verts ont non seulement une fonction esthétique mais agissent également comme isolants acoustiques notamment dans les villes et les zones surpeuplées (Kafafy, 2010). Ces espaces permettent également d'augmenter l'oxygène (O₂) et de réduire la pollution de l'air comme l'un des phénomènes les plus courants dans les villes (Lee & Maheswaran, 2011).

1.5.2.3 Gestion hydrologique naturelle

Les espaces verts agissent principalement comme des préventions des catastrophes et de résistance naturelle, ils peuvent réduire les volumes d'inondation et l'améliorer le ruissellement des eaux pluviales (Kim et al., 2016).

1.5.2.4 Amélioration de biodiversité locale et la conservation de la nature

les espace verts contribuent généralement au verdissement de la ville et ont tendance à soutenir la biodiversité locale, la qualité, la taille et la conception écologique des espaces jouent un rôle important dans la conservation et la valorisation de la biodiversité, c'est-à-dire la préservation de la diversité, davantage de types d'espèces et de types de paysages (Dennis & James, 2016).

1.5.3 Bienfaits économiques et esthétiques

1.5.3.1 Un atout précieux pour l'amélioration de l'économie

Plusieurs avantages économiques peuvent également être associés aux espaces verts. Outre le fait que les espaces verts permettent de générer des emplois et des revenus (Luttik, 2000). Ces espaces peuvent également affecter directement de la ville la valeur du logement et du patrimoine culturel, d'où a valeur de l'immobilier augmente avec sa proximité avec les espaces verts (Noor et al., 2013).

1.5.3.2 Amélioration de l'économie d'énergies

Le rôle des espaces verts dans les économies d'énergie est également important, notamment en ce qui concerne le refroidissement des bâtiments (Heidt. & Neef, 2008) en produisant de ce que l'on appelle les effets de refroidissement naturels ou Green Space Cool Island (GSCI) (Du et al., 2017) .

I.5.3.3 Valeur esthétique et attractivité

D'autre part, les espaces verts en équilibrant les couleurs du béton peuvent améliorer l'image esthétique et la vivacité de la ville. Ces valeurs esthétiques, historiques et récréatives des espaces verts augmentent l'attractivité de la ville, favorisent son potentiel touristique (Abu Kasim et al., 2019) et améliorent de la qualité de paysage urbain.

La figure I-4 expose les bienfaits environnementaux et économiques des espaces verts dans la ville.

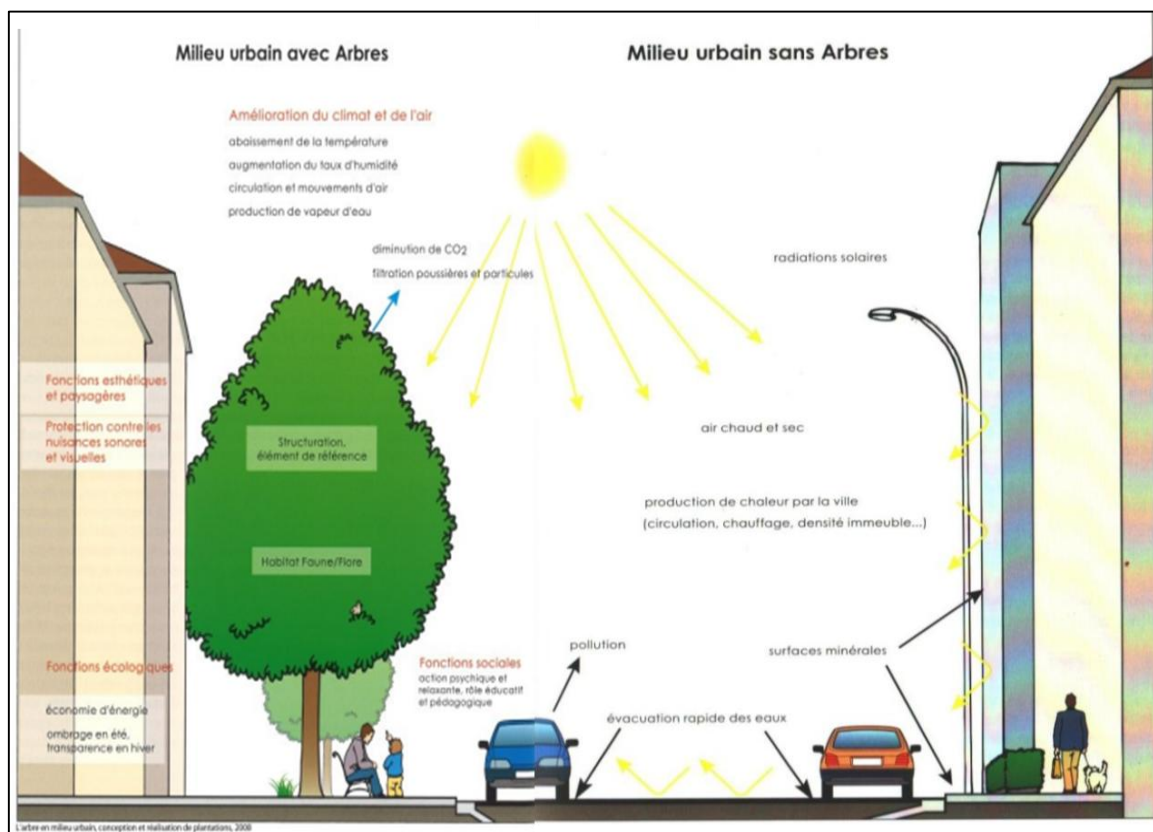


Figure 0I-4 : Bienfaits environnementaux et économiques des espaces verts en ville .Source :Gillig et al, 2008.

I.6 Gestion des espaces verts urbains publics : une réponse aux défis auxquels ils sont confrontés

I.6.1 Facteurs socioéconomiques et démographiques

L'un des principaux problèmes liés au développement durable auxquels les villes sont confrontées dans les différents continents du monde est le taux élevés d'urbanisation (Klemm et al., 2017) (figure I-5) et le rythme élevé du développement social et économique résultant de l'augmentation de la population urbaine (Haaland & van den Bosch, 2015; Mensah, 2016)

d'où l'on estime que 67.5 % de la population mondiale vit dans les villes en 2022 selon le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies.

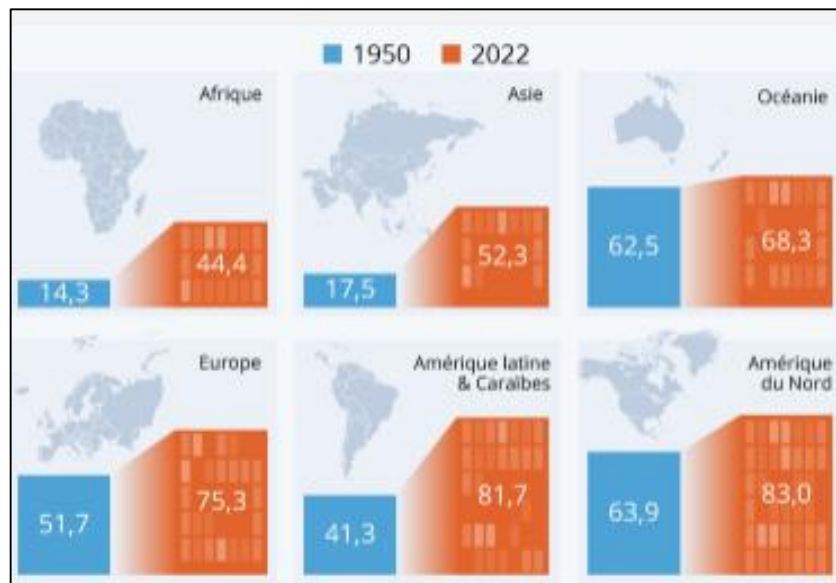


Figure 01-5 : Part de la population urbaine par continent en %. Source : Nations unies. Département des affaires économiques et sociales (DAES)

Les plus grandes menaces pour la santé et la sécurité dans les villes aujourd'hui sont la pollution de l'eau et de l'air, qui provoque la propagation de maladies, en particulier celles transmises par l'eau, en raison du manque de services d'assainissement et de la collecte des déchets solides (Masakazu, 2003).

Un autre défi auquel sont confrontés les pays du monde est l'expansion urbaine et le développement des infrastructures au détriment des terres agricoles et des forêts (Haaland & van den Bosch, 2015), ce qui entraîne une forte pression sur les zones écologiques, particulièrement les plus sensibles, et des déséquilibres dans l'écosystème. Les villes du monde consomment 75 % des ressources naturelles alors qu'elles ne couvrent que 2 % de la surface de la terre.(Ellaga et al., 2018).

Le manque d'espaces verts dans les zones urbaines est l'un des facteurs qui stimulent l'étalement urbain, de sorte que de nombreuses personnes préfèrent se diriger vers les milieux ruraux pour répondre à leurs besoins sociaux, économiques, psychologiques et environnementaux (Balram & Dragicevic, 2005). Cela soutient l'idée que l'exposition des citoyens à la biodiversité conduit à une augmentation de l'intérêt pour les questions environnementales et à un changement de leurs attitudes envers l'environnement. (Balram & Dragicevic, 2005).

I.6.2 Éléments quantitatifs et qualitatifs

Les espaces verts urbains doivent répondre à certains critères afin de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins sociaux et psychologiques des citoyens. Ces critères doivent être définis par le décideur local sur la base d'une évaluation de recherche des espaces verts urbains existants, et pour évaluer la performance des espaces verts, il est important d'étudier l'attitude des usagers perçus (Balram & Dragicevic, 2005). Les normes élaborées localement devraient également inclure des éléments quantitatifs et qualitatifs, l'emplacement et la répartition des espaces verts (Mwendwa & Giliba, 2012).

I.6.2.1 Quantité des espaces verts

Pour évaluer les fonctions des espaces verts et la planification future de leur mise à disposition et de leur gestion, il est nécessaire de comprendre la relation entre les citoyens et la quantité d'espaces verts, cette dernière étant souvent appelée la superficie d'espaces verts par habitant, le ratio d'espaces verts, ou la couverture en espaces verts (Wang, 2009). Il s'agit d'un domaine d'intérêt politique particulier, qui consiste à créer un équilibre entre les zones bâties et les espaces verts dans les villes (Mwendwa & Giliba, 2012).

Dans les zones urbaines densément peuplées, il est difficile de déterminer la quantité appropriée d'espaces verts et d'attribuer et de sélectionner des terrains à proximité des zones.

Dans une étude portant sur vingt-six (26) villes allant des grandes, moyennes et petites villes de 15 pays européens répartis en quatre groupes selon la taille de leur population, l'objectif était de comprendre la disponibilité des espaces verts urbains en Europe. Il a conclu que les grandes villes ont un degré élevé de l'élément vert urbain, c'est-à-dire l'environnement créé par l'homme tel que les espaces verts urbains, et en raison de l'évolution de leur densité de population et de leurs conséquences, ces villes perdent leurs espaces naturels et leurs ressources. Alors que les villes de taille moyenne, pour leur grande disponibilité d'espaces verts naturels, obtiennent souvent un degré élevé de l'élément vert naturel (Tuzin et al., 2002). Finalement, les espaces verts, qu'ils soient urbains ou naturels, doivent être préservés sur la base de mesures appropriées et d'une gestion participative et intégrée, en particulier dans les villes qui souffrent d'une croissance démographique continue, ce qui entraîne souvent une diminution continue de l'espace urbain par rapport aux zones bâties et cela est confirmé par de nombreuses études, qui ont montré que les gens sont prêts à payer des prix élevés pour plus d'espaces verts (Altunkasa & Uslu, 2004).

1.6.2.2 Localisation et distribution dans la ville

La répartition spatiale des espaces verts dans la ville joue un rôle important et influence sur ses fonctions et sur la participation des personnes, notamment la distance physique entre le domicile de l'individu, la ville et les espaces verts. Cet élément est une condition préalable à l'utilisation de l'espace vert. (Van Herzele & Wiedemann, 2003). Plusieurs études ont montré qu'une bonne quantité d'espaces verts et un accès facile, c'est-à-dire la faible distance et la proximité de cet espace, augmentent la fréquence d'utilisation par les résidents et usagers (Neuvonen et al., 2007). D'autres études indiquent également que les gens, bien qu'ils aient de petits jardins dans ou près de chez eux, visitent souvent les espaces verts publics et y passent beaucoup de temps (Grahn & Stigsdotter, 2003).

Il est important de considérer l'accessibilité et la proximité des espaces verts lors de la planification et de la conception des espaces verts urbains pour faciliter leur gestion. Etzioni (1998) a souligné que les espaces verts devraient être situés au centre du quartier et à une distance maximale de cinq minutes (5 min) à pied pour la plupart des résidents ou des bâtiments publics. Dans ce sens, selon Moughtin & Shirley, (2005) le Royaume-Uni a recommandé, par exemple, certaines normes pour la mise à disposition d'espaces verts accessibles. Ces recommandations dictent que les personnes vivant dans les zones urbaines devraient avoir :

Un espace vert accessible à moins de 300 mètres des habitations. Au moins un site de 20 hectares accessible à distance de 2 kilomètres de la maison.

Un site de 100 hectares est accessible à distance de 5 kilomètres de la maison.

Un site de 500 hectares est accessible à distance de 10 kilomètres de la maison.

1.6.2.3 Qualité des espaces verts

Pour que les villes bénéficient d'espaces verts, il est essentiel de maintenir la fonctionnalité de ces espaces et leur haute qualité (Fongar et al., 2019). La qualité est fondamentale pour des espaces verts attrayants, précieux, satisfaisants, durables et rentables par le public (Dempsey et al., 2014).

Les espaces verts publics doivent être conçus pour inclure des éléments paysagers simples. Les éléments végétaux, c'est-à-dire les arbres, les arbustes et le gazon forment les besoins de base, les plantes indigènes sont favorables pour leur adaptabilité et leur facilité d'entretien. (Mwendwa & Giliba, 2012). Outre les plantes, les allées et les bancs bien conçus et l'éclairage sont d'autres éléments essentiels (Woodson et al., 1992).

I.6.3 Contraintes institutionnelles : contraintes financières au premier plan

Les contraintes institutionnelles sont un défi largement reconnu pour le développement et la gestion des espaces verts urbains. Les obstacles juridiques et l'absence de plans de gestion globale des espaces verts qui adoptent une perspective stratégique à long terme sur les espaces verts urbains et leurs développements sont considérés comme des problèmes majeurs (Tian & Jim, 2012). De plus, il est difficile de hiérarchiser les objectifs et les ressources, notamment s'il y a un manque de données et de connaissances disponibles sur les espaces verts existants tels que leur taille, leurs types, leur état, leur utilisation... ou un manque d'intérêt et la motivation politique (Tian & Jim, 2012). Bien qu'il y ait une augmentation de l'utilisation de divers espaces verts, il devient plus coûteux de les entretenir en raison des ressources limitées allouées notamment la baisse des budgets de gestion (Neal et al., 2014). Les plans de gestion des espaces verts urbains doivent être élaborés bien à l'avance avant le début du processus de conception. Lorsque l'on considère le coût d'aménagement d'un espace vert, il faut garder à l'esprit cette relation directe : si vous le construisez, vous devez l'entretenir (Mattijssen, 2018a). Les pratiques d'entretien telles que la plantation, l'élagage, la tonte, la stabilisation, le nettoyage et la réparation des éléments paysagers et utilitaires nécessiteront également du personnel pour gérer le paysage.

Le manque de participation des parties prenantes et du public est un autre défi à la bonne gestion des espaces verts (Mattijssen et al., 2017). La tendance à interroger les habitants sur leurs préférences et à les impliquer dans diverses activités de gestion permet de modifier et d'adapter les espaces verts existants aux besoins identifiés par ces habitants (Byrne & Sipe, 2010) ou ce qu'on appelle approche basée sur les besoins.

Finalement, pour répondre à ces enjeux, ces espaces nécessitant une gestion stratégique continue (Maes & Jacobs, 2017). Cette gestion est fondamentalement un domaine public (Dempsey & Smith, 2014 ; Randrup & Persson, 2009) et doit alors s'appuyer sur des approches diversifiées de la gouvernance introduisant de nouveaux mécanismes de pilotage.

I.7 Espaces verts en Algérie : cadre juridique et réglementaire

Pour l'utilisation rationnelle des espaces verts par les citoyens et leur prise de conscience de la nécessité de les protéger, l'Algérie s'est dotée de certains textes législatifs et réglementaires qu'il importe d'appliquer directement pour améliorer le cadre de vie, à travers la l'aménagement des espaces verts et la protection de la nature, parmi ces règles, nous pouvons présenter les principales dans le tableau I-2 suivant :

Chapitre I : Gouvernance et gestion participative des espaces verts urbains publics par les acteurs urbains

Tableau 0I-2 : Cadre juridique et réglementaire traitant des espaces verts en Algérie.

Circulaires et Arrêté	
Circulaire (MUCH) référence N° 5268/BODG/83/34H.3.2.1. 1386/H.1 en date de 05/03/83 relative à l'aménagement des lotissements	La nécessité d'intégrer des espaces verts dans l'aménagement des lotissements, où l'exigence minimale est de 1,5 m ² / habitant pour les espaces de jeux et de 2 m ² / habitant pour les espaces verts.
Circulaire ministérielle (MUCH) n° 9256/BODG/83/H.1/366/H3 du 29/11/1983 relative à « Promotion et l'aménagement des espaces verts »	Selon les critères spécifiques adoptés par les différents plans d'occupation du sol (POS, PUD, plan ZHUN, plan de lotissement...), l'emplacement et les proportions des espaces verts et des aires de jeux ainsi que l'aménagement, la protection et la préservation sont déterminés.
Circulaire interministérielle du 31 octobre 1984 fixant les normes minimales indicatives pour la réalisation d'espaces verts en Algérie	Cette circulaire le seul texte qui a édicté des normes relatives aux espaces verts en Algérie dont le but d'harmoniser et d'équilibrer l'organisation urbaine et d'améliorer la conception, la réalisation et la protection de ces espaces. En fixant les normes indicatives minimales pour les espaces verts en Algérie tels que : Les espaces verts inter quartiers, les espaces verts d'accompagnement pour les ensembles d'habitations, les espaces verts résidentiels plantés et les aires de jeux, les espaces libres homogènes de rencontre sous forme de placettes, allées de promenade, boulevards, arbres d'alignement sur la voie publique, et l'espaces verts situés autour des édifices publics et à l'intérieur des structures à vocation socio-économiques et culturelles dont les zones industrielles.
Arrêté ministériel du 05/03/1984 portant cahier des charges type relatif à l'administration des zones industrielles	Art.1 L'aspect environnemental doit être pris en compte lors de la construction de bâtiments. En incluant des espaces verts dans les espaces libres restants.
Textes et lois	
Loi n° 90-29 du 1/12/90 : Aménagement et urbanisme Section 3 (P.O.S)	Art.31 Les différents plans d'occupation doivent être respectés et les espaces verts dans l'aspect extérieur des bâtiments doivent être délimités.
Loi n° 90-08 du 07/04/1990 relative à la commune	Art.94 Art.10 8 La commune tient compte de la protection de l'environnement, notamment des terres agricoles et des espaces verts, et soutient la création et l'entretien de ces espaces et de diverses structures urbaines.
Loi n° 07-06, 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts	Art.26 Décret exécuti f n° 09-97 Décret exécuti f n° 09-115 Décret exécuti f n° 09-147 L'Algérie a attendu jusqu'à 2007 pour créer la loi 06-07, elle été considérée comme une première action bénéfique envers les espaces verts. Elle représente un nouveau souffle puisque les autorités seront mieux guidées à l'égard de la protection et la gestion de ces espaces, que ce soit ceux déjà existants ou dans des futurs projets d'aménagement des espaces publics. Cette prometteuse loi n°07-06 vient de définir les règles de gestion, de protection et de développement des espaces verts dans le cadre du développement durable afin d'améliorer le cadre de la vie urbain. La mise en valeur de l'espace végétalisé dans la ville, d'un part par entretenir et améliorer la qualité des espaces verts urbains existants, et d'autre part de promouvoir la création d'espaces verts de

toute nature, parc, jardin, square,... Ainsi que de promouvoir l'extension des espaces verts par rapport aux espaces bâtis, en faisant l'introduction des espaces verts dans tout projet de construction, une obligation prise en charge par les études urbanistiques (PDAU et POS) et architecturales publiques et privées, de telle façon que toute production architecturale et urbanistique doit intégrer et prévoir des espaces végétales selon les normes et objectifs fixés par la présente loi.

I.8 Du gouvernement à la gouvernance

I.8.1 Concept de la gouvernance

La gouvernance est une notion utilisée dans de nombreux champs d'études, initialement développé en science politique, puis étendu à d'autres disciplines telles que la sociologie, les domaines des sciences sociales, environnementales et urbaines (Ayana, 2014; Bingham et al., 2005; Mattijssen, 2018a).

Selon le dictionnaire du LAROUSSE, la gouvernance « *de l'anglais governance, art de gouverner indépendant de l'autorité étatique. (Soucieuse de souplesse, de transdisciplinarité et du respect des enjeux environnementaux, elle repose sur la participation de différents acteurs de la société civile)* ».

Le concept de gouvernance est défini en fonction aux réflexions et les discussions générales sur la planification urbaine et d'urbanisme en tant que processus visant à favoriser l'expression, les aspirations et les intérêts de chaque acteur de la société et à offrir un espace de reconnaissance et de prise en compte de leurs différents points de vue divergents à travers un ensemble de mécanismes (Gauthier, 2008, p. 168).

I.8.2 Gouvernance : une tendance à résoudre les problèmes publics

La gouvernance est un processus dynamique (Arnouts et al., 2012 ; Lawrence et al., 2013) et un système politique polycentrique (Fors, 2018), dans lequel une grande variété d'acteurs à différentes échelles spatiales sont impliqués dans la prise de décision (Arts, 2014; Bingham et al., 2005). La manière dont les acteurs comprennent les autorités, les acteurs privés, mais aussi la société civile et les citoyens individuels gèrent de manière autonome ou en interaction mutuelle, avec ou sans l'état les problèmes publics à plusieurs niveaux (Arts & Visseren-Hamakers, 2012). Elle repose sur l'idée fondamentale qu'aucune personne seule ne possède toutes les connaissances et les réponses nécessaires pour résoudre un problème collectif, par conséquent, par l'interaction entre les sphères publique et privée, les acteurs sont interdépendants et complémentaires (Sehested, 2004). La gouvernance peut, alors,

inclure des réseaux politiques, la participation publique et des partenariats public-privé (Arts & Visseren-Hamakers, 2012).

L'évolution de la réflexion sur le rôle des différents acteurs de la société et l'intérêt croissant pour la participation comme une réaction et une réponse à la crise de gouvernabilité des sociétés peuvent être décrite comme un passage du *gouvernement traditionnel* à la *gouvernance* ou à ce que l'on appelle aussi la *gouvernance participative* (Buizer et al., 2015).

I.8.3 Gouvernance par la participation des acteurs

Le processus de gouvernance dans lequel les acteurs prendre part dans la prise de décisions et la fourniture de services est couramment appelé implication ou participation publique (Molin, 2014). Bien que les termes participation publique ou l'implication publique soient utilisés pour désigner la même signification, ils sont peu différents (Väntänen & Marttunen, 2005). Alors que l'un des objectifs de la participation est d'atteindre l'impact relatif réel (Arnstein, 1969), l'implication du public signifie la participation du public à la prise de décision, cependant, elle n'a pas nécessairement un impact réel sur les résultats finaux (World Bank, 1993). Autrement dit, Ces termes résumant que le concept de participation peut aller de la consultation sans aucune influence sur les décisions à la coopération effective (Fors, 2018) .

Le passage du gouvernement à la gouvernance et l'essor de participation des acteurs ont conduit à d'importants débats sur la meilleure façon de gérer les espaces verts et sur les rôles que les différents acteurs devraient avoir dans cette gouvernance.

I.8.4 Gouvernance et la gestion participative des espaces verts urbains

La gouvernance des espaces verts est souvent qualifiée de gestion (Jansson et al., 2018). Lawrence et al. (2013) a défini le concept de gouvernance dans le contexte des espaces verts comme des manières , structures, règles , processus et partenariats qui façonnent les décisions, les orientation, la planification et la gestion concernant les espaces verts . C'est la redistribution des pouvoirs et des rôles entre l'état et les autres acteurs.

En effet, plusieurs termes sont utilisés dans la littérature pour exprimer la gestion participative telle que : la cogestion, gestion collaborative, gestion conjointe, la gestion mixte, la gestion commune, la gestion multi-partenariale... (Borrini-Feyerabend et al. 2000). Borrini-Feyerabend et al (2000, p. 46) définissent la gestion participative « une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux un partage *équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelle.* ». Buizer et al (2015) définissent la

gouvernance participative ou la cogestion (Fors, 2018) des espaces verts urbains comme des arrangements pour la gestion et le développement des espaces verts urbains à différents niveaux par les citoyens, les sociétés civiles, les acteurs privés et autres parties non gouvernementales, avec ou sans la participation des autorités étatiques. Bien que, les autorités locales restent les premières responsables et jouent encore et toujours un rôle important dans la gestion et la planification des espaces verts (Mattijssen et al., 2018b).

Dans cette thèse, nous avons adopté le concept de gouvernance comme un concept opposé au gouvernement traditionnel où les autorités locales ont la responsabilité exclusive des espaces verts. Ce concept se définit comme une interface entre le secteur public et la collectivité locale ou privée. Autrement dit, c'est des processus de prise de décision entre les instances officielles ou étatique, les gestionnaires des espaces verts urbains publics et d'autres acteurs aux différents niveaux de gestion. Ces processus conduisent directement ou indirectement à la gestion et à l'entretien de ces espaces.

I.9 Concept de participation

I.9.1 Définition de participation

Puisque le développement durable repose sur le concept de gouvernance comme l'un de ses principes, il repose également sur la participation des citoyens au débat démocratique dans divers domaines (Diop, 2017). Cette participation s'exprime à travers la gouvernance.

Le terme participation est utilisée et interprété par différents acteurs et dans différents domaines, sa définition reste donc complexe. Dans les études portant sur les participations, le terme participation est utilisé de manière interchangeable avec engagement et implication.

La banque mondiale définit la participation comme une procédure ou un processus par lequel les parties prenantes partagent le contrôle et influencent les initiatives de développement, les décisions et les ressources qui les concernent (World Bank, 1996). Dans le contexte urbain, la participation est comprise comme les processus par lesquels les personnes influencent l'allocation des ressources, la planification, la mise en œuvre et la gestion des politiques et des programmes, à différents niveaux et degrés (Imparato & Ruster, p. 20).

Dans le domaine de l'urbanisme, la participation est un impératif et un principe dans le projet urbain. Participer « *c'est prendre part* » (Berezowska-Azzag, 2012,p.209). La participations dans le cadre de vie, c'est un droit d'où « *chaque habitant devrait donc tout*

« naturellement » participer de plein droit à l'aménagement de ses lieux , définis à ces différentes échelles, en vue d'y trouver le maximum de satisfaction » (Robin , 2000, p.112).

I.9.2 Participation et biophilie : une piste comportemental à explorer

La relation entre l'individu et l'environnement naturel est une relation d'influence mutuelle. En effet, si une personne agit dans l'environnement qui l'entoure, ses perceptions et son comportement sont également affectés par l'environnement lui-même. L'effet des espaces verts sur les usagers génère des comportements différents à leur égard, ce qui se reflète dans le concept de comportement humain et biophilique. Le terme biophilie a été défini pour la première fois en 1973 comme "l'amour de la vie" par le psychanalyste allemand Erich Fromm. Ce concept a été élargi et popularisé largement avec la multiplicité des études liées à ce concept par le biologiste américain EO Wilson. Selon (Wilson, 1993) la biophilie est une théorie selon laquelle les êtres humains portent dans leurs gènes le comportement d'attachement à la nature ou d'amour de la nature. En 1993, Kellert a élaboré une typologie des expériences reflétant ce comportement et l'a déclinée en 2014 en huit valeurs de nature (Djouad, 2022, 2022; Kellert, 1993, 2014) (tableau I-3).

Tableau 0I-3 : Typologie des expériences de la Nature .Source : Kellert, 1993; Kellert, 2014, adapté par Djouad, 2022.

Expérience	Description
Utilitaire	L'exploitation des vastes ressources de la nature, y compris la nourriture, les vêtements, les outils, les médicaments et les abris.
Naturaliste et esthétique	Un contact caractérisé par une fascination, un émerveillement et une admiration pour la beauté et la complexité de la nature et sa diversité.
Sciences écologiques	Motivation pour étudier systématiquement les modèles biophysiques, les structures et les fonctions du monde naturel.
Symbolique	Fait référence à l'utilisation des symboles de la nature pour communiquer.
Humaniste	Un lien émotionnel profond avec les aspects sensibles de la nature et ses éléments individuels.
Moraliste	Un fort sentiment d'affinité et un sens de la responsabilité éthique pour le monde naturel.
Dominionniste	Le désir de maîtriser et de contrôler le monde naturel, souvent associé à des tendances destructrices.
Négativiste	L'affect négatif associé à la nature, y compris la peur, l'aversion et le dégoût.

Note: Reproduit de « City–Nature Relationship in a World-Renowned Nature Reserve: The Case of El Kala National Park in Eastern Algeria», par Djouad, F. Z. (2022). Journal of Urban Planning and Development, 148(1), 05021067.

I.9.3 Participation à la gestion des espaces verts : un comportement humain

Le comportement fait référence à tout dicton ou action. C'est toute activité qu'une personne effectue, une action, une pensée, une décision, un mouvement (Baumeister, Vohs, & Funder, 2007).

Selon la formule heuristique proposée par le psychologue Kurt Lewin, la participation à la gestion des espaces verts est considérée comme un comportement humain (Fors, 2018). Elle résulte de la combinaison de facteurs internes liés à la personne et d'autres facteurs externes liés à l'environnement, dont les caractéristiques de l'environnement social (ES), c'est-à-dire l'effet de la société et des autorités, et de l'environnement physique (E Phy) représenté dans les facteurs de conception et d'aménagement (figure I-6).

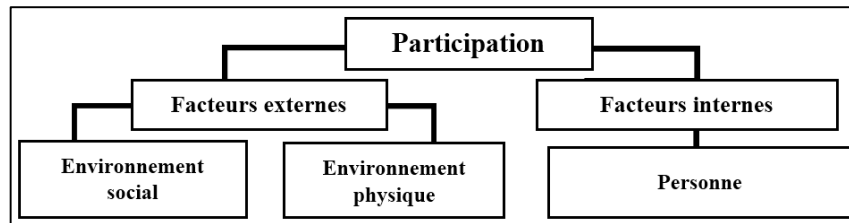


Figure 0I-6 : Facteurs affectant la participation ca la gestion des espaces verts.

En ce sens, Lewin (1936) assemblé ces divers facteurs qui façonnent le comportement humain dans l'équation suivante :

$$(B = f(P, E))$$

B : Behaviour / le comportement

P : Personne

E : Environnement

Cette équation de Lewin en tant que lentille théorique a également été appliquée aux données de cette thèse.

I.10 Acteurs impliqués à la gestion des espaces verts urbains publics

Différents termes sont utilisés également autres que participations citoyenne, tels que « publique ou communauté, pendant ce temps, les termes de moindre popularité et les spécifiques incluaient acteurs, partie prenante ou usagers.

Le concept de parties prenantes comprend : les groupes et les individus qui sont actifs dans le processus de décision, qu'il s'agisse de professionnels, de groupes de la société civile, d'acteurs économiques... mais comprend également un groupe ou des individus susceptibles d'être affecté par les objectifs d'un projet sans être nécessairement des acteurs (Diop, 2017). Ce concept est considéré comme une notion plus globale et il diffère de la notion d'acteurs.

L'acteur urbain est définis comme «une personne, un organisme ,une institution qui peut proposer ,initier , élaborer, réaliser, financer ,servir , se servir, influencer et s'influencer le(par) projet» (Mouhoubi, 2017) . D'après (Beuret, 2011), les personnes

capables de se percevoir, de se représenter, et d'influencer leur environnement sont des acteurs.

On distingue trois types d'acteurs urbains (Les acteurs du projet urbain et leurs motivations, 2019). La figure I-7 résume les différents types acteurs.

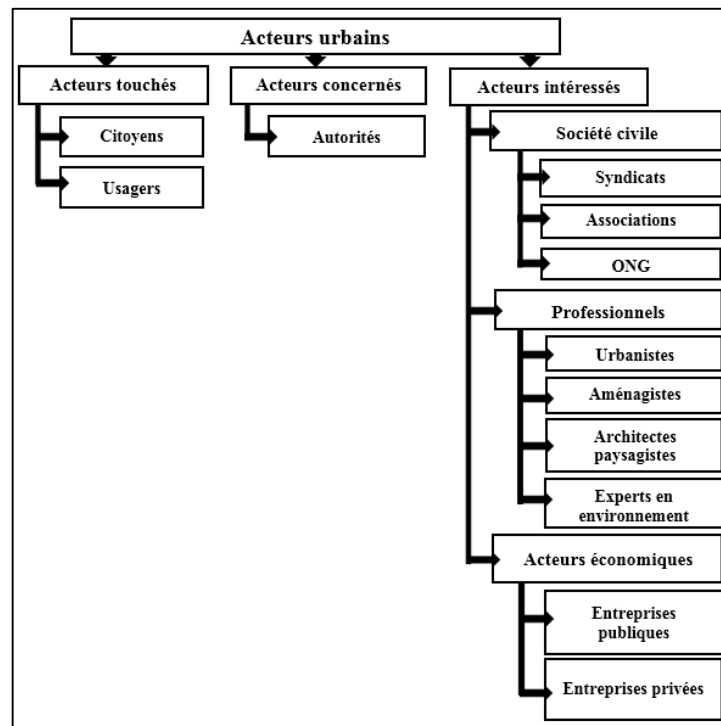


Figure 0I-7 : Types d'acteurs urbains.

Les acteurs touchés : sont ceux qui bénéficient des projets : les citoyens, les résidents, les usagers ...

Les citoyens : une notion générale faisant référence aux membres de la communauté formellement organisés ou non organisés.

Les résidents : indiquent les individus ont une relation locale avec l'espace vert en raison de son emplacement à proximité de leur lieu de résidence.

Les usagers : sont des citoyen et /ou des résidents en premier lieu, ils sont les pionniers des espaces verts, c'est-à-dire des individus ou des groupes qui habitent et interagissent régulièrement avec ces espaces. Outre le terme "participation des usagers" à la gestion des espaces publics urbains, le terme "participation public" est également utilisé pour expliquer ce concept (Fors, 2018). Ils peuvent également être décrits comme des « communautés de localisation », c'est-à-dire un groupe de personnes vivant dans le même lieu géographique à proximité de ces espaces (Fors et al., 2021), ou des « communautés d'intérêt », c'est-à-dire un groupe de personnes utilisant les mêmes espaces qui partageant des intérêts communs ou

font face à des défis similaires (Fors, 2018, p. 2). Ce sens est différent de l'utilisateur qui désigne les bénéficiaires de ces espaces parce qu'ils ont été créés pour eux (Rondelli, 2016). Ils participent individuellement, ou dans des associations d'où ils sont écoutés où discutés avec les responsables concernant la politique de gestion suivie et les activités à mener ou le budget à allouer. ... (Mouhoubi, 2017). On les appelle généralement *des volontaires ou bénévoles*, c'est à dire des personnes effectuant un travail bénévole non rémunéré, qui peut être laissé librement et sans aucune sanction (Molin, 2014). L'utilisateur avec ses pratiques, ses comportements et sa connaissance de l'état des espaces verts, il les connaît mieux que les spécialistes ou les politiciens car il vit dans leur réalité concrète ((Juillet et al., 2015) et il devrait être alors un acteur clés dans l'avenir de ces espaces (figure I-8) .



Figure 0I-8 : Les usagers et les citoyens sont des experts des problèmes auxquelles ils sont confrontés.
Source : Juillet et al., 2015, p. 4.

Les acteurs concernés : ce sont généralement des acteurs privés, ils sont responsables de l'avancement du projet tels que les autorités.

Les autorités : sont chargées de prendre des décisions, d'adopter une approche participative et de les mettre en œuvre sur le terrain (Mouhoubi, 2017). Par conséquent, dans ce cas, elles ne peuvent pas être considérées comme un acteur participant. Elles sont plutôt des acteurs majeurs dans le processus de participation, et sa présence est incontournable aux toutes périodes et dans tous les cas de gestion (Mouhoubi, 2017). Ils peuvent être des décideurs politiques qui mènent la politique relative aux espaces verts (analyse pratique) aux des gestionnaires des espaces verts ce qui ont « possèdent les informations leurs permettant d'appréhender leur coût d'entretien et d'utiliser aux mieux les ressources dont ils disposent. » (Rondelli, 2016).

Les acteurs intéressés : ceux qui sont impliqués dans un ou plusieurs aspects du projet, ce sont généralement des acteurs privés : la société civile telle que les associations, en plus, les professionnels et les acteurs économiques.

La société civile : comprend divers syndicats, organisations non gouvernementales, associations, etc. ...C'est un ensemble de relations entre des individus qui forment une structure sociale, économique, culturelle, religieuse et en dehors de l'intervention de l'état (Quermonne in Société civile, 2020). En ce qui concerne la gestion des espaces verts vert, elle représente généralement les associations actives dans le domaine de l'environnement qui sensibilisent généralement la population aux questions attachées à la protection de l'environnement.

Les professionnels : c'est des experts ou des spécialistes tel que les urbaniste, les aménagistes, les architectes paysagistes, le expert en environnement... (Rondelli, 2016). Ils se distinguent par leur expérience dans le domaine de la gestion des espaces verts, d'où ils transfèrent leurs connaissances, leurs compétences et leur regard scientifique (Mouhoubi, 2017) à ce domaine. Habituellement, ils participent soit à des moments précis selon leur domaine de compétence, soit de façon permanente pendant toute la durée de gestion (Mouhoubi, 2017).

Les acteurs économiques : soit du secteur privé ou public, qui sont représentés par des entreprises et des institutions qui soutiennent le financement de diverses politiques et pratiques reliées aux espaces verts (Rondelli, 2016).

I.11 Participation : un acte de citoyenneté active

I.11.1 Citoyenneté active : auto gouvernance du vert urbain public

Les débats actuels sur le rôle des citoyens dans la gouvernance manifestent souvent l'idée de citoyenneté active (Van Dam et al., 2015). Contrairement à la participation dirigée par le gouvernement, la citoyenneté active découle de l'auto organisation ou, comme on l'appelle également l'auto-gouvernance, la démocratie à faire soi-même ou la gouvernance ascendante « bottom-up » (Buijs et al., 2018; Mattijssen, 2018b; van der Jagt et al., 2016) , outre, les expériences vécues des individus et des communautés,. Elle peut également se refléter dans des formes de Co gouvernance où les citoyens et les autorités agissent ensemble comme des partenaires égaux (Olsson et al., 2004).

Ce concept est associé à l'exclusion des citoyens non actifs (Milana, 2008) et il se traduit par une forme d'innovation sociale dans laquelle les initiatives des citoyens dans la poursuite

de leurs intérêts publics et privés (Hajer et al., 2015), les rendant des volontaires et des co-producteurs de la durabilité urbaine (Mahmoud & Bara, 2013).

I.11.2 Citoyenneté active : outil de la démocratie participative

Le passage de la gouvernance à la gouvernance s'accompagne également d'un changement de formes de démocratie et des formes de citoyenneté de la démocratie représentative vers ce que l'on appelle la démocratie participative ou « délibérative » selon la finalité recherchée. La citoyenneté active vue comme un « remède » et une "réponse» à la démocratie représentative .c'est une forme de démocratie directe ou de démocratie participative qui vise à développer l'efficacité politique publique, le capital social, la cohésion communautaire, répondre aux besoins locaux, améliorer la prestation de services et donner la parole aux différents spectres de la société pour la participation (Yetano et al., 2010). Dans une démocratie représentative, les représentants des citoyens agissent en leur nom. Les autorités doivent considérer de la même manière la représentation de tous les citoyens, « actifs » et « inactifs », car tous les citoyens n'ont pas intérêt à devenir actifs dans la sphère publique (Verhoeven & Tonkens, 2013), et tous les citoyens n'ont pas le temps et le capital social et culturel pour le faire fonctionner (Van Dam, 2016).

D'autre part, l'accès aux opportunités de participation ne signifie pas nécessairement la démocratie participative. Cette idée est soutenue par le concept de justice environnementale, qui s'articule autour du partage équitable des avantages et des charges environnementales entre la population (Rutt & Gulrud, 2016). Le concept reflète deux dimensions : une dimension procédurale qui confirme l'égalité dans la participation et la représentation, dans cet aspect ; Plusieurs études ont par exemple constaté une sous-représentation des jeunes dans le champ vert (Ganzevoort et al., 2017 ; Van Dam, 2016) ou une surreprésentation des personnes ayant un niveau d'études supérieur (Ganzevoort & Van den Born , 2018). La dimension distributive comprend la répartition égale des coûts et des avantages. Par exemple, des citoyens actifs ont atteint plus de verdure dans des quartiers aisés en termes de quantité et de qualité d'espaces verts (Varuzzo & Harvey, 2017) ou généralement plus verts (Haase et al., 2017) et cela renforce la différenciation sociale.

I.11.3 Citoyenneté active : synonyme de citoyenneté environnementale

Le concept de citoyenneté active dans la gouvernance et la gestion des espaces verts peut être lié à la citoyenneté environnementale qui est un comportement pro-environnemental (Postma 2006, p. 24) et qui signifie la participation des citoyens et leur

exercice de leurs droits et obligations environnementaux dans les sphères privées et publiques (Goldman et al., 2020).

I.11.4 Citoyenneté active : mode d'une gouvernance complexe

La citoyenneté active dans la gestion des espaces verts reflète la complexité générale des systèmes de gouvernance et est étroitement raccordée à d'autres formes de gouvernance dans la formation de la vie publique (Mattijssen et al., 2018a) d'où la prise de décision et le partage du pouvoir entre plusieurs acteurs ont souvent lieu (Shore, 2011). De plus, les pratiques de participation des citoyens à la gestion de ces espaces s'inscrivent dans un large éventail de pratiques d'autres acteurs (Mattijssen, 2018b). La citoyenneté active est tout autant une forme de gouvernance que des processus de pilotage dans lesquels les autorités ont le leadership, par conséquent, elle n'est pas une antithèse ou un substitut à la gouvernance (Mattijssen et al., 2018a) et elle ne peut pas être remplacé à la place de la gestion étatique, mais la compléter (Mattijssen et al., 2018a).

I.11.5 Citoyenneté active et le dynamisme des pratiques sociales

Les pratiques sociales telles que les pratiques de gestion des verts urbains doivent être mises en œuvre en permanence pour leur stabilité et leur reproduction (Shove et al., 2012), toutefois, ces pratiques évoluent et changent dans le temps en raison de leur nature dynamique. Ce changement se produit lorsqu'il y a un changement dans un ou plusieurs éléments dans ces pratiques (Shove et al., 2012, p.13, 120). Par exemple : les initiatives des citoyens actifs dans la gestion des espaces verts peuvent découler d'une situation sociale comme l'intervention de nouveaux acteurs, ou physique comme la détérioration accélérée des espaces verts ou de changement de leurs objectifs... D'autant plus, les citoyens en tant que acteur capables de transformer de nombreux facteurs tel que les discours, les acteurs, les ressources, et les activités les règles des pratiques gouvernementale (Mattijssen et al., 2019).

L'élément qui est couramment reproduit dans les pratiques est considéré comme un élément institutionnel (Reckwitz, 2002), il est destiné à renforcer la stabilité de ces pratiques ou à susciter leur renouvellement une fois qu'il est changé.

I.11.6 Citoyenneté active dans quelle mesure pourrait-elle influencer ?

Comme elle opère quelque peu indépendamment des pouvoirs publics, les objectifs de la citoyenneté active peuvent ne pas correspondre aux plans et politiques adoptés par le gouvernement (Krasny et al., 2014), cependant, son impact ne peut pas dépasser le cadre local et, par conséquent, elle est considéré comme un simple travail qui n'est ni connecté ni

intégré au système politique et organisationnel général, et n'est venu que combler le vide laissé par l'État (Buijs et al., 2018).

I.12 Participation des acteurs aux espaces verts urbains publics :

Développement historique

Historiquement, la responsabilité des espaces verts publics, y compris leur gestion, a toujours appartenu aux collectivités. En fait, la participation des acteurs notamment les usagers remonte aux années 1960 en réponse aux critiques émergentes d'une planification globale rationnelle fondée sur des professionnels (Smith et al., 2014), d'où les autorités locales, par exemple aux États-Unis et au Royaume-Uni, ont commencé à impliquer les usagers dans la planification urbaine et régionale. Une première description des niveaux de participation se trouve dans l'échelle de participation citoyenne d'Arnstein. Ensuite, en réponse à la manière dont la participation citoyenne était traitée en Amérique du Nord dans les années 1960 et à l'affirmation des autorités selon laquelle elle encourageait la participation citoyenne, Arnstein (1969) décrit le processus de participation citoyenne concernée comme « vide » et ne considère pas la redistribution du pouvoir des autorités vers citoyens.

Ces dernières années, la participation des acteurs touchés et intéressés a été encouragée à travers plusieurs phases. Amelia (2007) a fait valoir que la participation de ces acteurs devrait impliquer dès le début du processus de planification. Cela signifie que le processus de planification est le principal point de départ de la participation. Cependant, cette participation ne devrait pas seulement être dans la planification et la conception des espaces verts, les usagers peuvent participer à toutes les étapes relatives à la création et au développement des espaces verts (Jansson et al., 2020) avec différents niveaux d'impact direct ou indirect sur le résultat final. En effet, on trouve actuellement une tendance émergente vers une participation croissante de ces acteurs, notamment touchés, dans la gestion des espaces verts (Mattijssen et al., 2017).

I.13 Types de participations : entre participation civique et physique des acteurs

Les pratiques de gestion des espaces verts sont des paroles ou des expressions, des actes et des choses qui expriment un domaine d'activité spécifique (Arts et al., 2012, p.9), elles consistent en un ensemble organisé d'activités (Schatzki, 2012) qui acquièrent un sens à travers des discours et des compétences (Arts et al., 2012). Effectivement, en s'engageant

dans de telles pratiques, les gens interagissent avec le monde physique. Les acteurs peuvent participer sous forme de participation physique, c'est-à-dire d'impact direct sur les espaces verts, à travers : des initiatives horticoles, des campagnes de plantation et des activités de nettoyage et de maintien de la couverture végétale (Fors, 2018). Tandis que la participation civique comme un autre type, qui précède souvent la participation physique, comprend généralement l'engagement à des processus politiques basée sur la fourniture d'idées, d'opinions et de suggestions sur les plans et les politiques reliés aux espaces verts pour influencer la prise de décision ou poursuivre des objectifs communs (Fors, 2018; Mattijssen, 2018a). Elle peut également s'agir d'activités diverses relative à la coopération, à la sensibilisation, à l'engagement pour l'éducation à la nature, à l'organisation de manifestations.

I.14 Scénarios possibles de participation

Selon Mattijssen (2018b), la participation peut prendre deux modes ou encore appelés scénarios soit une :

Participation formelle : Est une participation institutionnalisée stipulée dans les lois et soutenue par la politique publique.

Participation informelle : elle est *ad hoc* ou peut être institutionnalisée, elle découle de la volonté de participer à la gestion publique, c'est-à-dire volontairement.

Il existe également deux types de démarches selon (Bacqué, 2009) qui sont à la base des scénarios de mobilisation à travers lesquels la participation peut s'enclenche (Mouhoubi, 2017).

La démarche descendante (top-down) : c'est une démarche traditionnelle et un scénario très répandue en France, prend souvent la configuration de consultation où la participation initiée du haut vers le bas, des autorités au citoyens (Buijs et al., 2018; Mattijssen et al., 2017)

La démarche ascendante (bottom-up) : la participation ici est auto-initiée, les acteurs non étatiques soit y compris usagers, associations, secteurs prive ...ont un rôle de premier plan et agissent de manière autonome et prennent leurs propres initiatives, tandis que les gouvernements ont un rôle de facilitateur ou un rôle quasi absent. Elle est aussi appelée la participation montante du bas vers le haut (Verdier, 2009, p.175) ou l'auto-gouvernance (van der Jagt et al., 2016) et elle très dominante en Amérique du Nord et Europe du Nord (Buijs et al., 2016a ; Mouhoubi, 2017).

La démarche mixte (top-down, bottom-up) : appelé par (Berezowska-Azzag, 2012) « *the middle way* », les différents acteurs étatiques et non étatiques jouent un rôle important dans

les dispositifs de gouvernance. Ce type de démarche est répandu dans les pays anglo-saxons.

Dans cette thèse, nous définissons la participation de manière plus claire et selon ce qui sert le cadre de notre étude, la participation est alors un comportement qui reflète la contribution ou l'apport civique et physique de chacun *des acteurs touchés*. C'est-à-dire les usagers des espaces engageant individuellement et/ou d'une manière informelle, *intéressés*, à savoir les associations dans un cadre formel, *à côté des acteurs concernés*, soit, les autorités locales dans les différents niveaux et activités de gestion des espaces verts urbains publics (figure I-9) et (voir le chapitre VI. Résultats de la phase I). Ces acteurs peuvent aussi bien refléter la citoyenneté active ou non active. Cela signifie qu'ils peuvent avoir une expérience de participation, soit de leur propre initiative, soit avec les autorités, ou qu'ils n'ont jamais été impliqués dans des activités de gestion d'espaces verts.

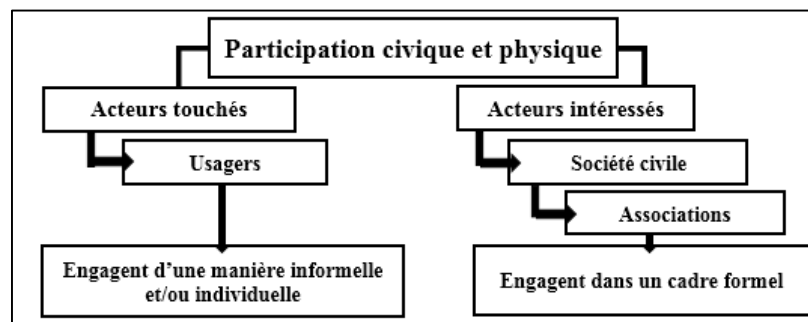


Figure 0I-9 : Acteurs urbains impliqués dans cette étude.

I.15 Bienfaits de la participation des acteurs

La littérature fournit un large éventail d'études illustrant les avantages générés de la participation des acteurs sur le plan socio- personnel, politique, économique et environnemental. Nous pouvons citer les plus importants :

I.15.1 Bienfaits socio- personnel, politique et économique

La participation des acteurs a un impact positif et de nombreux avantages à travers : l'augmentation des connaissances locales, la capacité à gérer les conflits et à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur ville. Par conséquent, la participation aux espaces verts donne aux gens ordinaires la possibilité d'apprendre et de mieux comprendre et répondre à leurs valeurs et besoins (Mattijssen et al., 2018a) et reconnaître qu'ils ont des connaissances spécialisées qui doivent être incluses dans les décisions guidant le développement de ces espaces et abandonner l'idée que les professionnels connaissent le mieux (Juarez & Brown, 2008).

Ensuite, les processus participatifs permettent aux communautés locales de représenter les différents spectres de la société, notamment ceux qui en sont exclus, et ainsi d'accroître leur participation et leur contrôle sur le développement de ces espaces (Juarez & Brown, 2008). Ces acteurs pourraient acquérir un sentiment d'autonomisation et de contrôle et promouvoir davantage leur citoyenneté et leur volonté de participer, par exemple, une bonne utilisation et même l'entretien des espaces verts urbains (Kobori & Primack, 2003).

De plus, la participation de ces acteurs accroître le sentiment de responsabilité, d'appartenance et d'attachement à la communauté et au lieu, la conscience et la sensibilisation environnementale et l'utilisation optimale de ces espaces, le renforcer la cohésion sociale, la communication et l'interaction entre les différents acteurs (Fors, 2018; Mattijssen, 2018a). Jansson et al (2018) soutient que la participation créer un équilibre des intérêts dans le processus de prise de décision entre les différents acteurs et renforcer également la démocratie et la transparence. L'interaction entre les utilisateurs et les gestionnaires vise à renforcer les liens entre eux, grâce auxquels les gestionnaires peuvent accéder aux connaissances locales et se rapprocher des espaces verts, ce qui affecte positivement leur travail, par exemple la diminution du vandalisme (Mattijssen, 2018a). De plus, les citoyens peuvent apporter des contributions importantes et de nombreux avantages et résultats communs avec les autorités. Leur participation offre aux autorités l'occasion d'atteindre une partie de leurs objectifs politiques d'une part, et de stimuler les formes participatives et la démocratie directe d'autre part (Hajer et al., 2015). Au même instant, la participation peut non seulement réduire le coût et la pression sur les gouvernements locaux (Jausus & Said, 2014) et améliorer l'efficacité des programmes de gestion (Mattijssen, 2018), mais aussi produire une plus grande satisfaction des acteurs vis-à-vis des résultats obtenus (Fors, 2018; Mattijssen, 2018a).

I.15.2 Bienfaits environnementales

Sur le plan environnemental la participation à la gestion des espaces verts permettent d'améliorer leur qualité (Buizer et al., 2015), à titre d'exemple : augmenter l'accessibilité et le nombre de ces espaces ; créer des espaces attrayants ; maintenir les normes de ces espaces .etc. (Fors et al., 2021; Jansson et al., 2018). Elle peuvent également améliorer les services éco systémiques fournis par ces espaces (Fors, 2018; Middle et al., 2014; van der Jagt et al., 2017). Outre, plusieurs études ont montré que la participation à la gestion des espaces verts, physique notamment, peut entraîner une utilisation accrue après le processus de participation qui est souvent en corrélation avec une satisfaction accrue (Huang, 2010). Les participants,

plus satisfaits de l'espace vert et l'utiliser davantage après la participation, ressentir une amélioration de la qualité perçue, rendre leur participation intéressante. De plus, la satisfaction accrue des participants peuvent découler du simple fait d'être impliqués dans le processus, et non nécessairement basée sur des améliorations réelles de l'espace vert (Fors, 2018).

Conclusion

Le succès de la gouvernance en matière de gestion des espaces verts de toute nature, en tant que stratégie importante pour s'assurer de bénéficier des avantages de ces espaces et faire face à leurs défis, repose sur la participation des différents acteurs urbains, qu'ils soient touchés, intéressés, et concernés. C'est le passage du principe de gouvernement à la gouvernance. Cette participation en tant que comportement humain biophilique avec ses divers bienfaits sur des différents niveaux, peut prendre la forme d'une participation civique et/ou physique et peut prendre plusieurs scénarios.

La gestion des espaces verts comprend trois principaux niveaux à savoir le niveau stratégique, tactique et opérationnel. Ces espaces verts sont généralement gérés par les acteurs concernés sous forme de gestion étatique avec une démarche (top-down), et par les acteurs touchés et intéressés sous forme de cogestion et/ou d'autogestion et formelle et/ou informelle, ce qui traduit par le concept de la citoyenneté active avec une démarche ascendante (bottom-up). La gestion participative de ces espaces peut également être initiée par une démarche mixte (top-down, bottom-up).

Chapitre II

*Cadre analytique de la
participation des acteurs
urbains à la gouvernance et
à la gestion des espaces verts
urbains publics*

Introduction

Aborder les concepts attachés à la gouvernance et à la gestion participative des espaces verts urbains publics par les différents acteurs urbains ne suffit pas à lui seul à une bonne compréhension de ce phénomène, mais va au-delà de la nécessité d'aborder le cadre analytique de la participation des acteurs urbains à la gouvernance et gestion des espaces verts urbains publics. Ce chapitre présente les niveaux possibles de participation et les mécanismes et outils de participation. Le chapitre traite également les modes et approches permettant de définir et de décrire la gouvernance et la gestion des espaces verts et les stratégies nécessaires pour inciter les acteurs à participer à la gestion de ces espaces.

II.1 Impliqué – mais à quel mesure ?

La participation s'applique suivant d'une dynamique précise et passant par des niveaux d'implication différente. Pratiquement, les niveaux et échelle de participation sont variés d'un projet à l'autre et dans la mesure où les autorités locales permettent, selon leur volonté et leur intention d'impliquer les usagers en leur transférant le pouvoir, et selon l'objectif poursuivi par l'approche participative (Toubal et al., 2020). La figure II-1 résume les mesures de la participation des acteurs urbains qui seront détaillés dans les sections subséquentes.

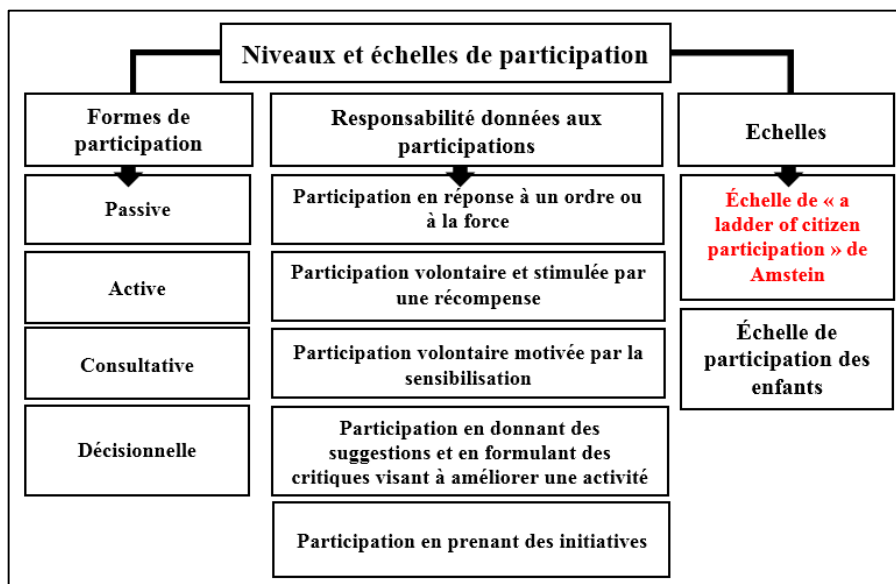


Figure 0II-1 : Niveaux et échelle de participation.

II.1.1 Formes de participation : une façon d'exprimer les niveaux de participation

Les niveaux de participation peuvent être identifiés à travers ses formes, la participation est généralement sous formes d'une :

Participation passive (MDSFS & ADS, 2007) : Est l'un des niveaux de participation les plus courants dans divers projets et dans différents pays du monde, où l'utilisateur est parfois informé, c'est-à-dire en tant que bénéficiaire du projet uniquement, et est complètement exclu du processus de prise de décision, et se pose en simple spectateur des changements qui affectent sa vie.

Participation active ou physique (MDSFS & ADS, 2007) : Cette participation constitue l'avancée de la relation entre le gouvernement et les citoyens. Gramberger (2001,p.5).a défini comme l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques et les citoyens ont un rôle dans l'échange des politiques et la proposition des solutions également « *les habitants participent à une dynamique qui s'ouvre à la recherche commune des solutions, mais rarement a une nouvelle façon de poser les problèmes* » (Loubière, 2014, p. 37).

Participation consultative (MDSFS & ADS, 2007) : Où les citoyens sont des informateurs en signalant divers besoins et désirs relative à des projets qui les intéressent, mais sans affecter la prise de décision reliée à ces projets, car ils reviennent toujours aux expérimentés, tels que les professionnels et les gestionnaires (Mouhoubi, 2017).

Participation décisionnelle (MDSFS & ADS, 2007) : Est la participation effective et réelle des citoyens, ce qui met en évidence le principe de la démocratie participative et de l'urbanisme démocratique, où les citoyens participent aux différentes étapes des projets jusqu'à l'étape de la prise de décision conjointe avec divers professionnels pour produire leur cadre de vie.

II.1.2 Responsabilité données aux participants : une façon d'exprimer les niveaux de participation

On peut mesurer la participation en fonction de niveau de responsabilité donnée aux participants. Johnston (1982) distingue six cas, dont :

Participation en réponse à un ordre ou à la force : elle est considérée comme le niveau le plus bas. Il s'agit de participer à des plans et programmes prédéterminés sans interférer avec la prise de décision, car les participants exécutent ces activités en réponse à la coercition gouvernementale.

Participation volontaire et stimulée par une récompense : il n'y a pas de coercition dans ce cas, ce niveau est supérieur au premier niveau et les personnes peuvent choisir de participer ou non à des programmes déterminés par le gouvernement.

Participation volontaire motivée par la sensibilisation : lorsque les participants réalisent l'importance de l'activité ou des programmes ils peuvent choisir d'y participer, les participants à ce niveau sont plus responsables et peuvent nous conduire au niveau suivant.

Participation en donnant des suggestions et en formulant des critiques visant à améliorer une activité : les participants à cette étape sont prêts et capables d'offrir des opinions et des propositions d'améliorations et de changements, et d'être plus critiques et responsables.

Participation en prenant des initiatives : les participants sont responsables de prendre des initiatives, de promouvoir des programmes et de les mettre en œuvre avec succès.

Participation par la créativité : par lequel les participants peuvent assumer l'entière responsabilité de leurs propres programmes en participant à l'identification de leurs propres défis, priorités, planification, mise en œuvre et évaluation de ces programmes.

II.1.3 Échelle de « a ladder of citizen participation » de Arnstein

Les niveaux de participation peuvent être identifiés à travers des échelles et des spectres. En effet, la plus largement utilisée est l'échelle de Sherry Arnstein. Arnstein (1969) a développé son échelle, qu'il a appelée « a ladder of citizen participation » comme stratégie pour assurer une réelle implication des citoyens dans les domaines politique, économique et urbain, il montre également les différents niveaux de participation citoyenne avec différents degrés de force (Toubal et al., 2020). Cette échelle qui est la plus utilisée et la plus fiable au monde est organisée en trois niveaux répartis sur une échelle de huit échelons, correspondant à des degrés divers de participation et dont chacun indique un degré de pouvoir tangible du citoyen et sa capacité perçue à influencer la décision finale (Arnstein, 1969) (figure II-2).

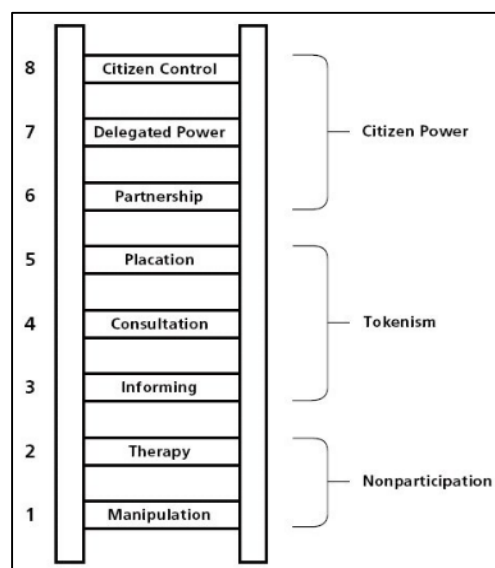


Figure II-2 : Echelle de participation citoyenne d'Arnstein. Source : Arnstein, 1969.

Les deux premiers barreaux qui correspondent au niveau de la *non-participation*, la manipulation et la thérapie qui sont situés en bas de l'échelle. Elles permettent à ceux qui ont le pouvoir d'éduquer ou de guérir les gens à participer (Toubal et al., 2020).

Manipulation : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur invitant à participer au projet mais sans aucune influence réelle sur les décisions et les résultats.

Thérapie : « traitement » des problèmes et enjeux rencontrés par les habitants.

C'est le niveau de *la participation ou la coopération symbolique*, il combine les trois barreaux suivant : l'information, la consultation et la réassurance. A ce deuxième niveau, les visions et les opinions des citoyens ne sont pas réellement prises en compte alors que les autorités permettent à ces citoyens d'exprimer leurs opinions et d'être entendus (Toubal et al., 2020).

Information : C'est un flux de sens unique, les citoyens reçoivent uniquement des informations sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis. Les citoyens ne reçoivent pas les réactions du gouvernement. Elle constitue également les efforts du gouvernement pour obtenir la légitimité ou le soutien des citoyens.

Consultation : constitue une communication bidirectionnelle entre le gouvernement et les citoyens pour solliciter des avis, c'est des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux citoyens d'exprimer leur opinion sur les changements prévus sans les prendre en compte dans les décisions finales (Gramberger, 2001, p.15,16).

Réassurance : ou **Placation**, les citoyens sont invités à chaque fois pour donner des orientations et de formuler des propositions au gouvernement, Ici, la voix des citoyens est entendue par le gouvernement mais la décision finale reste toujours entre les mains de ceux qui ont le pouvoir, la participation donc reste symbolique.

Le dernier niveau, situé au sommet de l'échelle, qui comprend des degrés d'influence croissante sur la prise de décision, à savoir le partenariat, le contrôle des citoyens et la délégation du pouvoir. C'est le niveau représentant *le pouvoir effectif des citoyens* (Toubal et al., 2020). Effectivement, Plus nous progressons vers des niveaux et degrés de participation plus élevés, plus nous visons la durabilité des projets urbains (Mouhoubi, 2017), « *si la concertation et l'un des maitres mots du projet urbain durable, elle doit être participative et non seulement informative...* » (Masboungi, 2012, p.9).

Partenariat : Cette participation constitue une collaboration conjointe avec d'autres parties prenantes. Il s'agit d'une redistribution du pouvoir et d'une coresponsabilité dans la planification et la prise de décision. Elle passe par la négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens, ce qui signifie que les citoyens peuvent participer activement aux programmes.

Délégation du pouvoir : Le public a le pouvoir de s'assurer que les programmes rendent des comptes à des comités dotés de pouvoirs décisionnels délégués. C'est à dire, les citoyens obtiennent la confiance nécessaire pour exécuter les programmes et ont la capacité de le faire. Ce type de participation créera un fort sentiment d'appartenance des citoyens envers les programmes.

Contrôle des citoyens : le pouvoir central transmet à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.

II.1.4 Échelle de participation des enfants

Il est important de connaître l'étendue de la participation citoyenne, D'autre part, l'identification des groupes sociaux qui peuvent participer, tels que les enfants et les jeunes, est également importante car leurs points de vue sont souvent différents et précieux par rapport aux adultes (Fors, 2018). Par conséquent, Hart (2008) a développé, sur la base de l'échelle d'Amstein, l'échelle de participation des enfants aux espaces verts, où son objectif était de stimuler le dialogue sur la participation des enfants et la connaissance de leurs capacités à participer à de tels projets, en particulier ceux liés à la gestion de l'espace, plutôt que de fournir un outil complet d'évaluation des projets auxquels participent les enfants (tableau II-1).

Tableau II-1 : Échelle de participation des enfants. Source : Hart, 2008 in Fors, 2018.

Manipulation	Non-participation
Décoration symbolique	
Attribué mais informé	
Consulté et informé	Dégrés de participation
Décisions initiées par les adultes et partagées avec les enfants	
Initié et dirigé par l'enfant	
Décisions initiées par l'enfant et partagées avec les adultes	

II.1.5 Spectre de la participation du public à la gestion des forêts et des terres boisées

Aucune des échelles n'a été développée pour expliquer le niveau de la participation à la gestion des espaces verts à l'exception du spectre de participation du public à la gestion des forêts et des terres boisées qui peut être appliqué à cet égard. Le spectre de « participation du public » développé par l'association internationale pour la participation publique à la gestion des forêts et des terres boisées (Fors, 2018) a été adapté comme les descriptions les plus récentes des niveaux de participation des usagers par Ambrose-Oji et al (2011) pour décrire la participation du public à la planification et à la gestion des forêts et des terres boisées (tableau II-2). Ce spectre diffère de la première l'échelle de Amstein qui ne tient pas compte de la non-participation d'une part, et il présente la participation comme un spectre et non comme une échelle d'autre part.

Tableau 0II-2 : Spectre de participation du public à la gestion des forêts et des terres boisées. Source : Ambrose-Oji et al., 2011 in Fors, 2018.

Forme de participation	Rôle d'acteur non Etatique
Informer	Fournir des informations et des points de vue sur les plans pour les processus de prise de décision
Consulter	
Impliquer	Dans l'entretien et maintenance
	Dans les décisions de planification
	A la gestion
Partenariat (ou collaboration)	Gestion collaborative
Empowerment (ou autonomisation)	Location de terres publiques
	Achat de terrains publics

Tout au long de ses différentes parties, le spectre a présenté les différents rôles des acteurs non étatiques (van der Jagt et al., 2016) . Selon Ambrose-Oji et al (2011, p. 3), le spectre a mis l'implication comme un niveau, et qu'il a défini comme le travail directe avec le public pour s'assurer que leur préoccupations et les aspirations sont constamment comprises et prises en compte au cours du processus. Elle situé entre les échelons correspondant information et consultation d'une part et le partenariat et l'empowerment d'autre part. Quant au *partenariat*, c'est le partenariat avec le public dans divers aspects de la décision, y compris la recherche d'alternative et de solutions possibles et optimales (Ambrose-Oji et al., 2011, p. 3). Enfin, *l'empowerment* ou *l'autonomisation*, qui consiste à remettre la décision finale entre les mains du public, c'est-à-dire à prendre les décisions finales approuvées par le public (Ambrose-Oji et al., 2011, p. 3).

En plus de mesurer les niveaux de participation au moyen des formes, des spectres et mesures décrits ci-dessus, ses niveaux peuvent aussi être mesurés selon que la participation

a été initiée du « top-down » ou du « bottom-up ». Elle peut également être mesurée en fonction de la manière dont elle est gérée d'où le mode de gouvernance va de la Co-gouvernance hiérarchique, à la Co-gouvernance ouverte, à la Co-gouvernance -fermée, ou à l'auto-gouvernance (Arnouts et al., 2012).

Bien que l'échelle de participation d'Arnstein soit centré sur la participation des usagers à la politique de santé, ses principes sont valables dans d'autres contextes et elle est souvent considérée comme la plus fréquemment utilisée pour déterminer le niveau de participation, cependant, cette échelle a été critiquée par Tritter & McCallum (2006) comme étant hiérarchique et linéaire et ne mettant l'accent que sur le transfert de pouvoir. Le transfert automatique de pouvoir de l'autorité locale aux usagers ne se traduit pas nécessairement par une participation satisfaisante et réussie, ainsi que gagner du pouvoir par le biais du processus de participation publique n'est pas un objectif pour tous les usagers, et dans de nombreux cas certains ne veulent même pas participer. En conséquence, de nombreux chercheurs ont préconisé de trouver des modèles qui évoluent au fil du temps et qui montrent tout le potentiel de la participation et impliquant une variété de professionnels et d'usagers plutôt que des métriques (Fors, 2018).

II.2 Mécanismes et outils de participation

La mobilisation des acteurs à participer dépend du choix de divers mécanismes et outils appropriés selon le type d'acteurs à viser et le projet à réaliser (Carmona et al., 2010).

Tableau II-3 résume certains de ces mécanismes et outils.

Tableau 0II-3 : Mécanismes et outils de participation citoyenne. Source : Bolduc, 2007 ; Brandeleer, 2014.

Mécanismes	Outils
Mécanismes relatifs à l'information : - Expositions, portes ouvertes, ateliers d'information	Outils d'information : - Canaux oraux : Ligne téléphonique d'information, conférence de presse, séance d'information, reportage... - Canaux écrit : Brochure d'information, article du journal ... - Canaux visuels : Production vidéo, site web...
Mécanismes relatifs à la consultation : - Commission consultative : soit thématique ou commission à la clientèle - Audience publique	Outils de consultation : - Réunions publiques de consultation, questionnaires, cahiers d'expression ...
Mécanismes relatifs à la concertation : - Word café - Focus groupe	Outils de concertation : - Réunions de concertation, ateliers de concertation et sites internet dédiés à des échanges permanents ou ponctuels...
Mécanismes relatifs à la codécision : - Conseil de citoyens et /ou Jury citoyen - Budget participative	Outil de codécision : - Les ateliers publics, sites internet, vote, referendums ...

II.3 Modèles et approches : des cadres analytiques pour définir et décrire la gouvernance et la gestion des espaces verts

II.3.1 La nouvelle transformation des pratiques et théories de gestion des espaces verts

Actuellement, on assiste à l'évolution des pratiques paysagères, dont la gestion, vers de nouveaux modes de Co-développement avec des approches de gouvernance plus adaptable et collaborative (Buijs et al., 2016b). Les nouveaux arrangements impliquent différents niveaux d'individus, de communautés, d'institutions, de systèmes. De plus, il peut également inclure des nouveaux acteurs, des pratiques d'auto-surveillées, d'empowerment (autonomisation) et de renforcement des capacités (Jansson et al., 2018). Outre le fait que la gestion des espaces verts s'effectue à travers un ensemble de processus qui contribuent au maintien des différentes fonctions de ces espaces, elle s'effectue également dans des pratiques à travers lesquelles ces fonctions sont créées et maintenues à travers une gestion centrée sur le état, sur du marché ou sur l'utilisateur (De Magalhães & Carmona, 2009).

Les enjeux de la gestion des espaces verts ont créé et stimulé de nouvelles transformations des pratiques et des théories de gestion dans ce domaine, qui s'appuient sur une stratégie continue fondée sur diverses approches de gouvernance qui offrent de nouveaux mécanismes d'orientation (Jansson et al., 2018). Le gouvernement est également devenues reposées sur le marché, ce qui a entraîné des changements organisationnels majeurs qui ont conduit à une focalisation sur la gestion opérationnelle et à un manque de développement stratégique, et par conséquent la gestion de ces espaces est passée d'une question de gouvernance à une question de marché, où les administrations publiques travailler en collaboration avec de nombreux acteurs, y compris des acteurs privées (Dempsey et al., 2014). Les sections suivantes présenter les principales modèles et les approches analytiques de la participation à la gestion des espace verts.

II.3.2 The park-organisation-user model

Pour analyser et communiquer la gestion des espaces verts, Randrup & Persson (2009) proposent dans l'approche de gestion stratégique des espaces verts le modèle parc-organisation-usagers avec trois dimensions principaux (gestionnaires, usagers, environnement vert urbain) et leurs interrelations. Ce modèle a été appliqué dans des études de gestion des zones résidentielles (Fors, 2018), des aires de jeux et de la théorie de la gestion (Jansson & Lindgren, 2012). Le modèle original (figure II-3) contient une flèche

unidirectionnelle allant des espaces verts aux usagers, ce qui signifie que les utilisateurs sont les bénéficiaires de ces espaces, une autre flèche unidirectionnelle allant des administrateurs aux espaces verts qui dénote que les gestionnaire tant seule à fournir des espaces verts de qualité aux usagers (Molin, 2014). La flèche à double sens basée sur l'idée qu'il existe un effet réciproque entre les administrateurs et les usagers.

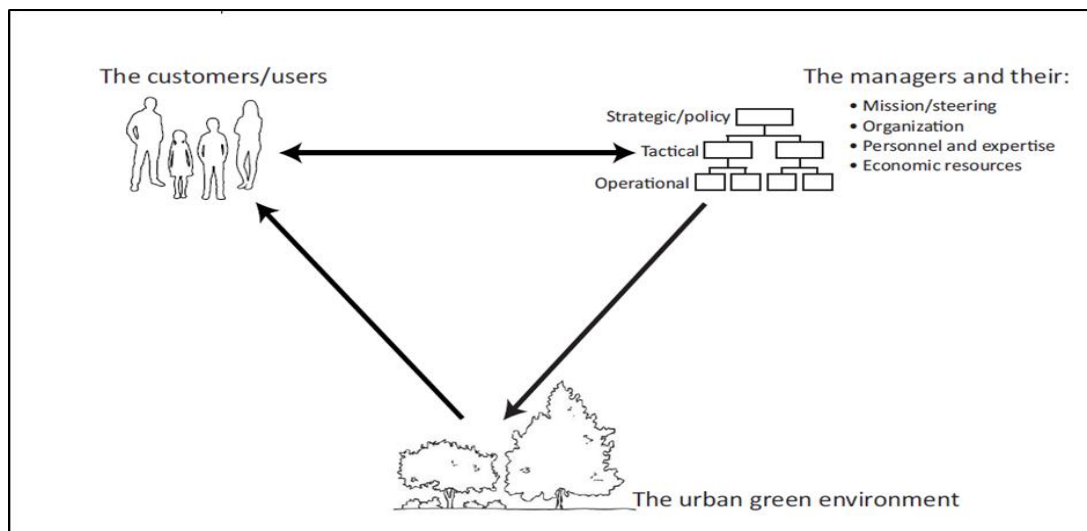


Figure II-3 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup & Persson, 2009.

Fors (2018) s'est appuyé sur une abondante littérature pour mettre à jour le modèle en ajoutant une flèche dans le sens opposé indiquant que les usagers peuvent aussi influencer directement les espaces verts par la participation physique (figure II-4). Ce cadre permet d'évaluer comment la participation affecte différentes dimensions, et vice versa.

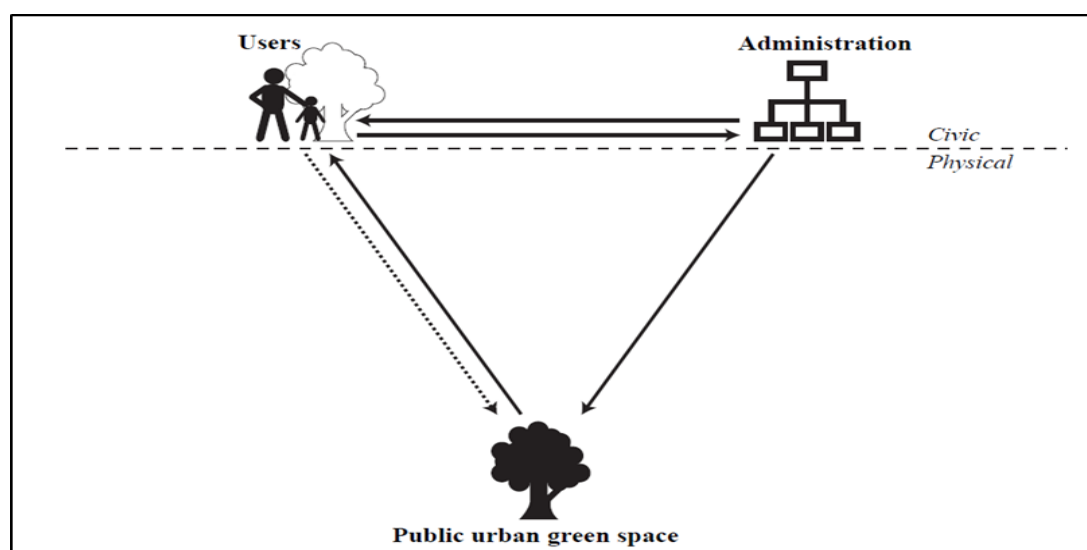


Figure II-4 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup et Persson, 2009 développé par Fors, 2018

Aux fins de la recherche présentée dans cette thèse traitant à la fois de la participation physique et civique, et en revenant à de nombreuses publications, nous constatons que les espaces verts peuvent influencer sur la participation de ces usagers et il en va de même pour l'influence des autorités. Ces effets peuvent également être étudiés séparément (voire chapitre III). On adopte le modèle parc-organisation-usagers développé par Fors (2018) pour cartographier comment la politique des gestionnaires et la conception des espaces existants influents sur la participation des usagers à la gestion (figure II-5)

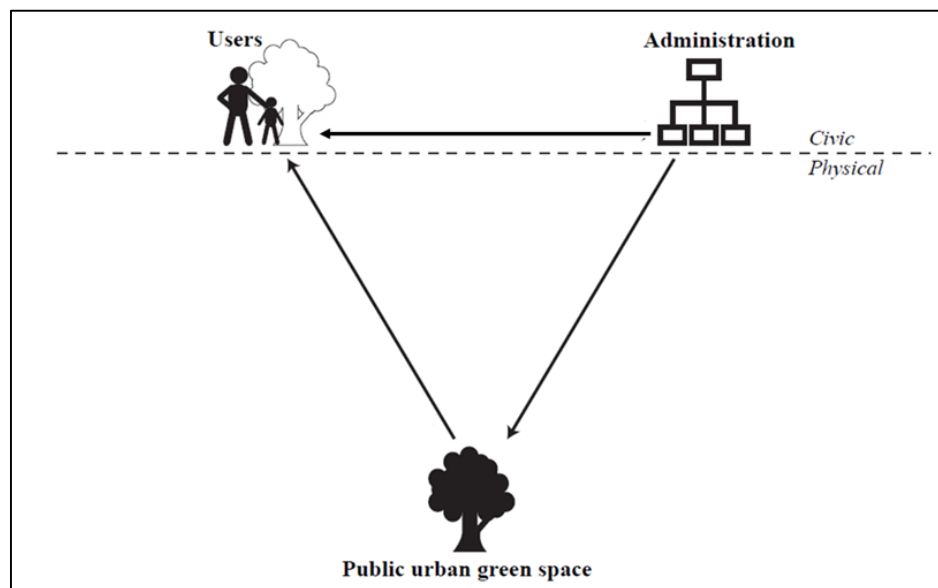


Figure 0II-5 : Modèle parc-organisation-usagers. Source : Randrup et Persson, 2009 développé par Fors, 2018 et adapté par l'auteur, 2022.

II.3.3 The Policy Arrangement Approach (PAA)

L'arrangement politique est défini en tant que la stabilisation temporaire du contenu ou de la politique et de l'organisation d'un domaine politique (Arts et al., 2006). Ce domaine politique comprenant également les questions qui partagent les mêmes caractéristiques, par ex. les domaines de l'énergie, de la santé ou de l'environnement (Burstein, 1991).

Les arrangements politiques diffèrent principalement selon le rôle de l'état et/ou des autorités allant de l'échelle locale à l'échelle mondiale, et leur influence allant de la Co-gouvernance hiérarchique à la Co-gouvernance ouverte, à la Co-gouvernance fermée et à l'autonomie (Arts & Visseren-Hamakers, 2012). Ils comprennent un ensemble de ressources et d'acteurs différents dont les rôles et les relations déterminent le résultat (Arnouts et al., 2012). Ces arrangements sont régis par des mécanismes clés qui activent le processus de prise de décision et de mise en œuvre par la coordination, la coopération, la réglementation

formelles, des valeurs sociétales et des intérêts publics (Jansson et al., 2018). Ainsi que, des outils politiques pour l'élaboration de règles, la légitimité et la répartition du pouvoir pour contrôler l'accès et la responsabilité des usagers à différentes ressources telles que les espaces verts et leurs fonctions (Jansson et al., 2018).

L'approche des arrangements politiques vise à analyser ces arrangements politiques, appelés également *arrangements de gouvernance* (Arnouts et al., 2012 ; Buizer et al., 2015) qui se caractérisent par des formes et des structures en constante évolution et changement. C'est une approche qui montre une stabilité temporaire et *institutionnalise les arrangements politiques* (Arts et al., 2006 ; Arnouts et al., 2012), elle est également définie comme « *the way in which a certain policy domain is temporarily shaped in terms of discourses, actors, resources and rules* » (Arts & Buizer, 2009 ; Buijs et al., 2019). Elle fournit également un cadre analytique pour étudier la gouvernance des ressources naturelles (Mattijssen, 2018a) d'où elle a été employée dans un large éventail d'études sur la gouvernance des espaces verts (Fors, 2018; Lawrence et al., 2013; Mattijssen, 2018a).

Le PAA fait référence aux quatre composants ou dimensions : de base de l'arrangement de la gouvernance dans le domaine politique et à l'interrelation entre elles, à savoir *le discours, les règles du jeu, le pouvoir, les ressources et les acteurs* (figure II-6). Tout changement dans une dimension entraîne un changement dans les autres (Lieberink, 2006 ; van Assche et al., 2014, p.72), à titre d'exemple, les nouvelles modifications des règles peuvent entraîner des changements dans le discours, par conséquent transformer tous les arrangements restants (Buizer, 2008,p.27).

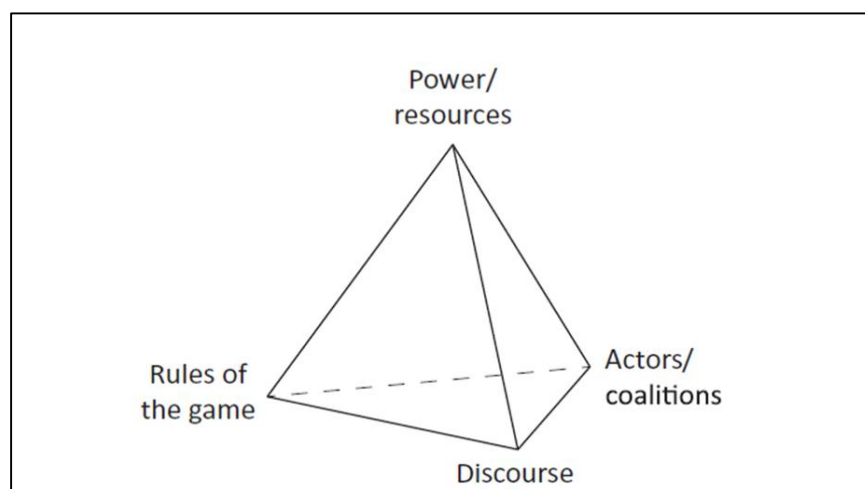


Figure 0II-6 : Modèle de gouvernance en tétraèdre, visualisant les liens entre les dimensions d'un arrangement politique .Source : Arts et al., 2006, p. 99.

D'après Arts et al (2006) ; Buizer (2008, 2019) ; Fors (2018) ; Mattijssen (2017, 2018a) :

Le discours « quels « scénarios ? » : représente ce qui est déterminé ou reproduit par ses structures opérationnelles, telles que les « règles du jeu », des visions et des objectifs , les normes, les valeurs. Les discours peuvent combiner des discours descendants ou des discours des citoyens actifs. Les citoyens actifs orientent les discours sur la relation avec les gouvernements locaux, allant généralement d'une forte préférence pour l'autonomie par rapport à l'intervention gouvernementale à des vues plus collaboratives de partenariat en cas d'action conjointe. Outre, le discours est la dimension la plus influente dans l'orientation des pratiques, par exemple, les discours continus de sensibilisation des citoyens sont un indicateur qui les motive souvent à agir.

Les règles du jeu « quelles règles et procédures guident l'interaction et la prise de décision ? » : Reflètent les lois, règles et réglementations formelles et informelles qui définissent les obstacles et les opportunités pour les acteurs d'agir dans un processus politique, telles que les règles relatives à la propriété, l'utilisation des terres publiques, les utilisations autorisées...

Pouvoir et ressources « comment les acteurs peuvent-ils influencer la prise de décision ? Quelles ressources sont à leur disposition » : ils inclure les compétences, le temps, le financement, matérielles et le pouvoir que les acteurs peuvent mobiliser pour atteindre certains résultats. Contrairement aux gouvernements locaux, qui disposent toujours d'un certain degré de ressources pour contribuer à la gestion des espaces verts, ces ressources sont trouvées dans une moindre mesure par des citoyens actifs qu'elles génèrent via le financement participatif ou les parrainages. Outre le financement, les gouvernements locaux possèdent également les connaissances, les compétences et l'expertise techniques, organisationnelles et culturelles requises par les initiatives de gestion, mais peuvent également être obtenues auprès de consultants ou des experts. Les connaissances et compétences informelles ou professionnelles peuvent également provenir des citoyens actifs eux-mêmes.

Les acteurs « qui est impliqué ? » : sont les organisations publiques, les entreprises, les usagers, aux organisations non gouvernementales (ONG)

Mattijssen (2018a) a ajouté l'activité comme une cinquième dimension qui est importante dans les approches fondées sur la pratique de *practice-based approaches*

(Nicolini, 2017), cette approche et est centre la réalité sociale doit être comprise à travers l'analyse empirique des *pratiques sociales*, dont le comportement humain font partie.

II.3.4 Governance arrangements (GA)

Dans l'approche GA, Arnouts et al (2012) a retenu les trois dimensions de PAA : les acteurs, le pouvoir et les ressources et les règles de jeux, cependant, il a omis les discours car ils ne sont pas directement reliés au processus de gouvernance bien qu'il soit indispensables, et a ajouté à ces dimensions quatre différents modes de gouvernance. Ces modes renvoient aux cas de gouvernance par le gouvernement, ou avec, ou sans gouvernement, c'est à dire, du mode le plus ancien : hiérarchique et Co-gouvernance fermée, au mode le plus récent : Co-gouvernance ouverte et l'auto-gouvernance.

Gouvernance hiérarchique : Il peut être considéré comme 'une gouvernance par le gouvernement' car il comprend principalement des acteurs gouvernementaux avec des acteurs non étatiques dans un rôle subordonné (Molin & van den Bosch, 2014).

Co-gouvernance fermée : C'est une gouvernance organisée et quelque peu restreinte qui comprend une gouvernance conjointe gouvernementale et non gouvernementale sectionnés.

Co-gouvernance ouverte : C'est l'un des nouveaux modèles de gouvernance les plus flexible et indépendant, elle est plus proche de « la gouvernance en réseau », où il intègre des groupes d'acteurs larges et mixtes (Lieberink, 2006).

Auto-gouvernance ou *la gouvernance sans gouvernement* : est la prédominance appartient aux acteurs non étatiques.

II.3.5 The Governance and Management model (G&M)

Jansson et al (2018) ont proposés un nouveau modèle conjoint de gouvernance et de gestion. Ce modèle est venu comme un modèle qui combinait les trois modèles individuels mentionnés ci-dessus (*The park-organisation-user model* ' développé par fors (2018), *The Policy Arrangement Approach et Gouvernance arrangements*), qui ne traitent pas adéquatement les divers arrangements possibles notamment ceux de cogestion dans les trois cas d'étude qu'il a retenues. Le G&M peut soutenir l'exploration de la Co-gouvernance pour générer de nouvelles perspectives sur ce à quoi correspondront l'organisation et la production de l'espace (Jansson et al., 2018). Les quatre dimensions interdépendantes de l'approche de l'arrangement politique apparaissent dans le modèle, d'où Jansson et al (2018) ont divisés les acteurs en « *acteurs privés, acteurs publics et espace urbain ouvert*, et ils considèrent les

arrangements de gouvernance le long de cette chaîne sont continus. Ils ont également indiqués le niveau de pouvoir à travers l'épaisseur des flèches allant des acteurs aux espaces, qui à leur tour représentent différents modes de gouvernance (Arnouts et al., 2012). A titre d'exemple, une flèche de pouvoir d'acteur privé épaisse combinée à une flèche de pouvoir d'acteur public très fine décrit un accord d'auto-gouvernance, tandis que des flèches de pouvoir tout aussi épaisses illustrent un accord de Co-gouvernance avec un équilibre égal des pouvoirs (Jansson et al., 2018) (figure II-7).

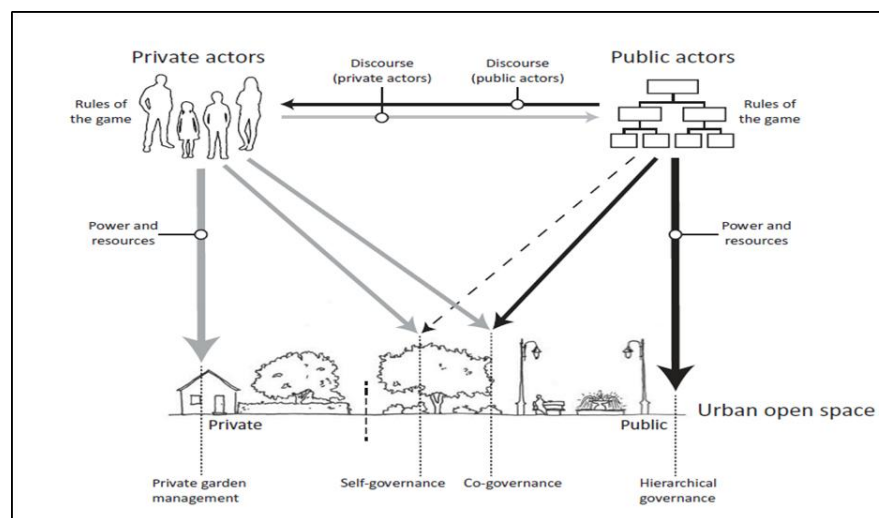


Figure 0II-7 : Modèle de gouvernance et gestion. Source : Jansson et al., 2018.

II.3.6 Place-based governance approach

La gouvernance environnementale est souvent associée à des niveaux supérieurs, mais son succès commence au niveau local ou ce qu'on appelle « niveau du site », d'où les gens interagissent avec leur environnement immédiat. Afin d'adapter le concept de gouvernance au *niveau du site* et au contexte spécifique des espaces verts urbains, leur gestion et leur maintenance, le concept de *lieu* a été utilisé pour comprendre la dynamique de l'interaction des personnes avec les espaces, et qui a été abordé dans plusieurs domaines de recherche, notamment l'architecture et l'aménagement paysagère, par exemple dans l'études Walker & Ryan (2008).

Contrairement à l'espace, le lieu représente la sécurité et le domicile, et l'espace signifie la liberté et l'inconnu (Molin, 2014). Selon Tuan (1977, p. 73) « *when space feels thoroughly familiar to us, it has become place* ». Le lieu peut être décrit non seulement par des caractéristiques et des processus biophysiques, mais aussi par des processus sociaux et politiques (personnels, expériences, usages sociétaux, politique de conservation...), ainsi que

par des significations sociales et culturelles (Cheng et al., 2003), c'est-à-dire que l'expression des intérêts et des préoccupations des gens à propos de l'environnement signifie qu'ils expriment des significations qui vont au-delà de la valeur des ressources biophysiques (Molin, 2014). L'approche de gouvernance basée sur les lieux permet alors de présenter et de suggérer diverses manières d'exprimer et de négocier ces significations et valeurs relatives à l'environnement bien qu'elles soient souvent laissées de côté dans les décisions en la matière (Tuan 1977, p. 101). Il s'agit d'une approche de gouvernance locale et basée sur le lieu, en d'autres termes, elle combine la gouvernance avec les usagers et le lieu (Molin, 2014). Cette approche vise également à renforcer le sentiment d'appartenance local ainsi que le développement communautaire et régional durable en travaillant à l'intégration des concepts de gouvernance et de gestion intégrée (Edge & McAllister, 2009) (figure II-8).

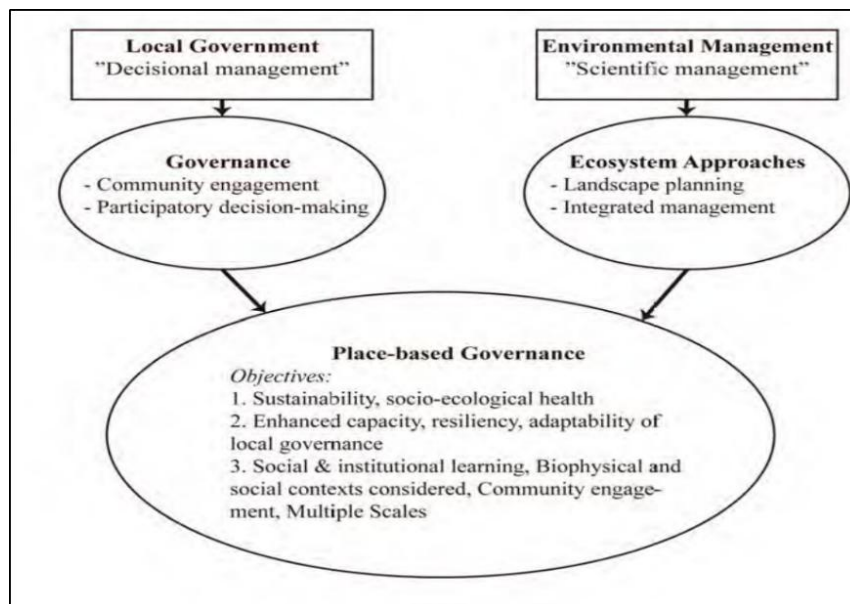


Figure 0II-8 : Approche de gouvernance basée sur les lieux. Source : Edge & McAllister, 2009.

II.3.7 Place-Keeping (PK)

Bien qu'il prenne en compte les interrelations avec les politiques à différents niveaux, ce concept se concentre sur le niveau local ou spécifique au lieu (Dempsey & Smith, 2014). Il englobe également une approche de la gouvernance basée sur le lieu, et il s'entend comme le travail continu de gestion et de réaménagement des espaces existants par le biais de l'entretien et de l'élaboration de politiques connexes, afin d'assurer leur qualité et leurs avantages sociales, environnementales et économiques (; Dempsey & Burton, 2012 ; Dempsey & Smith, 2014). Le concept a été inventé par Wild et al (2008) et élaboré par Dempsey & Smith (2014), il comprend sept dimensions interdépendantes qui doivent être

Chapitre II : Cadre analytique de la participation des acteurs urbains à la gouvernance et à la gestion des espaces verts urbains publics

prises en compte dans le domaine de la gestion et de la préservation des espaces verts (tableau II-4).

Tableau 0II-4 : Description des sept dimensions de la conservation de lieu. Source: Dempsey & Smith, 2014.

Dimensions	Description
Politique	Politiques ou stratégies d'espaces verts à l'échelle de la ville qui découlent de politiques nationales ou de conférences internationales telles que la Convention européenne du paysage...
Gouvernance	La relation entre les parties prenantes impliquées dans la prise de décision régie par le modèle adopté, que ce soit : le modèle centré sur l'utilisateur « the user-centre model » ou le modèle traditionnel centré sur « l'État "state-centred model ».
Partenariats	association entre deux ou plusieurs partenaires qui se traduisent par une responsabilité partagée dans le domaine de la gestion elles peuvent être formelles ou informels et sont étroitement liés au modèle de gouvernance en vigueur.
Financement	une gamme de modèles financiers utilisés pour une gestion à long terme, provenant de partenariats public-privé ou de dons et le financement d'organisations caritatives mis à la disposition des associations
Conception et gestion	Ces activités sont étroitement liées, la conception concerne la fabrication de lieux de qualité. La gestion consiste à maintenir et à améliorer sa qualité afin de maximiser les avantages pour les usagers.
Évaluation	En évaluant les avantages économiques, sociaux et environnementaux produites des processus de gestion
Coordination	En pratique, pour surmonter les complexités et interdépendances des dimensions précitées, il faut s'orienter vers une coordination que ce soit par l'implication des acteurs et l'élaboration des stratégies ou des plans de gestion à long terme des espaces verts...

II.3.8 Strategic Urban Green Infrastructure Planning

Pour répondre aux enjeux urbains auxquels sont confrontés les espaces verts, une approche de planification stratégique des infrastructures vertes urbaines a été adoptée (Pauleit et al., 2017,p.28). Cette approche est centrée sur autour de quatre principes fondamentaux :

La connectivité des espaces verts, l'amélioration de la multifonctionnalité en combinant les fonctions environnementales, sociales et économiques des espaces verts, *l'intégration des infrastructures vertes et grises* en tant que dimensions spatiales (Hansen et al., 2016), et *l'inclusion sociale* (Pauleit et al., 2017, p.13) en tant que dimension procédurale ou pratique (Hansen et al., 2016). Cette dernière dimension concerne les questions de gouvernance, y compris les tentatives d'impliquer un large éventail d'acteurs non étatiques et la reconnaissance des besoins et des expériences locales sur la base des expériences quotidiennes des citoyens (Hansen et al., 2016).

La figure II-9 récapitule les principaux modèles et approches d'analyse de la participation des acteurs urbains à la gouvernance et à la gestion des espaces verts.

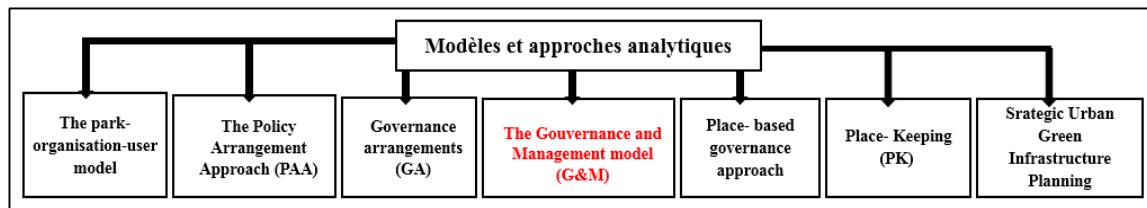


Figure II-9 : Modèles et approches analytiques de la participation.

II.4 Incitation des acteurs à la participation à la gestion des espaces verts urbains publics

II.4.1 Connaître les raisons de renforcement de la participation

(Gramberger, 2001, p.18) mentionne les trois raisons de renforcer la participation. Il s'agit d'obtenir une *meilleure politique publique*, d'obtenir *une plus grande confiance dans le gouvernement* et de créer une *démocratie plus forte*. Ces trois raisons sont étroitement liées. L'implication des acteurs touchés et intéressés dans l'élaboration des politiques améliorera la politique publique, car ces acteurs donneront les informations nécessaires sur leurs besoins et leur environnement et obtiendront des informations sur les politiques du gouvernement. Par conséquent, les politiques seront faciles à mettre en œuvre. De meilleures politiques publiques créeront également une plus grande confiance de ces acteurs envers le gouvernement. L'implication de ces acteurs dans l'élaboration des politiques créera une plus grande ouverture du gouvernement, et la plus grande confiance des acteurs envers le gouvernement encouragera une participation plus active dans les différents processus, ce qui conduira à une démocratie plus forte. Pour réaliser ces trois objectifs, le gouvernement devrait être plus responsable et transparent dans les différents processus (Gramberger, 2001, p.19).

II.4.2 Engagement à long terme dans la gestion des espaces verts urbains

La gestion de haute qualité des espaces verts nécessite généralement un engagement continu (Dempsey & Burton, 2012), ce défi a suscité une attention accrue au rôle de ces acteurs dans la gestion à long terme (Smith et al., 2014) et une recherche constante de stratégies et de solutions appropriées pour renforcer, encourager et accroître leur engagement.

Selon Mattijssen et al. (2017) trois facteurs interdépendants sont les plus importants pour maintenir un engagement à long terme envers la gestion des espaces verts urbain public, la nécessité de formalisation, la nécessité pour les acteurs participants d'avoir une forte capacité d'adaptation pour les aider à faire face aux changements contextuels en cours et le rôle de soutien des autorités

II.4.2.1 Formalisation

La dépendance de ces acteurs vis-à-vis des autorités ne peut être ignorée. La formalisation de la participation des acteurs part de l'intention des autorités locales de les impliquer (Fors, 2018) de plus la participation des acteurs touchés et intéressés, en tant que forme de nouvelle gouvernance, nécessite le maintien de la légitimité et de la formalisation à travers le changement du système démocratique approuvé (Mattijssen et al., 2015). Pour le succès de la cette participation et l'atteinte de ces différents objectifs, les acteurs doivent souvent coïncider aux cadres juridiques existants et se connecter avec les autorités (van Dam et al., 2015), et par conséquent, il est nécessaire d'aller vers la coordination et la coopération avec les autorités (Aalbers & Sehested, 2018).

II.4.2.2 Capacité d'adaptation face aux changements contextuels

La participation aux gestions peut être affectée par des changements et des évolutions externes qui ont peu de rapport avec l'espace lui-même, tels que des changements politiques dans l'administration locale, des crises économiques (Mattijssen et al., 2017), et des changements sociodémographiques (van Assche et al., 2014, p.91), par conséquent, la capacité d'adaptation des citoyens est devenue essentielle pour maintenir une participation continue malgré ces changements (Mattijssen et al., 2017). Les ressources dont disposent les citoyens contribuent à leur capacité d'adaptation, les rendant plus résilients aux évolutions externes telles que le capital social (Norris et al., 2008) et le soutien financier (Kreutz et al., 2014).

II.4.2.3 Rôle des autorités : comment les autorités locales peuvent-elles faciliter cette participation ?

Les autorités locales en tant que décideurs politiques, sont les principales responsables des modalités de gestion des espaces verts. Afin de permettre aux acteurs de coopérer et de participer en permanence aux activités de gestion (Mattijssen et al., 2017), ces autorités doivent à leur tour jouer un rôle de facilitateur en arrière-plan tel que décrit par (Mattijssen et al., 2017), car l'implication de ces acteurs dans les processus dépend souvent de ce que les

autorités locaux font, encouragent et autorisent. Les gouvernements facilitent la participation lorsque cela est possible, mais assument également un rôle de leadership ou d'autonomisation lorsque cela est nécessaire.

En effet, le rôle central des autorités est logique, étant donné les responsabilités officielles des autorités pour protéger les objectifs politiques de l'environnement, la complexité du contexte local et sa nature, et les différences entre les objectifs des participants et des acteurs, l'inégale répartition du capital entre les acteurs... (Mattijssen, 2018a). Dès lors, leur leadership dans de nombreuses formes de gouvernance confirme que les acteurs ne sont souvent pas des partenaires égaux en matière de pouvoir (Mattijssen, 2018a). Ces acteurs peuvent contribuer aux objectifs de politique publique en retour, leur incitatives ne peut pas remplacer les activités des autorités, mais plutôt y ajouter de la valeur (Mattijssen, 2018a).

Plusieurs études confirme que le soutien des autorités locales à participer est l'un des éléments de base les plus importants, notamment dans le cas où les gens perdent l'intérêt au fil du temps et par conséquent la participation diminue et les espaces se détériorent davantage (Burton & Mathers, 2014 ; Mattijssen et al., 2017). Les autorités peuvent soutenir la continuité grâce à des politiques, y compris l'autorisation de contrats de gestion à long terme et de programmes formels de protection des espaces verts (Mattijssen, 2018a).

D'autre part, les processus participatif augmentent avec la communication accrue. Cela signifie à son tour que la participation des utilisateurs convertis le rôle professionnel du gestionnaire d'espaces verts du l'entretien de ces espaces à la communication. Bien que l'intensification de la communication entre les autorités locale et les usagers exige de nouvelles compétences, le travail de base d'un gestionnaire d'espaces verts reste nécessaire et appelant donc à un rôle adaptatif plutôt que transformateurs (Fors, 2018).

Dans de nombreux cas, de nombreux acteurs considèrent que la responsabilité de la gestion des espaces verts incombe aux collectivités locales, ce qui peut les rendre réticentes à participer aux initiatives et devenir sélectives dans le choix du type de participation, qu'elle soit civique ou physique. Ces acteurs peuvent également perdre tout intérêt à participer si leurs efforts sont ignorés par les autorités (Fors, 2018). Dans le même temps, les usagers ne doivent pas participer inconsciemment, ni participer symboliquement au niveau le plus bas, ni participer automatiquement au niveau le plus élevé (Fors, 2018). Par conséquent, la

capacité et les intérêts des participants par rapport à l'ampleur de la diversité de la participation doivent toujours correspondre aux activités de gestion correspondantes, par exemple si les participants manquent de compétences (Fors, 2018). Par exemple, si les participants n'ont pas les compétences nécessaires pour mener à bien une activité qui nécessite une assurance, mieux vaut leur confier d'autres tâches (Fors, 2018).

À l'inverse, les autorités locales peuvent aussi parfois constituer un facteur limitant pour un engagement continu, à travers des administrations en constante évolution, des procédures bureaucratiques, des directives trop strictes, l'opacité et l'ambiguïté des structures de communication et des contrats de gestion à court terme (Fors, 2018; Mattijssen et al., 2017).

II.4.3 Solutions spécifiques pour des pratiques uniques

Les pratiques de participation dans le cadre de la gestion des espaces verts présentent des similitudes, mais en retour, chaque pratique a ses propres caractéristiques distinctes en termes d'objectifs que les acteurs veulent atteindre, les activités qu'ils entreprennent à cette fin, les acteurs qui y participent, les ressources mobilisées, les règles édictées et le type d'espace vert visé (Mattijssen, 2018a). Cela conduit à la nécessité de prendre en compte le contexte des pratiques spécifiques et de choisir l'approche de gouvernance la plus appropriée de la part des décideurs politiques et des autres acteurs pour stimuler cette participation et traiter ces pratique ,car ce qui marche dans une pratique ne marche pas forcément dans une autres.

Diverses modalités de gouvernance différentes doivent être établies. C'est-à-dire que l'approche des autorités locales doit être cohérente et adaptée au type d'espaces verts dans lesquels la participation a lieu, au niveau de participation requis, à son type et aux désirs et besoins des usagers (Fors, 2018). Les autorités devraient jouer un rôle flexible dans la gouvernance conformément aux observations empiriques sur la "coexistence"(Arnouts et al., 2012), d'où il est nécessaire d'évoluer vers une coexistence de différentes approches de la gouvernance abouté au contexte local, et une attitude flexible et motivante vis-à-vis de la participation des différents acteurs (Buijs et al., 2016a), à titre d'exemple , dans certains cas, il convient d'adopter une approche coopérative de gouvernance (Mattijssen, 2018a) ou une cogestion adaptative. Cependant, cette dernière n'est pas une panacée et peut être inappropriée dans des contextes où les capacités des acteurs font défaut, la gouvernance est faible, les problèmes sont appriovisés, les solutions sont urgentes et la confiance est faible.

Par conséquent, il est recommandé de développer ces contextes et d'élaborer un plan d'action à long terme.

II.4.4 Bonne relation entre les acteurs

Dans la plupart des cas, la relation entre les acteurs dans le domaine de la gestion des espaces verts est décrite comme conflictuelle parce qu'elle résulte généralement de la différence de capacités et d'intérêts entre les différents acteurs (Mattijssen, 2018b) et elle peut être susceptible de créer un cercle vicieux de suspicion et de méfiance. En fait, on ne peut pas présumer que le conflit soit nécessairement une barrière devant la bonne relation entre les acteurs, mais il peut plutôt être considéré comme l'une des formes des relations sociales (Zuindeau, 2010). Selon Gravari-Barbas & Veschambre (2000,p.4), c'est un « *révéléateur pertinent de la manière dont les acteurs cherchent à se placer et à faire valoir leurs revendications ou encore à construire ou à contrôler des territoires* ». En effet, les conflits peuvent être un obstacle à la collaboration, mais peuvent également être une source d'inspiration pour la collaboration lorsque les autorités se rendent compte que le problème en question ne peut être résolu sans travailler ensemble avec d'autres acteurs (Fabricius & Currie, 2015). Pour transformer la tension dans la relation entre ces acteurs et les autorités en effets positifs, des orientations claires et une communication constante entre l'autorité locale et ces acteurs, y compris l'orientation, l'inspiration et le contrôle sont nécessaires (Fors, 2018).

La confiance est la croyance et les attentes normatives que le public a envers les autorités selon lesquelles elles travaillent dans l'intérêt public de la société et remplissent correctement leurs rôles (Wang & Wan Wart, 2007). La création d'une relation de confiance entre les autorités locales et les citoyens va donner lieu à une communication plus efficace, d'où chaque acteur écoute et est conscient, simultanément, des perspectives et les avis des autres (Ismail & Said, 2015).

II.4.5 Education et sensibilisation environnementale

De nombreuses études ont prouvé que les résidents des zones urbaines ont un intérêt constant à en savoir plus sur la végétation (Moskell & Allred, 2013). L'éducation et la sensibilisation à l'environnement, y compris les espaces verts, ainsi que la promotion d'un lien étroite entre les personnes et ces lieux, peuvent être une solution aux problèmes environnementaux, et un moyen de sensibiliser et d'impliquer la population activement dans des actions écoresponsables, telle que la préservation de ces espaces (Moskell & Allred,

2013). D'autre part, ce sont les valeurs, les objectifs et les stratégies des citoyens par rapport à ce qu'ils perçoivent pareillement des besoins environnementaux tel que : la protection de la nature et de la biodiversité, des besoins socio-culturelle comme la protection des paysages culturels, la cohésion sociale et la sensibilisation à l'environnement, ainsi qu'économiques, qui les motivent à s'engager aux différentes pratiques de gestions (Lévesque, 2013).

Le lien émotionnel qui existe entre les usagers et les lieux s'explique par le concept d'attachement au lieu et d'un sentiment d'appartenance (Moskell & Allred, 2013), ces sentiment rend les gens soucieux de leur environnement, en particulier physique tel que les espaces verts, et en retour augmente leur volonté de donner de leur temps pour contribuer à leur entretien quotidien (Moskell & Allred, 2013). L'approche de gouvernance des espaces verts est perçue comme un moyen d'augmenter la qualité de ces espaces et comme une fin en soi. C'est-à-dire qu'en s'appuyant principalement sur la participation directe des acteurs et les liens étroits avec leur environnement, cette approche peut conduire à une meilleure connaissance du lieu par les usagers et partant à une prise de conscience et une sensibilisation environnementale accrues (Molin, 2014).

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement s'articulent principalement autour d'un changement de comportement visant à développer les capacités intellectuelles et émotionnelles de l'individu, en le motivant à participer. Cela passe par le développement cognitif des compétences et es connaissance et le développement émotionnel tels que le renforcement des valeurs, des croyances, des émotions, la prise de responsabilité et le sentiment d'autonomie, (Goldman et al., 2020). D'autre part, les personnes expérimentées peuvent accompagner les participants moins à l'aise dans les mécanismes participatifs afin qu'ils puissent développer leur force d'agir en tant qu'acteurs. Cette responsabilisation enrichit leur expérience, améliorant les parcours d'engagement à long terme (Guamba, 2021).

II.4.6 Partenariat public - privé

Le concept de partenariat dans le projet, qui est relié au concept de participation, signifie « *l'ouverture dans le monde de faire en matière d'urbanisme* » (Avitabile, 2005, p.7), il est définit également par Berezowska-Azzag (2012, p.214) comme « *une forme de coopération entre acteurs privés et acteurs publics pour réaliser un objectif commun concernant les opérations d'aménagement urbain, un équipement public, un service collectif, un programme de développement ...* ». Ce concept est également étroitement lié au concept de

privatisation de la maîtrise d'ouvrage (Campagnac, 2000), qui signifie le transfert général de la fonction de de la maîtrise d'ouvrage du secteur public au secteur privé (Mouhoubi, 2017). Le partenariat non seulement la réduction et le comblement du manque en termes de financement de projets mais aussi de gestion des structures de service public (Mouhoubi, 2017). Le partenariat entre le secteur public et le secteur privé peuvent être informels, basés sur une compréhension mutuelle des rôles et des responsabilités, ou formels, basés sur des accords écrits et des contrats (Mouhoubi, 2017).

La gestion des espaces verts est passée d'une question de gouvernement à une question de marché. Elle évolue vers un type de gouvernance d'où les autorités locale travaillent en collaboration avec plusieurs acteurs, y compris des secteurs ou des entreprises privées (Dempsey & Smith, 2014). Les partenariats dans le domaine de gestion des espaces verts peuvent attirer des capitaux supplémentaires pour la préservation de ces espaces grâce à la collecte de fonds via l'organisation d'événements et l'accès à des sources de financement inaccessibles aux autorités locales (Mathers et al., 2015). Les partenariats qui incluent des partenaires communautaires peuvent générer également des avantages que les partenaires individuels ne peuvent pas obtenir seuls (Burton & Mathers, 2014), ce qui ajoute de la richesse à la base de compétences. Cependant, le développement de partenariats efficaces pour gérer l'espace vert nécessite du temps, des ressources et un engagement à long terme de la part des partenaires (Mathers et al., 2015).

II.4.7 Budget participative

Il a d'abord été connu au Brésil, où il a été utilisé principalement pour promouvoir l'inclusion sociale et la justice distributive au nom des groupes les plus défavorisés de la société (Allegretti & Antunes, 2014). Il a ensuite été adopté dans de nombreux pays du monde et dans de différents domaines. Grâce à la budgétisation participative, les citoyens sont habilités à participer à l'identification des priorités et des besoins, et à proposer et discuter des services et des projets pour leurs quartiers, en établissant des budgets de manière démocratique. Ce mécanisme permet à la population locale d'avoir une vision directe de la manière dont l'argent est dépensé par les collectivités locales, et en conséquence, de renforcer la participation à la démocratie (Drayson, 2014).

II.4.8 Participation électronique : une nouvelle forme de participations civique

Avec le développement des technologies d'information et de communication ces dernières années (TIC), des nouvelle forme de participation citoyenne a vu le jour.

Aujourd'hui, nous constatons la tendance de la participation électronique ou *E-participation*. Aujourd'hui, nous constatons la tendance de la participation électronique en tant que forme qui renforce la participation des citoyens, en particulier civiques, à la gestion de divers aspects de l'environnement urbain, y compris les espaces verts.

En effet, la participation électronique permet aux autorités d'atteindre le plus grand nombre possible d'individus, d'échanger des opinions et de faciliter la communication avec eux et d'accroître leur sensibilisation., en s'appuyant sur de nombreux moyens et méthodes, connectés ou non à internet telle que les médias sociaux et les applications téléphoniques. D'autre part, la participation électronique ne remplace pas les formes traditionnelles de communication comme les réunions directes, les communications par papier, les panneaux d'affichage... (Buijs et al., 2016b ; van der Jagt et al., 2016)

L'Organisation des Nations Unies (l'ONU) a développé un indice de « E-participation afin de mesurer la force d'un pays en matière de *E-participation*. L'Indice de la Participation Electronique (L'IPE) est calculé sur la base des données statistiques biennales relatives à ces trois référentiels : « E-information », « E-consultation » et « E- prise de décision ». Dans ce contexte, en 2022 et dans les dernières statistiques, cet indice place l'Algérie sous la moyenne mondiale, régionale de l'Afrique et subrégionale de l'Afrique du Nord (figure II-10).

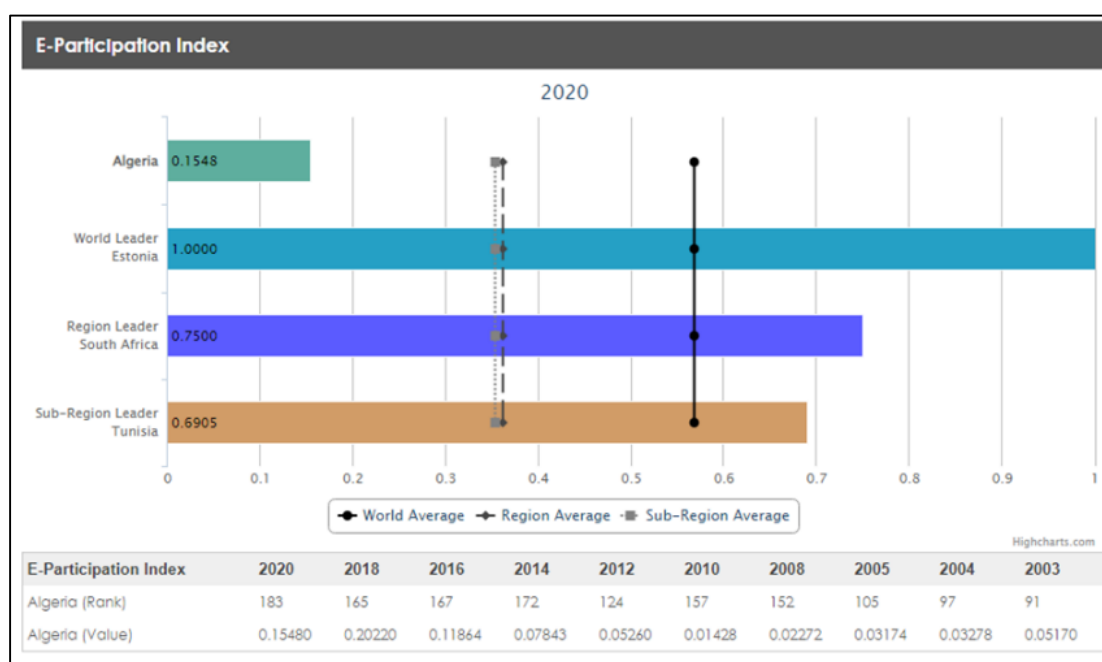


Figure OII-10 : Indice de participation électronique en l'Algérie (IPE). Source : United Nations. 2020.

II.4.9 Élargissement et intensification de la citoyenneté active

Il existe deux façons d'accroître la citoyenneté active : Soit par la mise à l'échelle ou l'intensification « scaling-up » ou l'évolution « scaling-out » (Van Doren et al., 2016). Ces deux méthodes sont intriquées et complémentaires, cela signifie que les mécanismes utilisés pour faciliter l'augmentation de la citoyenneté active par la première méthode peuvent également affecter la seconde méthode et vice versa.

Mise à l'échelle ou l'intensification : elle renvoie à l'augmentation du nombre et de la taille des pratiques ou à l'augmentation des influences qui sont souvent plus complexes à appréhender. On l'appelle aussi mise à l'échelle horizontale (Van Doren et al., 2016).

Evolution : appelé mise à l'échelle verticale, elle désigne des changements relatifs au contexte institutionnel dans lequel la gestion des espaces verts et la participation citoyenne existent (Van Doren et al., 2016). Il est également fait référence au « capacité de transformation » de ces citoyens et acteurs non étatiques (Hajer et al., 2015) et à leur aptitude à contribuer aux « changements au niveau du administration locale » (Gils, 2004). Cette méthode nécessite des changements radicaux dans les institutions locales, y compris les règles, mais aussi par le biais d'outils politiques simples tels que les subventions et la fourniture de connaissances (Mees et al., 2014).

II.4.10 Mosaic governance : une approche de liaison entre planification stratégique des infrastructures vertes urbaines et la citoyenneté active

Cette approche été inspirée de *Mosaic Landscapes* ou l'approche de paysages en mosaïque (Forman, 1995) appuyée sur les fondements de la diversité des réseaux écologiques, la connectivité et les multi-échelles (figure II-11), et de *Polycentric governance* ou l'approche de gouvernance polycentrique (Ostrom, 2010) fondée sur le principe de multi-échelles, de multi-acteurs et de multi-objectifs (figure II-12).

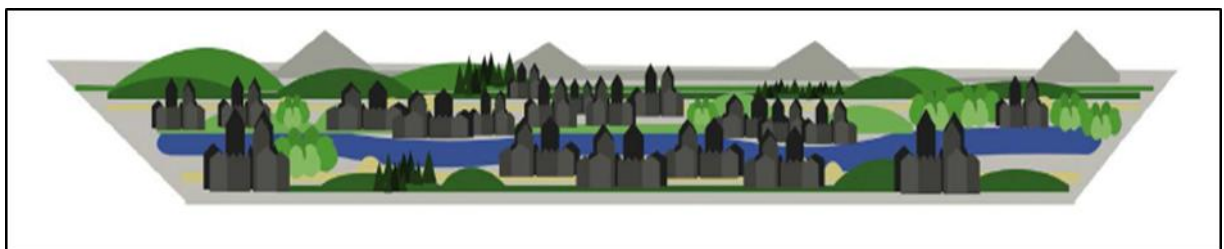


Figure 0II-11 : Approche de paysages en mosaïque .Source : Forman, 1995.

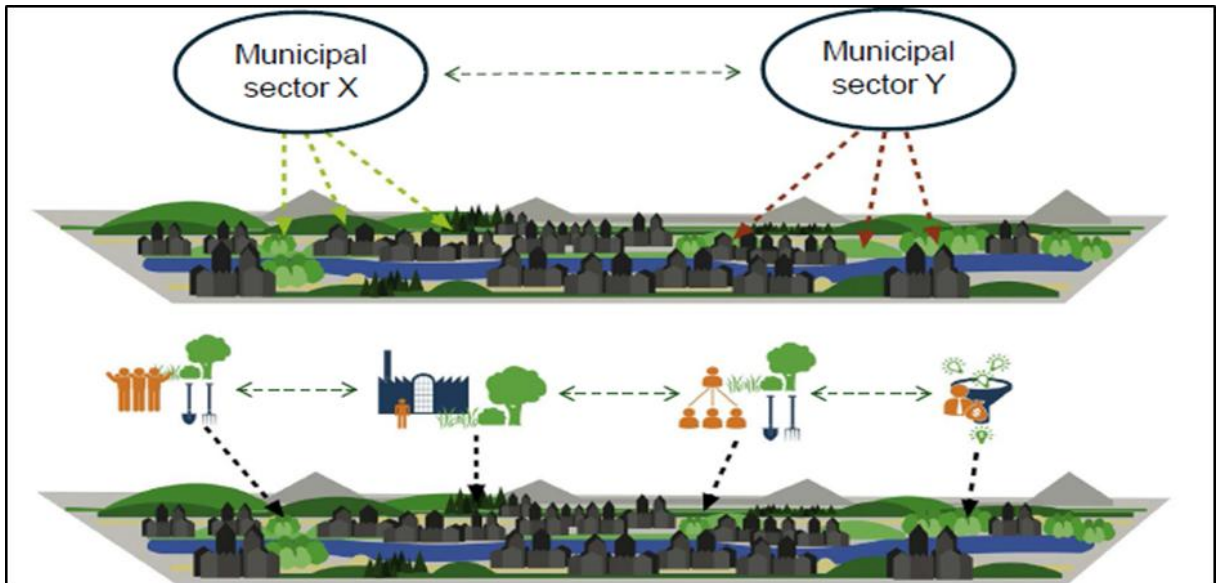


Figure 0II-12 : Approche de gouvernance polycentrique .Source : Ostrom, 2010.

La gouvernance mosaïque partage la composante spatiale avec la gouvernance du paysage. D'autre part, bien que l'approche de gouvernance polycentrique soit centralisée souvent sur des acteurs plus formels ou institutionnels, l'approche de gouvernance en mosaïque (Buijs et al., 2018) reconnaît explicitement la diversité des acteurs formels et (surtout) informels intégrés dans les espaces verts urbains publics, les règles et mécanismes formels et informels, et la multiplicité des échelles (Bissonnette et al., 2018) (figure II-13).

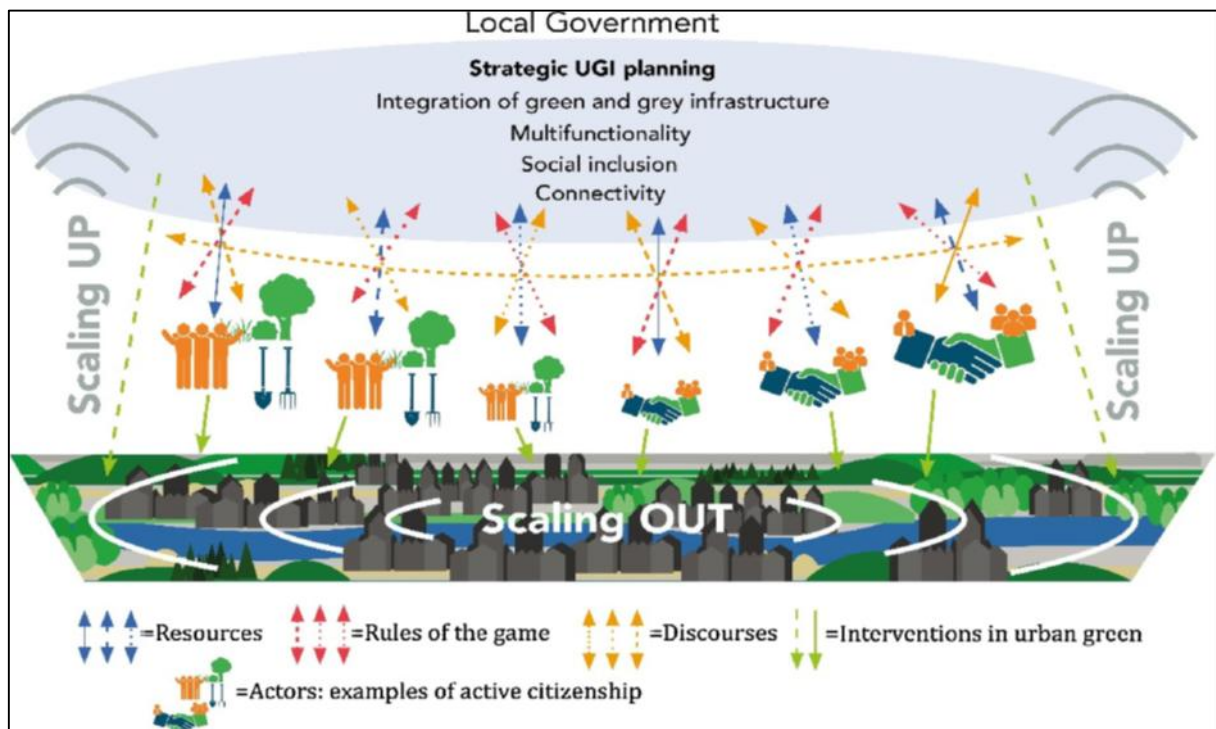


Figure 0II-13 : Approche de gouvernance en mosaïque. Source : (Buijs et al., 2018).

La diversité culturelle des citoyens et de leur utilisation des espaces verts, la diversité institutionnelle dans leur façon de s'auto-organiser, ainsi que la diversité des espaces verts urbains physiques exigent des autorités des approches de gouvernance sensibles au contexte plutôt que génériques (Buijs et al., 2016a). Le concept de gouvernance mosaïque a été proposé pour développer des mécanismes permettant de relier la citoyenneté active à un réseau spatialement connecté d'espaces verts urbains (Buijs et al. 2016a). Il s'agit d'une combinaison de modes de gouvernance et d'interventions politiques conçu pour s'adapter au contexte social et écologique des paysages urbains et visant à diversifier les processus qui peuvent faciliter la citoyenneté active et stimuler sa mise à l'échelle (Buijs et al., 2018). Autrement dit, elle se concentre explicitement sur les processus locaux et ascendants dans le contexte urbain, et sur la diversité socioculturelle des acteurs (Buijs et al., 2018).

Elle englobe les quatre dimensions de PAA à des degrés divers sur lesquels on peut s'appuyer pour l'explorer, et elle consiste également à utiliser des modes de gouvernances habilitant et stimulant afin d'exploiter le plein potentiel de la participation des acteurs tout en évitant les résultats indésirables. C'est à dire, elle peut adoptée en tant que concept intégrateur pour stimuler la citoyenneté active et accroître les contributions à la protection, au maintien et à l'amélioration des espaces verts (Buijs et al., 2018).

Dans la pratique, l'un des enjeux de la gouvernance mosaïque est de trouver l'équilibre logique entre la reconnaissance de l'autonomie des individus et la promotion de l'interdépendance sociale et environnementale entre toutes les initiatives (Buijs et al., 2016b). La gouvernance en mosaïque nécessite la reconnaissance des interrelations et des interdépendances entre le milieu naturel urbain, les identités sociétales et les pratiques spécifiques des citoyens actifs (Buijs et al., 2018). En adoptant un large éventail de partenariats avec les acteurs touchés et intéressés , des initiatives ascendantes aux partenariats intersectoriels, et en créant différents types d'arrangements en fonction du type d'espace vert et de la nature des acteurs impliqués qui varient dans le temps et en réponse à l'évolution sociale et des conditions environnementales (Buijs et al., 2016a). Par exemple, impliquer ces acteurs dans les espaces verts local à proximité de leur domicile, appelle des arrangements et une approche différente que de les impliquer dans des espaces plus éloignés (Fors, 2018) . En effet, les ressources, les terres, l'argent et les connaissances sont un aspect essentiel de la gouvernance en mosaïque qui peut offrir des ouvertures pour de nouvelles

collaborations, la négociation des règles du jeu et une mise à l'échelle (Van Doren et al., 2016). La gouvernance mosaïque finalement offre la résilience nécessaire pour une gestion réussie des espaces verts (Buijs et al., 2016a).

Buijs et al (2018) ; Tritter & McCallum (2006) indiquent que les aspects suivants doivent être pris en compte lors de l'intégration de la gouvernance en mosaïque dans les espaces verts urbains publics dans la pratique.

- 1) Prendre compte que les participants peuvent rechercher différentes manières de participer et dans différents moments du processus de gestion.
- 2) La variété de méthodes de participation rend la participation pertinente pour différents types de groupes d'acteurs. Des méthodes contextuelles doivent être prévues pour :
 - Différents types de participation (c'est-à-dire des processus de participation allant d'événements ponctuels à une participation continue ; de la hiérarchie à l'auto-gouvernance ; des partenariats ascendants aux partenariats intersectoriels ; de l'organisation individuelle à l'organisation collective).
 - Différents types et d'échelles d'espaces verts (c.-à-d. arbres de rue individuels, jardins résidentiels, jardins public, zones de conservation de la nature, etc.). pour cibler une diversité d'utilisateurs (c'est-à-dire des individus, des groupes ou des organisations, ainsi que la diversité de la culture, de l'âge, de l'utilisation des espaces verts, des connaissances, de l'expérience, des ressources, etc.).
 - Cibler la diversité d'acteurs (c'est-à-dire des individus, des groupes ou des organisations, ainsi que la diversité de la culture, de l'âge, de l'utilisation des espaces verts, des connaissances, de l'expérience, des ressources, etc.)
- 3) L'adoption d'une structure dynamique et d'un processus de participation, négociés par les acteurs eux-mêmes, pour tenir compte de l'évolution des circonstances sociales et écologiques.

Conclusion

Les niveaux de cette participation sont mesurés par référence à ses formes, et la responsabilité donnée aux participants et aux différentes échelles établies. Cette participation prend des mécanismes et des outils spécifiques pour chaque acteur et pour chaque type de projet. Elle est encadrée par une gamme de modèles et d'approches analytiques et encouragée par l'application d'un ensemble de stratégies et de solutions. D'autre part, les acteurs touchés et intéressés ne sont pas simplement des consommateurs passifs de services publics fournis

par les gouvernements ou les acteurs concernés suivant la théorie traditionnelle de la participation citoyenne, mais sont des véritables partenaires actifs et des gestionnaires publics.

Néanmoins, afin de comprendre comment encourager leurs participation, de choisir et développer la stratégie possibles pour ce faire et de l'exploiter par les décideurs politiques, nous devons certainement connaître les facteurs qui entravent, déterminent ou motivent une telle participation, et c'est ce que nous verrons dans le troisième chapitre.

Chapitre III

*Etat de l'art sur les facteurs
affectant la participation des
acteurs urbains à la gestion
des espaces verts et
positionnement
épistémologique*

Introduction

La littérature sur les facteurs favorisant et empêchant la participation des usagers est abondante. À notre connaissance et étant donné que relativement peu de recherches sur les facteurs affectant la participation ont été menées dans le domaine architectural et urbanistique un examen des recherches dans d'autres domaines, tels que les sciences politiques, sociales et environnementales, peut aider à éclairer cette recherche.

III.1 Facteurs affectant la participation : facteurs motivant et facteurs freinant la participation des acteurs urbains

Avant de procéder à l'élaboration de stratégies pour favoriser la participation des acteurs au processus de gestion, il faut d'abord comprendre le système de gouvernance et de gestion des espaces verts, ensuite savoir les facteurs motivants et les facteurs freinant la participation de ces acteurs. Les facteurs motivant la participation des acteurs désignent les stimulateurs ou les facteurs qui facilitent et encouragent la participation de ces acteurs. L'absence de ces facteurs peut réduire les possibilités et la volonté de ces acteurs de participer à de tels projets de gestion. En revanche, les facteurs freinant sont les contraintes et les barrières ou les facteurs qui limitent, empêchent et découragent le processus de participation. En comprenant ces facteurs, nous comprendrons comment inciter et favoriser la participation des différents acteurs urbains (Johnston, 1982).

III.1.1 Facteurs internes affectants la participation

III.1.1.1 *Recherches menées sur l'impact des facteurs personnels et intra-individuels sur la participation*

Höppner et al (2008) ont examiné dans leur étude comment la confiance dans les institutions, l'attachement au lieu, l'auto-efficacité, l'efficacité des résultats et l'intérêt général pour le paysage local affectent la volonté des résidents d'assister à un atelier sur le développement du paysage local dans la commune d'Uster près de Zurich en Suisse. Les hypothèses d'où cette recherche a cette base sont :

- 1) la confiance institutionnelle, l'attachement à la place et l'intérêt individuel pour le développement du paysage sont de solides prédicteurs de la volonté des gens à participer à un événement de discussion sur le développement du paysage local.
- 2) une auto-efficacité élevée combinée à une efficacité des résultats élevée rend les gens plus disposés à participer.
- 3) et une combinaison de faible confiance institutionnelle, d'auto-efficacité élevée et d'efficacité de résultats élevée est corrélée avec une forte volonté de participer.

Le questionnaire a couvert les aspects de la confiance institutionnelle, l'auto-efficacité, l'efficacité des résultats et l'attachement au lieu. Les échelles d'évaluation de sept points ont été utilisées et le SPSS a été utilisé pour toutes les analyses statistiques. Les résultats de cette enquête qui a été adressée aux (318) répondants adultes (plus de 18 ans) montrent que : l'attachement des populations au territoire, leur auto-efficacité perçue, leur confiance dans les résultats tangibles d'un tel atelier, ainsi que leur intérêt pour le développement de leur paysage local a des impacts directs et interactifs. D'autant plus, un intérêt général et le désir d'en savoir plus sont les facteurs le plus piétinant influencent la décision des gens de participer que le sentiment d'appartenance au lieu. Contrairement à l'hypothèse 1 et 3, la confiance des citoyens dans les institutions responsables de l'aménagement paysager n'a eu aucun effet significatif sur leur volonté d'assister à un atelier. Ces résultats ont été confirmés par l'étude de Cheng & Mattor (2006) où ils ont constaté que si une personne a peu d'auto-efficacité, c'est à dire la confiance en soi, et croit que son implication n'influencera pas le résultat, elle est peu susceptible de participer aux activités de planification collaborative sur les forêts nationales Etat Unis. Le renforcement de la confiance nécessite des efforts et des ressources, des opportunités de dialogue approprié entre les parties prenantes et une volonté de partager le pouvoir en termes de connaissances et de mise en œuvre des politiques (Young et al., 2016).

L'objectif de l'étude Mohapatra & Mohamed (2013) été d'explorer le sentiment d'attachement des résidents aux parcs de quartier et leur attitude à l'égard de la participation à leur gestion et d'examiné également l'influence de l'attachement sur la participation à la gestion du parc. Un questionnaire structuré a été utilisé pour mener l'entretien pour la collecte de données. Une enquête a été menée auprès de (300) répandants de six quartiers de la ville de Bhubaneswar en Inde ont été interrogés. Trois sous-échelles d'identité du lieu, de dépendance au lieu et de lien social mesurées l'attachement au lieu, et deux sous-échelles d'activité de gestion et d'attitude de gestion mesurées la gestion du lieu. Les questions ont été notées à l'aide d'une échelle de Likert à cinq points. L'analyse statistique a été appliquée à l'aide de SPSS.

Les résultats ont démontré qu'il existe une relation directe entre l'attachement et la participation à la gestion du vert, les dimensions de l'attachement influencent considérablement l'attitude des gens à participer aux activités de gestion du parc. En plus, la structure familiale et certaines caractéristiques personnelles influencent les réponses des interrogés à la participation au travail communautaire. Les scores moyens révèlent que la

participation du répondant à la gestion du parc est assez faible invariable de ses caractéristiques socio-économiques. Néanmoins, l'attitude à l'égard de la participation est assez positive parmi les répondants. Les résidents ayant un statut socio-économique plus élevé se sont avérés plus motivés à s'impliquer dans la gestion des espaces verts du quartier. L'attitude à l'égard de la participation à la gestion se révèle davantage chez les répondants ayant fait des études supérieures, bien que les femmes soient significativement (Sig <0,01) plus impliquées dans les activités actuelles d'entretien du parc. La catégorie de revenu élevée des répondants est la plus impliquée dans les activités de gestion, mais les gens de tous les groupes de revenus ont une attitude considérablement positive à l'égard de la gestion de leur parc de quartier. Les résultats ont illustré également la plus forte implication dans les activités d'entretien du parc parmi les résidents vivant depuis plus de trois ans dans le quartier et il est significativement différent des personnes ayant une période de séjour moindre. Les résultats de cette étude ont soutenu également les conclusions des études de Buta et al (2014) ; Shan (2012).

Asah et al (2013) ont examinés les motivations des bénévoles et leur engagement envers la conservation urbaine dans la région métropolitaine de Seattle-Tacoma, dans l'État de Washington. Les chercheurs ont interviewés des informateurs clés bénévoles (322) et utilisés les résultats des entretiens pour développer des échelles psychométriques qu'ils ont utilisées pour évaluer les motivations et l'engagement à faire du bénévolat en se basant sur l'approche fonctionnelle. Les données quantitatives ont été analysées par le SPSS.

L'analyse factorielle a permis de dégager six catégories de motivations et deux catégories d'engagements. Les bénévoles étaient motivés par le désir d'aider l'environnement, de défendre et d'améliorer l'ego, les opportunités de carrière et d'apprentissage, l'évasion et l'exercice, les interactions sociales et le renforcement de la communauté. Deux formes d'engagements, l'engagement affectif et normatif qui lient psychologiquement les gens au volontariat pour la conservation urbaine. Par conséquent, la tendance à continuer à faire du bénévolat pour la conservation urbaine même face aux pressions était plus motivée par des fonctions personnelles, sociales et communautaires que par des motivations environnementales. L'environnement, autrement marginalement important, n'a été un facteur de motivation important pour l'engagement des bénévoles que lorsque ces bénévoles a atteint les objectifs personnels, sociaux et de développement communautaire. Cependant, des différences statistiquement significatives ont été trouvées dans la fréquence d'expression des motivations des bénévoles parmi les segments

démographiques répondants. Par exemple, les femmes ont exprimé la recherche d'émotions positives comme motivation à faire du bénévolat, plus que les hommes.

Anthony & Essien (2018) dans leur étude a examiné l'influence de la conscience environnementale et de l'attitude de la communauté envers la gestion des ressources forestières au Nigéria. Afin d'atteindre l'objectif de cette étude (620) répondants ont été choisis au hasard. Et la sélection a été faite par une technique d'échantillonnage aléatoire simple. Le principal instrument de collecte de données était le questionnaire sur la sensibilisation à l'environnement et l'attitude de la communauté développé par les chercheurs et soumis à une validation faciale par des experts en mesure. Le résultat de l'analyse a révélé qu'il y a une influence positive entre la conscience environnementale et l'attitude de la communauté envers la gestion des ressources forestières. Ainsi, le résultat a recommandé que la sensibilisation à l'environnement est essentielle pour conservation des ressources forestières et doivent être menées à plusieurs reprises dans la zone d'étude pour changer les attitudes des membres de la communauté envers la gestion de l'environnement.

La recherche de Ganzevoort & van den Born (2020) visait à comprendre les motivations des bénévoles néerlandais (3775) de la nature et des participants à des initiatives citoyennes axées sur la nature (archivistes, restaurateurs, éducateurs et administrateurs), Le questionnaire a donné un aperçu de leur profil, de leurs motivations et de leurs attitudes concernant leur travail bénévole maintenant et à l'avenir. Les motivations importantes pour les différents types de volontariat dans la nature incluent celles orientées vers la nature et le lieu (contribuer à la conservation de la nature, un lien personnel avec la nature ou des lieux spécifiques, apprendre la nature), ainsi que les motivations sociales (travailler avec d'autres) et le développement personnel (plaisir et plaisir à utiliser des compétences ou à en apprendre de nouvelles). Cependant, l'étude a constaté que deux motivations sont cruciales quel que soit le type d'activité : contribuer à la conservation de la nature et le lien personnel avec la nature. Ces résultats étaient affirmés par Jorgensen et al (2007) qui ont constaté que les gens désirent généralement des paysages ordonnés et bien entretenus dans leur environnement résidentiel immédiat, ce qui explique en partie pourquoi les habitants participent à la gestion des espaces verts pour les améliorer.

III.1.2 Facteurs externes affectants la participation

III.1.2.1 Recherches menées sur l'effet de l'environnement social sur la participation

Calderon (2013) a traité des études de cas de deux projets de rénovation urbaine, à Medellin, en Colombie, et à Barcelone, en Espagne, et leurs processus participatif pour développer des théories de participation à l'aménagement et à la conception des espaces publics en adoptant une approche critique fondée sur la compréhension approfondie des défis de la participation à la planification et à la conception des espaces publics . Une méthode de triangulation telle que l'analyse des documents, visites sur le terrain et les entrevues semi-structurées avec le professionnel, dirigeants communautaires ainsi que les résidents. Les résultats empiriques et théoriques mettent en évidence la nature contextuelle et politique des processus participatifs. Contextuel, en ce sens que la mise en œuvre des idéaux et des principes théoriques qui facilitée ou entravée par le contexte social, politique et économique dans lequel se déroule un processus participatif. Politique, en ce sens que dans des contextes complexes comprenant un large éventail d'acteurs et où des objectifs et des programmes contrastés sont en jeu, la mise en œuvre de ces idéaux et principes théoriques est considérablement remise en question par la politique impliquant des différences profondes, des conflits et des relations de pouvoir,. En effet, les théories dominantes de la participation dans l'architecture de paysage et la conception urbaine ne prennent pas en considération la nature contextuelle et politique des processus participatifs. Cela rend ces théories faibles dans leur capacité à répondre aux défis rencontrés par les processus participatifs dans les projets contemporains d'espace public. Cette étude a proposé une nouvelle approche théorique de la participation à la planification et à la conception des espaces publics d'où la différence, le conflit et le pouvoir sont au centre de cette approche qui permet des distinctions et des jugements contextuels sur les qualités des pratiques participatives pour une bonne prise de décision.

Le but de la recherche de Lashgarara (2014) été l'identification des moyens d'impliquer les citoyens de la région 19 de Téhéran dans le développement d'espaces verts du parc. Cette recherche été base sur un questionnaire auprès 384 répondants qui ont été sélectionnées avec la table de Morgan et la méthode d'échantillonnage aléatoire simple et complétés également par des entretiens. Les statistiques descriptives et différentielles ont été calculées à l'aide du logiciel SPSS. Les résultats ont montrés que la fourniture des cours de formation (ateliers...) et des informations aux citoyens sur le développement des espaces verts est un facteur crucial pour la création de sentiment d'adhésion envers l'espace public et une grande prise de

conscience , cette dernière a conduit à la participation a la préservation espaces verts. Les résultats ont également ont indiqués que l'insistant sur la valeur de la participation, l'encouragement des autorités locaux pour la participation à des activités liées aux espaces verts, la combinaison des opinions du public et des experts et l'éducation ont expliqué le niveau élevé de participation.

Deux questions spécifiques ont été posées par l'étude de Schicklinski (2015) :

(1) Comment les groupes de citoyens peuvent-ils contribuer à maintenir des espaces verts existants, disponibles et accessibles à tous et qu'il convient d'étendre tout en assurant la biodiversité et en permettant une diversité d'usages pour les besoins locaux ?

(2) Quel cadre politique permet une collaboration constructive entre les autorités locales, les acteurs économiques et les citoyens, permettant des solutions innovantes dans la gouvernance des espaces verts, la production alimentaire urbaine et le développement urbain participatif ?

Pour reprendre à ces deux questions, l'étude s'appuie sur une approche méthodologique mixte. En mettant l'accent sur les données qualitatives, les entretiens avec des acteurs de la société civile, économiques et gouvernementaux de 29 villes de douze pays de l'Union Européen (UE) et de deux pays hors UE constituaient le corpus principal de l'analyse. Ces entretiens sont triangulés avec des données quantitatives, (41) questionnaires remplis par des acteurs administratifs, (63) par des acteurs économiques et (63) par des acteurs de la société civil, et des données issues de la recherche documentaire. Les données ont été analysées et interprétées à l'aide d'une analyse de contenu. Les résultats montre que les barrières institutionnelles telles que les procédures administratives complexes et inefficaces, la bureaucratie élevée, la non transparence, le manque d'information, les barrières financiers et juridiques telles que le manque de financement et le cadre juridique trop rigide ont été les obstacles qui ont entravé la participation des citoyens et l'auto organisation. Alors que, l'importance de la volonté politique, la volonté de coopéré, soutien des autorités, de la facilitation du travail des acteurs intermédiaires, et la sensibilisation par des campagnes d'éducation et d'information sur les avantages de la participation et de l'auto-organisation étaient les conditions préalables pour permettre la réussite participation des citoyens.

Pareillement , sur la base de le PAA , l'étude comparative entre cinq pays européens de van der Jagta et al (2017) a révélé un éventail de facteurs de réussite dans la participation,

allant d'objectifs et de réglementations clairement formulés, du soutien municipal et l'accès à l'information, des ressources financières et du capital social ou humain jusqu'à la disponibilité de facilitateurs engagés dans le renforcement de l'engagement communautaire. L'étude de Rosol (2012) a également suggéré que la participation active à la gouvernance des espaces verts urbains a été expliquée par l'émergence d'une nouvelle acceptation politique des projets organisés de manière autonome, et d'un encouragement et de soutien politique et financier de l'administrateur et des politiciens de la ville. L'administration responsable et la transparence dans la prise de décision et l'implication des personnes véritablement habilitées sont importantes pour le succès de processus de cogestion.

Le chercheur de Mensah et al (2016 a) ont évalué le niveau de participation des populations locales à la gestion des espaces verts urbains dans la ville de Kumasi à Ghana. Une approche de recherche d'études de cas a été adoptée, tandis qu'une mixture de techniques de recherche qualitative telles que l'observation personnelle, des entretiens approfondis et des discussions de groupe avec les autorités de la ville de Kumasi, et les résidents, y compris les leaders d'opinion, et les responsables des corps alliés sur les espaces verts a été utilisée.

Les résultats ont constaté que la participation des populations locales à la gestion des espaces verts était faible, elles n'étaient pas non plus capables de s'auto-faciliter les initiatives sur les espaces verts et passivement impliqués dans les décisions finales sur les espaces verts. Cela est dû à plusieurs facteurs circulaires : la population locale n'a été ni consultée ni informée sur les projets d'espaces verts (parcs et jardins) par les autorités de la ville. Alors que, le faible soutien juridique, le manque de motivation de la population locale et leur autonomie limitée, le soutien insuffisant des autorités financières et logistiques et le manque de campagnes d'éducation des autorités de la ville de Kumasi pour améliorer les compétences et les connaissances de la population locale en matière de pratiques de gestion des espaces verts étaient les facteurs secondaires impactants le niveau de participation citoyenne. L'étude a encore recommandé que les éléments de la théorie de la planification de la communication tels que le dialogue, la recherche d'un consensus et le leadership facilitateur doivent être pris en compte dans le système d'urbanisme de Kumasi, en particulier sur les projets d'espaces verts pour corriger cette situation.

L'étude de Mattijssen et al (2017) a abordé la gestion à long terme des espaces verts urbains par les citoyens et a mis en évidence les facteurs habilitants et contraignants qui jouent un rôle essentiel dans cette continuité à Amsterdam, Berlin et Milan sur la base de le

PAA) et de l'analyse documentaire et des interviews avec des informateurs. Les résultats ont constaté que trois facteurs particulièrement pertinents pour la continuité de conservation des lieux impliquant les citoyens ; cette continuité est soutenue par un certain degré de formalisation, l'importance de la capacité d'adaptation des citoyens aux différents changements contextuels et le rôle de soutien des autorités. Les autorités peuvent soutenir la tenue des lieux par les citoyens en assurant la sécurité via des politiques stables, protéger formellement les espaces concernés, autoriser des contrats de gestion à long terme et apporter des ressources. De plus, l'accent devrait être mis sur des programmes de formation professionnelle qui pourraient permettre aux professionnels de traiter les questions complexes de la prise de décision dans le domaine de la planification des espaces verts urbains parce que le renforcement des capacités peut élargir la portée de la participation des parties prenantes et, par conséquent, offrir une opportunité de gestion rationnelle de l'utilisation des terres. Ce qui est affirmé également par Girma et al (2019) qui ont suggéré que les stratégies d'amélioration du cadre juridique, le renforcement du système de gestion, d'avoir des mécanismes de consultation et des flux clairs d'informations à partir d'autorités locales à la communauté locale sur le développement des espaces verts urbains et les décisions de gestion sont des mesures importantes pour améliorer la participation des communautés locales via la gestion des espaces verts dans les zones urbaines.

III.1.2.2 Recherches menées sur l'effet de l'environnement physique sur la participation

Plusieurs littératures ont abordé les facteurs d'environnement physique motivants ou empêchant la participation des utilisateurs aux espaces verts urbains. Les caractéristiques physiques distinctives de l'espace sont tous les attributs matériels reliés à sa forme physique, son emplacement, sa taille, son accessibilité, et les attributs relatifs au niveau de sécurité qu'il offre, en passant également par les infrastructures qui le composent et même sa biodiversité. Tous ces facteurs semblent d'une manière ou d'une autre impacter la participation des usagers à sa gestion (Adinolfi et al., 2014; Dennis & James, 2016; Jorgensen et al., 2002; Rasidi et al., 2012). Ces attributs semblent influencer également la présence des personnes dans ces lieux (Goličnik & Ward Thompson, 2010). Ces conclusions renforcent le concept d'affordance (Gibson, 1979), la clé pour comprendre ce concept est qu'il est relationnel et caractérise l'adéquation de l'environnement pour l'utilisateur, et dépend donc de leurs motivations et capacités. Il regroupe les caractéristiques de l'environnement physique qui rendent la participation à la gestion, comme d'autres activités liées aux espaces

verts, importante pour ses utilisateurs et qui jouent également un rôle dans le maintien de la participation à ces activités locales (Young, 2011). (Young, 2011) explique également comment les propriétés du paysage physique peuvent initier des actions telles que la participation à la gestion, afin de tirer parti d'affordances du paysage ou de faire évoluer le paysage vers les affordances souhaitées, c'est-à-dire pour améliorer sa qualité et sa fonctionnalité souhaitables (ex : élaguer la végétation dense pour améliorer l'accessibilité visuelle et physique). Ce dernier explique peut-être pourquoi les utilisateurs participent à des espaces verts locaux qu'ils trouvent inaccessibles ou peu attractifs (Fors et al., 2019). En revanche, les usagers ont tendance à préférer les espaces verts à proximité de leur domicile, ce qui signifie que la proximité augmente l'utilisation de ces espaces (Dennis & James, 2016; Elfartas et al., 2019; Jorgensen et al., 2007; Rasidi et al., 2012). Dans ce contexte, selon the European Environment Agency (EEA), les espaces verts doivent être accessibles en moins de 15 minutes à pied et à moins de 300 mètres de la maison notamment pour les personnes qui habitent en ville (Barbosa et al., 2007; Handley et al., 2003).

Néanmoins nombreuses études insistent sur le rapport entre les attributs physiques de l'espace, la sécurité et le comportement des usagers où il sera question d'évoquer dans ce qui suit certains cas.

Jorgensen et al (2002) ont systématiquement abordé la thématique de la sécurité et la préférence perçues pour les zones boisés parmi les résidents locaux dans le contexte d'un parc urbain à Sheffield, au Royaume-Uni. Les données ont été recueillies auprès de (30) répondants. Les moyens de cotation des 15 photos par les répondants pour la sécurité et la préférence ont été analysés à l'aide de le SPSS.

L'étude a constaté que les caractéristiques physiques distinctes des forêts, les préférences des utilisateurs et la sécurité intérieure perçue influencent généralement la participation à la gestion. Les résident ont perçu les lisières boisées et arbustives denses comme moins sûres que les lisières ouvertes, tandis que, l'agencement spatial était le facteur le plus déterminant de sentiment de sécurité. L'accessibilité visuelle et physique est affectée par la hauteur des arbres, du type de lisière de forêt. L'étude a suggèrent qu'une végétation plus naturaliste peut être introduite dans les parcs et les espaces verts sans nécessairement rendre les parcs dangereux.

Ceci est également soutenu par l'étude de Gundersen & Frivold (2008) qui a été menée sous forme d'enquêtes quantitatives en Finlande, en Suède et en Norvège avec une grande

diversité de plans d'enquête, allant des enquêtes nationales ou régionales jusqu'à locales, vise à examiner 53 études sur les préférences en matière de paysage forestier. Les résultats ont confirmé que contrairement aux espaces denses, les espaces verts semi-ouverts ou dégagés transmettent un sentiment de sécurité et une bonne impression d'espace et de visibilité, par conséquent, une bonne accessibilité visuelle et physique.

L'étude de Ding & Guaralda (2013) a fourni une compréhension préliminaire de l'interrelation entre la conception architecturale et la psychologie comportementale. Elle a examiné s'il existe une relation directe entre les deux, et découvrir comment les éléments de conception pourraient être coordonnés ensemble pour influencer non seulement les activités mais aussi l'environnement, la fonction et l'expérience. Une combinaison d'observation, de cartographie comportementale et d'entrevue ont été utilisés dans deux zones publiques du campus local en Australie comme des études de cas.

Les éléments de conception tels que la couleur, l'éclairage, la technologie, l'aménagement paysager et l'agencement spatial sont des outils incontournables pour influencer et orienter le comportement des utilisateurs dans les espaces public, tout comme la participation à la gestion des espaces verts. En outre, l'agencement spatial est associé à un niveau plus élevé d'engagement des utilisateurs, en d'autres termes, ils fournissent un impact significatif supplémentaire sur le comportement de l'utilisateur dans l'environnement public. L'étude a également constaté que les travaux d'aménagement paysager à haute densité (végétations) avec une agencement spatiale partiellement fermée fournir un espace privé et confortable pour un petit groupe, tandis que le paysage doux se combine avec un espace central ouvert pour permettre la connexion physique et visuelle ce qui attire largement un grand nombre de groupes d'utilisateurs. Ces facteurs ont également un rôle très important dans le fait d'inciter les usagers de l'espace dans la participation à la gestion de ces espaces verts.

Pareillement, dans leur étude sur relation entre le comportement des visiteurs et les caractéristiques des espaces verts dans la ville de Grenade, au sud-est de l'Espagne. Adinolfi et al (2014) ont collectées des informations sur les profils et les nombres d'utilisateurs, les différentes utilisations de ces espaces, leur conception et leurs richesses végétales à travers l'observation in situ dans un total de dix espaces verts urbains d'une superficie de plus de 5000 m². Le SPSS v.20 le logiciel a été utilisé pour toutes les analyses statistiques.

Les résultats ont montré que les activités les plus courantes dans chaque espace sont régies par des caractéristiques inhérentes de l'espace lui-même telles que : sa conception, son accessibilité, ses infrastructures, son entretien et sa richesse végétale et l'y répartir. La bonne accessibilité pour les visiteurs du parc, c'est adire, toute suppression de barrières architecturales et artificielles, est également un facteur clé. Ces caractéristiques influencent également directement la présence des personnes dans ces espaces.

L'étude menée par Dennis & James (2016) a traité les liens entre l'accès, la participation communautaire et la biodiversité dans le centre-ville du Grand Manchester en Angleterre. Une comparaison de dix sites associée à quatre types de gestion d'espaces verts dirigée par des communautés et parfois par la coopération des autorités et des propriétaires terrains soit des : jardins communautaires, attributions communautaires, vergers communautaires ou des parcs miniatures) a été réalisée. Il était question d'effectuer une comparaison entre les sites avec un accès « privé » et « public », et les sites de grande et de petite superficie et leur impact sur la participation. Les données relatives à l'accessibilité de chaque site ont été collectées en acquérant des informations sur les critères d'accès (publics ou privés), la sécurité et les horaires d'ouverture (le cas échéant) ont été recueillis auprès des gardiens du site et par des observations directes. Il a été jugé à travers cette étude que les propriétés distinctives de l'espace auquel l'utilisateur participe telles que : sa taille, son emplacement, sa clôture périmétrique sécurisée, son accès et la sécurité qu'il offre, sont des facteurs affectant le niveau de participation de la communauté à la gestion opérationnelle des espaces verts publics. Les niveaux de bénévolat inférieurs étaient associés à des sites avec un accès « public » et de sites grands superficies. Tandis que, la participation accrue était associée à des sites entourés par des clôtures périmétriques sécurisées. Un autre facteur affectant la participation communautaire peut provenir des activités qui ont lieu au chaque site.

Finalement , un autre élément physique important qui aide à se sentir en sécurité, il s'agit de la conception du mobilier urbain (bancs, poubelles...) qui doit être suffisamment solide (matériaux résistants) pour résister non seulement à son utilisation intensive mais également aux actes de vandalisme (Iqbal, 2021).

III.1.3 Etudes sur l'influence combinée des facteurs internes et externes sur la participation

Johnston (1982) a défini quatre éléments de base qui augmentent la participation :

Des éléments relatifs à l'aspect socio-politique

L'existence d'une confiance mutuelle : l'existence d'un climat de confiance entre les membres des citoyens, les autorités et les citoyens et les autres acteurs encouragera les citoyens à participer aux programmes ou aux activités.

La possibilité de participer : La possibilité pour les citoyens de participer à divers programmes et activités liés à la vie publique signifie qu'ils ont la confiance des personnes responsables pour mener à bien les différentes tâches et assumer la responsabilité de ces programmes. Cela permet aux citoyens d'apprendre beaucoup sur la façon de mener diverses activités et de devenir plus responsables de leurs tâches. En retour, les connaissances et l'expérience seront transférées entre les citoyens et les autorités. La capacité des citoyens à contribuer aux programmes avec d'autres s'améliorera. Et ainsi augmenter leur confiance en eux et ils seront plus impliqués.

Des éléments relatifs à l'aspect personnel

Le programme proposé doit apporter des avantages aux citoyens : En fait, les citoyens sont plus attirés par les programmes qui leur offrent des choses et des valeurs supplémentaires et leur confèrent de plus grands avantages. Autrement dit, ces programmes doivent répondre aux besoins des citoyens, de sorte que les autorités doivent être en mesure de convaincre les citoyens de l'importance et des avantages de ces programmes en donnant suffisamment d'informations à leur sujet.

Le fort sentiment d'appropriation et de responsabilité envers un programme : Construire un fort sentiment d'appropriation et de responsabilité envers ces différents programmes est très important pour maintenir une motivation constante pour la participation. Ce sentiment peut être atteint si les trois éléments mentionnés ci-dessus sont posés.

Le système de gouvernement décentralisé : constitue un autre facteur moteur majeur relatif à l'aspect socio-politique. La décentralisation est définie comme le transfert de pouvoir de l'État au niveau inférieur du gouvernement (Beard 2005), par lequel les autorités locales peuvent obtenir des informations, apporter une réponse directe aux besoins des citoyens, et la relation entre autorités et les citoyens deviendront de plus en plus étroite et proches, et les chances de participation seront plus élevées (De Roo & Porter, 2007).

Johnston (1982) a également identifié les facteurs qui constituent des obstacles à la participation citoyenne liés à la réticence des autorités locales à partager la responsabilité avec les citoyens, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas d'opportunités claires de participer et également liés au manque de compétence du gouvernement formel pour stimuler la participation citoyenne et choisir des activités appropriées pour eux .

Straka et al (2005) expliquent dans leurs études les caractéristiques affectant la participation des résidents de l'État de la Caroline du Sud, États-Unis, aux programmes de foresterie urbaine et communautaire et leurs attitudes envers ces programmes. L'enquête a été distribuée par la poste d'où 324 résidents participants et non participants ont été interrogés, Le questionnaire contenait des questions à choix multiples tandis que les questions sur le niveau de participation et la participation future attendue ont été mises à l'échelle. En plus des données démographiques, les participants devaient décrire les types d'activités auxquels ils ont participé, pourquoi ils y ont participé, quand ils y ont participé et quelles étaient leurs attitudes à l'égard de ces programmes. On a demandé aux non-participants pourquoi ils n'avaient pas participé, s'ils pensaient qu'ils participeraient à l'avenir et ce qui pourrait être fait à l'avenir pour rendre ces programmes plus attrayants.

La principale préoccupation été que la majorité des non-participants n'étaient généralement pas au courant des programmes foresterie urbaine et communautaire disponibles dans leurs communautés, c'est probablement le résultat d'une publicité et d'une sensibilisation médiocres. Pendant que, la conscience préalable du programme et l'âge des participants ont eu une incidence significative sur leurs intentions déclarées de participer. L'étude a finalement souligné l'importance de promouvoir l'éducation et la sensibilisation communautaire et les programmes environnementaux qui permettent aux bénévoles de poursuivre leurs intérêts, augmenter le contact social et se sentent comme ils font une différence sont ainsi plus susceptibles de réussir à long terme.

L'étude de Jausus & Said (2014) a pour objectif de déterminer les barrières qui découragent la participation du public à l'entretien des espaces publics de proximités ' à Taman Tun Dr. Ismail, l'un des principaux projets résidentiels situés à Kuala Lumpur en Malaisie. (229) questionnaires ouverts sont distribués et analysés qualitativement à l'aide de Nvivo. Le manque de temps et le manque d'organe de coordination ont empêché la participation du public. Le premier été causé par d'autres facteurs tels que le moment inapproprié de l'événement, d'autres engagements tels que les études, l'engagement personnel et professionnel. Le manque d'organe de coordination a également entraîné une absence d'un bon leadership, une absence de lignes directrices sur la façon de participer et la mise en œuvre de la participation

Le but de l'étude de (Molin , 2014) été d'exploré le statut et les potentiels de l'application d'une approche de gouvernance locale à l'entretien des espaces verts en se basant sur la

théorie Place-keeping et de SGSM. Des entretiens semi structurés avec des gestionnaires et des utilisateurs au Danemark et en Angleterre ont été utilisés, ensuite, les données ont été analysées et discutées à l'aide d'une approche d'arrangement politique et d'Arrangements de gouvernance.

En Angleterre, les résultats ont montré que les participants ont une capacité et un intérêt limité pour effectuer le maintien des lieux, du point de vue de la gouvernance notamment, cela s'explique par leur forte dépendance dans la gestion des espaces verts aux financements mis à leur disposition. Il a été constaté également que ces participants qui ont un soutien prolongé des autorités ont une plus grande capacité à assumer des responsabilités accrues dans ce domaine. En revanche, dans l'étude du contexte danois, un changement potentiel vers la gouvernance avec les utilisateurs a été trouvé, les gestionnaires en général avaient une orientation technique, mais dans de nombreux cas, ils ont également adopté une approche particulière pour la participation des utilisateurs pourtant aucune stratégie ni aucune formation professionnelle n'ont eu lieu. L'étude a conclu que la gouvernance basée sur le lieu *the place-based governance* offre un potentiel pour rapprocher les utilisateurs et les gestionnaires, grâce à la compréhension mutuelle et à l'échange de connaissances. Ces processus pourraient conduire à un plus grand attachement au lieu des utilisateurs et, par conséquent, à une plus grande sensibilisation à l'environnement et à moins de vandalisme.

Une étude comparative et une évaluation de l'état de la planification et gouvernance des espaces verts en 20 villes européennes représentées sous forme d'un rapport par Hansen et al (2015). Les informations ont été recueillies selon une approche en trois parties : des entretiens structurés avec des fonctionnaires, des études documentaires par un partenaire de recherche local et de l'analyse des documents politiques et de planification.

La ville Aarhus en Danemark met beaucoup l'accent sur la citoyenneté active ; selon les responsables de la ville, les conditions préalables qui doivent être en place pour une participation réussie des acteurs non gouvernementaux à la gestion, la planification et la conception des espaces verts étaient : l'important que les acteurs potentiels soient capables de voir un sens dans le projet et qu'ils aient un niveau élevé d'intérêt et d'engagement personnel. Dans ce processus, il est important de mettre en place un cadre juridique pour l'engagement et renforcer le rôle des médias. Les facteurs gênants mentionnés pour la ville Malmö en Suède étaient parfois un manque de consensus, une participation conflictuelle avec les plans détaillés existants et un budget souvent limité. Dans la ville Helsinki de

Finlande, les personnes interrogées a déclaré qu'un déterminant important de la participation du public est la collecte active et continue d'opinions des citoyens par les autorités au moyen de méthodes modernes de collecte de données telles que les questionnaires en ligne. D'autant plus, une augmentation de soutien autoritaire, de sensibilisation à l'environnement et des intérêts des différents groupes ne contribuent également à une participation réussie. Cependant, des défis pour les processus de participation étaient la gestion des intérêts contradictoires et concurrents des d'utilisateurs ou organisations, la structure bureaucratique et la dispersion des compétences décisionnelles au sein de plusieurs départements. Pour la ville de Edinburg à l'Écosse le principal facteur contribuant à la participation des acteurs non gouvernementaux est le désir de faire des choses pour eux plutôt qu'avec eux, alors que, le financement et les ressources du conseil limités, le défi de motiver le grand segment des populations locales pour s'engager avec des ONG et des parties prenantes ont été identifiées comme un facteur entravant leur participation. Les processus de participation dans la ville Bristo en Angleterre ont été facilités par la mise à disposition de certains financements et ressources. En revanche, les entravant de ce processus étaient la forte pression temporelle sur les autorités locales fonctionnaires, la sous-représentation de certains groupes de la société dans les initiatives locales pour des raisons telles que les modes de vie occupés, les engagements familiaux, et le faible niveau d'influence exercer sur la prise de décision. Les principaux facteurs qui ont contribué à la participation des acteurs non gouvernementaux à la gestion, la planification et la conception des espaces verts à la ville Lodz en Pologne ont été l'utilisation du budget participatif, et la bonne prise de conscience sur qualité de l'environnement. En outre, les facteur le plus important qui ont entravé la participation du public étaient : le manque de personnalités juridiques dans certains des mouvements qui ne leur permettent pas de signer des contrats et donc de devenir des partenaires formels , la mauvaise informatisation et le manque également d'une tradition de participation gouvernementale et civique. Dans l'autre ville polonaise, Poznan, le niveau de participation des différentes parties prenantes été affecté par les trois problèmes .Tout d'abord, la distance de l'endroit où la personne vit, d'où la distance entre un certain projet et son domicile est grande, plus l'intérêt n'est faible. Deuxièmement, le temps des élections d'où les candidats aux postes de conseillers locaux deviennent plus actifs plus près des élections. Troisième, le sentiment de menace provenant du risque de perdre des espaces verts. Cependant, les plus importants facteurs qui ont empêché la participation selon les professionnels : le manque de connaissance des parties prenantes non gouvernementales dans le domaine de la gestion des

espaces verts ; les intérêts spécifiques des individus et la rareté des fonds pour l'amélioration. Certains facteurs majeurs clé qui ont soutenu la participation des ONG de la ville de Ljubljana en Slovénie, tel que : la bonne prise en compte des initiatives qui satisfont simultanément les intérêts publics et privés. Par contre, les facteurs entravant la participation des acteurs gouvernementaux sont : la planification imprudente, des solutions appliquées, ainsi que les régimes financiers. Dans la ville de Szeged en Hongrie, les lois et la réglementation qui obligent les ONG à s'engager dans des processus de prise de décision ont été plus transparentes et utiles pour elles dans leurs rôles. Les entraves de leur participation ont été reliées aux intérêts politiques, l'existence des opinions différentes. Pour la ville d'Oradea, Il existe également le manque d'informations civiques et de coopération dans le domaine non gouvernemental concerne la création et l'entretien des espaces verts. Les ressources personnelles et financières, le soutien politique, l'ouverture des planificateurs et des politiciens, gestion professionnelle des processus ainsi qu'une bonne culture de discussion ont été considérés comme des facteurs cruciaux pour une participation réussie dans la ville Berlin en Allemagne. Pour une participation effective, les autorités municipales considèrent que la transparence, la communication, la volonté politique et le soutien technique comme encourageant dans la ville de Linz en Autriche. Alors que, dans la ville d'Amsterdam en Pays-Bas, le facteur qui a stimulé l'engagement du public a été l'attitude ouverte de la municipalité et du gouvernement.

L'étude de Clausen (2016) a examiné la question de la non-participation des personnes à l'aménagement du paysage danois moderne. L'accent est mis sur une enquête critique de l'idée dominante selon laquelle la participation est toujours « une bonne chose » et que les gens trouveront toujours avantageux de participer. La question de recherche a été étudiée avec des méthodes exploratoires de recherche qualitative par le biais d'un travail de terrain ethnographique ; en particulier, l'observation participante et les entretiens semi-directifs (44) avec des résidents locaux qui ont été annotés et codés par le logiciel Nvivo.

La non-participation a été associée à un manque général de confiance dans la prise de décision politique locale et mondiale concernant la gestion du paysage. Cela a été expliqué par deux catégories principales comme des causes profondes : la peur de l'intimité et la peur de l'étranger. De plus, les gens se sentaient contraints et impuissants dans leurs pratiques paysagères quotidiennes et avaient du mal à croire qu'ils auraient une réelle influence. Une autre forme de la non-participation a été apparue comme une démonstration de pouvoir et une paralysie causée par le contrôle et la pression sociale. La conclusion générale est que le

manque de participation peut s'expliquer en termes d'ambivalence. La volonté et le désir d'améliorer le paysage est présent, mais ces visions développementales se limitent aux réalisations de chacun des participants car les solutions n'apparaissent pas dans la sphère politique. Par conséquent, plutôt que de considérer la non-participation comme irrationnelle, elle peut être considérée à la lumière d'un large éventail de barrières structurelles et locales qui érodent le pouvoir, créent des inégalités pour les participants et suppriment l'expérience du paysage comme une question d'intérêt commun. Dans ce cas, les structures de pouvoir fondées au niveau macro et central ont rendu le pouvoir non transparent et hors de portée, tandis que le pouvoir au niveau local ou micro a utilisé l'infiltration du paysage par des restrictions et des dépendances personnelles. Face à ce défi, l'étude a proposé que la persistance de facteurs internes et externes empêchant la participation citoyenne au débat paysager, oblige les initiateurs des processus participatifs à clarifier les fondements structurels de cette participation. Les initiatives réussies qui combinent des motivations internes et externes partagent les caractéristiques suivantes : des processus décisionnels inclusifs, un large suivi des initiatives et un contexte favorable à la construction de compétences d'acteurs autonomes

Buijs et al (2018) ont étudié le potentiel de la gouvernance en mosaïque en tant que cadre analytique pour comprendre la citoyenneté active, son potentiel de mise à l'échelle et sa relation avec la planification stratégique des espaces verts urbains. La recherche a été basée sur l'approche d'arrangement politique d'où elle a analysé le rôle du discours, des ressources, des acteurs et des règles des jeux dans l'élargissement de la citoyenneté active. Une analyse comparative de huit cas empiriques provenant de sept villes européennes a été menée en utilisant des entretiens semi-structurés avec les acteurs locaux dans tous les cas (2 à 15 entretiens par cas) ainsi que des examens des documents de planification et d'autres documents écrits.

Les résultats ont indiqué que dans les cas où les gouvernements locaux s'engageaient directement avec des citoyens individuels, cela impliquait de renforcer les connaissances grâce à la formation (Lisbonne) ou de mener une action de sensibilisation du public pour informer sur les options de participation (Aarhus, Utrecht). La fourniture d'exemples et de données inspirants (Berlin1 et Berlin 2) a été perçue comme une ressource importante pour les citoyens et les gouvernements locaux. Dans tous les cas, les règles et réglementations ont été servies à soutenir ou à intégrer la citoyenneté active dans le contexte juridique et gouvernemental local, par exemple par le biais de contrats de location ou d'accords de

coopération qui clarifient les droits et obligations de toutes les parties concernées (Amsterdam, Berlin¹, Lisbonne). Dans les cas d'Aarhus et d'Utrecht, les gouvernements locaux ont fourni un cadre réglementaire pour la prise de décision coopérative. Par exemple, à Utrecht, les plans verts de voisinage (NGP) ont encouragé les citoyens à soumettre des idées pour des améliorations des espaces verts locaux et ont fourni 5 millions d'euros pour mettre en œuvre ces idées. Cependant, la citoyenneté active est également livrée avec plusieurs de ses propres défis, notamment : le manque de capacités techniques, l'expertise et les compétences. La culture institutionnelle des collectivités locales et la spécificité du contexte socioculturel et environnemental joue un rôle important dans le succès potentiel de la citoyenneté active pour améliorer ces espaces.

Mattijssen & Terluin (2018) ont également constaté que l'ampleur du succès ou de l'échec de la participation des parties prenantes dépend de la nature du processus soit le rôle du gouvernement, le cadre institutionnel pour l'interaction des parties prenantes, la forme de participation des parties prenantes et les capacités et les ressources locales. Les obstacles pour que les citoyens participent étaient : le doute et l'incertitude des gens quant à savoir s'ils ont une connaissance suffisante, le manque de connaissances spécialisées et de temps, ainsi que les barrières physiques. Cependant, les facteurs de succès pour renforcer / accroître l'implication sociale dans la nature sur le long terme à travers des projets de science citoyenne a été en partie associée aux organisations qui organisent ces recensements par la rétroaction des résultats, l'appréciation des bénévoles, le soutien et de formation par l'utilisation des outils numériques (Facebook –réunion ...). Un autre facteur important pour élargir la participation réside probablement aussi dans les citoyens actifs eux-mêmes, lorsqu'ils rendent les autres enthousiastes pour la nature et encouragent les gens à s'impliquer de manière matérielle, c'est-à-dire activement (Mattijssen & Terluin, 2018).

Dickinson & Wyton (2019) ont appliqués dans leur étude la critique des limites comme méthodologie pour développer une compréhension plus holistique de la gestion des espaces verts et offrir des solutions aux dilemmes rencontrés. Des entretiens semi-structurés ont été menés auprès de 10 participants de différents groupes d'intervenants qui étaient largement impliqués dans la gestion de l'espace vert en Angleterre (l'autorité locale, officiers et gestionnaires, les bénévoles et les organisateurs d'événements).

Les résultats ont indiqués que les communications, la responsabilité, les objectifs d'engagement, l'identité de site et la visibilité intérieure qui est synonyme de sécurité étaient

des déterminants importants de l'utilisation et la gouvernance des espaces verts. Alors que la diminution des ressources conduit à l'incapacité des parties prenantes à participer. L'étude a constaté que l'éducation, la communication, la transparence, l'absence de conflit et développement de la confiance entre les différentes parties prenantes, le renforcement attachement au lieu peuvent agir comme catalyseurs pour les activités attachés de ces espaces et l'interaction socialement cohésives.

Dans leur article, Fors et al (2019) proposaient The park-organisation-user mode et l'équation de Kurt Lewin (1936) du comportement humain comme une base théorique pour structurer l'étude longitudinale de 2010 à 2017 visant à examiner les conducteurs des résidents à participer à la gestion des zones boisées urbaines bordant leurs jardins, dans une zone de cogestion dans le quartier résidentiel danois « Sletten a Holstebro ».

En se basant sur des méthodes mixtes. En 2010 avant que la zone de cogestion a été officialisée et distribué des directives à tous les résidents, des enquêtes répétées sur le terrain sur les signes physiques de participation qui a été guidé par un modèle développé en concertation avec les gestionnaires responsables de la gestion des forêts urbain a Sletten ont été réalisé. En plus, des entrevues semi-structurées auprès (34) résidents sur leur attitudes à l'égard de la forêt environnante et de la zone de cogestion, leur utilisation, leur participation dans cette la zone et leurs évaluations en matière de communication et d'échange d'informations entre eux et les autorités locales. Ces entrevues ont été combinées avec une enquête sur le terrain des caractéristiques de la végétation de la forêt urbain en 2013 et des données démographiques sur les résidents entre 2010 et 2015.

Ensuite, des entrevues ont été réalisées au cours de 2016 avec les professionnels qui avaient mené la planification, la conception, la création et la gestion des forêts et de la mise en œuvre de la cogestion sur les réflexions initiales et actuelles derrière la zone de cogestion, ainsi que leurs points de vue sur les succès et les défis. En 2017, des entretiens semi-structure audio- enregistrées ont été mené avec les résidents participant et non participants d'un à trois ménages de chaque village. 21 personnes au totale ont été interrogées sur : leurs définitions de la qualité de ces forêts, leurs descriptions de leur propre participation et la façon dont il a changé au fil du temps, leurs points de vue sur l'impact de la participation sur la qualité ces forêts, leurs conducteurs de la participation et leurs opinions sur l'importance des facteurs identifiés à partir des données quantitatives. Une modélisation linéaire généralisée mixte a

été effectuée pour identifier les variables personnelles et environnementales, physiques et sociales, dominantes expliquant le niveau de participation des résidents.

Le résultat ont montré que les facteurs personnels tel que l'intérêt pour le jardinage, environnementaux soit physique tel que la hauteur des peuplements ou sociaux comme l'inspiration des résidents pour leurs voisins effet de voisinage ont contribué à expliquer la participation dans des différent activités d'entretien, de maintenance de végétation et l'établissement des fonctions en 2010. Outre, l'espace visuellement clos, comme une variable d'environnement physique était associé à une probabilité de participation plus faible. Tandis que l'augmentation de la participation entre 2010 et 2015 était soutenue par des facteurs environnementaux physiques d'où le type de bordure de forêt et bordures semi-ouvertes étant positivement associées à la participation, et sociaux tel que la durée de résidence d'où la probabilité de participation des résidents était plus faible pour les nouveau propriétaire en 2015 en raison d'un manque d'informations et de soutien des autorités locales par rapport à 2010. L'étude a suggéré que les gestionnaires d'espaces verts souhaitant faciliter la cogestion pourraient tirer profit de l'identification des personnes intéressées par le jardinage et elles incitent également les autres à participer. D'autres par, ils devraient élaborer une conception et une gestion stratégiques de vert urbain visant à accroître l'accessibilité visuelle et physique, c'est-à-dire en établissant des lisières de forêt semi-ouvertes avec des hauteurs d'arbres suffisantes.

III.2 Positionnement épistémologique

III.2.1 Synthèse des études précédentes

Bien que les études examinant les facteurs associés à la participation aux activités de gestion des espaces verts aient été menées principalement en Europe, en Amérique du Nord et même en Asie, elles sont limitées en Afrique. Cependant, les études combinées entre les trois dimensions personnelle, physique et social à la fois sont très limitées et particulièrement focalisées en Europe. Par ailleurs, l'influence de la société été moins étudiée que celle des autorités par rapport à la mesure sociale. D'autre part, plusieurs études ont traité chaque dimension séparément d'où la dimension personnelle étant la plus étudiée, en revanche la dimension physique a été la moins examinée.

Ensuite, L'approche d'arrangement politique était utilisée pour l'analyse des données dans plusieurs études. Par contre, des études très limitées ont combiné entre plusieurs

théories, tel que la théorie de PK, SGSM, PAA, GA et la théorie du comportement humain de Lewin.

On peut constater que d'autres facteurs peuvent avoir été négligés et non inclus dans les études précédentes, indiquant les caractéristiques particulières de chaque contexte. D'autant plus, plusieurs acteurs ont été interrogés tel que : les gestionnaires, les acteurs gouvernementaux, les acteurs économiques, la société civile (les ONG et les associations...), les résident participants et les non participants, les utilisateurs et les non utilisateurs. Les acteurs touchés étaient le sujet le plus ciblé dans toutes les études. Ces études ont également été menées sur différents types d'espaces verts urbains tels que : les jardins, les parcs urbains, les forêts urbains et les réserves forestières. Elle s'est concentrée sur l'enquête par questionnaire et par entretien comme les deux principales techniques de collecte de données, et sur des différents logiciels tels que : SPSS et NVivo pour l'analyse des résultats.

Finalement, en raison des différences culturelles entre les cultures occidentales et orientales, on peut remarquer des variations et des différences dans les recommandations formulées pour motiver les acteurs à participer aux activités de gestion des espaces verts. La plupart des connaissances empiriquement confirmées tendent à fournir des résultats et des conclusions principalement pour les dimensions personnelles et sociales en particulier les aspects de la gouvernance.

III.2.2 Focalisation de la présente étude

La littérature relative à la détermination des facteurs influant sur la participation des acteurs à la gestion des espaces verts étayée dans les paragraphes précédents de ce chapitre et les deux chapitres théoriques précédents a non seulement permis de présenter les différentes connaissances acquises, mais aussi permis de focaliser la présente étude sur des objectifs clairs et de choisir la méthodologie la plus appropriée présentée dans la deuxième partie pratique.

Notre étude portera sur la combinaison du *Gouvernance and Management model (G&M)* pour comprendre le system de gestion et de gouvernance adopté à la ville de Jijel, renforçant ainsi la problématique de l'étude soulevée , et de la *théorie de comportement humain de Lewin* pour déterminer les facteurs d'impact de la participation des usagers et des associations puis les comparer en réponse à l'hypothèse principale (Figure III-1). Cette étude traitera les trois dimensions de l'équation de Lewin sur un pied d'égalité et s'élargira à d'autres indicateurs qui viendront s'ajouter selon les caractéristiques du contexte Jijilien.

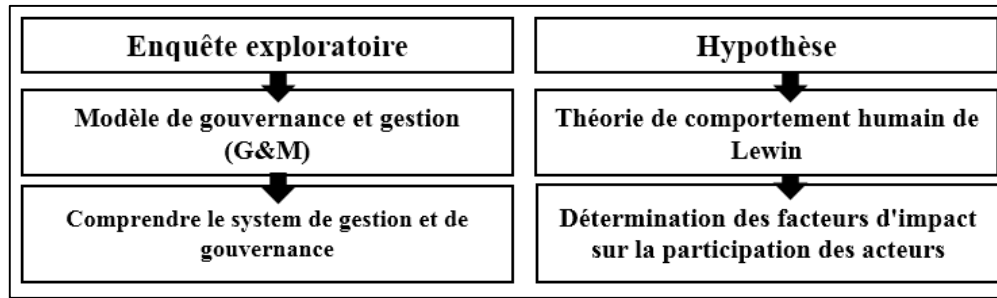


Figure 0III-1 : Théories adaptées dans cette étude.

Par ailleurs, l'aspect novateur de cette étude est le fait qu'elle reviendra à l'adoption de l'échelle d'Amstein largement répandu pour déduire le niveau de participation des usagers et des associations. Enfin, elle reviendra également sur la typologie des expériences de la nature de Kellert (2014, 1993) adapté par Djouad (2022), afin d'en déduire la typologie des comportements biophiliques, des usagers particulièrement, générés envers ces espaces, notamment compte tenu les gens qui vivent près de la nature ou la biodiversité possèdent naturellement des comportements biophiliques qu'ils le montre ou pas. D'autant plus, les études qui ont traité notre sujet et l'ont relié à la biophilie, à notre connaissance, sont néanmoins très limitées (figure III-2).

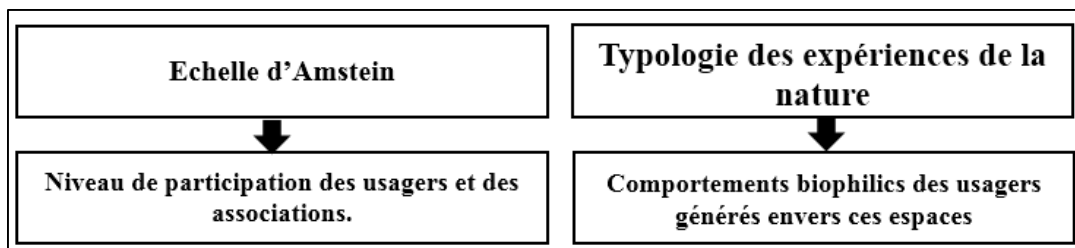


Figure 0III-2 : Aspect novateur de cette étude.

Conséquemment, deux autres objectifs sont ajoutés à cette thèse :

- Déduire le véritable niveau de participation des usagers et des associations à la gestion des espaces verts urbains publics
- Déduire les typologies des comportements biophiliques générés envers ces espaces par les usagers notamment, en tant qu'utilisateurs permanents de ces espaces.

Conclusion

Ce chapitre est dédié à l'identification des facteurs personnels, sociaux et environnementaux affectent la participation des acteurs urbains à la gestion des espaces verts à partir d'études antérieures. Ce chapitre et les deux autres précédents ont permis de cadrer

notre recherche dans un champ clairement défini, en familiarisant avec les concepts, les théories et les modèles développés par les chercheurs en ce qui concerne la participation à la gestion des espaces verts.

Par ailleurs, indépendamment des deux premiers chapitres théoriques, l'identification et la compréhension des facteurs qui influencent la participation, les méthodes utilisées pour leur détermination et leur analyse ont permis le positionnement épistémologique ensuite méthodologique de cette thèse.

Le positionnement épistémologique a été déterminé en définissant les théories et les modèles utilisés pour cette étude tels que : Gouvernance and Management model (G&M) et théorie de comportement humain de Lewin, et en ajoutant de nouveaux objectifs tels que : déduire le véritable niveau de participation des usagers et des associations et les typologies des comportements biophiliques des usagers en fonction des résultats de l'étude.

Chapitre IV

Espaces verts publics à Jijel :
éléments de
contextualisation

Introduction

Ce chapitre présente la ville de Jijel en tant que cas. Il commence par une aperçu de la ville, suivie d'une exposition à son emplacement et son climat, sa composition sociale et culturelle, et le développement historique de ses espaces verts. Enfin, la dernière section du chapitre vise à présenter les espaces verts urbains publics choisis dans la ville de Jijel comme des études de cas ciblées pour étudier les facteurs affectant la participation des acteurs urbains, principalement ceux touchés par la gestion de ce type d'espace, y compris les critères de choix de ces espaces et leur évaluation qualitative et quantitative.

IV.1 Présentation de la ville de Jijel

IV.1.1 Situation géographique de la ville de Jijel

Jijel, la commune et le chef-lieu de wilaya de Jijel, cette ville se situe dans le Nord-est de l'Algérie, Elle est située par $5^{\circ} 47'$ de longitude Est et par $36^{\circ} 49'$ de latitude nord. Elle est limitée par la mer Méditerranée au Nord, la commune de Kaous au Sud, d'Emir Abdelkader à l'Est et d'El Aouana à l'Ouest et elle s'étale sur une superficie totale de 62.38 Km. soit 2.6% de la superficie totale de la wilaya (figure IV-1). Le territoire de la ville de Jijel et s'étend jusqu'à l'Oued Kissir à l'Ouest et l'oued Mencha à l'Est ; Il est constitué de petites plaines littorales, cernées par la Méditerranée au Nord et par les zones montagneuses des Beni-Caid et le Mont Mezghitane (384m d'altitude) au sud (Safri & Labii, 2008).

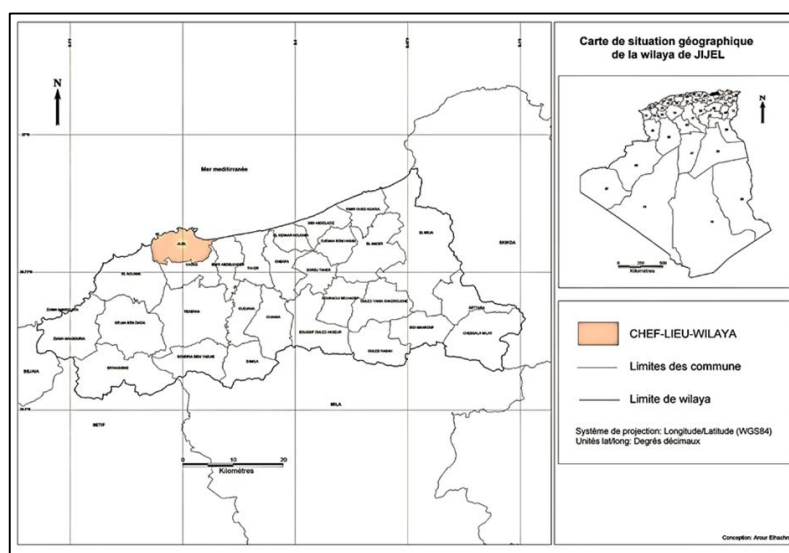


Figure 0IV-1 : Situation géographique de la ville de Jijel. Source : Elhachmi, 2014.

IV.1.2 Situation Démographique

Selon DPSB mentionné dans la révision du PDAU de la commune de Jijel (2019), la population de la ville de Jijel est estimée fin de l'année 2018 à 162 055 habitants, soit 21,13%

de la population totale de la wilaya de Jijel, Elle est la ville la plus peuplée de la wilaya avec une densité moyenne de 2597 hab/km². Avec un taux d'urbanisation de 98,3%, la commune de Jijel est la première commune urbaine de la Wilaya. La quasi-totalité de la population de la commune de Jijel est concentrée au niveau de l'agglomération chef-lieu : Jijel et de l'agglomération péri-urbaine : Ouled Bounar, (98,3%) contre seulement 1,7% en zone éparsée.

Suivant la révision du PDAU de la commune de Jijel (2019), la population féminine de la ville est légèrement supérieure à celle des hommes (figure IV-2).

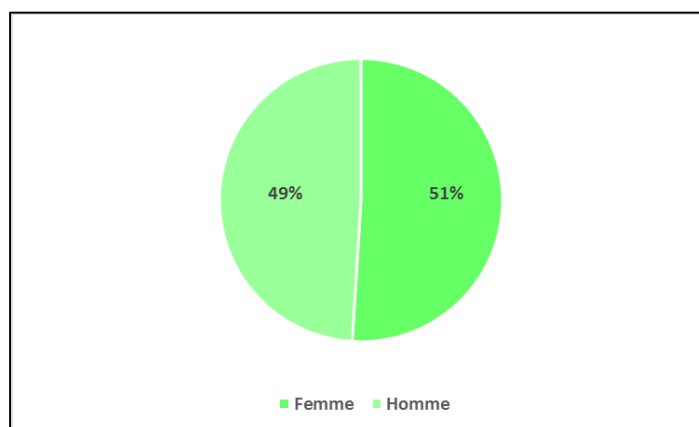


Figure 0IV-2 : Structure de la population jijiennne selon le genre. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel, 2019.

Généralement, Entre 1998 et 2018, la structure d'âge de la population a connu le recul du poids démographique de la catégorie (60 ans et plus), et l'augmentation du poids démographique des catégories (0-19 an et 20-59ans) avec sa stabilité entre 2016 et 2018, alors que, la population adulte ou celle en âge d'activité (20-59ans) domine la composition des tranches d'âge de la population de la ville (figure IV-3).

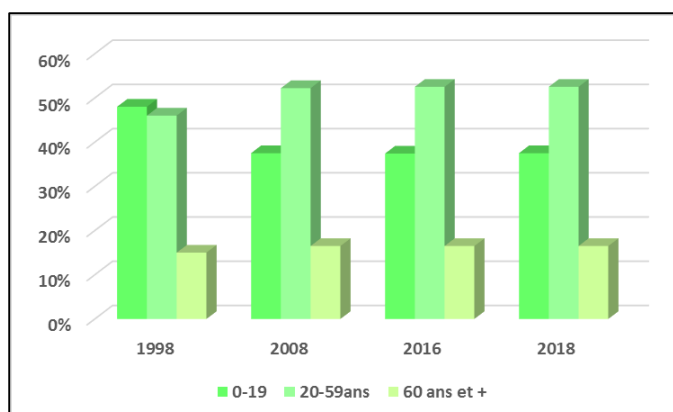


Figure 0IV-3 : Évolution de la structure par âge de la population jijiennne. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel, 2019.

IV.1.3 Contexte environnemental : richesse en matière de biodiversité

Le contexte environnemental à Jijel montre généralement une grande biodiversité floristiques et faunistiques en raison de sa localisation et de son climat. En effet, les populations dans tel type d'environnement peuvent développer des comportements biophiliques différents de ceux vivant dans d'autres contextes.

IV.1.4 Microclimat : données climatique de la ville de Jijel

Le climat de la ville de Jijel dépend au domaine méditerranéen, à l'étage bioclimatique humide, des étés secs et tempérés, et des hivers doux et humide. Faisant partie de l'une des régions les plus arrosées d'Algérie, la commune de Jijel reçoit des précipitations importantes de l'ordre de 800 à 1000 mm/an (Tableau IV-1). Tandis que, la température moyenne annuelle est de l'ordre de 18°C (hiver 12,3°C, été 23,8°C) avec une valeur maximum moyenne de 30°C au mois d'août et une valeur minimum moyenne de 8°C les mois de janvier et février (figure IV-4) (la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019).

Tableau IV-1 : Exemple de précipitation moyenne à la ville de Jijel en 2017. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	juin	juillet	Août	Total
Précipitations moyennes mensuelles	72.0	53.1	229.0	127.5	358.0	69.2	0.4	37.6	1001.4

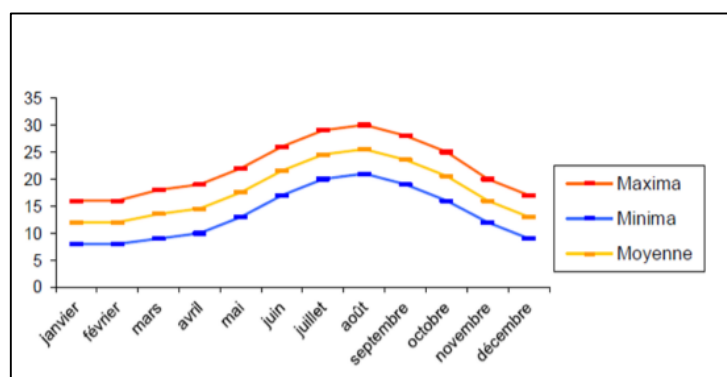


Figure 0IV-4 : Températures enregistrées à la station de Jijel en 2017. Source : la révision du PDAU de la commune de Jijel ,2019.

IV.2 Les espaces verts urbains de la ville de Jijel : aperçu historique

IV.2.1 Genèse de l'espace vert avant la colonisation

D'abord, Jijel été un comptoir commerçant fondé par les Phéniciens " Igilgilia», ensuite été témoin de la succession de nombreuses civilisations, à savoir Romaine, Vandale, les Byzantine, Arabo-musulmane, Normande, Pisane, Génoise. Avant sa conquête par les

Français en 1839. Elle est devenue une base fortifiée des Ottomans (Bernia Zehioua & Alioua, 2021).

IV.2.2 Genèse de l'espace vert pendant la période coloniale

La période la plus marquante de l'histoire de Jijel. En 1859 un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée qui détruit complètement la ville et a effacé toutes traces des civilisations précédentes (Bernia Zehioua & Alioua, 2021). Cette catastrophe a accéléré la reconsidération totale de l'urbanisme de la ville. La colonisation a remplacé l'ancienne (ville arabe et turque), en créant le damier colonial, (le triangle historique). Par son style de vainqueur, l'urbanisme colonial a réussi à imposer une nouvelle logique urbaine typiquement haussmannienne caractérisé par un tissu planifié, des parcelles régulières et l'alignement du bâti (Safri & Labii, 2008).

Cependant, espaces publics tels que les places, la placette et les espaces verts (jardins publics et des arbres d'alignements) ont été prioritaires pour répondre aux besoins des colons au niveau du noyau colonial formant l'actuel centre-ville. Ainsi que l'autre site qui ont été occupés par des lotissements résidentiels en parallèle et en dehors du triangle (jardins résidentiels). C'est le style du jardin à la française, les jardins publics de cette époque tels que le jardin de la Mairie, le jardin qui entourait l'église, et d'autres petits espaces au centre ont été caractérisés par la symétrie et la forme régulière, et la végétation luxuriante d'arbres d'essences locales ou exotiques et le massif floral.

IV.2.3 Genèse de l'espace vert pendant la période postcoloniale

À l'aube de l'indépendance et jusqu'au début des années 1970, aucune importance n'est donnée aux espaces verts au sein des aménagements en milieu urbain, sauf les jardins hérités de la France coloniale.

Dès sa promotion de chef-lieu de wilaya en 1974, La ville connaît une dynamique urbaine induite une extension urbaine autour du centre colonial (sous forme des ZHUN, lotissement, et habitats illicites...) ; et un éclatement démographique dû du phénomène d'exode rural pour la recherche de travail, scolarisation,... (Bernia Zehioua & Alioua, 2021). En conséquence, le premier souci était d'habiter sans tenir compte de la qualité du cadre de vie. Cependant, ce développement s'est accompagné d'une déchéance de la qualité architecturale et urbaine, notamment, le déséquilibre remarquable dans la répartition spatiale des espaces verts entre les différents secteurs urbains (trame urbaine régulière et irrégulière).

La période des années 90 et au-dessus a connu la perte du rôle central des espaces verts dans le développement urbain à la ville de Jijel à l'instar de nombreuses villes algériennes, d'où elle a connu des actions très limitées interprétées par des interventions modestes et non planifiées telles que la transformation des petits espaces résidentiels, et des espaces demeurant après la construction différent types de bâtiments en espaces verts. Bien que « *Durant les années 1990, dans les pays développés, les grandes villes dans leurs majorités sont dotées de plans ; de renaturation, baptisés "plan vert". "gestion différenciée", ou "plan de végétalisation " »* (Khodja Adra, A. 2010).

IV.2.4 Espaces verts dans la période actuelle

Malgré l'insuffisance d'espaces verts dans la ville de Jijel qui est très intelligible, Jijel a récemment été témoin de tentatives d'amélioration de la quantité et de la qualité de ces infrastructures vertes. En effet, le réaménagement de espaces verts notamment publics, tels que le jardin public El salam et le jardin public El quods, a été réalisé. Mais cela n'empêche pas que les espaces verts ont été et seront ciblés pour servir de terrains d'assiette pour la réalisation de nouveaux projets et également combler le manque de terres dans certaines localités. D'autre part, l'état de dégradation avancé voire l'abandon de la grande majorité des espaces aménagés. Réellement, la mauvaise gestion et planification restent l'un des principaux facteurs à l'origine de cette situation.

IV.3 Critères de choix des espaces verts urbains inclus dans l'étude

IV.3.1 Du point de vue de la répartition spatiale et typologique

Selon l'inventaire des espaces verts dans la wilaya de Jijel pour l'année 2018-2019, établi par la DEWJ, et qui ont été classés selon les typologies stipulés dans la loi 07-06. La wilaya de Jijel dispose 123 espaces verts, nous notons sur le nombre total de ces espaces au niveau de la wilaya, la ville de Jijel en contient environs (38,21%) soit 47 espace verts. On constate également que les types d'espaces verts les plus dominants dans la willaya sont : les jardins publics (37) notamment les "jardins" (19). Tandis que, sur le total des jardins public (37), la ville de Jijel en contient environs (43,24%) soit 16 jardins publics notamment les "jardins" (6) (annexe 1). Subséquemment, nous avons choisi la ville de Jijel comme une aire d'étude, et les jardins publics "jardins" comme la typologie d'espaces verts à étudier d'où à partir de 6 jardins nous avons pris 3 jardins (50%) (tableau IV-2).

Tableau 0IV-2 : Nombre d'espaces choisies pour l'étude.

Type	Willaya de Jijel	Ville de Jijel	Corpus d'études (Le nombre d'espaces choisies pour l'étude)	
Jardins publics	Jardins	19	6	3

IV.3.2 Du point de vue de la fréquentation

Notre corpus d'étude se compose de trois jardins, d'après les résultats de l'entretien avec le SNOE-DMR-APC, ces jardins choisis sont les plus fréquentés par les usagers et situé au niveau du noyau central urbain : Jardin El salam, El quods et le jardin de la mairie (figure IV-5). Tandis que, les trois autres jardins restants sont pour la plupart abandonnés, et leur usage est limité et parfois quasi inexistant.

IV.3.3 Du point de vue morphologique

Afin de déterminer la différence entre les niveaux de satisfaction des utilisateurs concernant la forme et la taille des jardins, et l'influence de ces deux derniers sur leur participation à leur activités de gestion, les jardins sélectionnées prennent des formes et des dimensions différentes (figure IV-5).

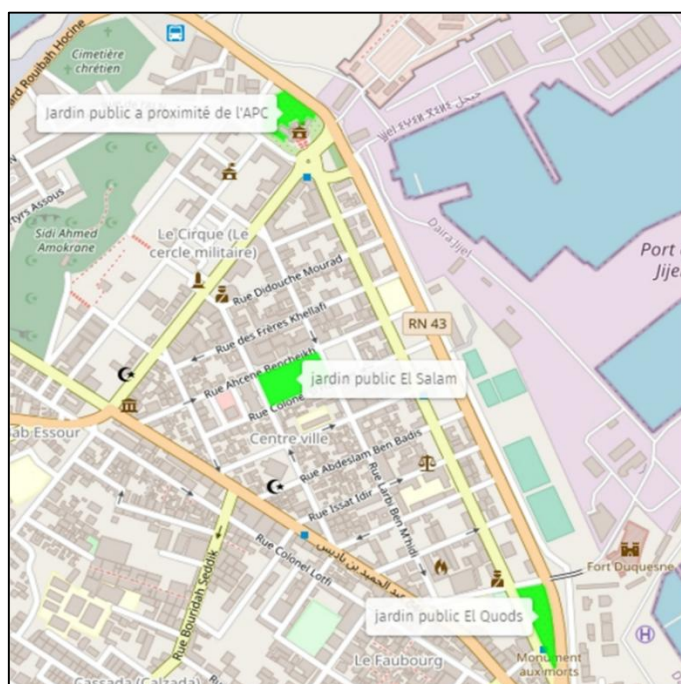


Figure 0IV-5 : Situation des trois jardins publics choisis. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.

IV.3.4 De point de vue environnemental

La sélection de ces jardins est également basée sur ce critère pour enrichir l'étude d'une part ; et identifier clairement l'influence de l'aspect environnemental sur la participation.

Chacune de ces jardins possède une différence en termes de degré de naturalité, c'est-à-dire de type, de densité et de diversité de végétation.

IV.3.5 Du point de vue du mode de gestion

D'après les résultats des entretiens de recherche menés dans la première phase, les jardins publics qui ont été choisis sont généralement gérés par SNOE-DMR-APC, c'est-à-dire un mode de gestion étatique. En revanche, modestes tentatives de participation aux processus de gestion, que ce soit les acteurs touchés à savoir un engagement libre et informel des usagers. En outre, l'engagement formel limité des associations comme acteur intéressé. Ces tentatives sont généralement sous forme d'autogestion, de gestion fermée entre deux acteurs uniquement (exp : usagers et association ou/ et SNOE-DMR-APC ...), ou ouverte avec la participation des différents acteurs (exp : usagers, association et SNOE-DMR-APC ...) (voir le chapitre VI, résultat de la phase I).

IV.4 Analyse spatiale des espaces verts urbains

L'observation *in situ* accomplie a permis une analyse qualitative des espaces publics du parc choisis.

IV.4.1 Emplacement et localisation

Jardin El salam : est situé au cœur de ce qui était autrefois le site d'une ancienne église des Saints Simon & Jude, un site historique pour ses localisations sur le triangle colonial et pour sa valeur patrimoniale. Ce jardin a un emplacement stratégique dans la ville, car il est situé dans une zone d'un caractère hautement commercial avec la présence des points de repères architecturaux, tels que la mosquée Bilal Ibn Rabah (la Grande Mosquée) et le marché avec leur propre identité historique. Ce qui influe directement sur la fréquentation de celui-ci, et en fait pareillement un lieu attractif pour les utilisateurs (figure IV-6).

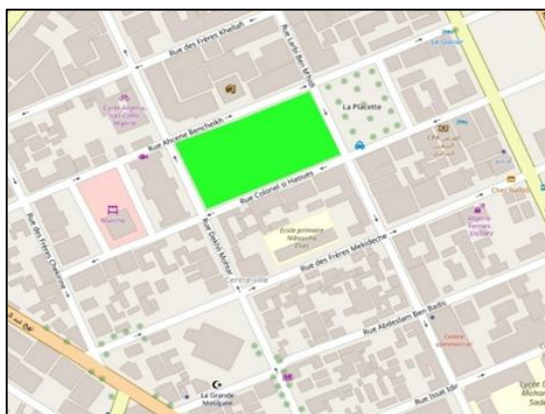


Figure 0IV-6 : Situation du jardin El salam. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.

Jardin El quods : Ce jardins est situé sur le croisement de deux avenues Rouïbah Hocine et 1^{er} Novembre, et localisé à proximité de la place Baba Aroudj. Selon le responsable de SNOE- DMR-APC, cet espace est devenu un lieu fréquenté par certains groupes de la société, et un lieu de propagation de divers maux sociaux, en plus de l'insécurité. Cela a amené les autorités locales à le revoir en le soumettant à un processus de rénovation et de réaménagement. Son emplacement stratégique le distingue par une fréquentation marquante des usagers (figure IV-7).

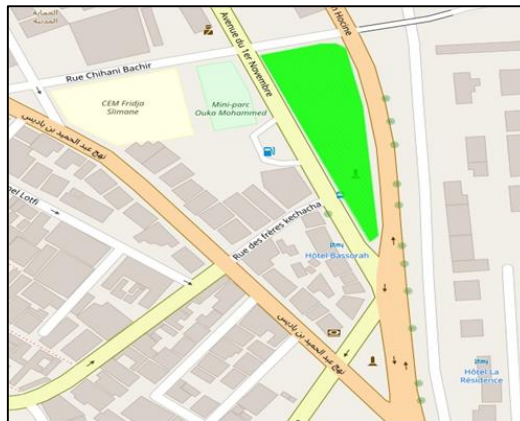


Figure 0IV-7 : Situation du jardin El quods. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.

Jardin de la mairie : Le jardin se localise derrière le siège de l'APC, c'est un héritage de l'urbanisme colonial avec une architecture plus que centenaire, ce qui en fait un patrimoine et une identité urbaine pour les habitants de la ville. Il est généralement caractérisé par une fréquence moyenne (figure IV-8).



Figure 0IV-8 : Situation du Jardin de la mairie. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.

IV.4.2 Accessibilité physique et visuelle de l'extérieur

La localisation de ces jardins les rendre plus perméables et faciles d'accès pour les utilisateurs (figure IV-9) :

Jardin El salam : accès facile depuis l'avenue Larbi ben M'hidi du Nord, la rue Dekhli Mokhtar du Sud, la rue Ahcene Bencheikh du l'Ouest et la rue Colonel Si Haoues du l'Est. Par ailleurs, sa proximité de plusieurs arrêts de bus (bibliothèque municipale, Beb Essour...).

Jardin El quods : accès facile depuis l'avenue de l'avenue Rouïbah Hocine (RN43) du Nord et l'Est, l'avenue 1^{er} Novembre et rue des frères Kechacha du Sud et Est, la rue chihani Bachir du l'Ouest. Par ailleurs, sa proximité de plusieurs arrêts de bus (Foubourg, bibliothèque municipale...).

Jardin de la mairie : accès facile depuis la rue Mohamed Boubezari du Sud et l'avenue Rouïbah Hocine (RN43) du Nord, d'où se trouve l'entrée principale du jardin



Figure 0IV-9 : Facilité d'accès pour les trois jardins. Source : uMap modifié par l'auteur, 2022.

IV.4.3 Forme, Surface et relief

Ces jardins se caractérisent par un tracé géométrique régulier de forme rectangulaire (5750m²) pour le jardin El salam, et par un tracé géométrique irrégulier pour le jardin de la mairie (1200 m²) et le jardin El quods d'où sa forme tend vers une forme trapézoïdale (4413m²). On outre, tous les jardins sont plats.

IV.4.4 Sécurité

IV.4.4.1 Ouverture et fermeture de l'espace, accessibilité physique et visuelle de l'intérieure et les maux sociaux

Jardin El salam : est un jardin ouvert, divisé en quatre parties végétales. Ces quatre parties végétales offrent deux entrées perpendiculaires l'une à l'autre (la partie minérale). Cette conception donne une sensation d'absence d'obstacles physiques et visuels à l'intérieur du jardin, toutefois cela n'empêche pas la propagation de certains maux sociaux (vol, vandalisme...) (figure IV-10).



Figure 0IV-10 : Vue panoramique sur le jardin El Salam.

Le jardin El quods : est entièrement ouvert vu que il n'est pas clôturé, il donne également une bonne sensation de l'absence d'obstacles physiques et visuels à l'intérieur du jardin. La propagation des maux sociaux y est limitée (figure IV-11).



Figure 0IV-11 : Vue panoramique sur le jardin El quods.

Jardin de la mairie : est un jardin clôturé avec muret, bien que la fermeture de ce jardin se traduise par plus d'intimité, elle donne l'impression d'un accès visuel particulièrement médiocre avec une propagation remarquable des maux sociaux tel que les actes de vandalisme et les délinquances tel que les actes criminels et le vol (figure IV-12).



Figure 0IV-12 : Vue panoramique sur le jardin El quod.

IV.4.4.2 Degré de naturalité

Fréquemment, la végétation qui caractérise ces jardins est adaptée au climat local, en effet, le degré de naturalité tel que le Type, hauteur et densité de végétation varie d'un jardin à l'autre (tableau IV-3), il peut être un facteur contributif ou gênant à l'accessibilité physique et visuelle au sein de l'espace, par conséquent le confort et la sécurité.

Tableau 0IV-3 : Degré de naturalité dans les trois jardins.

	Jardin el salam	Jardin el quods	Jardin de la mairie
Hauteur et densité de végétation	-Hauteur moyenne -Densité moyenne	- Hauteur moyenne -Densité Faible	- Hauteur remarquable - Densité forte
Répartition de végétation	- Répartition de la végétation dans les bordures de l'espace	- Répartition de la végétation dans les bordures de l'espace	- Répartition centrale de la végétation

IV.4.5 Mobilier urbain

La présence de mobilier urbain dans ces jardins a été évaluée dans le tableau IV-4 comme suit :

Tableau 0IV-4 : Mobiles urbains existes dans les trois jardins.

	Jardin el salam	Jardin el quods	Jardin de la mairie
Mobilier de propreté et hygiène (poubelles...)	Insuffisance (nombre limités des poubelles)	Insuffisance (nombre limités des poubelles)	Absence
Mobilier de confort et d'accueil (bancs ...)	Insuffisance (quelques bancs)	Insuffisance (quelques bancs)	Absence
Mobilier d'éclairage (lampadaires ...)	Insuffisance	Insuffisance	Insuffisance (nombre limité des lampadaires)
Mobilier de communication et de signalisation (panneaux d'orientation...)	Absence	Absence	Absence

IV.5 Evaluation de la qualité des jardins publics

Cette observation été également servit à évaluer la qualité de ces jardins, On a utilisé trois variables de Good Public Space Index (GPSI) qui nous ont semblé importantes pour notre étude : intensité d'usage, variété d'usage et diversité des usagers. L'efficacité de chaque indicateur et donc du jardin était indiquée par un score de 0 à 1, avec cinq niveaux : très faible (0-0,20), faible (0,21-0,40), suffisant (0,41-0,60), élevé (0,61-0,80), et très élevé (0,81-1) (Ekawati et al., 2020) (voir le chapitre V, observation in situ des jardins publics choisis) et (annexe 2).

Intensité d'usage (Intensity of use (IU))

Elle se réfère au nombre de personnes qui font des activités dans un espace public ouvert qui est observé.

$$IU = \frac{\text{Nombre moyen de visiteurs}}{\text{Le plus grand nombre de visiteurs}}$$

Variété d'usage (Variety of use (VoU))

Dans cette étude, la variété d'utilisations a été divisée en trois groupes :

- Activités de processus : les mouvements d'un endroit à un autre (vélo, conduite, marche) ;
- Contacts physiques : l'interaction entre deux personnes ou plus (parler, échanger, jouer ensemble, faire du sport ensemble..).

- Activités traditionnelles : les activités individuelles (assis, debout, jouer seul, parler à téléphone, nettoyer, regarder / observer, lire, faire des sports individuels).

Cette variable est également calculée par l'indice de diversité de Simpson. L'indice de diversité de Simpson = (1-D).

$$D = \frac{N(N-1)}{\text{total } n(n-1)}$$

Où :

n = le nombre d'activités particulières

N = le nombre total d'activités dans toutes les catégories

La diversité des usagers (Diversity of users (DoU))

Elle fait référence aux caractéristiques de diverses personnes. Dans cette étude, la diversité des usagers a été regroupée en fonction du genre. Cette variable est également calculée par l'indice de diversité de Simpson.

IV.5.1 Jardin El Salam

IV.5.1.1 Intensité d'usage

Deux jours de week -end, en particulier le vendredi, ont connu une intensité d'usage plus élevé par rapport aux deux autres jours de la semaine (figure IV-13).

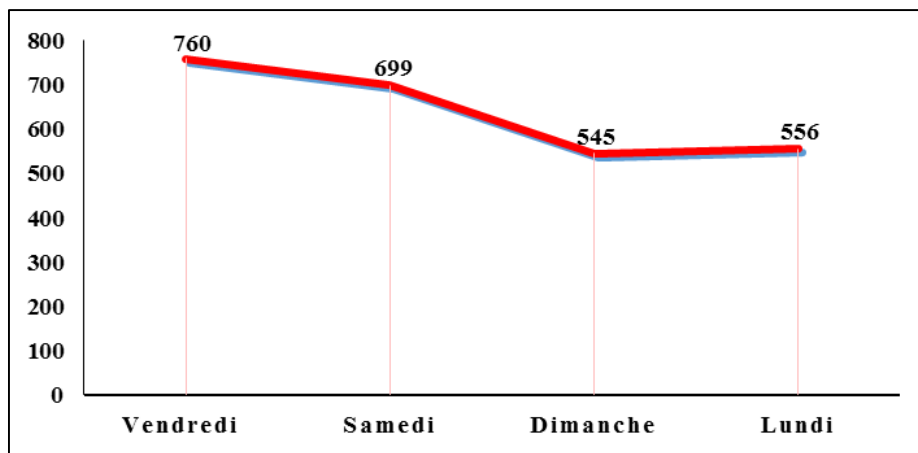


Figure 0IV-13 : Intensité d'usage dans le jardin El Salam.

Le tableau IV-5 montre le nombre des usagers en quatre jours de la semaine le matin, l'après-midi, le soir et la nuit, ainsi que les résultats de l'analyse d'intensité d'usage à l'aide du GPSI. Les données montrent que l'intensité usage est élevée la matinée, cela est dû à l'emplacement du jardin au centre du tissu urbain, d'où se concentrent de nombreuses activités commerciales, en particulier le marché couvert (L'axe Longitudinal du parc mène

Chapitre IV : Espaces verts publics à Jijel : éléments de contextualisation

directement au marché couvert). En revanche, il diminue à midi, et remonte l'après-midi (les heures de sortir du travail), pour revenir au plus bas le soir. L'indice de l'intensité d'usage indique 0,412. Le score de l'indice d'intensité d'usage indiquait le niveau suffisant d'efficacité du jardin pour accueillir un grand nombre de personnes.

Tableau 0IV-5 : Calcul de l'intensité d'usage dans le jardin El Salam.

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total
Matin	388	367	240	275	1270
Midi	230	85	60	82	457
Après midi	99	178	164	135	576
Soir	43	69	81	64	257
	Nombre moyen de visiteurs				160
	Le plus grand nombre de visiteurs				388
	Intensité d'usage (Intensity of use –IU–)				0.412

IV.5.1.2 Variété d'usage et diversité des usagers

Aucune fréquentation féminine dans cet espace (tableau IV-6). Par ailleurs, D'après l'observation, la plupart des activités à cet espace étaient la circulation et s'asseoir, avec l'absence des activités de maintenance et de gestion de cet espace de la part des usagers (tableau IV-7).

Le résultat de l'indice de variété d'usage de Simpson affiche des scores de 0,589 (tableau IV-7). La valeur de l'indice signifie que compte tenu sa superficie totale, ce jardin a une efficacité suffisante en tant qu'espace public ouvert pour certaines activités. L'analyse a abouti à l'indice de diversité de Simpson ; il était de 0 (tableau IV-6), l'indice a révélé que l'efficacité de ce jardin pour s'adapter à la diversité des usagers est classée à un niveau très faible.

Tableau IV-6 : Diversité des usagers dans le jardin El Salam.

Usager	Total n	n (n-1)
Femme	0	0
Homme	2560	6551040
Total (N)	2560	
N-1	2559	
N (N-1)	6551040	
Total n (n-1)		6551040
D= Total n (n-1)/N (N-1)		1
L'indice de diversité de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0

Tableau 0IV-7 : Variété d'usage dans le jardin El Salam.

Variété d'usage	Total n	n (n-1)
Activités de processus		
Circulation (marche)	1424	2026352
Contacts physiques		
Parler	456	207480
Activités traditionnelles		
S'asseoir	680	461720
Nettoyer et maintenir	0	0
Total (N)	2560	
N-1	2559	
N (N-1)	6551040	
Total n (n-1)		2695552
D= Total n (n-1)/N (N-1)		0.411
L'indice de variété de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0.589

IV.5.2 Jardin El quods

IV.5.2.1 Intensité d'usage

En revanche, les deux jours de la semaine, notamment le jeudi, ont connu une intensité d'usage plus élevée par rapport aux deux autres jours de week-end. Cependant, la faible intensité d'usage dans les deux jours de week-end est due au mauvais temps et à la prière par rapport au vendredi (figure IV-14).

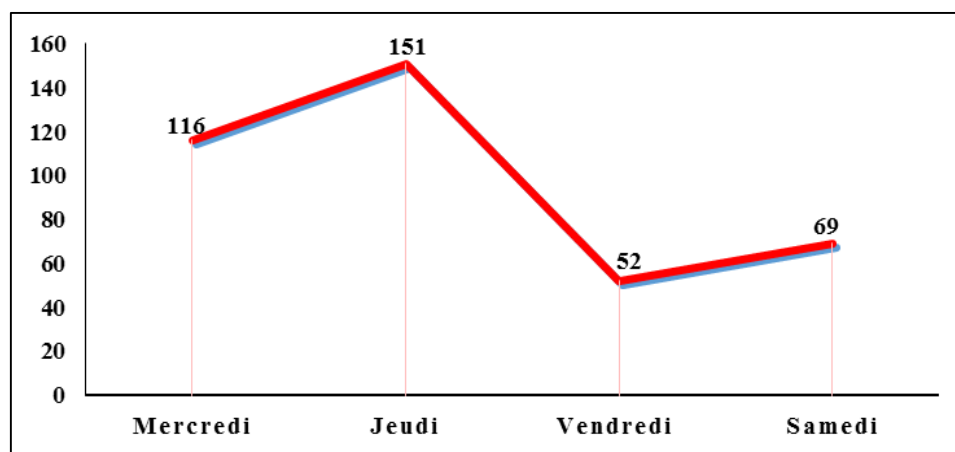


Figure 0IV-14 : Intensité d'usage dans le jardin El quods.

Le tableau IV-8 montre que l'intensité d'usage est élevée la matinée, en revanche, elle diminue à midi, et remonte à son plus haut niveau l'après-midi (les heures de sortir du travail), pour revenir au plus bas le soir. L'indice de l'intensité d'usage indique 0,441. Le

Chapitre IV : Espaces verts publics à Jijel : éléments de contextualisation

score de l'indice d'intensité d'usage indiquait le niveau suffisant d'efficacité du jardin pour accueillir un grand nombre de personnes le matin et l'après-midi.

Tableau 0IV-8 : Calcule d'intensité d'usage dans le jardin El quods.

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total
Matin	31	44	6	10	91
Midi	23	28	4	7	62
Après midi	43	55	29	35	162
Soir	19	24	13	17	73
	Nombre moyen de visiteurs				24,25
	Le plus grand nombre de visiteurs				55
	Intensité d'usage (Intensity of use –IU-)				0.441

IV.5.2.2 Variété d'usage et diversité des usagers

Une fréquentation féminine remarquable dans cet espace notamment à l'après midi (tableau IV-9). Par ailleurs, l'absence des activités de maintenance et de gestion de cet espace de la part des usagers (activités limitées à la circulation et s'asseoir) ; tandis que, la mise en œuvre des activités de gestion de la maintenance de l'espace était par un seul acteur qui est les agents de SNOE-DMR-APC (tableau IV-10).

Le résultat de l'indice de variété d'usage de Simpson affiche des scores de 0,586 (tableau IV-10). La valeur de l'indice signifie que compte tenu sa superficie totale, ce jardin a une efficacité suffisante en tant qu'espace public ouvert pour les activités. L'analyse a abouti à l'indice de diversité de Simpson ; il était de 0,441 (tableau IV-9), l'indice a révélé que l'efficacité de ce jardin pour s'adapter à la diversité des usagers est classée à un niveau suffisant.

Tableau 0IV-9 : Diversité des usagers dans le jardin El quods.

Usager	Total n	n (n-1)
Femme	127	16002
Homme	261	67860
Total (N)	388	
N-1	387	
N (N-1)	150156	
Total n (n-1)		83862
D= Total n (n-1)/N (N-1)		0.559
L'indice de diversité de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0.441

Tableau 0IV-10 : Variété d'usage dans le jardin El quods.

Variété d'usage	Total n	n (n-1)
Activités de processus		
Circulation (marche)	97	9312
Contacts physiques		
Parler	72	5112
Activités traditionnelles		
S'asseoir	219	47742
Nettoyer et maintenir	0	0
Total (N)	388	
N-1	387	
N (N-1)	150156	
Total n (n-1)		62166
D= Total n (n-1)/N (N-1)		0.414
L'indice de variété de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0.586

IV.5.3 Jardin de la mairie

IV.5.3.1 Intensité d'usage

Similairement au jardin El quods, les deux jours de la semaine, notamment le jeudi, ont connu une intensité d'usage plus élevée par rapport aux deux autres jours de week-end dans le jardin de la mairie (figure IV-15).

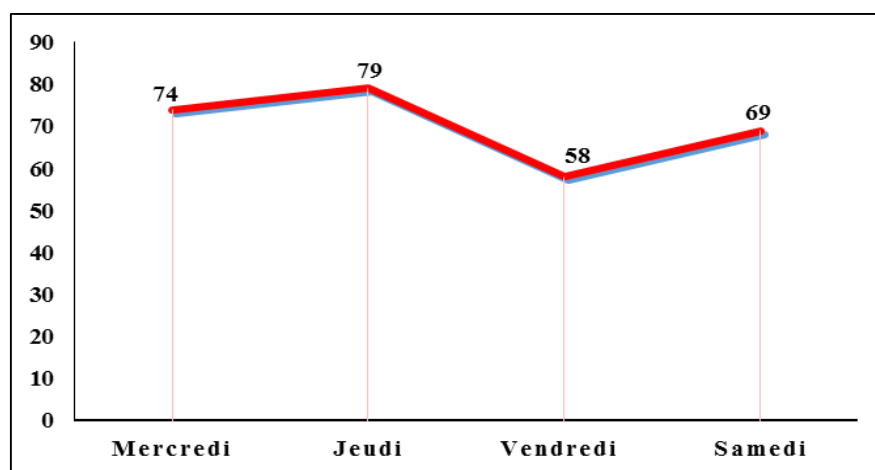


Figure 0IV-15 : Intensité d'usage dans le jardin de la mairie.

Le tableau IV-11 montre que l'intensité d'usage est élevée la matinée, en revanche, elle diminue à midi, et remonte à son plus haut niveau l'après-midi (les heures de sortir du travail), pour revenir au plus bas le soir. L'indice de l'intensité d'usage indique 0,547. Le score de l'indice d'intensité d'usage indiquait le niveau suffisant d'efficacité du jardin pour accueillir de nombreuses personnes le matin et l'après-midi.

Chapitre IV : Espaces verts publics à Jijel : éléments de contextualisation

Tableau 0IV-11 : Calcule d'intensité d'usage dans le jardin de la mairie.

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	total
Matin	22	23	15	19	79
Midi	15	14	8	15	52
Après midi	26	32	26	23	107
Soir	11	10	9	12	42
	Nombre moyen de visiteurs				17,5
	Le plus grand nombre de visiteurs				32
	Intensité d'usage (Intensity of use –IU-)				0.547

IV.5.3.2 Variété d'usage et Diversité des usagers

L'absence totale de la fréquentation féminine dans cet espace (tableau IV-12). Par ailleurs, l'absence des activités de maintenance et de gestion de cet espace de la part des usagers (tableau IV-13).

Le résultat de l'indice de variété d'usage de Simpson affiche des scores de 0.387 (tableau IV-13). La valeur de l'indice signifie que ce jardin a une faible efficacité en tant qu'espaces publics ouverts pour les activités. La superficie totale de ce lieu ne pourrait pas accueillir diverses activités des citoyens. L'analyse a abouti à l'indice de diversité de Simpson ; il était de 0 (tableau IV-12), l'indice a révélé que l'efficacité de ce jardin pour s'adapter à la diversité des usagers est classée à un niveau très faible.

Tableau 0IV-12 : Diversité des usagers dans le jardin de la mairie.

Usager	Total n	n (n-1)
Femme	0	0
Homme	280	78120
Total (N)	280	
N-1	279	
N (N-1)	78120	
Total n (n-1)		78120
D= Total n (n-1)/N (N-1)		1
L'indice de diversité de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0

Tableau 0IV-13 : Variété d'usage dans le jardin de la mairie.

Variété d'usage	Total n	n (n-1)
Activités de processus		
Circulation (marche)	0	0
Contacts physiques		
Parler	73	5256
Activités traditionnelles		

Chapitre IV : Espaces verts publics à Jijel : éléments de contextualisation

S'asseoir	207	42642
Nettoyer et maintenir	0	0
Total (N)	280	
N-1	279	
N (N-1)	78120	
Total n (n-1)		47898
D= Total n (n-1)/N (N-1)		0.613
L'indice de variété de Simpson (Simpson's Index Diversity) = 1-D		0.387

IV.5.4 Synthèse

Finally, the average of the GPSI value of the El salam garden and the garden of the municipality shows a low level, in contrast to the El quods garden which indicates a sufficient level (table IV-14). Moreover, the El quods garden indicates a sufficient level for the three variables, however, the intensity of use in the El salam garden and the municipality is considered sufficient, while the diversity of users indicates a very low level. As for the variety of use, it differs between the two cases, from which it was classified as sufficient for the El salam garden and low for the municipality garden.

Tableau 0IV-14 : Moyenne de GPSI des trois jardins.

	Variable	Indice	Niveau	
Jardin El salam	1	Intensité d'usage	0.412	Suffisant
	2	Variété d'usage	0,589	Suffisant
	3	Diversité des usagers	0.000	Très faible
	Total		0.910	
	Indice moyen		0.303	Faible
Jardin El quods	1	Intensité d'usage	0.441	Suffisant
	2	Variété d'usage	0,586	Suffisant
	3	Diversité des usagers	0,441	Suffisant
	Total		1.468	
	Indice moyen		0.489	Suffisant
Jardin de la mairie	1	Intensité d'usage	0.547	Suffisant
	2	Variété d'usage	0.387	Faible
	3	Diversité des usagers	0.000	Très faible
	Total		0.934	
	Indice moyen		0.311	Faible

Conclusion

Even though Jijel is a city rich in biodiversity, it suffers from a notable lack of urban green spaces. The choice of urban green spaces included in the study is due to specific criteria related to the spatial and typological distribution of these spaces,

leur fréquentation, leur morphologie, leur richesse environnementale et leur mode de gestion.

L'analyse spatiale des jardins publics comme type d'espaces verts retenus a permis d'identifier leur emplacement, leur accès physique et visuelle, leur morphologie et leur sécurité intérieure. D'autre part, l'évaluation qualitative de ces trois jardins par référence au Good Public Space Index (GPSI) a révélé une qualité suffisante du jardin El quods, et une faible qualité du jardin El Salam et du jardin de la mairie

Chapitre V
Matériel et méthodes

Introduction

L'importance et la précision de toute étude dépassent le référentiel théorique et nécessitent qu'elle soit élargie sur le terrain afin de vérifier les hypothèses du sujet. C'est ce qui demande au chercheur d'être prudent dans le choix de la méthodologie scientifique appropriée au sujet de l'étude et des méthodes appropriées pour recueillir les informations dont il dépendra plus tard. Par ailleurs, pour obtenir des résultats significatifs et une exactitude scientifique qui contribuent à clarifier la problématique du phénomène étudié, ce chapitre expliquera le corpus d'étude et les échantillons que nous avons déterminés, ainsi que, l'identification des techniques et des instruments nécessaires pour cette étude, la reconnaissance des lieux d'étude et la définition des conditions, des protocoles d'investigation et des méthodes d'analyse des données utilisées.

V.1 Analyse conceptuelle

La méthodologie d'analyse conceptuelle repose sur l'analyse des concepts et leur découpage précis en dimensions et sous-dimensions jusqu'à atteindre des indicateurs mesurables précis c'est à dire l'opérationnalisation des concepts (Angers, 1996, p. 110,111). L'objectif est de collecter, diviser et réorganiser les données extraites de référentiel théorique pour les utiliser dans l'établissement des techniques et des instruments d'étude. L'analyse conceptuelle vise à traduire l'abstraction qui entoure le concept de participation à la gestion des espaces verts en une réalisation permettant de mettre en évidence toutes les composantes mesurables pouvant être liées à ce concept (Angers, 1996, p. 108- 111) (annexe 5).

V.2 Maîtrise des corpus d'étude et des échantillons

V.2.1 Population d'étude : les acteurs urbains

L'objectif de cette étude est d'identifier et de confronter les points de vue sur les facteurs affectant la participation des acteurs à la gestion à savoir les autorités, les usagers engagés d'une façon individuellement et informelle, et les usagers engagés dans une association (le chapitre de résultats de l'enquête exploratoire phase I). Selon Angers (1996, p. 227), ces acteurs forment "la population" d'étude.

V.2.2 Echantillonnage et la taille d'échantillon

Quand la taille de la population est importante et incontrôlable, ni le coût, ni le temps, ni les efforts et les moyens ne permettent d'étudier l'ensemble de la population, le chercheur recourt à une sélection précise et scientifique de certains éléments qui ont les mêmes caractéristiques que la population étudiée et sont représentatifs de tous ses membres, afin d'obtenir des

résultats plus précis, réalistes et généralisables. Cette représentation s'appelle "échantillon". Tout autrement, les données sont collectées par chaque individu lorsque la taille de la population est limitée (Angers, 1996, p. 228).

La qualité et la validité des résultats d'une enquête dépendent de l'échantillonnage qui 'il s'agit d'un processus qui permet de choisir et d'extraire les membres de population en question afin de former une échantillon représentatif (Angers, 1996, p. 229)., et de la taille de l'échantillon. Après avoir défini le système de gestion des espaces verts et obtenu une population hétérogène. Il était plus pratique de créer des groupes qui rendraient l'échantillonnage plus précis, c'est l'échantillonnage stratifié qui permet de diviser une population en groupes homogènes aux caractéristiques similaires (appelés strates) où chaque strate devient une population indépendante (Angers, 1996, p. 231).. La population de notre cas d'étude est délimitée par trois (3) types de catégories intervenant dans le system de gestion : acteurs concernés (les autorités), acteurs intéressés (les associations) et les acteurs touchés (les usagers) (voir le chapitre VI, résultat de la phase I). Ensuite, nous sélectionnons dans chaque strate une taille d'échantillon suffisante. Plusieurs auteurs ont proposés des règles pour l'estimation de la taille de l'échantillon. Il s'agit de lignes directrices et non d'une vérité absolue ! Selon les auteurs, nous trouvons potentiellement des « règles » différentes. Cependant, Wildemuth (2009, p. 122) décrit que la tendance trop répandue de plusieurs chercheurs de se fier sur ce type de règles sans validation plus approfondie de la taille de leur échantillon. Il faut donc veiller à valider ces règles dans le contexte particulier de la recherche.

V.2.2.1 Acteurs touchés : usagers des espaces engageant d'une manière informelle et individuelle

En considération du manque de connaissance préalable des sujets de fait de l'absence d'un inventaire cohérents des usagers des espaces verts urbain durant la période de l'investigation, ainsi que d'un gain du temps et des ressources. Certains auteurs proposent le recours à l'échantillonnage non probabiliste "accidentel", autrement dit, C'est un échantillon qui correspond à la conformité du chercheur, qui n'est pas aléatoire et qui est constitué des premières personnes qui correspond à nos critères, à savoir que tous les individus n'ont pas la même chance de sélection (Angers, 1996, p. 235,236). Ce type d'échantillonnage est aussi appelé l'échantillonnage de commodité puisqu'il est entièrement basé sur la disponibilité des répondants (N'Da, 2015, p. 105).

Pour déterminer la taille de l'échantillon pour qu'il soit jugé statistiquement représentatif, nous avons calculé la moyenne ; Autrement dit, la moyenne du nombre total des usagers de chaque espace au cours des quatre jours observés de la semaine (annexe 2). Étant donné que la fréquentation de l'espace est faible en raison des conditions de COVID-19. Nous avons obtenu par conséquent l'échantillon total de l'étude, estimé à 148 usagers, réparti comme suit :

En premier lieu, nous avons une communauté d'étude qui se compose de 640 usagers dans le jardin El salam (tableau V-1).

Tableau 0V-1 : Moyenne d'intensité d'usage dans le jardin El salam.

	Intensité d'usage (jardin El salam)	Intensité d'usage totale	Moyenne d'intensité d'usage
Vendredi	760		
Samedi	699		
Dimanche	545	2560	640
Lundi	556		

Nous avons ensuite sélectionné l'échantillon représentatif de 10% , « avec une population comptant de quelques centaines à quelques milliers d'éléments, il est préférable de prendre une centaine d'éléments pour chaque strate constituée et, plus globalement, d'avoir 10 % de la population quand elle est de quelques milliers » (Angers, 1996, p. 244). De la sorte, Nous avons obtenu un échantillon représentatif de 64 usagers dans le jardin El salam.

$$N = 640 \times \frac{10}{100} = 64 \text{ usagers}$$

D'autre part, nous avons également obtenu une population d'étude de 97 usagers dans le jardin El quods (tableau V-2).

Tableau 0V-2 : Moyenne d'intensité d'usage dans le jardin El quods.

	Intensité d'usage (jardin El quods)	Intensité d'usage totale	Moyenne d'intensité d'usage
Mercredi	116		
Jeudi	151		
Vendredi	52	388	97
Samedi	69		

Puis, nous avons sélectionné l'échantillon représentatif de 50%, selon Angers (1996, p. 244) « une population de moins de cent éléments, il vaut mieux se renseigner auprès de

chacun ou auprès de 50 % d'entre eux au moins». De la sorte, Nous avons obtenu un échantillon représentatif de 49 usagers dans le jardin El quod.

$$N = 97 \times \frac{50}{100} = 48.5 \simeq 49 \text{ usagers}$$

En dernier lieu, Nous avons encore obtenu une population d'étude de 70 usagers dans le troisième jardin de la mairie (tableau V-3).

Tableau V-3 : Moyenne d'intensité d'usage dans le jardin de la mairie.

	Intensité d'usage (jardin de la mairie)	Intensité d'usage totale	Moyenne d'intensité d'usage
Mercredi	74		
Jeudi	79		
Vendredi	58	280	70
Samedi	69		

On sélectionne finalement un échantillon représentatif de 50%. De la sorte, nous avons obtenu un échantillon représentatif de 35 usagers dans le jardin de la mairie.

$$N = 70 \times \frac{50}{100} = 35 \text{ usagers}$$

V.2.2.2 Acteurs concernés et intéressés : autorités et Associations

Ce sont les personnes qui appartiennent au secteur public et/ou au mouvement associatif. Outre les autorités concernées, les membres des associations expliqueront le système de gouvernance et de gestion des espaces verts à Jijel et leur position dans celui-ci (voir chapitre VI, résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel). Ces associations identifieront en suite les facteurs qui affectent leur participation (voir chapitre VI, résultats de la phase II : enquête fondamentale sur les facteurs affectant la participation des usagers et des associations). L'interrogation des autorités concernées et des membres des associations sur le système de gouvernance des espaces verts permet d'étayer la problématique de cette étude.

En plus de notre recours à l'échantillonnage non probabiliste par choix raisonné, la population statistique dans ce cas est limitée et peu nombreuse et sa sélection dépend de la présence et de la disponibilité des individus qui la composent. Nous incluons donc tous les membres et disponibles et nous appliquons également le principe de saturation des informations, il suppose généralement que la taille de l'échantillon ne peut être prédéterminée dans une étude qualitative qu'après saturation ses sources selon Angers (1996,

p. 243), ce qui signifie que les nouvelles données de la recherche reprennent les mêmes informations et non plus permettre de l'enrichir. On l'appelant ainsi saturation théorique (N'Da, 2015, p. 100). « *Le critère de validation de la saturation désigne le moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié* » (Mucchielli, 1996, p. 204). C'est pourquoi, la principale préoccupation est d'obtenir autant de clarifications que possible, par conséquent, il ne nécessite pas un échantillon "représentatif", mais plutôt un échantillon "expressif"(tableau V-4) et (tableauV-5).

Tableau V-4 : Taille d'échantillon des acteurs concernés et intéressés dans la phase I exploratoire.

Acteurs concernés : autorités	
SNOE-DMR-APC	Un seul interrogé représenté dans le responsable de service
SEV-EPGEVLEP-EPIC	Un seul interrogé représenté dans le responsable de service
Acteurs intéressés : usagers engageant dans des associations (engagement formel)	
Association environnementale Homat de la willaya de Jijel « association protecteurs de l'environnement »	Un seul interrogé représenté dans le président de l'association
Association El rouya pour le développement et la protection de la jeunesse et de l'enfance de la willaya de Jijel	Un seul interrogé représenté dans le président de l'association

Tableau V-5 : Taille d'échantillon des acteurs intéressés dans la phase II fondamentale.

Acteurs intéressés : usagers engageant dans des associations (engagement formel)	
Association environnementale "Homat" de la willaya de Jijel	- L'association est composée de 15 membres permanents. - Quatre (4) membres se sont abstenus de participer à l'entrevue pour des raisons inconnues et compte tenu la saturation théorique, onze (11) membres ont été interrogés.
Association El rouya pour le développement et la protection de la jeunesse et de l'enfance de la willaya de Jijel	- L'association est composée de 70 membres dont 20 membres permanents. - Les membres permanents sont les membres qui ont impliqué dans l'étude, cinq (5) membres se sont abstenus de participer à l'entrevue pour des raisons inconnues et compte tenu la saturation théorique, quinze (15) membres ont été interrogés.

V.3 Techniques et instrumentation de la recherche

Suivant l'objectif de cette recherche, nous avons utilisé la méthode d'enquête qui considère comme une méthode dans laquelle les procédures d'investigation, comme Angers (1996) les appelle, sont suivies avec une population particulière pour aborder un sujet de recherche particulier (Angers, 1996, p. 65) et avec des techniques directes (Angers, 1996, p. 130) . A cet égard, comme la population est divisée en trois groupes très différents en nombre, cela nécessite l'utilisation de techniques nettement différentes.

V.3.1 Observation

Afin de choisir les espaces verts à étudier, se rendre compte de leur réalité, leur analyse spatiale, leur évaluation qualitative et quantitative et la détermination des degrés d'intensité d'usage par leurs usagers, leur comportement ... nous adoptons l'observation *in situ* ou en situation tel que appelé également par Angers (1996) (chapitre IV). Il s'agit de la découverte et l'observation visuelle directe d'un chercheur présent sur le terrain de réalité précise, d'un sujet, d'un groupe ou de groupes d'individus dans un milieu naturel et le travail d'un échantillon quantitatif pour comprendre et enregistrer leurs attitudes ou comportements au cours d'une période de temps (Angers, 1996, p. 130; N'Da, 2015, p. 112). L'observation désengagée et dissimulée a également été choisie. Autrement dit, le chercheur met une distance entre lui et l'environnement observé d'où il peut être présent et observer sans intervenir et sans que les informateurs remarquent sa présence (Angers, 1996, p. 130). Pour faciliter le déroulement de l'observation des usagers et de l'espace, il est utile de construire une grille d'observation utilisée pour la prise de notes (Angers, 1996, p. 175).

V.3.2 Questionnaire auprès des usagers

Afin de faciliter la récolte d'information et pouvoir identifier et comprendre les facteurs affectant la participation des usagers dans ces espaces, et trouver des stratégies pour l'amélioration de cette participation. On s'appuie sur la méthode qualitative, qui est la collecte de données observables et quantifiables (principalement numériques). Elle permet de décrire, d'expliquer, de contrôler et de prévoir des phénomènes, et ainsi de réaliser des analyses statistiques descriptives, de corrélation ... (N'Da, 2015, p. 21). On suppose que le questionnaire en tant que technique directe est le moyen appropriée pour collecter les données requises vu que l'échantillon représentatif des usagers est beaucoup plus élevé que le nombre d'autres acteurs. Il s'agit d'une série de questions écrites portant sur tout élément intéressant le chercheur relatives à une situation, attitude, opinion, attentes, niveau de connaissance ou la prise de conscience du problème des répondants... (N'Da, 2015, p. 137). Il permet de questionner les individus d'une manière directive et structurée à des fins d'analyses statistiques et de comparaisons (Angers, 1996, p. 146). Il consiste en une longue liste de questions adressées à un nombre limité de la population. Nous avons adopté le type de questionnaire d'administration indirecte (N'Da, 2015, p. 137) ou appelé aussi interview dans lequel le chercheur pose des questions oralement et les explique de la manière la plus claire et la plus simple (Angers, 1996, p. 148) car les questions posées sur les facteurs influant sur la participation sont parfois spécialisées

Le formulaire est l'outil approprié pour le questionnaire. Il est constitué de questions d'où chaque question correspond en effet à un ou plusieurs indicateurs déterminés. Notre formulaire à choix multiple à une seule réponse permise, soit une seule réponse parmi cinq (5) correspondants aux options de l'échelle de Likert en cinq points allant de pas du tout d'accord ou tout à fait d'accord. Cette échelle est utilisée afin de rendre le questionnaire compréhensible et comparable, De plus, il comprend un nombre limité de questions ouvertes (Angers, 1996, p. 184) qui offrent un éventail de pistes de réflexion et qui permettent d'établir des futures perspectives. Ce formulaire a été élaboré conformément aux indicateurs issus de l'analyse conceptuelle répartis sur trois rubriques à savoir les facteurs personnels et individuels, l'environnement social et l'environnement physique (annexe 5), et en deux langues : arabe et français afin de permettre aux différentes catégories des usagers de s'exprimer.

V.3.3 Entretien semi-directif auprès des autorités et des associations

Le nombre des acteurs, qu'il s'agisse des autorités et de membres des deux associations étant peu nombreux, cela ne permet pas de s'appuyer sur la technique du questionnaire (formulaire de questionnaire). On s'appuie ici sur la méthode qualitative en tant qu'ensemble de procédures visant à comprendre et analyser en profondeur les phénomènes et les comportements d'un groupe limité. Elle porte sur des études de cas et un petit nombre de sujets choisis par le chercheur pour s'exprimer librement et profondément sur leurs vécus, sur des phénomènes qui les concernent ou qui leur sont associés.... Afin d'obtenir des réponses scientifiques et précises (Angers, 1996, p. 68; N'Da, 2015, p. 136,148). Il nous semble que l'entretien semi-directif ou l'entrevue semi dirigée comme méthode compatible avec le guide d'entretien semi-directif comme outil de recherche est approprié pour l'interrogation de ces acteurs afin de comprendre le système de gestion de ces espaces et déterminer les facteurs qui influencent leur participation et la participation en général. Selon Savoie-Zajc (1997), l'entretien semi-directif est : « *une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes* ». C'est le type d'entretien le plus utilisé en recherche sociale et qui sert à comprendre les différentes facettes du phénomène étudié et. Il n'est pas complètement libre, ni entièrement dirigé par un certain nombre de questions bien précises. Le chercheur construit un guide d'entretien à partir des éléments et des thèmes auxquels l'interviewer s'intéresse sous forme de questions sont relativement

ouverts en vue de guider la conversation et d'interroger en profondeur une personne ou un petit groupe (N'Da, 2015, p. 144).

V.4 Reconnaissance des lieux

Le travail de terrain comprenait l'identification et l'observation des espaces verts sélectionnées pour l'étude afin de mener ensuite une enquête par questionnaire auprès des usagers de chaque espace.

V.4.1 Identification et localisation des éléments de corpus

Un travail d'enquête exploratoire et d'observation *in situ* sur le choix, l'identification et localisations des différents espaces verts urbains publics composant le corpus du cas d'étude auprès des acteurs impliqués dans le système de gestion de ces espaces a précédé le travail concret sur le terrain (voir le chapitre VI, résultats de la phase I).

V.4.2 Observation in situ des jardins publics choisis

Une grille d'observation est conçue pour identifier ces espaces, analyser leurs différentes composantes, états, usagers et variétés d'utilisation, outre pour déterminer leur l'accessibilité, le type et la densité de végétaux et les mobiliers urbains présents dans chaque jardin. Elle vise également à évaluer leur intensité d'usage, la variété d'utilisation et la diversité de leurs usagers (voir le chapitre IV).

L'observation été effectuer en quatre jours de semaine "des journées ouvrables et deux journées du week-end", et pendant les différents périodes de la journée : le matin : [de 8h à 12h] ; le midi : [de 12h à 14h] ; l'après-midi : [de 14h à 17h] ; et le soir : [de 17h à 19]. Du vendredi à lundi (12-13-14-15 mars 2021) dans le jardin El salam, du mercredi au samedi (17-18-19-20 mars 2021) dans le jardin El quod et du mercredi au samedi (24-25-26-27 mars 2021) dans le jardin de la mairie (annexe 2). Cette période des observations a coïncidé avec les vacances de printemps elle est également la période de l'année associée au plus grand nombre de visiteurs du espaces verts dans les pays méditerranéens, en raison de l'effet de refroidissement de ces espaces par rapport à la chaleur extérieure (Lafortezza et al., 2009) d'une part, et d'autre part, la fréquence dans ces espaces diminue généralement pendant la saison estivale. Parallèlement à l'observation, une série de photos ont été prises dans les trois cas d'étude identifiés.

Ces données issues de l'analyse des espaces verts, ainsi que celles extraites de l'analyse du cadre juridique (voir le chapitre VI, résultats de la phase I) nous aident à analyser et interpréter les résultats acquis à partir des questionnaires et entretiens.

V.5 Conditions et protocoles de l'enquête

Afin de mener l'enquête de manière appropriée pour atteindre les objectifs fixés, un protocole d'enquête a été conçu.

V.5.1 Le questionnaire in situ

Nous avons testé tout d'abord la validité du formulaire du questionnaire avant sa distribution finale et définitive. En faisant premièrement revenir des experts spécialisés dans les domaines relative à cette étude pour arbitrer le formulaire, en l'examinant, en notant leurs observations et en exprimant leurs avis sur son contenu (annexe 4). D'autre part, à travers une enquête expérimentale en seconde lieu, en testant le questionnaire sur un échantillon simple d'individus afin que cet échantillon soit cohérent dans ses propriétés avec les individus de recherche, c'est-à-dire les usagers des trois espaces verts, avec un total de trente (30), c'est-à-dire dix (10) usagers dans chaque espace. L'objectif est d'identifier les questions ambiguës à éviter, ou de les reformulés d'une autre manière, de déterminer dans quelle mesure les interrogés répondent au questionnaire et de clarifier certains problèmes ancrés à la forme ou au contenu. Enfin, le formulaire a été révisé et modifié pour être dans sa forme définitive (Angers, 1996, p. 194) (annexe 5).

Le questionnaire a été distribué sur une période de vingt et un (21) jours, de 15 - 29 mai 2021, répartie sur trois espaces verts : Une semaine dans le jardin El quods, dix (10) jours dans celui d'El salam et cinq (5) dans le jardin de la mairie. Il était également approprié de choisir le moment de la distribution de questionnaire. Les observations *in situ* des jardins choisis ont permis de connaître les périodes de jour d'où l'intensité d'utilisation est élevée (voir le chapitre IV, évaluation de la qualité des jardins publics). Le choix de ces moments renforcé la représentativité de l'échantillon en tenant compte un maximum de tranches d'âges en nombre et en genre. Les questionnaires ont été distribués à El salam le matin, tandis qu'à El quods et jardin de la mairie l'après-midi.

Dès la distribution des formulaires, des explications et des éclaircissements ont été fournis pour lever l'ambiguïté sur les aspects du sujet du questionnaire, ainsi que pour mettre le répondant dans une position de confort. Compte tenu du fait que les assistants n'ont pas influencé les réponses des enquêtés, et étant donné que l'entretien-questionnaire approuvé

prend beaucoup de temps, ce qui a nécessité la participation du chercheur et de ses assistants (Angers, 1996, p. 148) pour améliorer la compréhension des questionnaires. Tous les répondants ont répondu librement aux questions des formulaires dans un délai compris entre 15 à 20 minutes, et aucune information spécifique ou confidentielle n'a été mentionnée sur les répondants. En d'autres termes, les questionnaires étaient anonymes.

Cependant, de nombreuses difficultés ont été rencontrées lors de la distribution du questionnaire. Outre le fait que les Algériens en général et les Jijeliens en particulier ne sont pas très habitués aux questionnaires, plusieurs de personnes rencontrées étaient plus réticentes à y participer.

V.5.2 L'entretien semi-directif

L'enquête s'est déroulée en deux phases :

V.5.2.1 Phase I : enquête exploratoire

A travers une enquête dite exploratoire qu'elle vise à mise au point et compréhension approfondie de la problématique de l'étude, d'autant plus qu'elle n'a pas été étudiée auparavant dans notre contexte. Cette enquête vise donc à explorer et comprendre le système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel. Les questions du guide d'entretien comprennent quatre dimensions représentatives de Gouvernance and Management model (G&M) : acteurs, discours, règles de jeux et ressources. Il s'agit alors d'identifier les acteurs de la gestion, les modes et les activités de gouvernance et de gestion adoptés au niveau de la ville Jijel aussi bien que les types d'espaces verts gérés et les règles établies pour le faire fonctionner (annexe 3). Ces éléments sont des éléments importants qui doivent être identifiés avant de passer à la seconde phase.

Le déroulement de cette enquête été organisé comme suit :

En premier lieu, un entretien semi-directif avec les acteurs concernés représentés dans le responsable de SNOE-DMR-APC a été mené. Il a permis de donner une idée sur les responsables actuelle de gestion des espaces a Jijel, les différents acteurs impliqués, le discours dont les activités de gestion approuvés , les ressource disponibles, comment cette participation s'est produite, comment elle a été évaluée et les règles du jeu qui guident le processus. Ensuite, nous avons distribué le même entretien aux acteurs que nous avons identifiés après le premier entretien à savoir le responsable du Service Espaces Verts (SEV) - Etablissement Public de Gestion des Espaces Verts, de Loisirs et d'Eclairage Public de la Wilaya de Jijel (EPGEVLEP) – Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

(EPIC)-. Ultérieurement, nous sommes dirigé vers le bureau des associations pour obtenir des informations sur les associations environnementales et celles qui 's'intéresse à la protection et la gestion des espaces verts. Le nombre d'associations environnementales au niveau de la wiliya a atteint trois (3), deux (2) d'entre elles sont intéressés à l'espace vert, l'autre s'attache à la protection de littoral et la biodiversité marine. L'entretien a été également mené auprès des précédents de ces deux associations activent au niveau de la willaya : l'Association environnementale "Homat" de la willaya de Jijel et l'Association El rouya pour le développement et la protection de la jeunesse et de l'enfance de la willaya de Jijel (tableau V-5).

V.5.2.2 Phase II : enquête fondamentale

Il s'agit de la phase principale et la plus importante de l'étude, attendue que cette étude vise également à identifier les facteurs d'impact la participation et à les comparer entre l'acteur touché que sont les usagers et l'acteur intéressés représenté dans les associations, par conséquent, de répondre à l'hypothèse restante. Les conditions de l'entretien devaient être les semblables, c'est-à-dire que son contenu n'était pas modifié, mais les mêmes questions posées aux usagers étaient posées aux membres des associations de manière ouverte. Autrement dit, le guide d'entretien a été élaboré en fonction des dimensions qui ont été décomposés de chaque concept., ce qui a permis de compléter l'enquête par questionnaire, de déterminer et de donner des explications sur les obstacles et les motivations de la participation des associations à la gestion des espaces (annexe 6). L'opinion profonde issue de l'entretien avec des personnes familières avec le phénomène par rapport aux usagers participants individuellement et informellement est très utile pour les connaissances scientifiques, ce qui nous aide dans la phase d'analyse et d'interprétation des résultats.

Après avoir sélectionné les personnes interrogées qui peuvent fournir plus pour cette étude, vient le processus de fixation de la date et du lieu de l'entretien semi-directif pour gagner du temps, sachant qu'il y a des entretiens qui n'ont pas été menés directement avec les répondants, et cela est dû au fait qu'ils vivent dans des endroits éloignés, et il n'est pas possible de fixer une date ou un lieu précis pour l'entretien. Par conséquent, le guide d'entretien a été envoyé à leur adresse e-mail pour le remplir.

En effet, tout ce qui concernait les entretiens ont été enregistrés sous forme d'enregistrement audio grâce à un smartphone disposant de sa propre application de dictaphone. Ces entretiens ont durés entre 20- 40 minutes par entretien par rapport aux

entretiens de l'enquête exploratoire, et entre 25 et 30 minutes par entretien par rapport aux entretiens finaux.

V.6 Analyse des données

Tant que cette recherche adopte une approche mixte qui combine entre l'approche par enquête qualitative et quantitative, l'analyse mixte des données est logique (N'Da, 2015, p. 162).

V.6.1 Analyse des observations

Les données recueillies à partir de l'observation ont été saisies dans Excel. Ces données ont servis pour le calcul de l'intensité d'usage par jour afin de déterminer la taille de l'échantillon d'étude, et d'autre part pour calculer l'intensité d'usage pour chaque période afin de déterminer l'indice d'intensité d'usage. Outre, les données relatives au nombre d'utilisateurs par genre (femme - homme) ont été utilisées pour déterminer l'indice de diversité des usagers et celles associées au nombre d'utilisateurs par type d'activité afin de déterminer l'indice de variété d'utilisation (chapitre IV, évaluation de la qualité des jardins publics).

V.6.2 Analyse statistique de questionnaire

L'analyse statistique une technique indirecte d'analyse quantitative vise à soumettre les informations générées à partir du questionnaire à un traitement quantitatif (Angers, 1996, p. 161).

V.6.2.1 Codage et logiciel de traitement

Avant de saisir des données quantitatives et de les traiter à l'aide du logiciel SPSS ® 21.0. En vue de faciliter leur traitement ultérieur lors des analyses, nous avons mis en place un codage qui consiste à donner des codes conviennent aux réponses. Autrement dit, à convertir des variables en code dont 1 correspond au « pas du tout d'accord », 2 au « plutôt pas d'accord » 3 au « neutre » .4 au « plutôt d'accord », 5 au « tout à fait d'accord », c'est dans le cas des questions d'une seule réponse parmi cinq (5) correspondants aux opinions de l'échelle de Likert l'échelle (Vagias, 2006). Dans le cas des questions fermées à choix multiple à une seule réponse permise relatives aux caractéristiques sociodémographiques et économiques et les questions associé à l'accès à l'espace, le codage a été fait selon le nombre de choix présentés soit de 1 à 5 sauf dans le cas du question liée au genre 1et 2 .A titre exemple, la première option été codé "1", la deuxième option "2", la troisième option "3", la quatrième "4" et la cinquième "5"(Angers, 1996, p. 287) (annexe 5) .

V.6.2.2 Méthodes statistiques utilisées

Fiabilité de questionnaire : Alpha cronbach

La fiabilité du questionnaire signifie que ce questionnaire donne le même résultat s'il est redistribué aux membres de l'échantillon plus d'une fois dans les mêmes conditions et conditions, cela signifie une homogénéité et une consistance dans les résultats du questionnaire, le coefficient de fiabilité est évalué par le coefficient alpha cronbach (Carricano et al., 2010, p. 19,52,53; Garth, 2008, p. 81; Stafford et al., 2006, p. 95). Il prend des valeurs allant de 0 à 1, plus la valeur s'approche de 1 plus la cohérence interne est élevée (Carricano et al., 2010, p. 53) .Cependant, Il est généralement considéré comme statistiquement acceptable lorsqu'elle est supérieure (> 0.6) (Stafford et al., 2006, p. 99).

Test de normalité des données

Le test de normalité vise à déterminer si la distribution des données suit une distribution normale ou pas, il est effectué par le test de normalité de Kolmogorov-Smirnov (Carricano et al. 2010, p. 43 ; Garth, 2008, p. 65). Si la valeur de Signification est supérieure (Sig. $> 0,05$), les données sont normalement distribuées (Garth, 2008, p. 66).

Validité interne : corrélation de Pearson

La validité de questionnaire mesure ce qu'il est censé mesurer, elle vise à vérifier si les différentes composantes du questionnaire sont une bonne représentation du phénomène étudié et adaptent au contexte local (Carricano et al., 2010, p. 20; Stafford et al., 2006, p. 19, 52). La mesure de la validité fait appel au coefficient de corrélation de Pearson (Carricano et al., 2010, p. 52, 134). Il existe une corrélation entre les deux variables, si niveau de (Sig. $< 0,05$) (Carricano et al., 2010, p. 135).

Fréquences converties en pourcentages

Pour l'analyse descriptive les questions fermées à choix multiple et les questions relative à la dimension expérience.

Analyse descriptive des rubriques de questionnaire

Pour l'analyse descriptive des trois rubriques de questionnaire, on a déterminé la moyenne de chaque variables, et pour pouvoir connaître le sens des moyennes, c'est à dire de déterminer les directions des réponses des répondants , la moyenne pondérée pour chaque nombre de l'échelle de Likert a été également calculée, puis le degré de concordance pour

chaque élément a été clarifiée, et qui vont de « pas du tout d'accord» à « tout à fait d'accord » (Alonazi et al. 2019 ; Pimentel, 2010). Les résultats peuvent être interprétés pour montrer si le variable est motivant ou non (inespérée par (Alonazi et al., 2019) (tableau V-6).

Tableau V-6 : Moyennes pondérées de l'échelle de Likert. Source : auteur, 2022 inespérée par Alonazi et al., 2019.

Echelle de likert (cinq points)	Moyenne pondérée	Résultats	Interprétation des résultats
1	[1-1.8)	Pas du tout d'accord	Pas du tout motivant
2	[1.8-2.6)	Plutôt pas d'accord	Non motivant
3	[2.6-3.4)	Neutre	Neutre
4	[3.4-4.2)	Plutôt d'accord	Motivant
5	[4.2-5]	Tout fait d'accord	Très motivant

La moyenne pondérée pour chaque nombre de l'échelle de Likert a été calculée comme suite :

La longueur des cellules de l'échelle de Likert à cinq points (limites inférieure et supérieure) utilisée était de 0,80 (4/5). Il est calculé dans lequel l'échelle de Likert à cinq points (5) à quatre distances entre les nombres (une distance de 1 à 2, de 2 à 3, de 3 à 4 et de 4 à 5). Alors, quatre distances (4) divisées par cinq points (5), égale 0,80. Après, cette valeur a été ajoutée à la valeur la plus basse de l'échelle qui est la valeur du début de l'échelle (1), afin de déterminer la limite supérieure de cette cellule ($1 + 0.8 = 1.8$).

Analyse Factorielle en Composantes Principales (AFCP)

En effet, l'AFCP vise à synthétiser les variables quantitative en construisant un petit nombre de variables nouvelles appelées "des composantes principales» (Stafford et al., 2006, p. 58). L'AFCP à travers la rotation Varimax permet d'identifier les facteurs les plus importants influençant l'engagement des acteurs urbains.

Tests de signification des différences statistiques des variables socio démographique

On utilisant T Teste pour échantillon Independent pour le genre et ANOVA à 1 facteur pour l'âge, instruction, profession, revue. Si la signification est supérieur sig >0.05, il n'y a pas de différences statistiquement significatives dans les opinions des interrogés.

V.6.3 Analyse de contenu des entretiens semi- directifs

L'analyse de contenu est une technique indirecte de l'analyse qualitative et quantitative à laquelle sont soumises des informations non numériques recueillies à partir de divers documents, écrits, audiovisuelles ou sonores (Angers, 1996, p. 157) comme dans le cas de

l'entretien semi-directif utilisé dans notre étude. Les données recueillies lors des entretiens ont été analysées à l'aide de la technique d'analyse de contenu latent qui renvoie à découvrir le sens caché de ce qui n'est dit ou écrit explicitement dans le texte (Angers, 1996, p. 158), et plus précisément à l'aide de l'analyse thématique, cette analyse conduit à la conversion des données brutes collectées en unités standardisées (N'Da, 2015, p. 134).

V.6.3.1 Codage et l'analyse des données

Pour effectuer l'analyse de contenu thématique par rapport à la deuxième phase (II) relative aux facteurs d'impact de participation, les étapes énumérées ci-dessous ont été suivies inspirées de (Angers, 1996, p. 288,296 ; N'Da, 2015, p. 162). Cette analyse a également été effectuée manuellement.

- Transcription complète de toutes les données d'entretien dans le Word
- Lectures multiples des données intégrées au programme afin de l'identifier. Elle a également permis d'identifier des catégories (ou thèmes) émergentes ;
- Le codage qualitatif combine les approches inductives et déductives, disons, de commençant de manière déductive par un ensemble initial des codes préconçus basés sur les questions de recherche et le cadre et les théories de recherche existants, puis proposant de nouveaux codes de manière inductive qui émergent des données brutes elles-mêmes. Ce codage consiste à découper le contenu en unités d'analyse, puis de les classer dans des sous-thèmes (sous catégories) et des catégories définies en fonction de l'objet de recherche pour sortir une première grille de codes (Saldaña, 2013, p. 65) (figure V-1).
- Validation des codes et des catégories ce qui permet la catégorisation, c'est-à-dire l'organisation et le classement des thèmes (concepts) émergents.
- Une fois la catégorisation et le classement terminés et présentés sous forme de tableaux, les données qualitatives de ces tableaux sont traduites et converties en données quantitatives sous forme de fréquences en pourcentage sur Excel (figure V-2 et V-3).

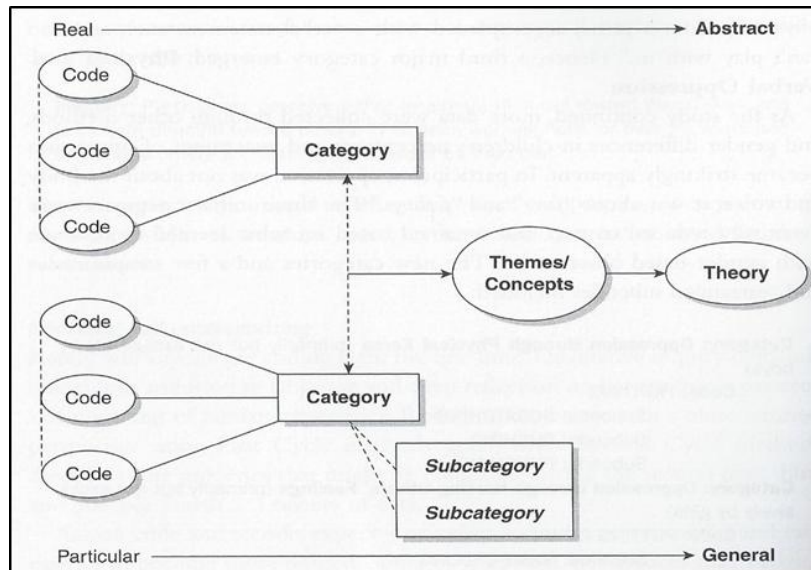


Figure V-1 : Modèle rationalisé "codes -à- la théorie" pour l'enquête qualitative. Source : Saldaña, 2013, p.13.

Sous-thèmes	Code	Fréquence	%
Relation avec les acteurs	Respect	2	13,33
	Conflit d'intérêts	5	33,33
	Service d'intérêt personnel	2	13,33
	Incompatibilité des buts et des objectifs	3	20,00
	Méfiance mutuelle	1	6,67
	Confiance	2	13,33
	Peu positif	1	6,67
	Plutôt Positive	6	40,00
	Positive	4	26,67
	Normale	1	6,67
	Insuffisante d'encourager la cogestion	5	33,33
	Encourageante à la cogestion	4	26,67
	Non encourageante a la cogestion	1	6,67
	Absence coordination et coopération	1	6,67
	Coordination et coopération	1	6,67
	Soutien des acteurs	Coopération	3
Coopération temporaire		2	13,33
Soutien moral		5	33,33
Aucun soutien financière		3	20,00
Aucun soutien technique		3	20,00
Aucun soutien politique		2	13,33
Absence de volonté politique		3	20,00
Manque de volonté politique		2	13,33
volonté politique intangible		1	6,67
Absence de volonté de partage de responsabilité		1	6,67
Aucun soutien		6	40,00
Intangible		2	13,33
Manque de transparence		1	6,67
Fourniture du soutien technique		1	6,67
Fourniture de la main d'œuvre		1	6,67
Insuffisance		1	6,67

Figure V-2 : Exemple 1 de transformation de données qualitatives au donnés quantitative.

Sous-thèmes	Code	Fréquence	%
Croyance aux résultats positifs	Personnels	6	40,00
	Société	14	93,33
Valeurs à atteindre	Environnement	15	100,00
	Personnels	3	20,00
	Société	12	80,00
	Environnement	15	100,00
	Absence de compétences	3	20,00
	Absence des moyens matériels	4	26,67
Ressource interne	Absence de financement	3	20,00
	Absence de tous les moyens	1	6,67
	Manque de financement	3	20,00
	Manque des moyens matériels	3	20,00
	Manque de compétences	3	20,00
	Manque de tous les moyens	7	46,67
	Suffisance de capacités financières	1	6,67

Code	Fréquence	%
Ouverture de l'espace	8	53,33
Agents de sécurité	14	93,33
Choix de la répartition des arbres	4	26,67
Densité du couvert végétal	4	26,67
Emplacement	1	6,67
Aménagement	1	6,67

Sous-thèmes	Code	Fréquence	%
Localisation et proximité	Bonne	4	26,67
	Proche	6	40,00
Accessibilité	Facile	4	26,67
Surface	Petite	3	26,67
	Moyenne	1	9,09
Relief	Plat	1	13,33

Figure V-3 : Exemples 2 de transformation de données qualitatives au données quantitative.

- Extraction et analyse des résultats : cette étape consiste à extraire un ensemble de résultats puis à les analyser.

V.6.3.2 Codage : enquête exploratoire

A l'exception de l'étape l'avant dernière énumérée ci-dessus, toutes ces étapes ont été prises dans l'analyse des données des entretiens semi-directifs de la première phase (I) qui a également été faite manuellement (tableau V-7), d'où :

R : Responsables d'un service.

P : Président de l'association.

V.6.3.3 Codage : enquête fondamentale

Le tableau V-8 représente un extrait de l'organisation du codage de l'entretien semi-directif mené auprès des membres de l'association Homat. Pour l'organisation totale du codage des entretiens mené avec les deux associations (voir l'annexe 8), d'où :

Q : Question

R : Réponse à la question

M : Membre

P : Président de l'associatio

Chapitre V : Matériel et méthodes

Tableau V-7 : Codage de l'enquête exploratoire.

Q1. Quels sont les acteurs responsables à la gestion des espaces verts urbains dans la wilaya de Jijel ?				
Code		Acteurs de gestion	Les espaces gèrent	Mode de gestion
R1	<p>Les différents espaces verts publics de la commune de Jijel sont généralement gérés par SNOE-DMR-APC, c'est-à-dire un mode de gestion étatique, malgré la création SEV-EPGEVLEP-EPIC</p> <p>Cependant, en raison du manque de moyens nécessaires pour gérer tous ces espaces, les espaces que les usagers visitent fréquemment sont les espaces le plus gérés tel que les jardins publics (places, squares et jardins : jardin El salam, El quods ...) et les alignements. Outre, l'absence de participation des entreprises privées en raison de leur disponibilité très limitée à Jijel, il existe un certain effort de la part des usagers bénévoles engageant informellement, et les usagers engageant formellement dans des associations, et cela, à travers la participation de chaque acteur séparément, ou ensemble, exp : association / SNOE-DMR-APC ...), usagers bénévoles, association, et SNOE-DMR-APC.</p> <p>Dans le cas des jardins résidentiels, ils sont souvent gérés par des résidents /usagers bénévoles engageant librement seulement, ou les résidents/usagers actifs des comités de quartiers s'ils existent, et parfois avec le soutien de SNOE-DMR-APC. En revanche, le service de gestion relié à l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) est le responsable de gestion et d'entretien des jardins résidentiels des cités AADL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Service de nettoyage et de d'ornementation environnementale - SNOE-DMR-APC - SEV-EPGEVLEP-EPIC - Usagers bénévoles engageant informellement - Associations <hr/> <ul style="list-style-type: none"> -Résidents /usagers bénévoles engageant librement et seulement - Résidents/usagers actifs dans des comités de quartiers - Participer avec SNOE-DMR-APC - AADL 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens nécessaires pour gérer tous ces espaces - Les espaces que les usagers visitent fréquemment sont les espaces le plus gérés tel que Jardin public ((places, squares et jardins) et les alignements <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Jardins résidentiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion étatique - Autogestion - Gestion fermée - Gestion ouverte
R2	<p>Malgré la création de SEV-EPGEVLEP-EPIC qui est associée en tant qu'institution publique et étatique au Conseil d'État dirigé par le wali de la wilaya. Les espaces verts sont gérés par SNOE-DMR-APC, Le seul espace géré par cette entreprise et celui du Parc Animalier de Kissir - El Aouana, Jijel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SEV-EPGEVLEP-EPIC - SNOE-DMR-APC 	<ul style="list-style-type: none"> - Le seul espace géré par cette entreprise et celui du Parc Animalier de Kissir - El Aouana, Jijel 	
P1	<p>Ces espaces verts sont gérés par l'APC, et parfois des associations peuvent avoir un rôle, comme le cas de notre association car nos objectifs font partie du développement durable, y compris l'attention aux espaces verts notamment publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SNOE-DMR-APC 	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces verts notamment publics 	

Chapitre V : Matériel et méthodes

		- Associations comme le cas de cette association	
P2	Les espaces verts sont généralement gère par l'APC. Alors qu'il y a une légère participation de certaines associations telle notre association en tant qu'association de développement, elle accorde une grande attention à la protection et l'amélioration de la qualité des espaces verts notamment publics, outre la participation restreinte des usagers bénévoles librement dans cette gestion.	- SNOE-DMR-APC - Associations comme le cas de cette association - Usagers bénévoles engageant informellement	- Espaces verts notamment publics

Q2. Participez-vous actuellement ou avez-vous déjà impliqué d'autres acteurs publics ou privés dans les opérations / activités liées à la gestion des espaces verts ? Si non, pourquoi ? Si oui, qui sont/étaient ces acteurs ?

Code		Expérience de participation	Avec qui participer
R1	Oui, le SNOE-DMR-APC est déjà impliqué ou coordonne avec d'autres acteurs dans les opérations / activités liées à la gestion des espaces verts, avec quelques usagers bénévoles informellement comme de la cité HLM 01 novembre (48 logements) qui a obtenu plusieurs prix dans les concours des meilleurs quartiers verts à Jijel, Avec des usagers actifs (membres de comité de quartiers) telles que les comités des quartiers el firdaous et El foursan, de la Plage, ou des associations tel que : l'association environnementale "Homat" et l'association El rouya pour le développement et la protection de la jeunesse et de l'enfance de la willaya de Jijel. On a collaboré ainsi avec la DEWJ et la Conservation des Forêts de la Wilaya de Jijel (CFWJ)...	Oui	- Usagers bénévoles engageant informellement - Résidents/usagers actifs dans des comités de quartiers - Associations - DEWJ - CFWJ - SNOE-DMR-APC
R2	Non, aucune participation avec d'autres acteurs publics ou privés, car le SEV-EPGEVLEP-EPIC n'a pas commencé jusqu'à maintenant les travaux de gestion des espaces verts, en raison du manque de moyens nécessaires pour gérer ces espaces.	Non	
P1	Oui, notre association est déjà impliqué avec des acteurs tel que des bénévoles libres, des association, l'APC et DEWJ	Oui	
P2	Oui, notre association est déjà collaborer avec des associations, l'APC, DEWJ et CFWJ ...	Oui	

Q3. Quelles sont les activités/opérations de gestion des espaces vert adoptez-vous ?

Code	Discours	Activités civiques	Activités civiques

Chapitre V : Matériel et méthodes

R1	<p>- Vus de l'absence d'un plan de gestion ou un programme de gestion bien défini, La commission de gestion, protection et de développement de l'espace au niveau de l'APC, qui comprend plusieurs responsables départementaux : services forestiers, services agricoles, direction de l'irrigation, direction de l'éducation, direction de la formation professionnelle ... effectue des sorties de terrain pour choisir les espaces verts les plus détériorés et qui présentent plusieurs lacunes, en proposant les solutions et les processus nécessaires pour les améliorer.</p> <p>- Selon le cahier des charges défini par SNOE-DMR-APC, des Séances de consultation pour le choix de entreprise chargée de la plantation des arbres dans les espaces verts en fonction de l'exhaustivité du dossier et de l'offre la moins-disant</p> <p>- Information occasionnelle par la page officielle de la commune de Jijel et la radio, on invitant les différents acteurs tels que les bénévoles libres, les comités de quartiers, et les associations pour participer notamment aux activités de nettoyage de ces espaces</p>	<p>- Les activités nettoyage quotidien des espaces verts à forte intensité d'utilisation (jardins public les plus fréquentés et les alignements)</p> <p>- Les activités périodique et régulièrement comme les travaux de plantation, de coupe et de façonnage des arbres et des arbustes, désherbage et irrigation, l'entretien des composantes de jardin (sentiers pédestres, mobiliers ...).</p>
R2	//	- Des Travaux de plantation, de coupe et de façonnage des arbres et des arbustes
P1	<p>- Nous apportons un accompagnement et un appui technique dans le domaine de la conception, de l'aménagement et de maintenance des espaces verts. On intervient dans des réunions de consultation et de suggestions sur l'environnement et l'espace vert (recyclage de déchets, utilisation des énergies renouvelables...), et dans des ateliers de sensibilisation et formation su l'environnement et l'espace vert, nous réalisons ainsi des études de risques sur l'impact des projets sur l'environnement, en tenant compte des opinions des citoyens sur diverses questions environnementales.</p>	<p>- Nous ne sommes pas intéressés par le travail sur le terrain</p> <p style="text-align: center;">//</p>
P2	<p>Parfois APC nous informe sur des projets liés à ces espaces. En effet, les initiatives viennent souvent de l'association et le soutien vient d'APC.</p>	<p>- Notre association intervient à chaque fois au niveau d'un espace vert, que ce soit pour le e nettoyage, l'entretien ou l'aménagement, et toutefois à cause de la crise épidémique, notre activité dans ce domaine est en déclin</p>

Q4. Quelles ressources financières, humaines et techniques / matérielles disposez-vous pour la gestion de ces espaces ?

Code	Ressources		
	Humaines	Techniques /matérielles	Financières
R1	<p>-5 agents de nettoyage (des éboueurs)</p> <p>-1 spécialiste (diplômé en jardinage)</p>	<p>- Un Camion benne (4 tonnes)</p> <p>- Outils de balayage et de levage</p> <p>- Tronçonneuse ou Scie mécanique et scie à main</p> <p>- Sacs en plastiques</p>	<p>2020 -2021 : Pour l'activité de taille des arbres, le budget alloué est 2000000,00</p> <p>Da</p>

Chapitre V : Matériel et méthodes

			2018 -2019 : Pour l'activité de taille des arbres, le budget alloué est 4000000, 00 Da
	- Insuffisance des différentes ressources et la réduction du budget alloué à la gestion des espaces verts.		
R2	<p>- Absence des moyens humains pour l'instant.</p> <p>- Toutefois, si il y un projet de gestion des espaces verts, l'entreprise embauchera des employés et des spécialistes</p>	<p>- Manque des moyens matériels et techniques,</p> <p>- Bien que nous sommes associés en tant qu'institution publique et étatique au conseil d'État dirigé par le wali de la willaya, nous avons demandé l'acquisition des moyens nécessaires auprès du Conseil, mais nous ne l'avons pas encore obtenu</p>	<p>-Le conseil d'État nous soutient financièrement. Un montant d'un milliard, trois cent millions de centimes (130000000.00 Da) a été alloué par le Conseil pour l'acquisition des moyens nécessaires aux travaux.</p>
P1	<p>- Nous avons 15 membres permanents qui sont tous des professionnels, des cadres d'état : des enseignants /chercheurs de l'enseignement supérieur, architecte, expert en environnement, ingénieur des journalistes....)</p>	<p>-Autofourniture des ressources matérielles et techniques, mais ces ressources sont limitées.</p>	<p>En fait, puisque nous sommes une association environnementale. la DEWJ est la principale chargée de nous apporter des subventions spécifiquement financière, malheureusement, cela n'est pas possible en raison du faible budget alloué au soutien des associations environnementales, estimé à 150 000 Da, et à partir de là, la direction elle-même a besoin et recherche le soutien financier des investisseurs.</p> <p>-Nous appuyons donc sur l'autofinancement outre le faible soutien de l'APC</p>
P2	<p>- Nous avons des membres permanents (20) et (50) bénévoles comme membre non permanents. Ces membres ont des niveaux et des professions différents</p>	<p>- On ne dispose que quelques outils de jardinage que nous avons acquis afin d'intervenir en cas de besoin</p>	<p>- Malheureusement, le secteur environnemental ne fournit pas de soutien financier aux associations afin de préserver l'environnement, tandis que l'APC nous fournit un soutien financier modeste d'où il est employé dans les différentes activités de développement de notre association, y compris la</p>

Chapitre V : Matériel et méthodes

		protection des espaces verts, outre l'autofinancement	
Q5. Et comment évaluez –vous cette collaboration avec ces acteurs ?			
Code		Evaluation de l'expérience	Règle de jeux
R1	En général, la coopération avec ces acteurs n'est pas continue et pour une courte période. La loi algérienne en matière de gestion participative des espaces verts est un obstacle, tandis que cela est également dû à la différence dans les intérêts des acteurs, entre l'individualisme et gagner de l'argent, le manque de sensibilisation, ainsi que les priorités d'engagement (le projet d'assainissement, de réseau routier...). On peut dire alors, que cette coopération est réussie, temporairement ou à court terme.	- Coopération est réussie, temporairement ou à court terme, cela est également dû à la différence dans les intérêts des acteurs, entre l'individualisme et gagner de l'argent, le manque de sensibilisation, ainsi que les priorités d'engagement (le projet d'assainissement, de réseau routier...)	- La loi algérienne en matière de gestion participative des espaces verts est un obstacle,
R2	//	//	//
P1	Notre collaboration avec les autorités locales tel que : l'APC ou de la DEWJ dans le domaine de la préservation de l'environnement est généralement infructueuse. Cela est dû au manque d'appréciation et à la négligence de ces associations ; bien qu'elles soient considérées comme un acteur liant les autorités et les citoyens. Du fait de l'absence de soutien juridique du rôle des associations et des particuliers dans la gestion. Par contre, la collaboration avec la société civile comme les associations peut être considérée comme très réussie, en raison de la compatibilité entre nous. Cependant, nous préférons généralement une autogestion de ces espaces	- Collaboration avec les autorités locales est généralement infructueuse - Collaboration avec association est fructueuse - Préférer une autogestion de ces espaces.	- L'absence de soutien juridique du rôle des associations et des particuliers dans la gestion
P2	Notre participation, notamment auprès l'APC ou de la DEWJ, dans le domaine de la préservation de l'environnement n'a pas vraiment été réussite, contrairement à celle auprès d'associations qui a à chaque fois été réussite.	- Collaboration avec les autorités locales est généralement infructueuse - Collaboration avec association est fructueuse	//

Tableau V-8 : Exemple de codage de l'entretien semi-directif de l'enquête fondamentale.

Q1- Pour commencer, dans quelle mesure pensez-vous que la présence d'espaces verts est importante dans la ville de Jijel ?

Q2- Bien... Quelle est l'importance de la gestion des espaces verts urbains publics à votre avis ?

Chapitre V : Matériel et méthodes

Q3- Ces espaces sont-ils en bon état aujourd'hui ?

Q4- Si vous voyez cela, qui pensez-vous est responsable de cette situation ?

Q5- Votre participation à la gestion de ces espaces est-elle importante pour vous ?

		Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ1 « <i>Puisque les espaces verts ont de nombreux avantages environnementaux, sanitaires, psychologiques et sociaux, leur grande importance dans la ville est indéniable</i> ».</p> <p>RQ2 « <i>L'importance de leur gestion est de l'importance de leur existence, car leur survie dépend de leur gestion et de leur entretien permanent</i> ».</p> <p>RQ3 « <i>En fait, la ville de Jijel souffre d'une carence en matière des espaces verts, en outre les espaces actuelles n'ont pas atteint un bon niveau en termes de qualité</i> ».</p> <p>RQ4 « <i>Les citoyens et les responsables sur un même pied d'égalité</i> ».</p> <p>RQ5 « <i>C'est vrai que nous sommes membres d'une association, mais nous sommes membres de la communauté et utilisateurs de ces espaces, donc notre participation est très importante</i> ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance pour l'homme - Importance sociale - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Citoyens - Autorités - Très importante
P	<p>RQ1 « <i>Évidemment, les espaces verts jouent un rôle important pour rendre une ville saine et agréable à vivre</i> ».</p> <p>RQ2 « <i>L'importance de les gérer est d'assurer leurs effets positifs et d'améliorer les conditions de vie</i> ».</p> <p>RQ3 « <i>Non, malheureusement, leur situation est catastrophique</i> ».</p> <p>RQ4 « <i>Le premier responsable est le peuple, car il n'accorde pas d'importance à leur existence</i> ».</p> <p>RQ5 « <i>Oui, certainement</i> ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Attractivité - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Certes
M3	<p>RQ1 « <i>Les espaces verts un élément essentiel pour le cadre et la qualité de vie d'une ville</i> ».</p> <p>RQ2 « <i>Leur gestion est très importante car elle assure leur pérennité et le bénéfice de leurs nombreux bienfaits</i> ».</p> <p>RQ3 « <i>Leur état déplorable et souvent dangereux</i> ».</p> <p>RQ4 « <i>Le manque d'intérêt des citoyens et des autorités est ce qui a conduit à cette situation</i> ».</p> <p>RQ5 « <i>Évidemment c'est important, car nous sommes membres de la société et utilisateurs de ces espaces</i> ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Autorités - Importante

Chapitre V : Matériel et méthodes

<p>M4 RQ1 « Les espaces verts sont le poumon de la ville. Leur présence est nécessaire et importante comme source d'oxygène en plus du caractère esthétique qu'ils ajoutent à la ville».</p> <p>RQ2 « La gestion des espaces verts, comme leur conception et leur aménagement, est très importante pour les préserver et améliorer la vie quotidienne des habitants».</p> <p>RQ3 « Nos villes manquent de ces espaces, et s'ils existent, ils sont dans une situation catastrophique».</p> <p>RQ4 «Les autorités d'abord puis les citoyens».</p> <p>RQ5 « Puisque nous sommes une association qui sert et représente la communauté, notre participation est très importante dans ces projets».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance esthétique - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Autorités - Citoyens - Très importante
<p>M5 RQ1 « Très important, les espaces verts s'imposent comme un atout majeur pour les villes en raison de leurs bienfaits pour, l'environnement et la société».</p> <p>RQ2 « L'importance de la gestion consiste dans l'amélioration de ces infrastructures afin d'accroître le développement durable de la ville».</p> <p>RQ3 « Malheureusement non, Ils sont en très mauvais état».</p> <p>RQ4 «Tout le monde est responsable, autorités, habitants, associations...».</p> <p>RQ5 « Puisque nous sommes tous responsables de cette situation, notre participation est nécessaire, notamment nous en tant qu'associations, visons à protéger l'environnement et à assurer un cadre de vie bon et sain à la population»</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde - Indispensable
<p>M6 RQ1 « L'espace vert dans la ville est une nécessité absolue en raison de son importance pour le développement urbain durable de la ville».</p> <p>RQ2 « Oui, sa gestion est importante pour leur pérennité et leur survie».</p> <p>RQ3 « Franchement non, leur état est très mauvais».</p> <p>RQ4 «C'est la responsabilité des autorités et de la société».</p> <p>RQ5 « Oui, notre participation est absolument nécessaire, sans aucun doute».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Citoyens - Indispensable
<p>M7 RQ1 « Les espaces verts c'est des espaces vitaux et leur présence dans la ville est indispensable au bien-être de la population».</p> <p>RQ2 « La gestion de ces espaces est une nécessité pour les préserver et les pérenniser».</p> <p>RQ3 « Non, ils ne sont pas complètement bons, ils sont très négligés».</p> <p>RQ4 «Tout le monde est responsable de cette situation, les autorités et les citoyens en général».</p> <p>RQ5 « Certes, sans aucun doute, en tant que partie de la société civile notre participation est indispensable».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour l'homme - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Citoyens - Indispensable

Chapitre V : Matériel et méthodes

<p>M8 RQ1 « Bien sûr, ils sont d'une grande importance, car les espaces verts urbains sont des espaces de respiration dans la ville, et en plus de leur rôle écologique, ils jouent un rôle majeur dans le bien-être physique, social et psychologique... humain. ».</p> <p>RQ2 « L'importance de sa gestion réside dans la préservation de son rôle et de ses bienfaits pour l'homme, le climat et l'environnement en général. ».</p> <p>RQ3 « Non, malheureusement, il y a une pénurie aiguë d'espaces verts dans la ville, quant à leur qualité, elle est totalement médiocre ».</p> <p>RQ4 « C'est la responsabilité des citoyens et de l'état ».</p> <p>RQ5 « Certes, c'est important, nous sommes tous utilisateurs de ces espaces et donc nous sommes tous responsables de leur entretien ».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance pour l'homme - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Citoyens - Autorités - Importante - Importance de participation de tout le monde
<p>M9 RQ1 « Les espaces verts sont très importants car ils sont une composante essentielle de l'environnement urbain ».</p> <p>RQ2 « La gestion de ces espaces est incontournable, gérer les espaces verts, c'est préserver la qualité de l'air, la biodiversité dont nous avons besoin et la durabilité de nos villes ».</p> <p>RQ3 « Non, notre ville souffrent d'une détérioration quantitative et qualitative de ces espaces ».</p> <p>RQ4 « L'APC en tant que responsable de la protection des ressources naturelles et les citoyens en tant qu'utilisateurs de ces ressources ».</p> <p>RQ5 « Tout à fait, en tant qu'association et utilisateurs ces espaces, notre participation à leur gestion est très importante ».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance dans l'environnement urbain - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Autorités (APC) - Citoyens - Très importante
<p>M10 RQ1 « C'est évident, les espaces verts sont des lieux de détente et de rencontres, une source de santé, de bien-être et lutte contre les changements climatiques ».</p> <p>RQ2 « Bien sûr, c'est important, car la gestion des espaces est la préservation de la durabilité de l'environnement urbain des villes ».</p> <p>RQ3 « Pas du tout, l'espace vert dans la politique urbaine n'est encore marginal et son état misérable en est le reflet ».</p> <p>RQ4 « Nous sommes tous responsables, l'APC, les associations, les habitants... ».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance pour l'homme - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde

Chapitre V : Matériel et méthodes

	RQ5 « <i>Oui, la participation associative dans le domaine de préservation de l'environnement, y compris les espaces verts est indiscutable.</i> ».			- Indiscutable
M11	RQ1 « <i>Les espaces verts est incontestable. En raison de ses avantages environnementaux, économiques et sociaux.</i> ».	Conscience	- Importance des espaces verts - Importance de leur gestion	- Importance écologique - Importance économique - Importance sociale - Nécessité de leur gestion
	RQ2 « <i>Evidemment, La gestion de ces espaces consiste à assurer la qualité de ces espaces et à bénéficier de leurs services à court et long terme.</i> ».		- L'état de ces espaces	- Mauvais état
	RQ3 « <i>Non, ces espaces ne sont pas dans les meilleures conditions.</i> ».		- Responsable de cet état	- Tout le monde
	RQ4 « <i>C'est la responsabilité de chacun.</i> ».		- Importance de participation	- Indispensable - Importance de participation de tout le monde
	RQ5 « <i>Nous sommes tous obligés de participer, car nous sommes tous responsables de cette situation.</i> ».			

Conclusion

Ce chapitre a fourni une explication détaillée de la méthodologie sur laquelle cette étude est basée. L'échantillonnage et la taille de l'échantillon de l'acteur touché, c'est-à-dire les usagers, ont été déterminés en référence aux instructions de Maurice Angers, puis la taille de l'échantillon de des acteurs concernés et intéressés compte tenu du nombre limité des autorités et de membres des deux associations. Par ailleurs, l'observation *in situ*, le questionnaire auprès des usagers, l'entretien semi-directif auprès des autorités et des deux associations ont été sélectionnés au tant que des techniques de base de cette recherche. En dernier lieu, les conditions et les protocoles de questionnaire et d'entretien semi-directif, l'analyse statistique de questionnaire par le SPSS et les méthodes statistiques utilisées et l'analyse manuelle de contenu des entretiens semi structurés ont été expliqués.

Chapitre VI
Résultats et discussions

Introduction

Ce chapitre s'attache à présenter les résultats de cette étude qui s'est déroulée en deux étapes. Une première phase (I), dans laquelle les résultats d'une enquête exploratoire sur la compréhension et la définition du système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel ont été abordés. Une deuxième phase (II), dans laquelle l'accent a été mis sur les résultats de l'enquête fondamentale sur les facteurs affectant la participation des usagers et des associations par la gestion des espaces verts urbains publics.

VI.1 Résultats de la phase I : enquête exploratoire sur la compréhension et la détermination du system de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel

VI.1.1 Acteurs et discours

Avec un mode de gestion étatique ou public, la gestion des espaces verts urbains, notamment publics, fréquentés par les usagers de la ville de Jijel est réalisé par SNOE-DMR-APC de Jijel. Ces espaces souffrent d'une dégradation qualitative compte tenu les actes des usagers et le manque de participation des acteurs. Bien que SEV-EPGEVLEP-EPIC ait été constituée, le manque de moyens a empêché son fonctionnement. En effet, c'est le même facteur qui ne permet pas la gestion de tous les types d'espaces. Outre, les usagers bénévoles engageant librement et informellement et les usagers engageant formellement dans des associations aident en quelque sorte, que ce soit par l'autogestion de ces espaces publics ou résidentiels, c'est-à-dire chaque acteur séparément, ou gestion fermée entre deux ou ouvert entre plusieurs acteurs. Généralement, ces acteurs s'engagent dans des activités physiques plus que civiques.

VI.1.2 Resource et règles de jeux

Les différents acteurs disposent des ressources humaines, techniques et matérielles et notamment financières insuffisantes. La loi est un autre facteur limitant. Ils évaluent leur participation comme généralement réussie, mais ce succès est temporaire ou à court terme. Malgré cela, certains préfèrent l'autogestion comme le cas de l'association "Homat".

VI.1.3 Identification des règles de jeux : cadre juridique

Le cadre juridique constitue le fondement principal qui régit et définit le système de gestion des espaces verts et la nature des relations entre les acteurs qui en font partie. L'analyse de contenu du cadre juridique qui a été fait a permis de connaître les lois et les

politiques algériennes adoptées dans ce domaine et dans quelle mesure elles favorisent la cogestion de ces espaces.

VI.1.3.1 Institutionnalisation de la participation

Pour mieux comprendre les lois qui régissent la démarche participative en Algérie, jeter un regard analytique sur le contenu des lois régissant la commune, la ville et de même que les associations en tant que structure qui permet l'organisation formelle de la population en groupes sociaux pour défendre l'intérêt général, est un incontournable. Le tableau VI-1 représente les principales lois qui stipulent la participation.

Tableau 0VI-1 : Institutionnalisation de la participation.

Lois relatives à la Commune		
La Loi n° 90-08 du 11 avril 1990 relative à la Commune	Art.84	Cette loi inclut deux niveaux d'engagement, à savoir l'information de flux en sens unique et la communication Top-down. Véritablement, le public n'a pas le droit de s'exprimer.
	Art.19	
	Art.24	
	Art.25	
	Art.26	
	Art.104	
Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la Commune	Art.2	Cette loi entant que révision du code communale, a introduit de nouvelles règles, normes et notions en matière de l'exercice de la citoyenneté et de la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques. En effet, c'est le droit de tout acteur qui a des qualifications et de l'expérience, qu'il s'agisse d'un organisme local, de tout expert et/ou expert dans une association locale de participer au niveau de la 'concertation' avec l'APC pour atteindre des objectifs collectifs. Contrairement à la loi précédente (loi n°90-08), la consultation des délibérations de l'APC régit les modalités d'échange et de communication entre responsables et les citoyens.
	Art.11	
	Art.12	
	Art.13	
Lois relatives aux associations		
Loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations	Art.2	Cette loi traite le cadre et les dispositions légales pour la constitution des associations. Tandis que, elle n'indiquait ni ne donnait à l'association le droit non seulement de participer à toute activité ou projet de la collectivité locale, mais même d'exprimer un avis sur les décisions prises par cette dernière. En contrepartie, ce code impose aux associations de s'inscrire dans la continuité de ce que déterminent les pouvoirs publics et les collectivités qui en dépendent et qui n'indique à aucun moment le travail de proximité que doivent effectuer ces associations surtout lorsqu'elles sont locales. En fait, cette loi a été abrogée par la loi n°12-06.
Loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations	Art.1	Les associations sont aujourd'hui soumises aux règles édictées par cette loi, qu'elles soient locales, nationales, fondations, amicales, et étrangères, contrairement à la précédente loi abrogée. Cette loi ne modifie pas de manière significative le fonctionnement des associations ni leurs droits dans la gestion des affaires communales, mais elle ne précise que le nombre de membres fondateurs pour chaque niveau d'administration (commune, Daïra, et wilaya), et fournit également des explications sur le dossier administratif de création d'une association. Le sociologue (Sam, 2013) a noté dans son analyse critique de la loi n° 12-06 que : « ... <i>La création, l'action et le suivie des associations à caractère national ou étranger dépendent de la volonté des pouvoirs publics qui se</i>

Chapitre IV : Résultats et discussions

sont vu octroyer par la nouvelle loi relative aux associations un statut de « tuteur » de la société civile. Ainsi, l'agrément d'une association, son activité régulière, sa suspension ou sa dissolution demeurent, entre autres, du domaine exclusivement réservé à l'administration ».

Loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable	Art.2	Cette loi stipule que l'information et la sensibilisation sur l'état de l'environnement ainsi que l'implication du public, notamment les associations, dans la gestion durable de son environnement est une nécessité absolue.
	Art.7	
	Art.35	
Loi 06-06, 06 portantes lois d'orientation de la ville	Art.1	La loi 06-06 est venue clarifier des dispositions spécifiques visant à définir les principes de la politique de la ville dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de développement durable. Outre, elle a traité les précédents concepts et en a inclus d'autres nouveaux attachés spécifiquement à la politique de la ville. L'Etat veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer effectivement le citoyen aux programmes et actions concernant la politique de la ville. Bien que la loi d'orientation des villes qu'insiste, dans un souci de bonne gouvernance, sur l'intégration des citoyens et la nécessité d'incarner la coopération entre les différents acteurs dans les différents programmes liés à la gestion, cette loi ne va pas dans le détail. D'autre part, cette loi ait été publiée en 2006 et jusqu'à ce jour et en raison de l'absence d'un décret exécutif, aucune mise en œuvre de son approche prescrite n'est apparue. Cette situation juridique suscite un flou sur la question de l'opposabilité du principe de la participation dans les politiques urbaines.
	Art.2	
	Art. 11	
	Art. 14	
	Art. 17	
Loi n° 16-01 portant révision constitutionnelle	Art.15	Les collectivités locales encouragent la démocratie participative et lèvent l'empêchement qui entrave la participation tangible de tous les membres de la société aux différents aspects de la vie.
	Art.34	

VI.1.3.2 Synthèse de l'analyse du cadre juridique

Dans une certaine mesure, ces lois stipulent implicitement que la participation des citoyens, des associations et même du secteur privé dans les processus de gestion est possible. Néanmoins, ces lois s'orientent exclusivement vers l'aspect organisationnel de gestion et entreprend la vision participative dans la gestion de la ville de façon partielle et succincte. Elles ne prévoient aucunement l'implication concrète de ces acteurs aux différents programmes liés à la gestion de leur cadre de vie, outre l'absence totale des lois spécifiques dédiées à la participation à la gestion des espaces verts. Elles n'abordaient pas non plus la participation aux textes exécutifs ou aux processus décisionnels, et s'il est trouvé, elles restent mystérieux et elles ne sont abordés que sommairement et dans certains cas. Par ailleurs, les structures qui permettent la démocratie directe ou participative ne sont pas pratiques, et d'autres acteurs malgré leur présence relative ne peuvent agir et participer de manière permanente et effective aux différents processus de gestion. Le résumé et la configuration de system de gestion des espaces verts à la ville de Jijel sont présentés et illustrés dans la (figure VI-1).

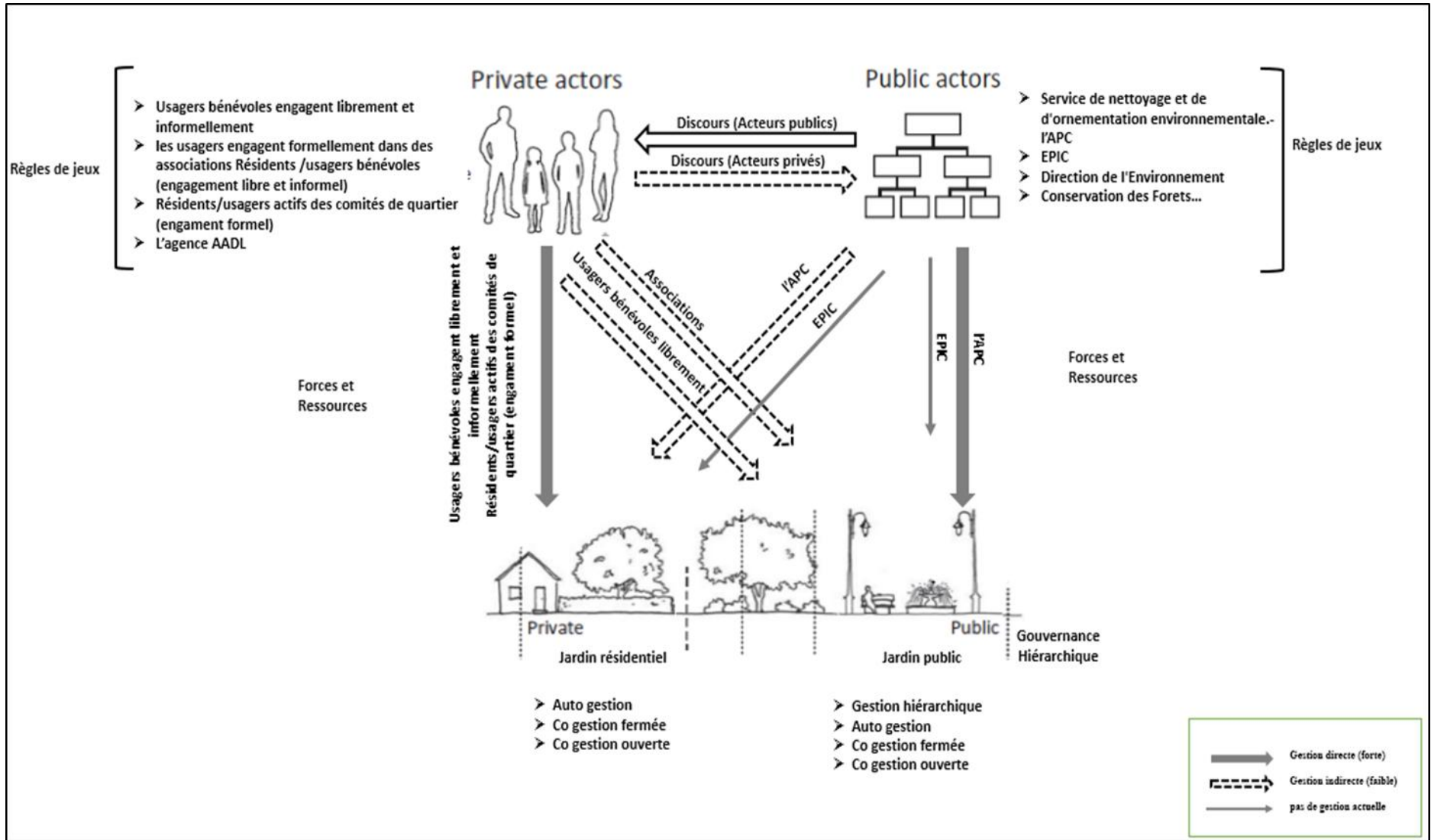


Figure 0VI-1 : Configuration de system de gestion des espaces verts à la ville de Jijel.

VI.1.4 Choix de corpus d'étude

VI.1.4.1 Identification et sélection des typologies des espaces verts

Nous avons choisi les espaces verts publics comme des cas d'études car ce sont les espaces les plus gérés par les différents acteurs vu qu'ils sont les plus attractifs et utilisés aux usagers, notamment le type de jardins publics « jardins » du fait que ce dernier soit le plus présent dans la ville. Nous nous sommes ensuite appuyés sur un ensemble de critères pour sélectionner ces jardins (voir le chapitre IV, critères de choix des espaces verts urbains inclus dans l'étude).

VI.1.4.2 Sélection des acteurs inclus dans cette étude et l'identification de leurs modes de gouvernance et de gestion

Ces espaces sont gérés d'une manière étatique par des autorités, soit l'acteur concerné : SNOE-DMR-APC. Avec la participation restreinte des acteurs privées, c'est-à-dire l'acteur touché : les usagers engageant individuellement et d'une manière informelle, et l'acteur intéressé : les usagers engageant dans un cadre formel dans des associations. Cette participation peut être sous forme d'autogestion, cogestion fermé ou parfois ouverte.

VI.1.4.3 Ressources, force et discours

Chaque acteur inclus dans cette étude dispose d'un éventail de ressources et de forces humaines, matérielles et financières et s'engage dans des activités civiques ou physiques ou les deux pareillement.

VI.1.5 Passage à la seconde phase d'étude : enquête fondamentale

En plus de renforcer la problématiques d'étude, les résultats de la première phase exploratoire a permet de choisis et identifié les acteurs et les typologies d'espaces verts qui entreront et seront inclus dans la deuxième phase (figure VI-2).

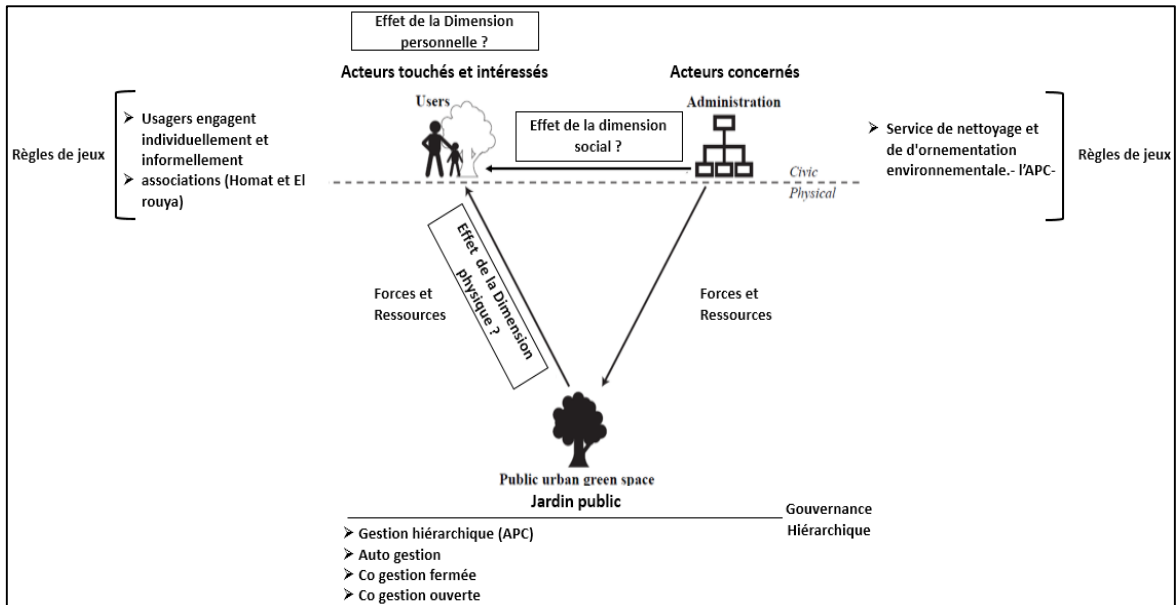


Figure 0VI-2 : Identification des acteurs et de typologie d’espaces inclus dans l’étude.

Cette dernière phase qui vient ensuite pour identifier les facteurs qui influencent sur la participation de usagers et des associations (tableau VI-2) est importante pour dégager de lignes directrices pour renforcer cette participation.

Tableau 0VI-2 : Equations de comportement pour l’identification des facteurs affectant la participation des acteurs.

Equations de comportement

Acteur touché : Participation des usagers individuellement et informellement (**Comportement**) = **Personne + Environnement (sociale+ physique)**

Acteur intéressé : Participation des usagers dans un cadre formel dans les deux associations Homat et El rouya (**Comportement**) = **Personne + Environnement (sociale+ physique)**

VI.2 Résultats de la phase II : enquête fondamentale sur les facteurs affectant la participation des usagers et des associations

VI.2.1 Résultats du questionnaire auprès des usagers

VI.2.1.1 Fiabilité du questionnaire : Alpha cronbach

On constate que l’alpha cronbach de la totalité de questionnaire et des trois rubriques (personne, environnement social et environnement physique) dans les trois cas est supérieure (> 0.6) (tableau VI-3), ce qui indique donc un taux de fiabilité élevé de questionnaire.

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-3 : Estimation d'alpha cronbach du questionnaire dans les trois cas.

		Alpha cronbach
Jardin de la mairie	Rubrique 1 : Personne	0.898
	Rubrique 2 : Environnement social	0.895
	Rubrique 3 : Environnement physique	0.725
	Questionnaire total	0.867
Jardin el quod	Rubrique 1 : Personne	0.871
	Rubrique 2 : Environnement social	0.715
	Rubrique 3 : Environnement physique	0.656
	Questionnaire total	0.762
Jardin el salam	Rubrique 1 : Personne	0.771
	Rubrique 2 : Environnement social	0.834
	Rubrique 3 : Environnement physique	0.650
	Questionnaire total	0.753

VI.2.1.2 Test de normalité des données

Dans les trois cas, toutes les donnes relatives aux rubriques et à la totalité de questionnaire avaient la valeur Sig. > 0,05, alors, ces données sont normalement distribuées (tableau VI-4).

Tableau VI-4 : Test de normalité des données dans les trois cas.

		Test de normalité Kolmogorov-Smirnov
		Signification (Sig)
Jardin de la mairie	Rubrique 1 : Personne	0,200
	Rubrique 2 : Environnement social	0,200
	Rubrique 3 : Environnement physique	0,088
	Questionnaire total	0,200
Jardin el quod	Rubrique 1 : Personne	0,200
	Rubrique 2 : Environnement social	0,200
	Rubrique 3 : Environnement physique	0,200
	Questionnaire total	0,200
Jardin el salam	Rubrique 1 : Personne	0,200
	Rubrique 2 : Environnement social	0,200
	Rubrique 3 : Environnement physique	0,200
	Questionnaire total	0,200

VI.2.1.3 Validité interne : corrélation de Pearson

Tous les coefficients de corrélation indiqués dans les trois cas que ce soit pour les sous-dimensions, avec les dimensions, les dimensions avec les rubriques et les rubriques avec la totalité de questionnaire sont positif et significatifs (Sig. < 0,05). Ce qui indique la validité de l'outil d'étude (tableaux VI- 5, VI-6 et VI-7).

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-5 : Validité interne la rubrique 1 dans les trois cas.

		Coefficient de corrélacion (Pearson)	Sig. (bilatérale)
Jardin de la mairie	Dimension I : Conscience	0.919	0.000
	Dimension II : Expériences de participation	0.738	0.000
	Sous -dimension 1 : engagement à la participation	0.989	0.000
	Sous -dimension 2 : évaluation de l'expérience	0.995	0.046
	Dimension III : Etats émotionnel	0.729	0.000
	Sous -dimension 1 : sentiment de l'insatisfaction	0.639	0.000
	Sous -dimension 2 : sentiment attachement au lieu	0.749	0.000
	Sous -dimension 3 : sentiment d'intérêt	0.799	0.000
	Sous -dimension 4 : sentiment de confiance en sois	0.729	0.001
	Dimension IV : Motivations	0.706	0.000
	Sous -dimension 5 : croyances sur l'efficacité des résultats	0.867	0.000
	Sous -dimension 6 : valeurs à atteindre	0.888	0.000
	Sous -dimension 7 : ressources internes	0.364	0.032
	Rubrique 1 : Personne (Facteurs intra-individuels et personnels)	0.793	0.000
Jardin El quod	Dimension I : Conscience	0.684	0.000
	Dimension II : Expériences de participation	0.563	0.000
	Sous -dimension 1 : engagement à la participation	0.993	0.000
	Sous -dimension 2 : évaluation de l'expérience	0.998	0.026
	Dimension III : Etats émotionnel	0.638	0.000
	Sous -dimension 1 : sentiment de l'insatisfaction	0.617	0.000
	Sous -dimension 2 : sentiment attachement au lieu	0.652	0.000
	Sous -dimension 3 : sentiment d'intérêt	0.572	0.000
	Sous -dimension 4 : sentiment de confiance en sois	0.710	0.000
	Dimension IV : Motivations	0.643	
	Sous -dimension 5 : croyances sur l'efficacité des résultats	0.838	0.000
	Sous -dimension 6 : valeurs à atteindre	0.889	0.000
	Sous -dimension 7 : ressources internes	0.202	0.024
	Rubrique 1 : Personne (Facteurs intra-individuels et personnels)	0.790	0.000
Jardin El salam	Dimension I : Conscience	0.531	0.000
	Dimension II : Expériences de participation	0.325	0.000
	Sous -dimension 1 : engagement à la participation	0.961	0.000
	Sous -dimension 3 : évaluation de l'expérience	0.996	0.008
	Dimension III : Etats émotionnel	0.655	0.000
	Sous -dimension 1 : sentiment de l'insatisfaction	0.335	0.007
	Sous -dimension 2 : sentiment attachement au lieu	0.737	0.000
	Sous -dimension 3 : sentiment d'intérêt	0.823	0.000
	Sous -dimension 4 : sentiment de confiance en sois	0.726	0.000
	Dimension IV : Motivations	0.616	0.000
	Sous -dimension 5 : croyances sur l'efficacité des résultats	0.813	0.000
	Sous -dimension 6 : valeurs à atteindre	0.843	0.000
	Sous -dimension 7 : ressources internes	0.193	0.026
	Rubrique 1 : Personne (Facteurs intra-individuels et personnels)	0.845	0.000

Tableau 0VI-6 : Validité interne la rubrique 2 dans les trois cas.

		Coefficient de corrélacion (Pearson)	Sig. (bilatérale)
Jardin de la mairie	Dimension I : : Effet de voisinage	0.338	0.047
	Dimension II : Arrangements politico- juridiques	0.672	0.000
	Dimension III : Mécanismes et outils de participation	0.951	0.000
	Sous -dimension 1 : accès à l'information	0.700	0.000

Chapitre IV : Résultats et discussions

	Sous –dimension 2 : consultation et concertation	0.422	0.000
	Sous –dimension 3 : collaboration et partenariat	0.194	0.043
	Sous –dimension 4 : implication dans la prise des décisions	0.402	0.017
	Sous –dimension 5 : mobilisation et sensibilisation	0.894	0.000
	Sous –dimension 6 : formation et éducation	0.701	0.000
	Dimension IV : Impact des acteurs concernés	0.865	0.000
	Sous -dimension 1 : (sa) relation avec les acteurs concernés	0.973	0.000
	Sous -dimension 2 : soutien des concernés	0.751	0.000
	Rubrique 2 : Environnement social (impacte de la société et des acteurs)	0.640	0.000
Jardin El quod	Dimension I : : Effet de voisinage	0.454	0.015
	Dimension II : Arrangements politico- juridiques	0.318	0.022
	Dimension III : Mécanismes et outils de participation	0.815	0.000
	Sous –dimension 1 : accès à l’information	0.545	0.001
	Sous –dimension 2 : consultation et concertation	0.565	0.000
	Sous –dimension 3 : collaboration et partenariat	0.480	0.048
	Sous –dimension 4 : implication dans la prise des décisions	0.438	0.000
	Sous –dimension 5 : mobilisation et sensibilisation	0.663	0.000
	Sous –dimension 6 : formation et éducation	0.432	0.002
	Dimension IV : Impact des acteurs concernés	0.601	0.00
	Sous -dimension 1 : (sa) relation avec les acteurs concernés	0.956	0.000
	Sous -dimension 2 : soutien des acteurs concernés	0.549	0.000
	Rubrique 2 : Environnement social (impacte de la société et des acteurs)	0.618	0.000
Jardin El salam	Dimension I : : Effet de voisinage	0.450	0.000
	Dimension II : Arrangements politico- juridiques	0.698	0.000
	Dimension III : Mécanismes et outils de participation	0.864	0.000
	Sous –dimension 1 : accès à l’information	0.706	0.000
	Sous –dimension 2 : consultation et concertation	0.541	0.000
	Sous –dimension 3 : collaboration et partenariat	0.539	0.000
	Sous –dimension 4 : implication dans la prise des décisions	0.595	0.000
	Sous –dimension 5 : mobilisation et sensibilisation	0.628	0.000
	Sous –dimension 6 : formation et éducation	0.625	0.000
	Dimension IV : Impact des acteurs concernés	0.699	0.000
	Sous -dimension 1 : (sa) relation avec les acteurs concernés	0.679	0.000
Sous -dimension 2 : soutien des acteurs concernés	0.966	0.000	
Rubrique 2 : Environnement social (impacte de la société et des acteurs)	0.706	0.000	

Tableau 0VI-7 : Validité interne la rubrique 3 dans les trois cas.

		Coefficient de corrélacion (Pearson)	Sig. (bilatérale)
Jardin de la mairie	Dimension I : Propriétés physique distinctives	0.732	0.000
	Sous dimension 1 : localisation	0.912	0.000
	Sous dimension 2 : caractéristiques morphologique	0.823	0.000
	Dimension II : Sécurité	0.806	0.000
	Sou dimension 1 : accessibilité physique et visuel	0.832	0.000
	Sou dimension 2 : bien-être	0.905	0.000
	Rubrique 3 : Environnement physique (conception et aménagement de l’espace)	0.525	0.000
Jardin El quod	Dimension I : Propriétés physique distinctives	0.636	0.000
	Sous dimension 1 : localisation	0.846	0.000
	Sous dimension 2 : caractéristiques morphologique	0.809	0.000
	Dimension II : Sécurité	0.859	0.000
	Sou dimension 1 : accessibilité physique et visuel	0.897	0.000

	Sou dimension 2 : bien-être	0.667	0.000
	Rubrique 3 : Environnement physique (conception et aménagement de l'espace)	0.531	0.010
Jardin El Salam	Dimension I : Propriétés physique distinctives	0.636	0.000
	Sous dimension 1 : localisation	0.725	0.000
	Sous dimension 2 : caractéristiques morphologique	0.659	0.000
	Dimension II : Sécurité	0.848	0.000
	Sou dimension 1 : accessibilité physique et visuel	0.794	0.00
	Sou dimension 2 : bien-être	0.657	0.00
	Rubrique 3 : Environnement physique (conception et aménagement de l'espace)	0.627	0.010

VI.2.1.4 Analyse descriptive

VI.2.1.4.1 Caractéristiques sociodémographiques des usagers interrogés

1) Genre

Les hommes dans le jardin el quods représentent la majorité des répondants (65,3%) par rapport aux femmes (34,7%) dont leurs présences étaient remarquables. Tous les répondants étaient des hommes dans le jardin de la mairie et jardin el salam (figure VI-3).

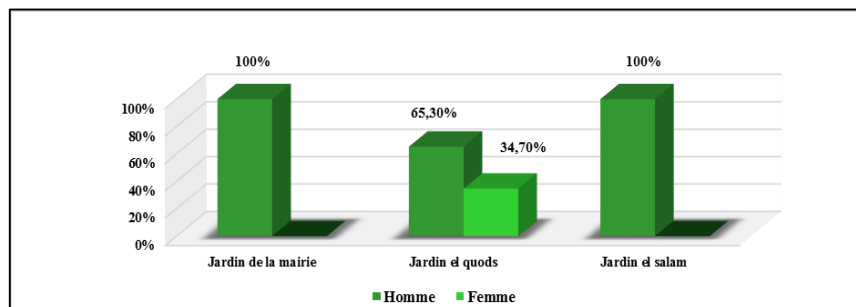


Figure 0VI-3 : Genre des usagers dans les trois cas.

2) Catégories d'âges

De l'analyse de la figure VI-4, on constate que :

- Dans le cas du jardin de la mairie, les catégories d'âge les plus dominante son successivement celle des adulte de 18-30ans (34%), 31-40ans (31%) et 41-50 (20%).
- Les catégories d'âge les plus dominantes dans le cas du jardin el quods est celle des adulte de 18-30 ans (63%) puis 31-40 ans (26,5%).
- Dans le cas du jardin el salam la majorité des interrogés sont des personnes âgées de plus de 50 ans (32,8%), suivis, respectivement, de la catégorie 31-40 ans (26,6%) et 18-30 ans (23%).

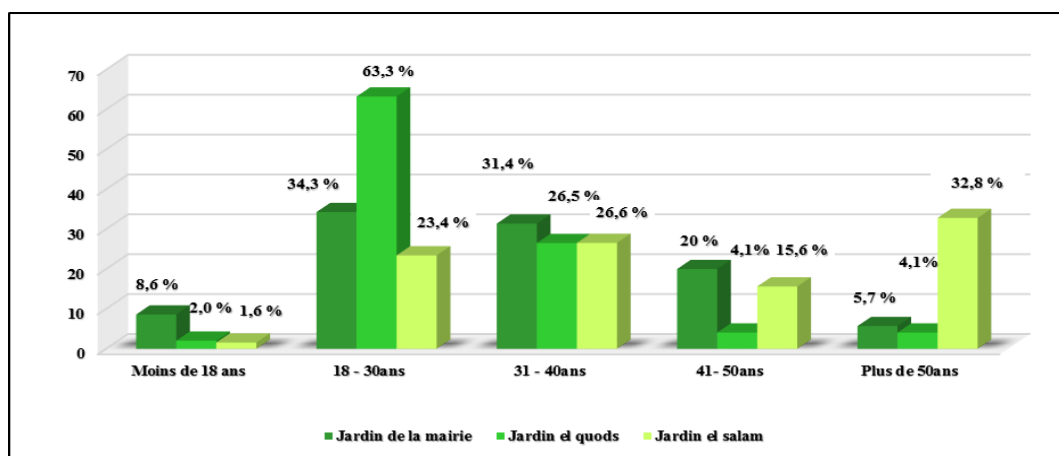


Figure 0VI-4 : Catégories d'âge des usagers dans les trois cas.

3) Résidence

L'analyse de la figure VI-5 nous a permis de constater que :

- La majorité des interrogés (82.9%) sont des résidents du centre-ville envers (17%) qui vivent dans la périphérie dans le cas du jardin de la mairie.
- Dans le cas du jardin el quods, les interrogés du centre-ville représentent (51%), de la périphérie (28,6%) et des autres commune (20%).
- La majorité des interrogés (75%) sont des résidents du centre-ville envers (20%) qui vivent dans la périphérie, et (4.7%) dans les autres communes dans le cas du jardin el salam.

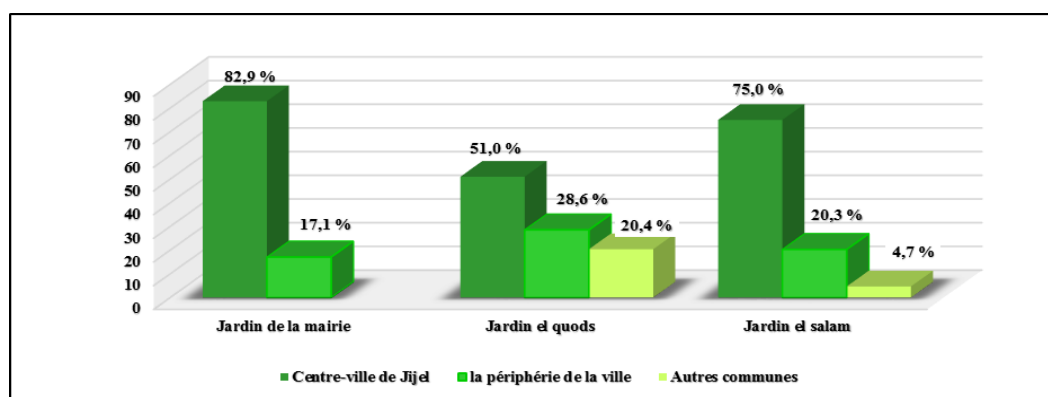


Figure 0VI-5 : Résidence des usagers dans les trois cas.

4) Niveau d'instruction

Les interrogés du jardin des mairies (54%) et du jardin el salam (43,8%) avaient un niveau d'éducation secondaire contrairement au jardin el quods d'où la majorité des rependant (59%) étaient de niveau universitaire (figure VI-6)

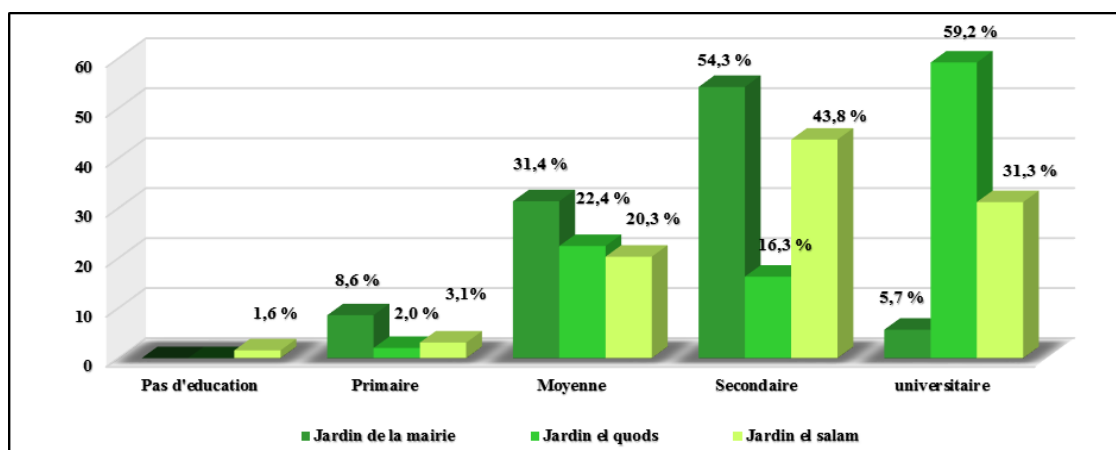


Figure 0VI-6 : Niveau d'instruction des usagers dans les trois cas.

5) Profession

Un pourcentage important de répondants du jardin de la mairie (45,7%) n'ont pas d'emploi, d'autre part, (34,7%) des interrogés du jardin el quods sont des étudiants, alors que (29,7%) des interrogés du jardin el salam sont des retraités (figure VI-7).

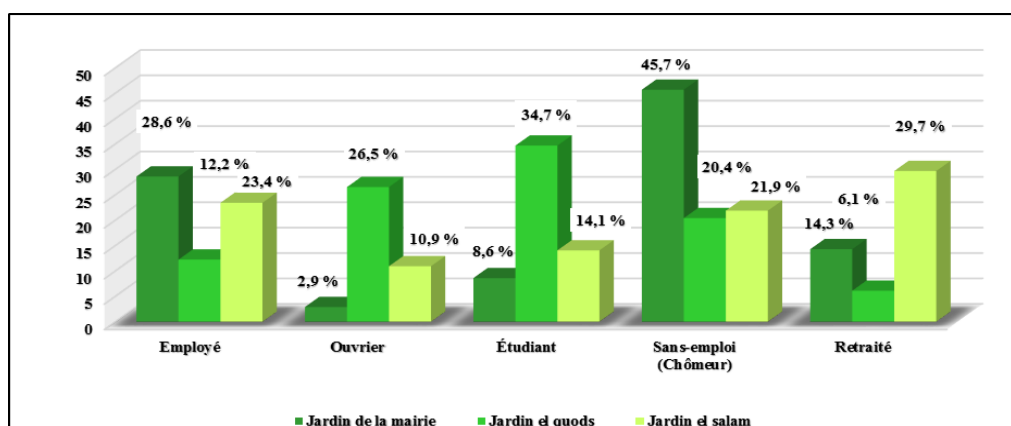


Figure 0VI-7 : Profession des usagers dans les trois cas.

6) Revenu

Les répondants du jardin de la mairie (45,7%) et du jardin el salam (40,8%) ont un faible niveau de revenu, contrairement au jardin el quods où (45%) des répondants ont un revenu moyen (figure VI-8).

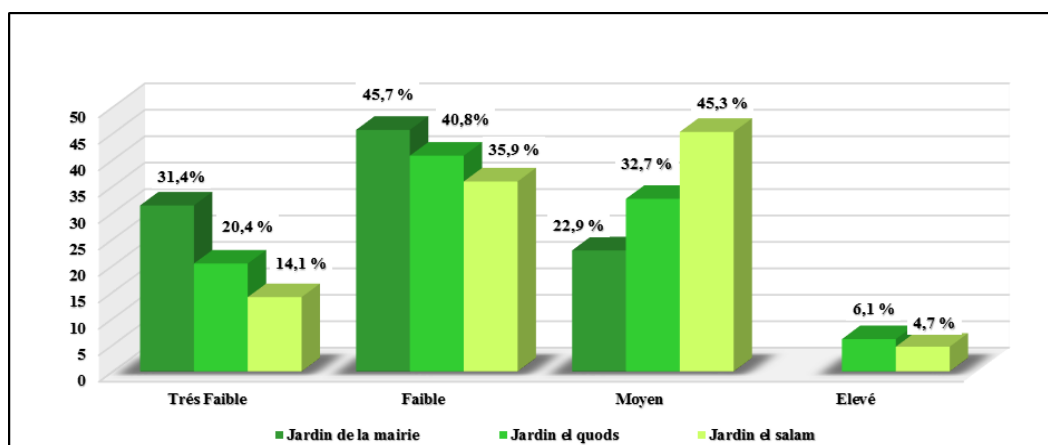


Figure 0VI-8 : Revenue des usagers dans les trois cas.

VI.2.1.4.2 Accès à l'espace

1) Temps nécessaire pour atteindre l'espace

Le plus grand pourcentage d'utilisateurs dans les trois jardins (51%), (41,8%) et (62%) a estimé le temps pour atteindre l'espace (≤ 15 min à pied). Puis (34,6%), (26,6%) et (25%) des usagers de ces jardins ont estimé le temps pour atteindre les jardins (15-30 min à pied), ces usagers sont généralement ceux qui habitent dans la périphérie ou les autres communes (figure VI-9).

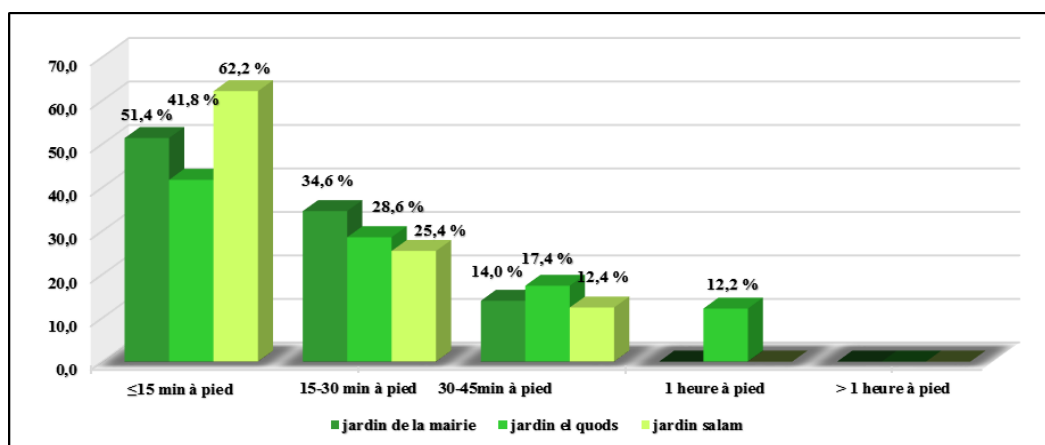


Figure 0VI-9 : Temps nécessaire pour atteindre les trois espaces.

2) Distance nécessaire pour attendre l'espace

Le plus grand pourcentage d'utilisateurs dans les trois jardins a estimé la distance pour atteindre la zone (< 300 m). De plus (10,7%) des usagers du jardin el quods ont estimé la distance pour atteindre ce jardin (> 900 m) par rapport aux autres jardins, ces usagers sont généralement ceux qui habitent dans d'autres communes (figure VI-10).

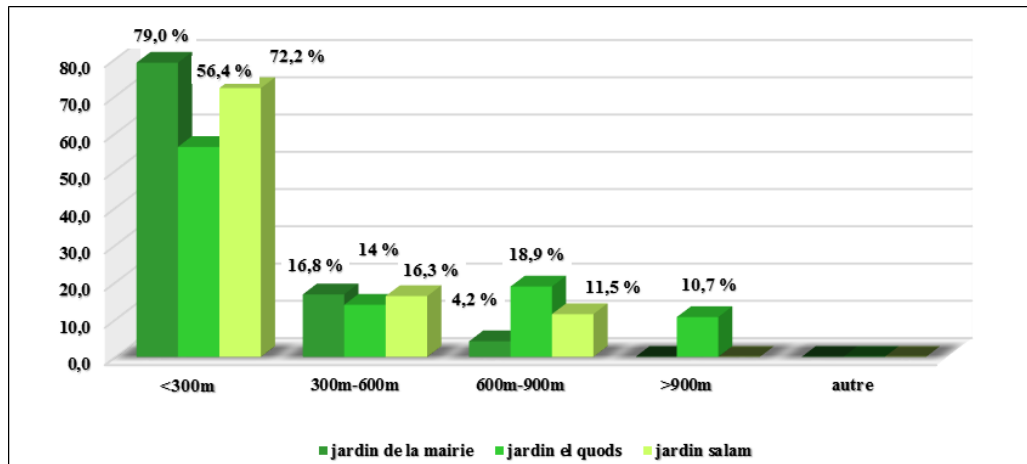


Figure VI-10 : Distance nécessaire pour atteindre les trois espaces.

3) Analyse de correspondances

L'analyse de la correspondance entre la distance et temps pour attendre l'espace par les usagers des trois jardins montre qu'une forte correspondance a été enregistrée entre ces deux variables. Les usagers qui accèdent à cet espace en ≤ 15 min à pied parcourent entre < 300 m et 300-600 m. ceux qui accèdent en de 15 -30 min parcourent 600-900m, par contre ceux qui accèdent en 30-45 min et 1 heure comme le cas des usagers du jardin el salam parcourent > 900 m (figures VI-11, VI-12 et VI-13).

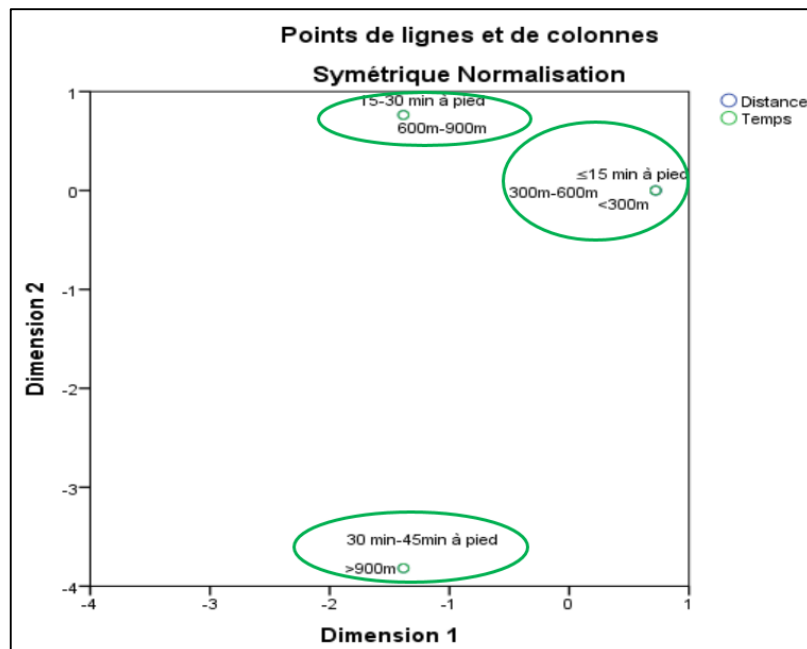


Figure 0VI-11 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin de la mairie.

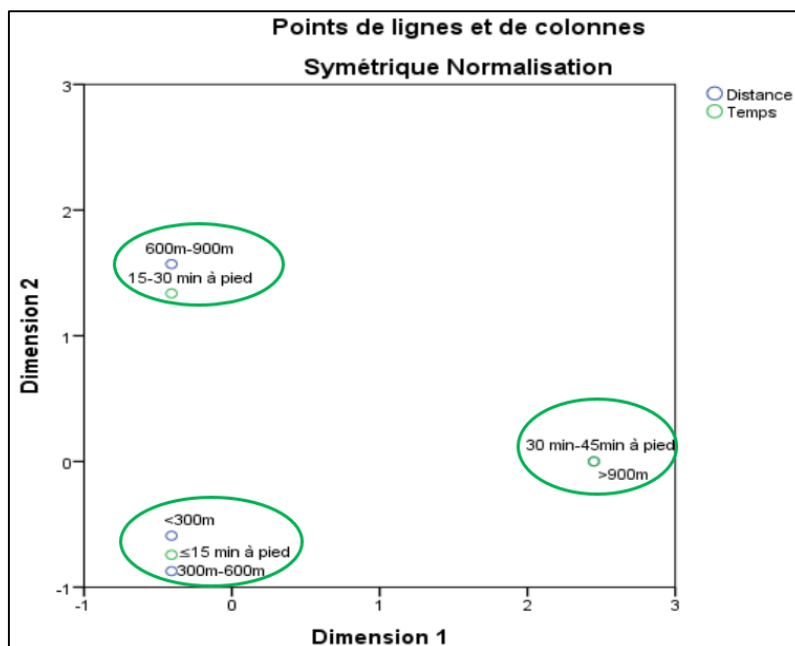


Figure 0VI-12 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin El quods.

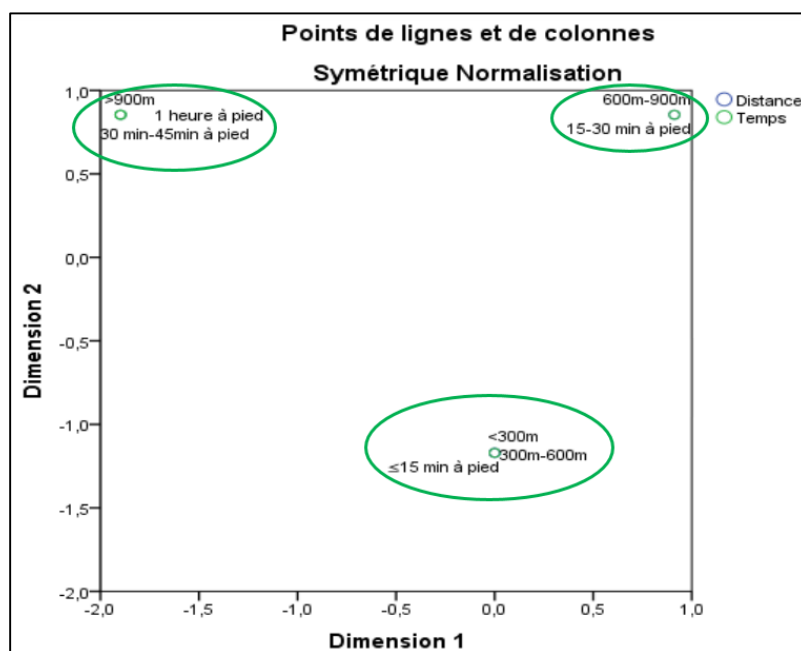


Figure 0VI-13 : Analyse de la correspondance entre distance et temps dans le cas du jardin El salam.

VI.2.1.4.3 Expérience de participation à la gestion à la gestion des espaces verts

1) Taux de participation

On note que le taux de participation dans les trois jardins est très faible et limité, le plus grand pourcentage des interrogés du jardin de la mairie (88,6%), du jardin el quods (85,7%) et du jardin el salam (84%) n'ont pas du tout une expérience de participation à la gestion des espace verts (figure VI-14).

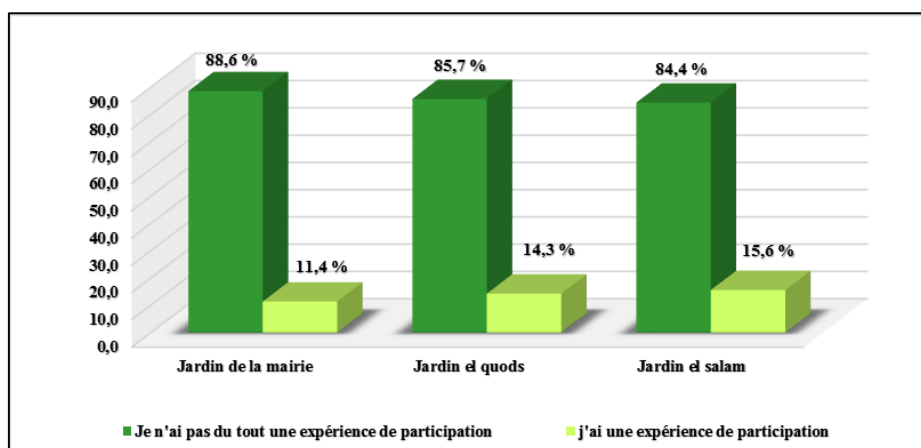


Figure 0VI-14 : Engagement des usagers a la participation a la gestion des espaces verts dans les trois cas.

2) Scénario d'engagement

L'analyse de la figure VI-15 nous a permis de constater que :

- Dans le cas du jardin de la mairie, (5,7% de 11,4%) des répondants qui ont de l'expérience de participation ne s'étaient aucune fois engagés dans un cadre formel. En revanche, la totalité des interrogés qui ont de l'expérience (11,4%) se sont rarement engagés dans un cadre libre.
- Au niveau du jardin El quods, (8,2% de 14,3%) des répondants qui ont de l'expérience de participation ne s'étaient aucune fois engagés dans un cadre formel. En revanche, un grand pourcentage des interrogés qui ont de l'expérience (12,2%) se sont rarement engagés dans un cadre libre.
- Pour le jardin El salam, (12,5% de 15,6%) des répondants qui ont de l'expérience de participation ne s'étaient aucune fois engagés dans un cadre formel. En revanche, un grand pourcentage des interrogés qui ont de l'expérience (12,5%) se sont rarement engagés dans un cadre libre.
- On peut constater finalement que dans les trois cas l'engagement dans un cadre libre est le plus remarquable que l'engagement dans un cadre formel avec des associations ou des comités de quartiers qui est généralement très restreints.

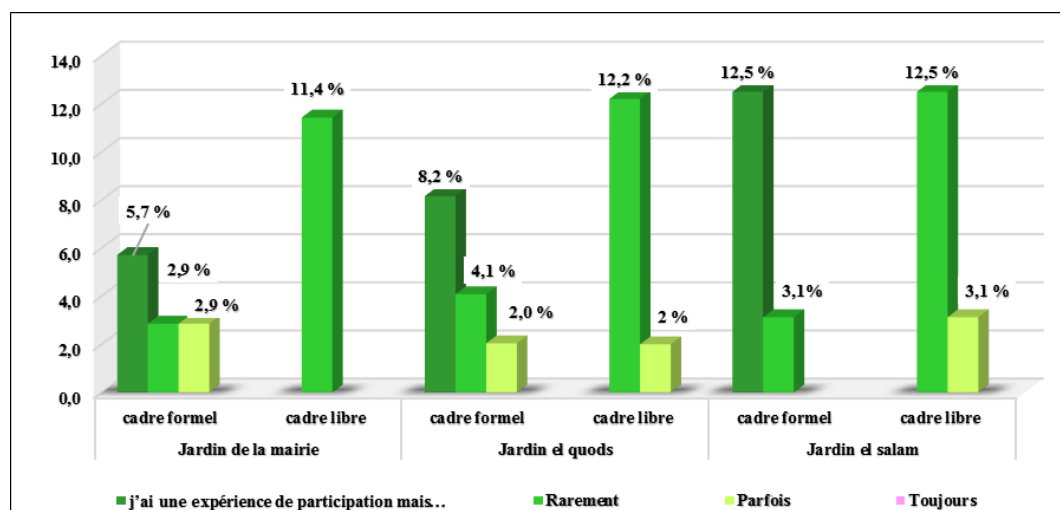


Figure 0VI-15 : Mode de participation des usagers dans les trois cas.

3) Type de participation

L'analyse de la figure VI-16 nous a permis de constater que :

- Dans le cas du jardin de la mairie, (8.6%) des répondants n'ont jamais participé ni par des contributions en nature ni dans des activités civiques. En revanche, (8.6%) des interrogés qui ont de l'expérience ont rarement participé dans des activités physiques.
- Dans le cas du jardin El quods, les répondant n'ont jamais participé ni par des contributions en nature (8.2%) ni dans des activités civiques (8.2%). En revanche, (8,2%) des interrogés qui ont de l'expérience ont rarement participé dans des activités physiques.
- Dans le cas du jardin El salam, les répondant n'ont jamais participé ni par des contributions en nature (9.4%) ni dans des activités civiques (15.6%). En revanche, (9,4%) des interrogés qui ont de l'expérience ont rarement participé dans des activités physiques.
- On peut remarquer finalement que dans les trois cas l'engagement dans des activités physiques est le plus remarquable que celui dans des activités civiques et les contributions en nature.

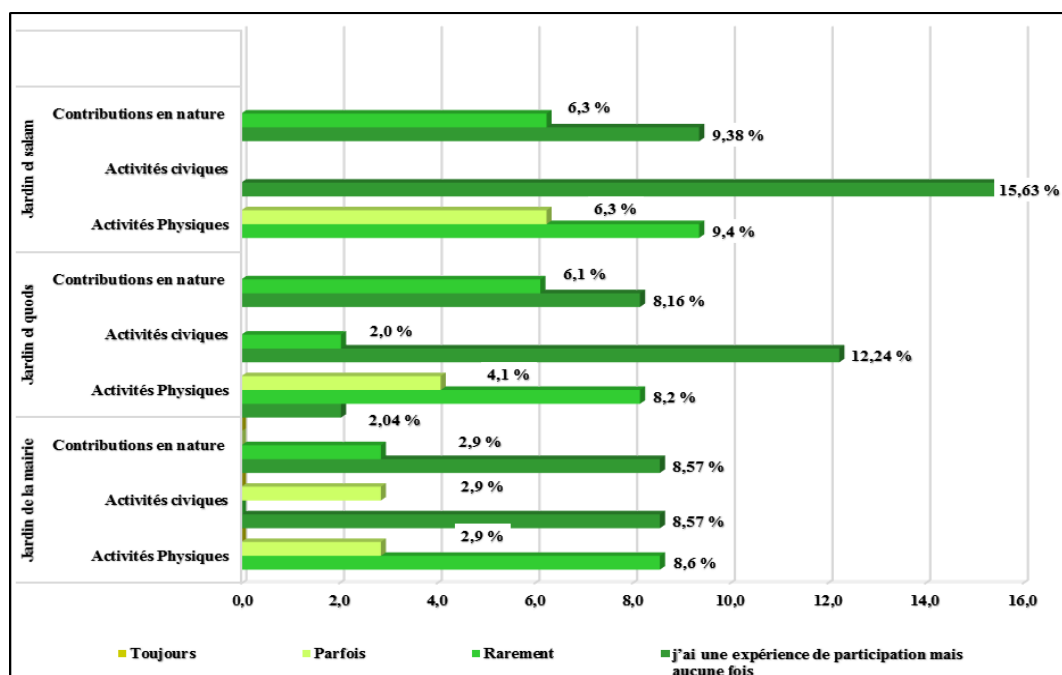


Figure 0VI-16 : Formes de participation des usagers dans les trois cas.

4) Evaluation de l'expérience de participation

On peut distinguer que les répondants du jardin de la mairie ont évalué cette expérience comme une expérience peu réussie, peu intéressante, peu coûteuse, peu encourageante à participer d'autres fois, malgré le fait qu'elle a des avantages remarquables. D'autre part, pour les répondants du jardin el quods cette expérience était réussie, très intéressante, peu coûteuse, encourageante à participer d'autres fois et qu'elle a des avantages très remarquables. Alors que, cette expérience de participation était peu réussie, intéressante, peu coûteuse, peu encourageante à participer d'autres fois et qu'elle a des avantages peu remarquables pour les répondants du jardin el salam. On peut conclure que leur expérience était généralement divergente, elle tendait à avoir relativement peu de succès et elle n'est pas très encourageante, bien qu'elle soit souvent peu coûteuse et ait des résultats bénéfiques (figure IV-17).

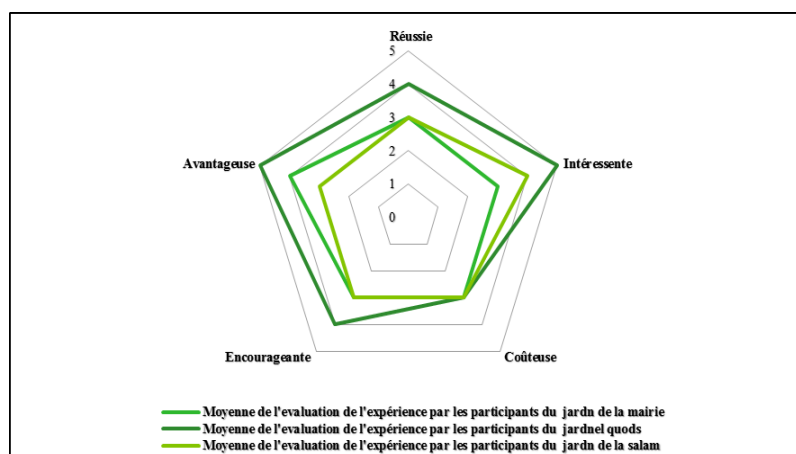


Figure 0VI-17 : Evaluation de l'expérience de participation des usagers dans les trois cas.

VI.2.1.5 Analyse descriptive des rubriques du questionnaire

VI.2.1.5.1 Personne : facteurs intra-individuels et personnels

1) Jardin de la marie

Les interrogés conviennent que la rubrique relative aux facteurs intra-individuels et personnels est motivante. Les sous dimensions « sentiment d'intérêt » et « sentiment de confiance en soi » ne sont pas motivante, et « ressources internes » est pas du tout motivantes. La dimension de « conscience » est très motivante. La dimension « état émotionnel » y compris les sous dimensions « sentiment de l'insatisfaction », « sentiment attachement au lieu » en même temps que, la dimension « motivations » y compris les sous dimensions « croyances de l'efficacité des résultats » et « valeurs à atteindre » sont motivantes (figure VI-18).

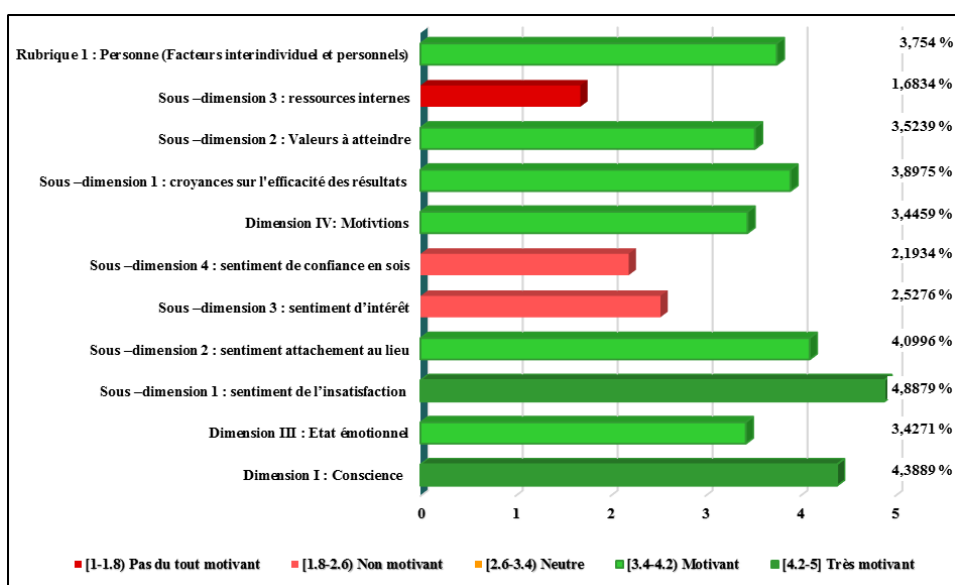


Figure 0VI-18 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin de la mairie).

2) Jardin El quod

Les interrogés conviennent que cette rubrique, y compris la dimension « état émotionnel » et les sous dimensions « sentiment d'intérêt », « sentiment de l'insatisfaction » et « sentiment attachement au lieu » sont motivantes. Outre, la dimension « conscience » et « motivations » y compris les sous dimensions « croyances de l'efficacité des résultats » et « valeurs à atteindre » sont très motivante. En contrepartie, les sous dimensions « sentiment de confiance en soi » et « ressources internes » ne sont pas motivantes (figure VI-19).

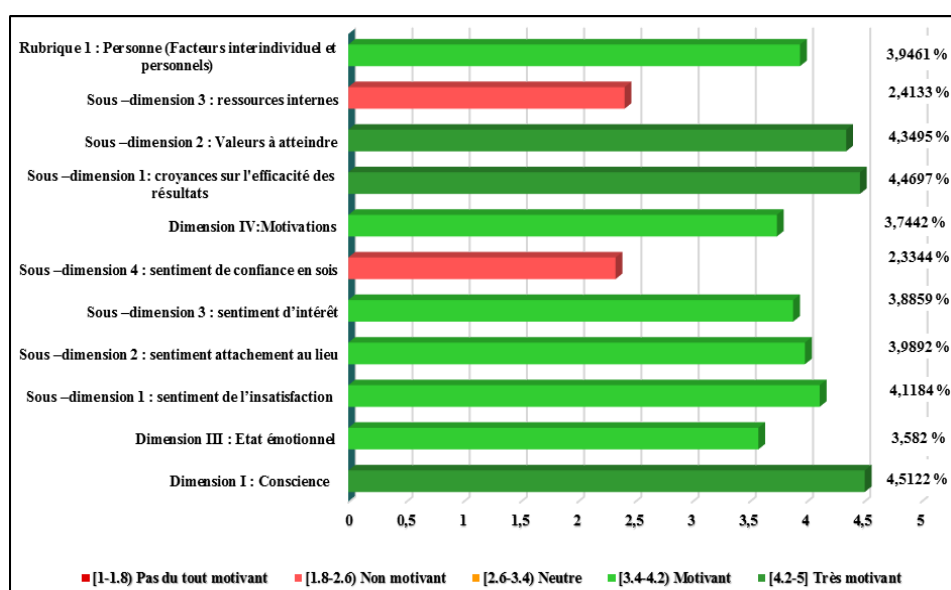


Figure 0VI-19 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin El quods).

3) Jardin El salam

Les interrogés conviennent que cette rubrique, y compris la dimension « état émotionnel », « motivation », et les sous dimensions « sentiment d'intérêt » et « valeurs à atteindre » sont motivantes, Outre, la dimension « conscience » et les sous dimensions « sentiment de l'insatisfaction », « sentiment attachement au lieu » et « croyances de l'efficacité des résultats » sont très motivante. En contrepartie, les sous dimensions « sentiment de confiance e soi » et « ressources internes » ne sont pas motivantes (figure VI-20).

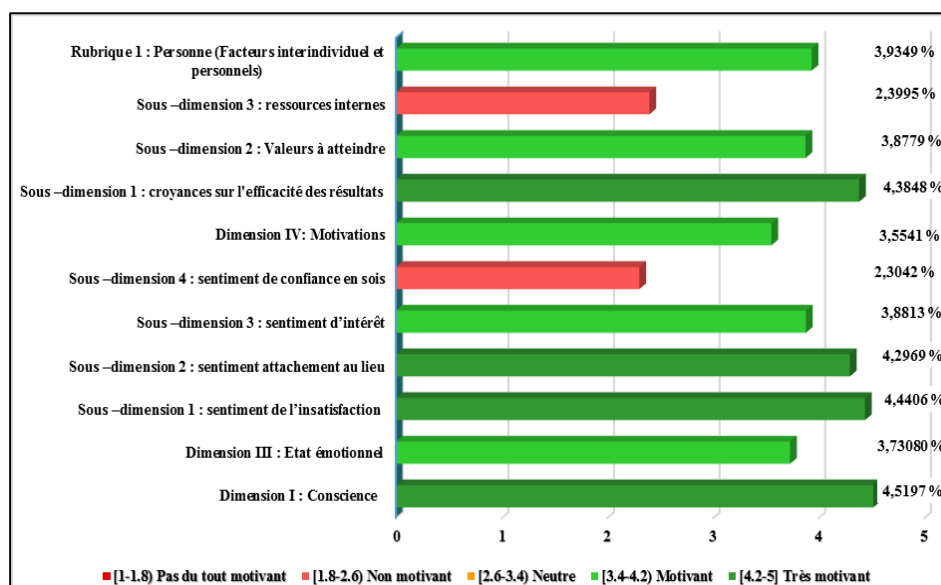


Figure 0VI-20 : Analyse descriptive de la rubrique personne (jardin El salam).

VI.2.1.5.2 Environnement social : impacte de la société et des acteurs

Dans les trois cas, les interrogés conviennent que la rubrique relative aux facteurs social, y compris ses éléments constitutifs, qu'il s'agisse de dimensions ou de sous-dimensions (figures VI-21, VI-22 et VI-23).

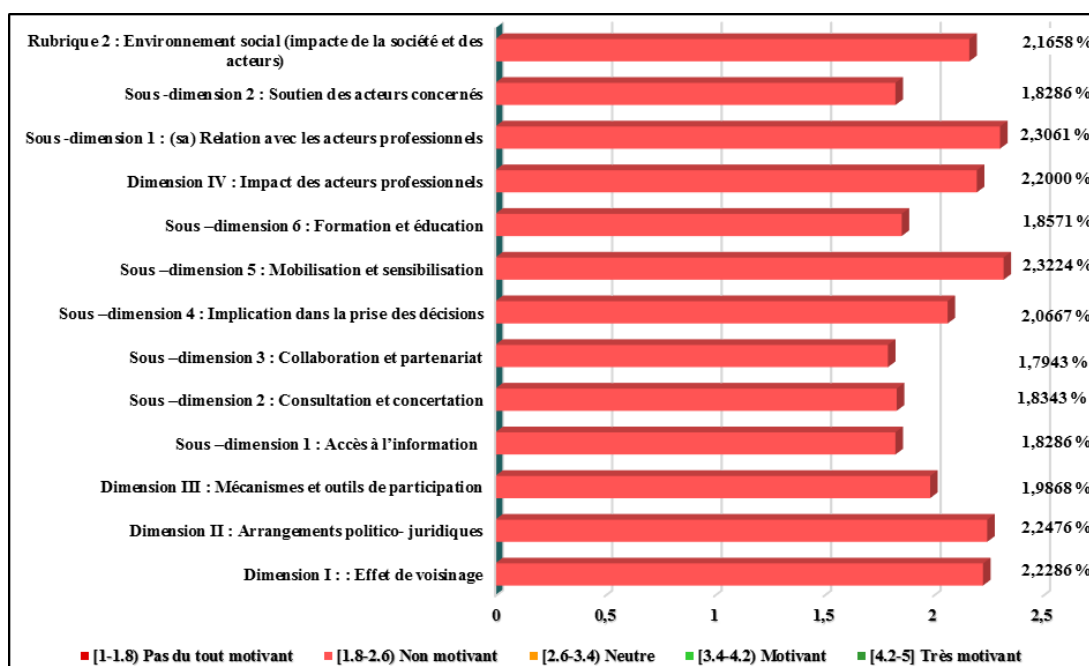


Figure 0VI-21 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin de la mairie).

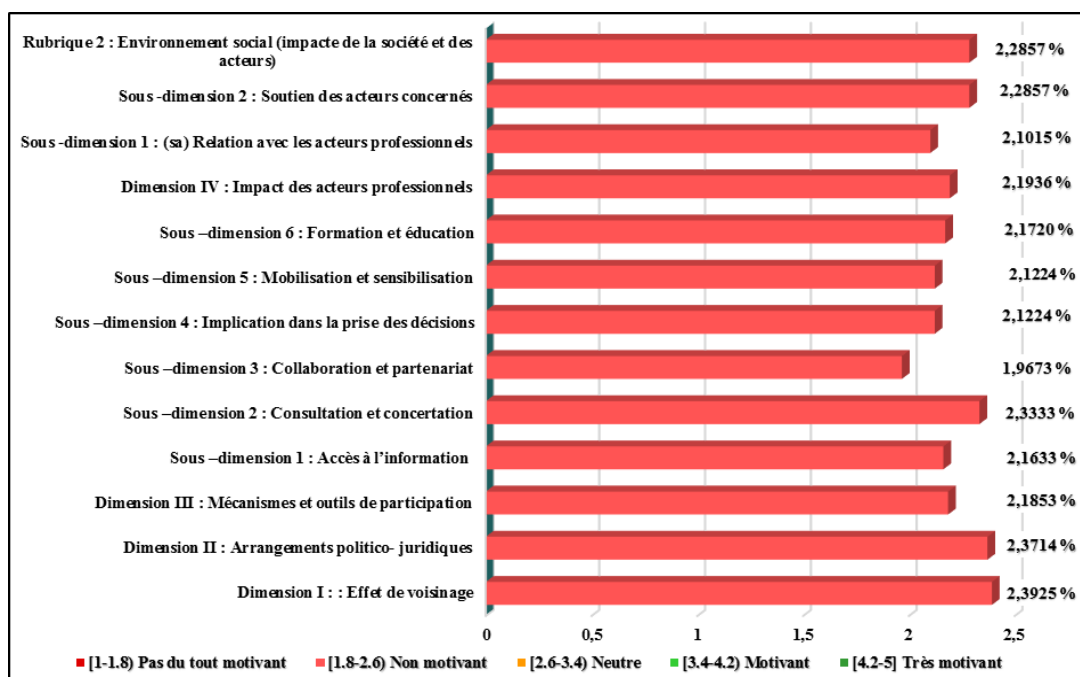


Figure 0VI-22 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin El quods).

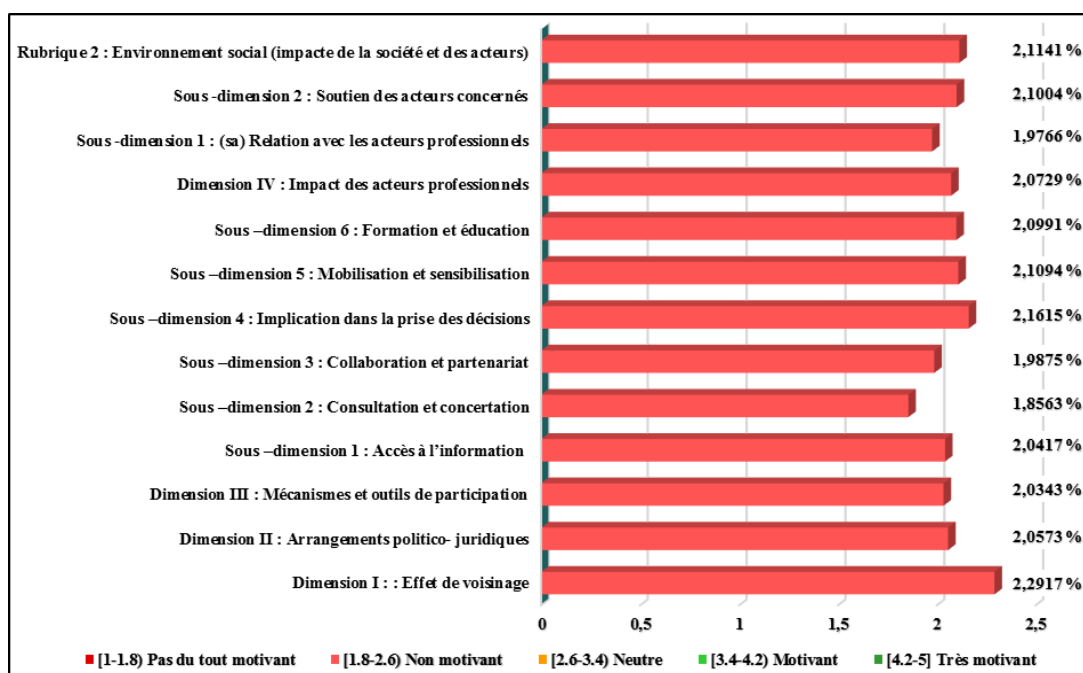


Figure VI-23 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement social (jardin El salam).

VI.2.1.5.3 Environnement physique : conception et aménagement de l'espace

1) Jardin de la marie

A l'exception de la sous dimension « absence des maux sociaux » qui n'est pas du tout motivante, la interrogés conviennent que cette rubrique, y compris la dimension « sécurité »

et ses sous dimensions, sont non motivantes. D'autre part, la dimension « propriétés physiques distinctives » et ses sous dimensions sont motivantes (figure IV-24).

2) Jardin El quod

Les interrogés conviennent que cette rubrique est motivante, y compris ses éléments constitutifs, qu'il s'agisse de dimensions ou de sous-dimensions à l'exception la sous dimension « bien-être social » qui est très motivantes et les sous dimensions « proximité de l'espace » et « absence des maux sociaux » qui ne sont pas motivantes (figure IV-25).

3) Jardin El salam

La majorité des interrogés conviennent que cette rubrique, y compris ses éléments constitutifs, qu'il s'agisse de dimensions et de sous-dimensions sont motivantes, à l'exception la sous dimension « topographie » et « ouverture de l'espace » qui sont très motivantes, et la sous dimension « localisation » et la dimension « bien-être » et ses sous dimension « bien-être psychologique », « bien-être sociale » et « absence des maux sociaux » qui ne sont pas motivantes (figure IV-26).

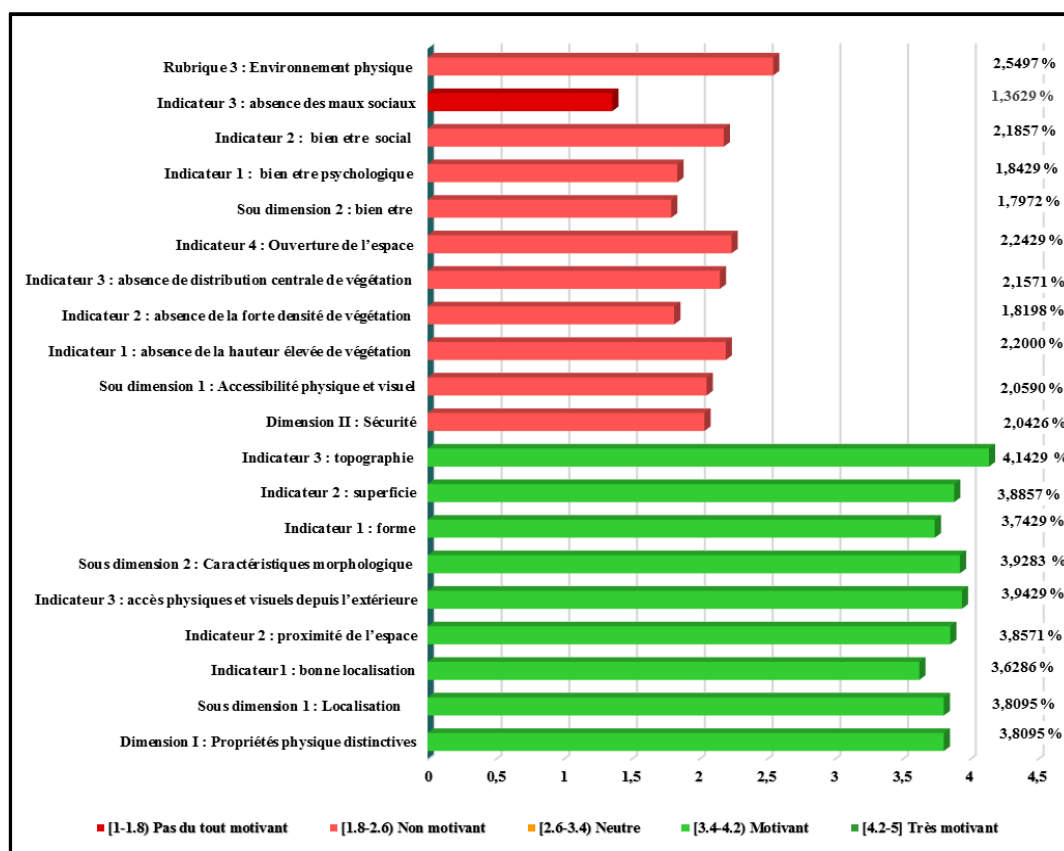


Figure 0VI-24 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin de la mairie).

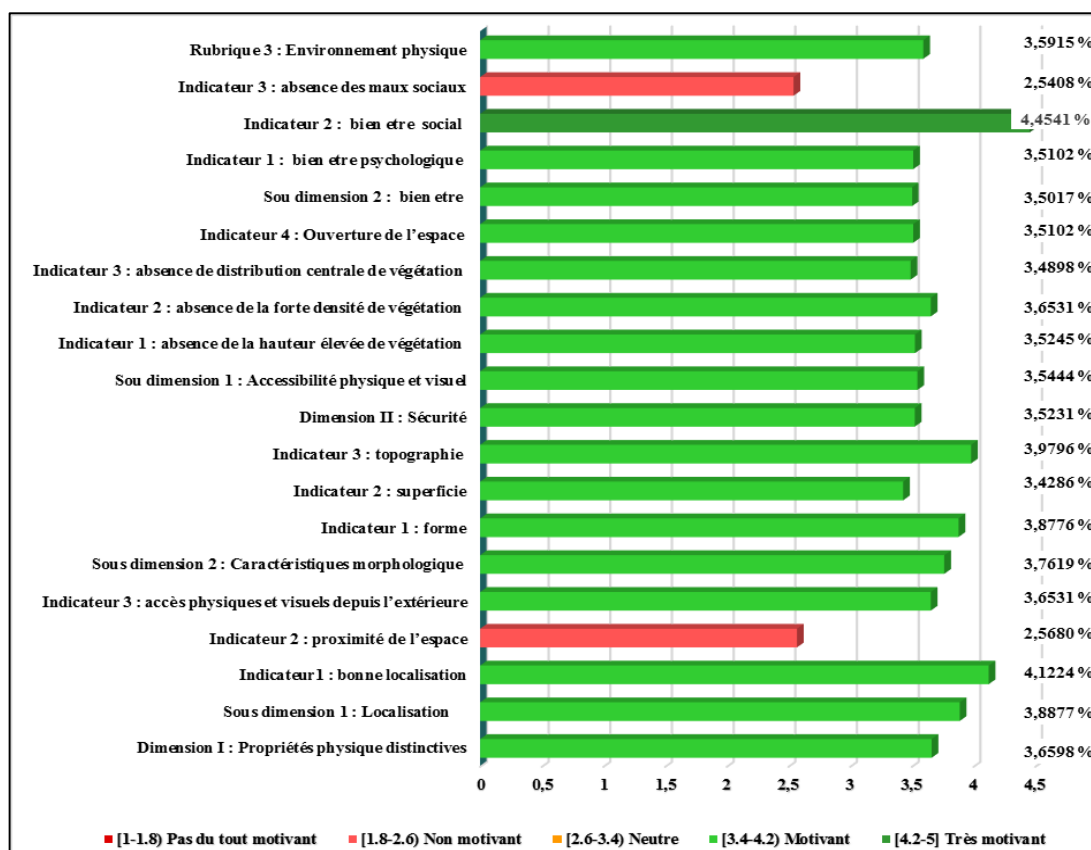


Figure 0VI-25 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin El quods).

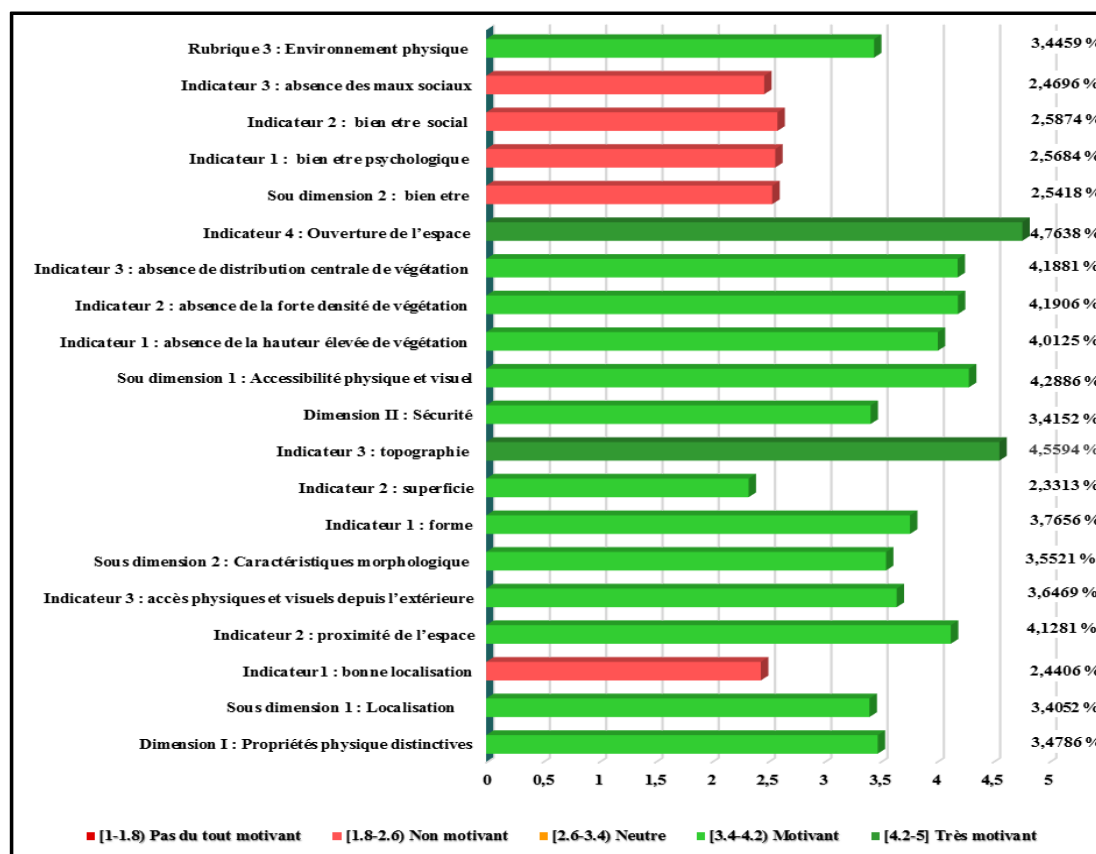


Figure 0VI-26 : Analyse descriptive de la rubrique de l'environnement physique (jardin el salam).

VI.2.1.6 Analyse Factorielle en Composantes Principales (AFCP)

On constate que le teste de KMO dans les trois cas est supérieure a (> 0.5), la signification statistique du test de Bartlett est inférieure de (<0.05) et le taux d'extraction des variables est supérieurs à 0.5. L'analyse en composante principale est finalement réalisable (tableau VI-8).

TableauVI-8 : Validation de l'AFCP pour la rubrique personne.

	Test de Kaiser-Meyer-Olkin	Test de Bartlett	Qualité de représentant « taux d'extraction »
Jardin de la mairie	0,565	0,000	Entre 0,516 et 0,958
Jardin El quods	0,570	0.000	Entre 0,532 et 0.952
Jardin El salam	0,558	0.000	Entre 0,527 et 0.977

VI.2.1.6.1 Effet des facteurs personnel sur la participation des usagers

1) Jardin de la mairie

L'analyse factorielle a permis d'extraire trois composantes, la première composante explique près de 49.4% de la variance interne (tableau VI-9), cette composante appelée « **aspect cognitif, expérientiel et affectif** » regroupe la variable de l'engagement à la gestion, l'évaluation de l'expérience, la conscience, le sentiment d'attachement et le sentiment d'intérêt. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-10) (figure VI-27), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **motivation intrinsèque et extrinsèque** » réunit la variable des valeurs à atteindre et les croyances aux résultats. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-10) (figure VI-27). Cette deuxième composante explique 12% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-9). La troisième composante explique 10.7 % de de l'effet sur la participation (tableau VI-9), elle appelée « **capacité et moyens personnelles** » et assemblé la variable du sentiment d'insatisfaction, du sentiment de confiance en soi et des ressources interne .Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-10) (figure VI-27). Les trois dimensions expliquent plus de 72% de la variance totale ($>60%$, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (Hair JR et al., 2006, p. 108) (tableau VI-9).

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-9 : Variance totale expliquée (jardin de la marie) pour la rubrique personne.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	% cumulés
Jardin de la mairie	49.374%	11.987%	10.646%	72.007%

Tableau 0VI-10 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique personne.

	Composante		
	1	2	3
Engagement à la gestion	0,890		
Evaluation de l'expérience	0,881		
Conscience	0,847		
Sentiment d'attachement	0,662		
Sentiment d'intérêt	0,618		
Valeurs à atteindre		0,818	
Croyances aux résultats		0,793	
Sentiment d'insatisfaction			0,745
Sentiment de confiance en sois			0,685
Ressources internes			0,614

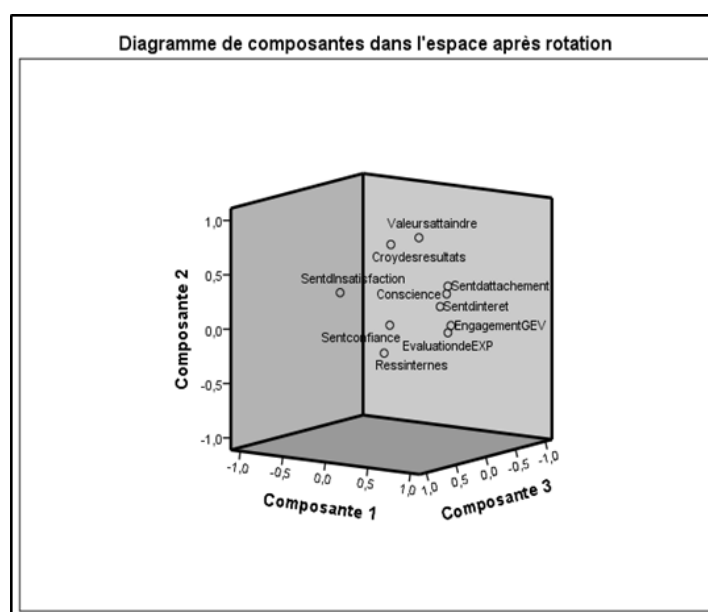


Figure 0VI-27 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique personne.

2) Jardin El quods

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes, la première composante explique près de 28% de la variance interne (tableau VI-11), cette composante appelée « **aspect cognitif - expérientiel** » regroupe la variable de l'engagement à la gestion, l'évaluation de l'expérience et la conscience. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-12) (figure VI-28), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont

donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **motivation intrinsèque et extrinsèque** » réunit la variable des valeurs à atteindre, les croyances aux résultats et le sentiment d'intérêt. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-12) (figure VI-28). Cette deuxième composante explique près de 19,81% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-11). La troisième composante explique près de 15% de de l'effet sur la participation (tableau VI-11), elle appelée « **capacité et ressources personnelles** » et assemblé la variable du sentiment d'attachement, du sentiment de confiance en soi et des ressources interne .Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-12) (figure VI-28). Le dernière composante du « **sentiment d'insatisfaction** » représente près de 11% et a le plus faible impact sur la participation (tableau VI-11). Les quatre dimensions expliquent plus de 73,6% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-11).

Tableau 0VI-11 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique personne.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	% cumulés
Jardin El quods	27.987%	19.807%	14.949%	10.857%	73.600%

Tableau 0VI-12 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique personne.

	Composante			
	1	2	3	4
Engagement à la gestion	0,975			
Evaluation de l'expérience	0,970			
Conscience	0,496	0,842		
Croyances aux résultats		0,830		
Valeurs à atteindre		0,740		
Sentiment d'intérêt				
Sentiment d'attachement			0,786	
Sentiment de confiance en sois			0,726	
Ressources internes			0,597	
Sentiment d'insatisfaction				0,952

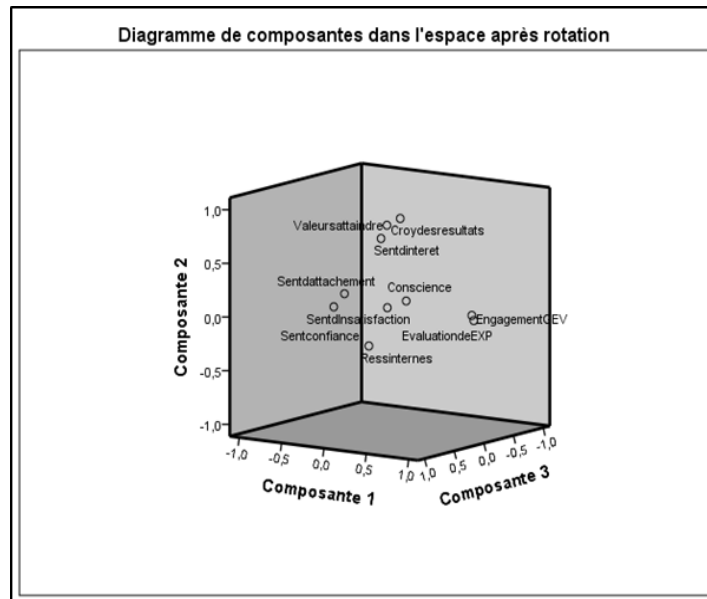


Figure 0VI-28 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique personne.

3) Jardin El salam

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes, la première composante explique 27.4% de la variance interne (tableau VI-13), cette composante appelée « **aspect cognitif et affectif et la capacité et les moyens personnels** » regroupe la variable du sentiment d'intérêt, du sentiment d'attachement, de la conscience, du sentiment de confiance et du ressources internes. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-14) (figure VI-29), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **aspect expérientiel** » réunit la variable de l'engagement à la gestion, l'évaluation de l'expérience. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-14) (figure VI-29). Cette deuxième composante explique près de 19.01% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI 13). La troisième composante explique 14.430% de l'effet sur la participation (tableau VI-13), elle appelée « **motivation intrinsèque et extrinsèque** » et assemblé la variable des valeurs à atteindre et les croyances aux résultats. Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-14) (figure VI-29). Le dernière composante du « **sentiment d'insatisfaction** » représente 10.454% et a le plus faible impact sur la participation (tableau VI-13). Les quatre dimensions expliquent plus de 71,3% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-13).

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-13 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique personne.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	% cumulés
Jardin El salam	27.391%	19.049%	14.430%	10.454%	71.324%

Tableau 0VI-14 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique personne.

	Composante			
	1	2	3	4
Sentiment d'intérêt	0,852			
Sentiment d'attachement	0,742			
Conscience	0,674			
Sentiment de confiance	0,584			
Ressources internes	0,452			
Evaluation de l'expérience		0,981		
Engagement à la gestion		0,978		
Croyances aux résultats			0,843	
valeurs à atteindre			0,708	
Sentiment d'insatisfaction				0,898

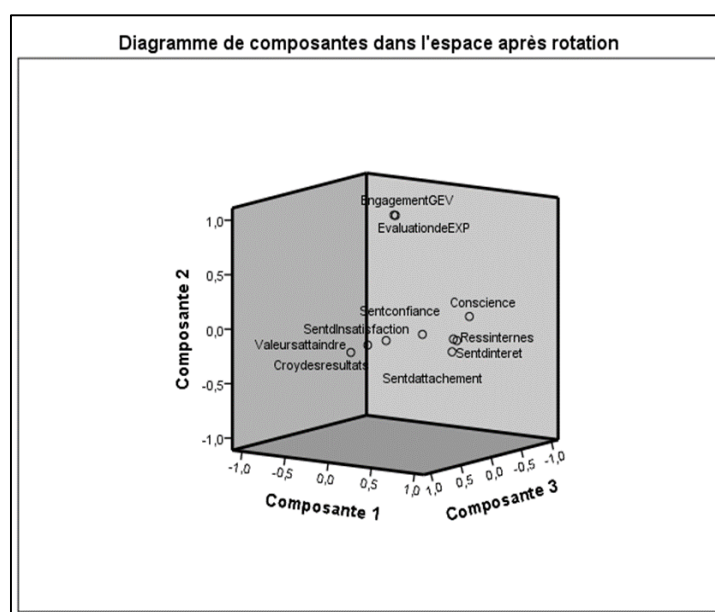


Figure 0VI-29 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique personne.

VI.2.1.6.2 Effet de l'environnement social sur la participation des usagers

On constate que le teste de KMO dans les trois cas est supérieure a (> 0.5), la signification statistique du test de Bartlett est inférieure de (< 0.05) et le taux d'extraction des variables est supérieurs à 0.5. L'analyse en composante principale est finalement réalisable (tableau VI-15).

Tableau 0VI-15 : Validation de l'AFCP pour la rubrique environnement social.

	Test de Kaiser-Meyer-Olkin	Test de Bartlett	Qualité de représentant « taux d'extraction »
Jardin de la mairie	0,711	0,000	Entre 0,528 et 0,787
Jardin El quods	0,652	0.036	Entre 0,528 et 0.726
Jardin El salam	0,726	0.000	Entre 0,511 et 0.806

1) Jardin de la mairie

L'analyse factorielle a permis d'extraire trois composantes, la première composante explique près de 38 % de la variance interne (tableau VI-16), cette composante appelée « **fourniture des dispositions politico-juridiques et des mécanismes et des outils de participation appropriés de la part des acteurs** » regroupe la variable de la formation et éducation, le soutien des acteurs concernés, la relation avec les acteurs concernés, la mobilisation et sensibilisation, les arrangements politico-juridiques et l'implication. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-17) (figure VI-30), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **l'accès et le partage d'information** » réunit la variable de l'effet de voisinage et l'accès à l'information. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-17) (figure VI-30). Cette deuxième composante explique 15% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-16). La troisième composante explique près de 12% de de l'effet sur la participation (tableau VI-16), elle appelée « **travail coopératif dans un cadre de partenariat** » et assemblé la variable de la collaboration/partenariat et de la consultation /concertation. Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-17) (figure VI-30). Les trois dimensions expliquent plus de 65% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-16).

Tableau 0VI-16 : Variance totale expliquée (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	% cumulés
Jardin de la mairie	38.219%	15.140%	11.932%	65.291%

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-17 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.

	Composante		
	1	2	3
Formation et éducation	0,885		
Soutien des acteurs	0,846		
Relation avec les acteurs	0,825		
Mobilisation et sensibilisation	0,718		
Arrangement politico-juridique	0,586		
Implication	0,503		
Effet de voisinage		0,854	
Accès à l'information		0,700	
Collaboration/partenerariat			0,747
Consultation /concertation			0,683

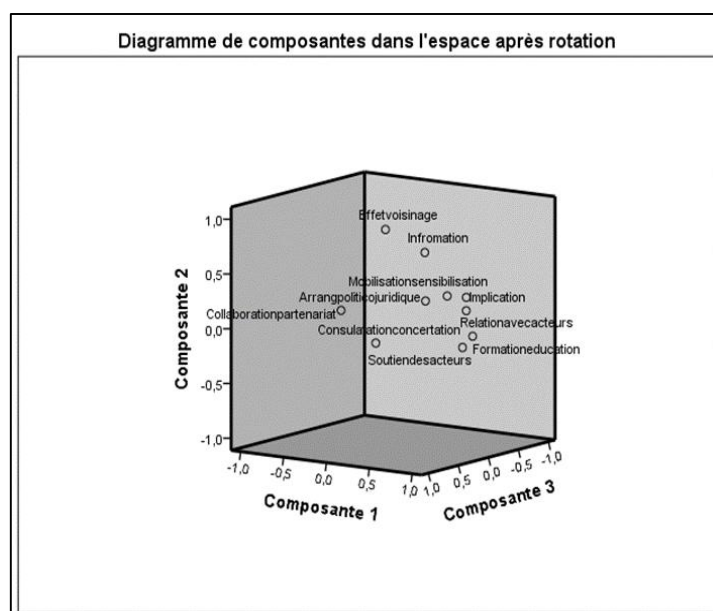


Figure 0VI-30 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement social.

2) Jardin El quods

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes, la première composante explique près de 21% de la variance interne (tableau VI-18), cette composante appelée « **fourniture des dispositions politico-juridiques et des mécanismes et des outils de participation appropriés** » regroupe la variable de la mobilisation et sensibilisation, l'accès à l'information et de l'arrangement politico-juridique. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-19) (figure VI-31), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La

deuxième composante appelée « **travail coopératif dans un cadre de partenariat** » réunit la variable de la collaboration/partenariat, de la consultation /concertation et de l'implication. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-19) (figure VI-31). Cette deuxième composante explique 15.704% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-18). La troisième composante explique 14.146% de de l'effet sur la participation (tableau VI-18), elle appelée « **l'influence des acteurs concernés résultant de la nature de la relation avec les usagers et de la manière dont ils les accompagnent** » assemblé la variable la relation avec les acteurs concernés et le soutien des acteurs concernés. Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-19) (figure VI-31). Le dernière composante d' « **effet de voisinage** » représente près de 11.239% et a le plus faible impact sur la participation (tableau VI-18). Les quatre dimensions expliquent plus de 62% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-18),

Tableau 0VI-18 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	% cumulés
Jardin El quods	20.823%	15.704%	14.146%	11.239%	61.912%

Tableau 0VI-19 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.

	Composante			
	1	2	3	4
Mobilisation et sensibilisation	0,786			
Accès à l'information	0,704			
Arrangement poli-jurd	0,693			
Formation et éducation				
Collaboration/partenariat		0,779		
Consultation /concertation		0,707		
Implication		0,657		
Relation avec les acteurs			0,781	
Soutien des acteurs			0,753	
Effet de voisinage				0,948

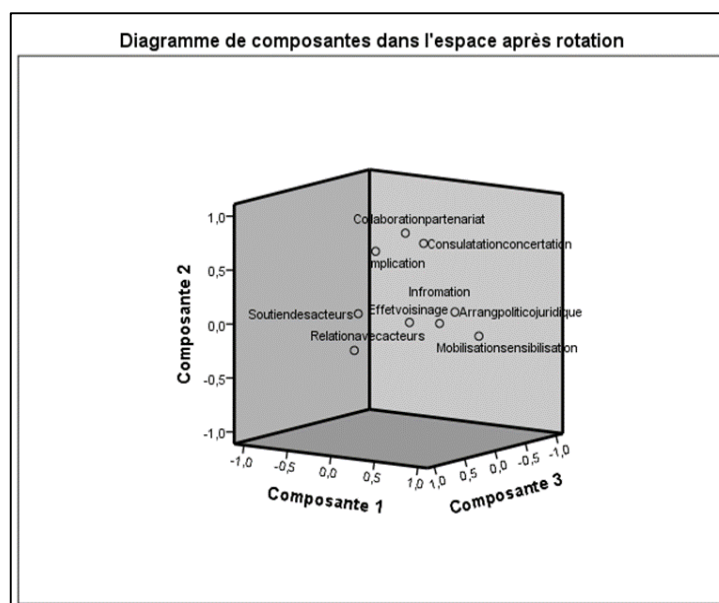


Figure 0VI-31 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique environnement social.

3) Jardin El salam

L'analyse factorielle a permis d'extraire quatre composantes, la première composante explique 31.895% de la variance interne (tableau VI-20), cette composante appelée « **fourniture des dispositions politico-juridiques des mécanismes et des outils de participation appropriés** » regroupe la variable de la mobilisation et sensibilisation, l'accès à l'information, de l'arrangement politico-juridique et de l'implication. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe des « x » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-21) (figure VI-32), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **l'influence des acteurs concernés résultant de la nature de la relation avec les usagers et de la manière dont ils les accompagnent** » assemblé la variable la relation avec les acteurs concernés et le soutien acteurs concernés. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe des « Y » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-21) (figure VI-32). Cette deuxième composante explique 12.724% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-20). La troisième composante explique 11.560% de de l'effet sur la participation (tableau VI-20), elle appelée « **travail coopératif dans un cadre de partenariat** » réunit la variable de la collaboration/partenariat, de la consultation /concertation. Ces variables sont bien associés par l'axe des « Z » et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-21) (figure VI-32). Le dernière composante d' « **effet de voisinage** » représente 10.438%

Chapitre IV : Résultats et discussions

et a le plus faible impact sur la participation (tableau VI-20). Les quatre dimensions expliquent plus de 66.6 % de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-20).

Tableau 0VI-20 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	% cumulés
Jardin El salam	31.895%	12.724%	11.560%	10.438%	66.616%

Tableau 0VI-21 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.

	Composante			
	1	2	3	4
Mobilisation et sensibilisation	0,763			
Accès à l'information	0,673			
Formation et éducation	0,570			
Arrangement poli-jurd	0,557			
Implication	0,518			
Relation avec les acteurs		0,886		
Soutien des acteurs		0,738		
Consultation /concertation			0,852	
Collaboration/partenerariat			0,798	
Effet de voisinage				0,873

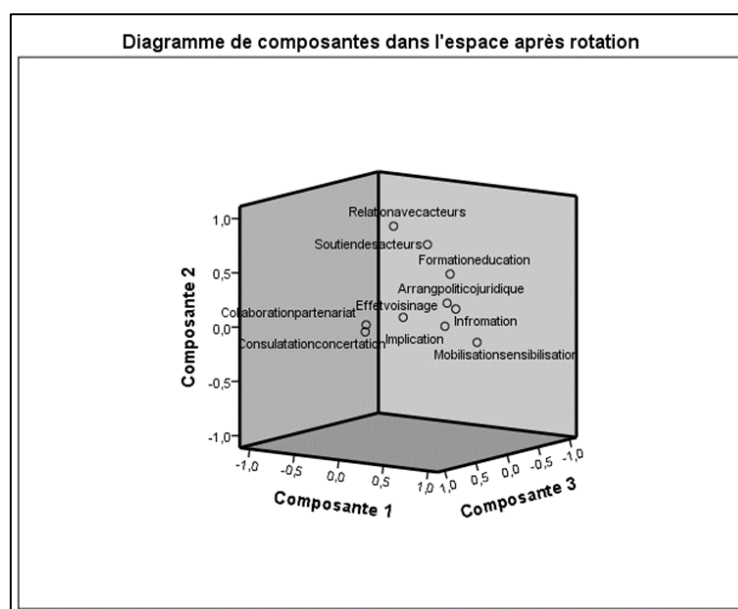


Figure 0VI-32 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique environnement social.

VI.2.1.6.3 Effet de l'environnement physique sur la participation usagers

On constate que le teste de KMO dans les trois cas est supérieure a (> 0.5), la signification statistique du test de Bartlett est inférieure de (<0.05) et le taux d'extraction des

variables est supérieurs à 0.5. L'analyse en composante principale est finalement réalisable (tableau VI-22).

Tableau 0VI-22 : Validation de l'AFCP pour la rubrique environnement physique.

	Test de Kaiser-Meyer-Olkin	Test de Bartlett	Qualité de représentant « taux d'extraction »
Jardin de la mairie	0,634	0.002	Entre 0.753 et 0.769
Jardin El quods	0.613	0.010	Entre 0.505 et 0.802
Jardin El salam	0,557	0.003	Entre 0.518 et 0.702

1) Jardin de la mairie

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes, la première composante explique près de 45 % de la variance interne (tableau VI-23), cette composante appelée « **le sentiment de sécurité physico-visuelle et social** » regroupe la variable de l'accessibilité physique et visuelle et le bien-être. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe horizontal et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-24) (figure VI-33), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également. Elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **les propriétés spatio- morphologique de l'espace** » réunit la variable de la localisation et les caractéristiques morphologique. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe vertical et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-24) (figure VI-33). Cette deuxième composante explique 30,643% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-23). Les deux dimensions expliquent plus de 75,934% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-23).

Tableau VI-23 : Variance totale expliquée (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique.

	Composante 1	Composante 2	% cumulés
Jardin de la mairie	45,292%	30,643%	75,934%

Tableau VI-24 : Matrice des composantes après rotation (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique

	Composante	
	1	2
Accessibilité physique et visuel	0,867	
Bien-être	0,866	
Localisation		0,876
Caractéristiques morphologique		0,857

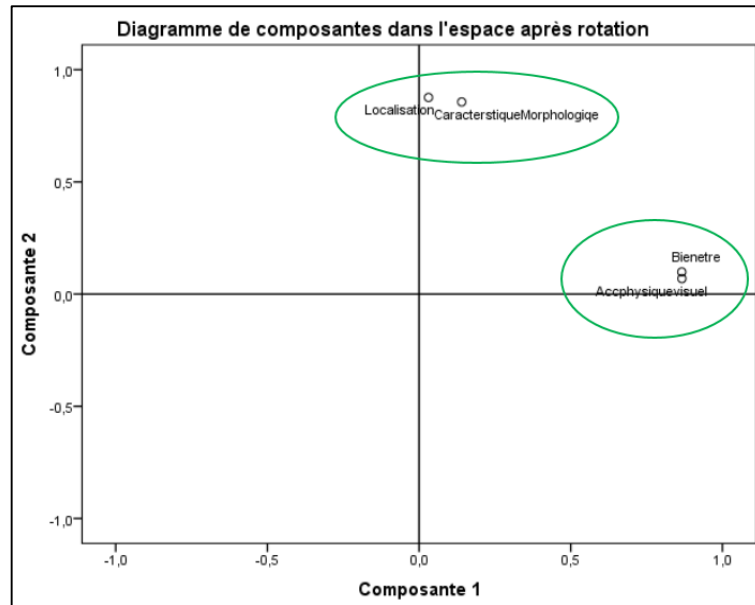


Figure 0VI-33 : AFCP (jardin de la mairie) pour la rubrique environnement physique.

2) Jardin El quods

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes, la première composante explique près de 42 % de la variance interne (tableau VI-25), cette composante appelée « **le sentiment de sécurité physico-visuelle et social** » regroupe la variable de l'accessibilité physique et visuelle et le bien-être. Ces variables de la composante 1 sont bien associés par l'axe horizontal et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-26) (figure VI-34), c'est-à-dire si l'une augmente, la deuxième augmente également, elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **les propriétés spatio- morphologique de l'espace** » réunit la variable de la localisation et les caractéristiques morphologique. Ces variables de la composante 2 sont bien associés par l'axe vertical et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-26) (figure VI-34). Cette deuxième composante explique 25% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau VI-25). Les deux dimensions expliquent plus de 66,936% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-25).

Tableau 0VI-25 : Variance totale expliquée (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.

	Composante 1	Composante 2	% cumulés
Jardin El quods	41,633%	25,303%	66,936%

Tableau 0VI-26 : Matrice des composantes après rotation (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.

	Composante	
	1	2
Accessibilité physique et visuel	0,894	
Bien-être	0,731	
Localisation		0,846
Caractéristiques morphologique		0,701

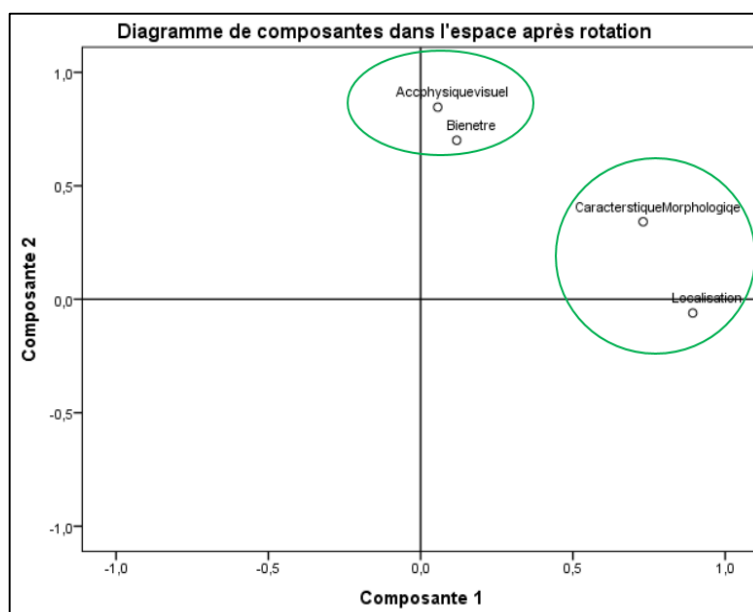


Figure 0VI-34 : AFCP (jardin El quods) pour la rubrique environnement physique.

3) Jardin El salam

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes, la première composante explique près de 41 % de la variance interne (tableau VI-27), cette composante appelée « **l'emplacement approprié et confortable** » regroupe la variable de localisation et le bien-être. Ces variables de la composante 1 sont associés par l'axe horizontal et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-28) (figure VI-35), elles sont donc des variables qui ont un grand effet sur la participation selon ces usagers. La deuxième composante appelée « **la couverture végétale adaptée aux caractéristiques morphologique** » réunit la variable de là l'accessibilité physiques et visuelle et les caractéristiques morphologique. Ces variables de la composante 2 sont associés par l'axe vertical et elles sont positivement et fortement corrélées (tableau VI-28) (figure VI-35). Cette deuxième composante explique 35% de l'effet sur la participation selon ces usagers (tableau 27). Les deux dimensions expliquent plus de 76,213% de la variance totale (>60%, c'est-à-dire qu'elles expliquent bien le phénomène (tableau VI-27).

Chapitre IV : Résultats et discussions

Tableau 0VI-27 : Variance totale expliquée (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.

	Composante 1	Composante 2	% cumulés
Jardin El salam	41,308%	34,905%	76,213

Tableau 0VI-28 : Matrice des composantes après rotation (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.

	Composante	
	1	2
Localisation	0,785	
Bien-être	0,756	
Accessibilité physique et visuel		0,698
Caractéristiques morphologiques		0,673

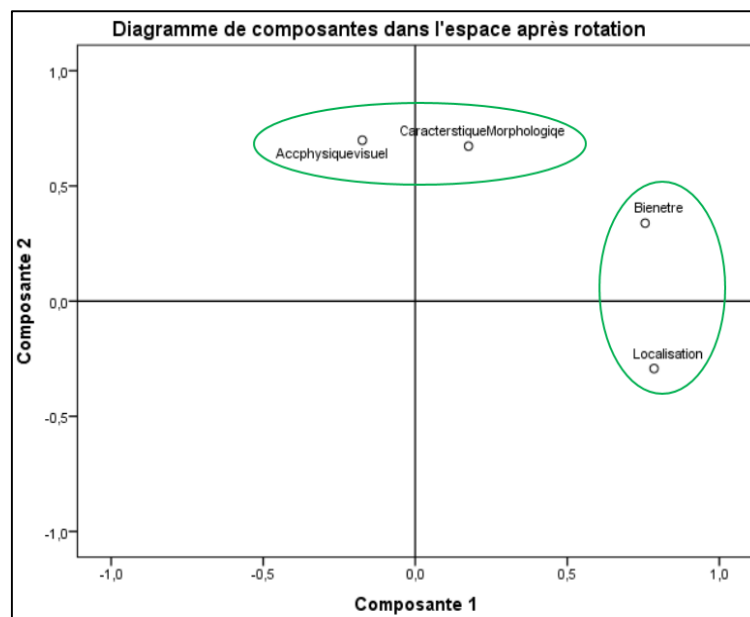


Figure 0VI-35 : AFCP (jardin El salam) pour la rubrique environnement physique.

VI.2.1.7 Tests de signification des différences statistiques pour les variables socio démographiques

Nous avons constaté que dans les trois cas, toutes les (Sig. >0.05), ça veut dire que toutes les variables sociodémographiques, genre, l'âge, instruction, profession et revenu ne sont pas des facteurs déterminant soit par rapport aux trois chapitres ou le questionnaire globalement (Annexe 7). Les variables socioéconomiques finalement n'ont pas un effet sur la participation de ces acteurs.

VI.3 Résultats de l'entretien semi-directif auprès des membres de deux associations

VI.3.1.1 Présentation des caractéristiques socioéconomiques des membres

Les membres interrogés des deux associations possèdent un niveau universitaire ((100%) et (80%)) d'où ils sont des intellectuels ou des professionnels représentant l'élite et occupant divers postes. (73%) des membres d'El rouya ont 3 à 6 ans d'expérience et (90,9%) de Homat ont 3 à 5 ans d'expérience. L'A1 représente l'association Homat et l'A2 l'association El rouya (tableau VI-29).

Tableau 0VI-29 : Présentation de membres des deux associations Homat et El rouya.

	Catégories	Fréquence	Pourcentage	
A1	Ingénieur d'état en Environnement	1	9.09%	
	Architecte/Urbaniste	4	36.37%	
	Ingénieur d'état en sciences agronomiques	1	9.09%	
	Médecin généraliste	1	9.09%	
	Directeur d'une entreprise privée	1	9.09%	
	Avocat	1	9.09%	
	Ingénieur en hydraulique	1	9.09%	
	Poste occupé	Infirmier	1	9.09%
	Niveau d'instruction	Secondaire	/	/
		Universitaire	11	100%
Expérience	1-3 ans	1	9.09%	
	3 - 5 ans	10	90.91%	
A2	Poste occupé	Retraité	3	20%
	Employé	3	20%	
	Directeur du bureau des études environnementales	1	6.67%	
	Professeur de l'Enseignement Moyen	1	6.67%	
	Professeur de l'Enseignement secondaire	1	6.67%	
	Technicien supérieur en informatique	1	6.67%	
	Journaliste	1	6.67%	
	Vétérinaire	1	6.67%	
	Ingénieur minier	1	6.67%	
	Adjointe administrative	1	6.67%	
	Ingénieur d'état en agriculture	1	6.67%	
	Niveau d'instruction	Secondaire	3	20%
		Universitaire	12	80%
Expérience	1-3 ans	4	26.67%	
	3 - 6 ans	11	73.33%	

VI.3.1.2 Effet des facteurs personnels sur la participation des membres

1) Conscience

Tous les membres des deux associations sont conscients de l'importance des espaces verts urbains publics, notamment de leur importance écologique, sociale, pour l'homme et l'importance économique (figure VI-36 et VI-37) :

« Bien sûr, ils sont d'une grande importance, car les espaces verts urbains sont des espaces de respiration dans la ville, et en plus de leur rôle écologique, ils jouent un rôle majeur dans le bien-être physique, social et psychologique... humain. ». **M8A1**

« C'est évident, les espaces verts sont des lieux de détente et de rencontres, une source de santé, de bien-être et lutte contre les changements climatiques ». **M10A1**

« L'espace vert urbain est indéniable car il est source de confort et de bien-être physique, psychologique, social, économique et environnemental ». **M8A2**

« Sûrement, les espaces verts sont importants en ville car ils améliorent le cadre de vie et l'instauration d'un développement durable qui tient compte les différentes dimensions environnementales, sociales et économiques ». **M12A2**

Ils reconnaissent la nécessité de la gestion de ces espaces pour leur pérennité et d'assurer leurs services (figure VI-36 et VI-37) :

« Leur gestion est très importante car elle assure leur pérennité et le bénéfice de leurs nombreux bienfaits ». **M3A1**

« La gestion des espaces verts, comme leur conception et leur aménagement, est très importante pour les préserver et améliorer la vie quotidienne des habitants ». **M4A1**

« La gestion de ces espaces est incontournable, gérer les espaces verts, c'est préserver la qualité de l'air, la biodiversité dont nous avons besoin et la durabilité de nos ville ». **M9A1**

« Leur gestion assure leur préservation et la fourniture des nombreux services qu'ils rendent ». **M8A2**

« A l'instar de leur planification et de leur conception, la gestion des espaces verts urbains publics est essentielle pour assurer leur viabilité ». **PA2**

Ils ont une vision claire du mauvais état de ces espaces, et que le citoyen est le premier responsable de cette situation (figure VI-36 et VI-37) :

« Malheureusement non, Ils sont en très mauvais état ». **M5A1**

« Pas du tout, l'espace vert dans la politique urbaine est encore marginal et son état misérable en est le reflet ». **M10A1**

« C'est la responsabilité des citoyens et de l'état ». **M8A1**

« L'APC en tant que responsable de la protection des ressources naturelles et les citoyens en tant qu'utilisateurs de ces ressources». **M9A1**

« Malheureusement, l'état de ces espaces est déplorable». **M7 et M8A2**

« Malheureusement, nos espaces se détériorent constamment en raison de la négligence à laquelle ils sont exposés». **M14A2**

« Le citoyen jijilien est la principale cause de cette situation sans conteste». **M6A2**

« Je pense que c'est la responsabilité des citoyens en premier lieu et des autorités concernés en second degré ». **M11A2**

Ces membres sont également conscients de la grande importance et la nécessité de leur participation et de la participation de tout le monde à la gestion de ces espaces (figure VI-36 et VI-37) :

« C'est vrai que nous sommes membres d'une association, mais nous sommes membres de la communauté et utilisateurs de ces espaces, donc notre participation est très importante ». **M1A1**

« Puisque nous sommes tous responsables de cette situation, notre participation est nécessaire, notamment nous en tant qu'associations, visons à protéger l'environnement et à assurer un cadre de vie bon et sain à la population». **M5A1**

« Il est vrai qu'en tant qu'associations, notre participation est très importante dans la gestion de ces espaces car ils s'inscrivent dans le cadre du développement durable de notre ville. Toutefois, elle ne se limite pas à nous seuls, mais va aussi au-delà avec la nécessité d'impliquer tous les acteurs, y compris les citoyens qui ne sont pas impliqués dans les associations d'institutions privées et publiques». **M9A2**

« Puisque les citoyens et les autorités concernés sont responsables de l'état de ces espaces, il est nécessaire qu'ils participent ensemble au processus de leur gestion, et puisque nous en tant qu'associations tissons les liens entre les citoyens et l'administration, notre participation est incontestable». **M11A2**

« La participation de nous tous en tant que municipalités ou en tant que société civile, je veux dire ici les citoyens individuellement ou les associations, dans leur gestion est importante car ces espaces font partie intégrante de notre environnement et c'est nous qui les utilisons». **M14A2**

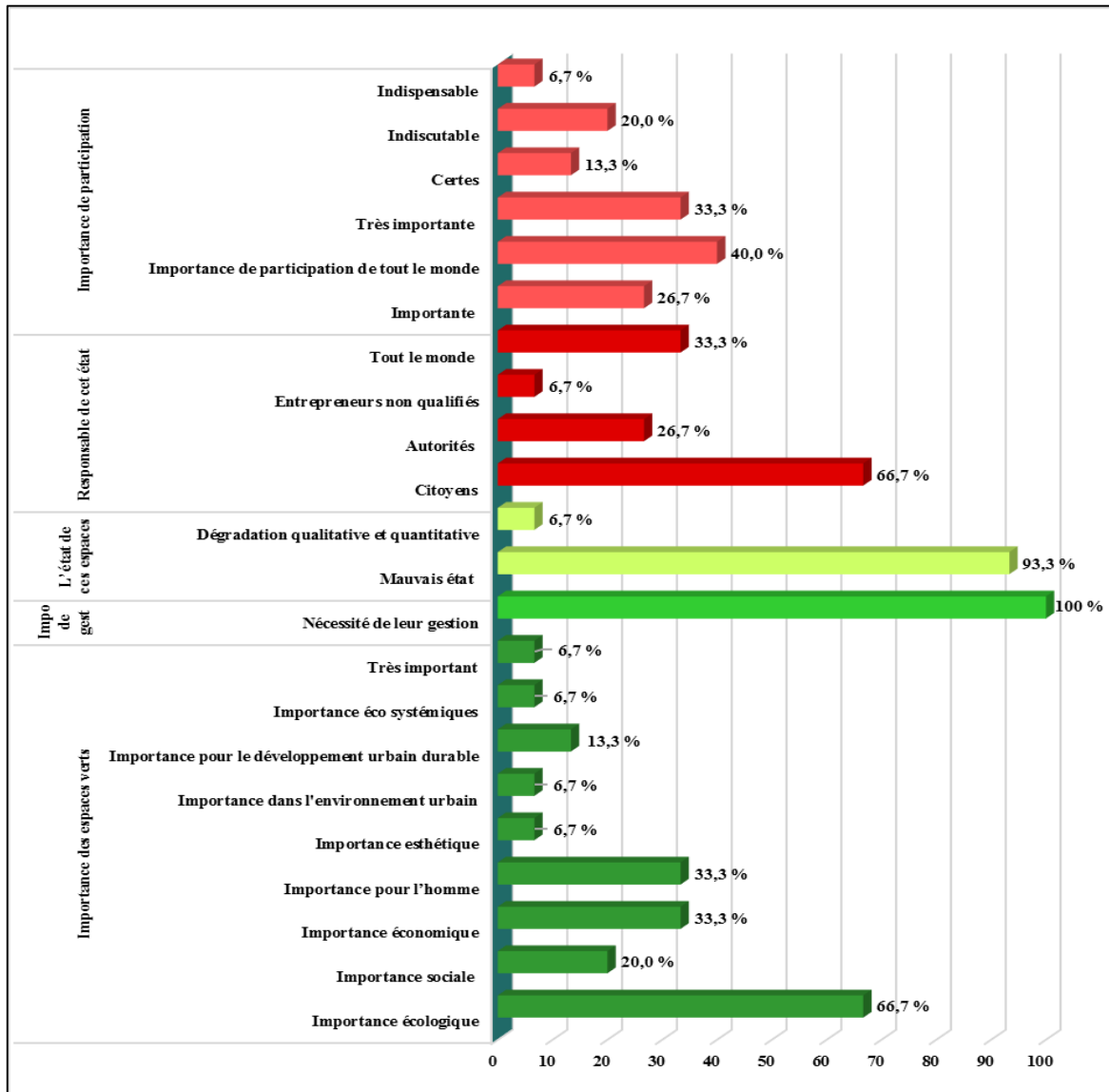


Figure 0VI-36 : Niveau de conscience (association El rouya).

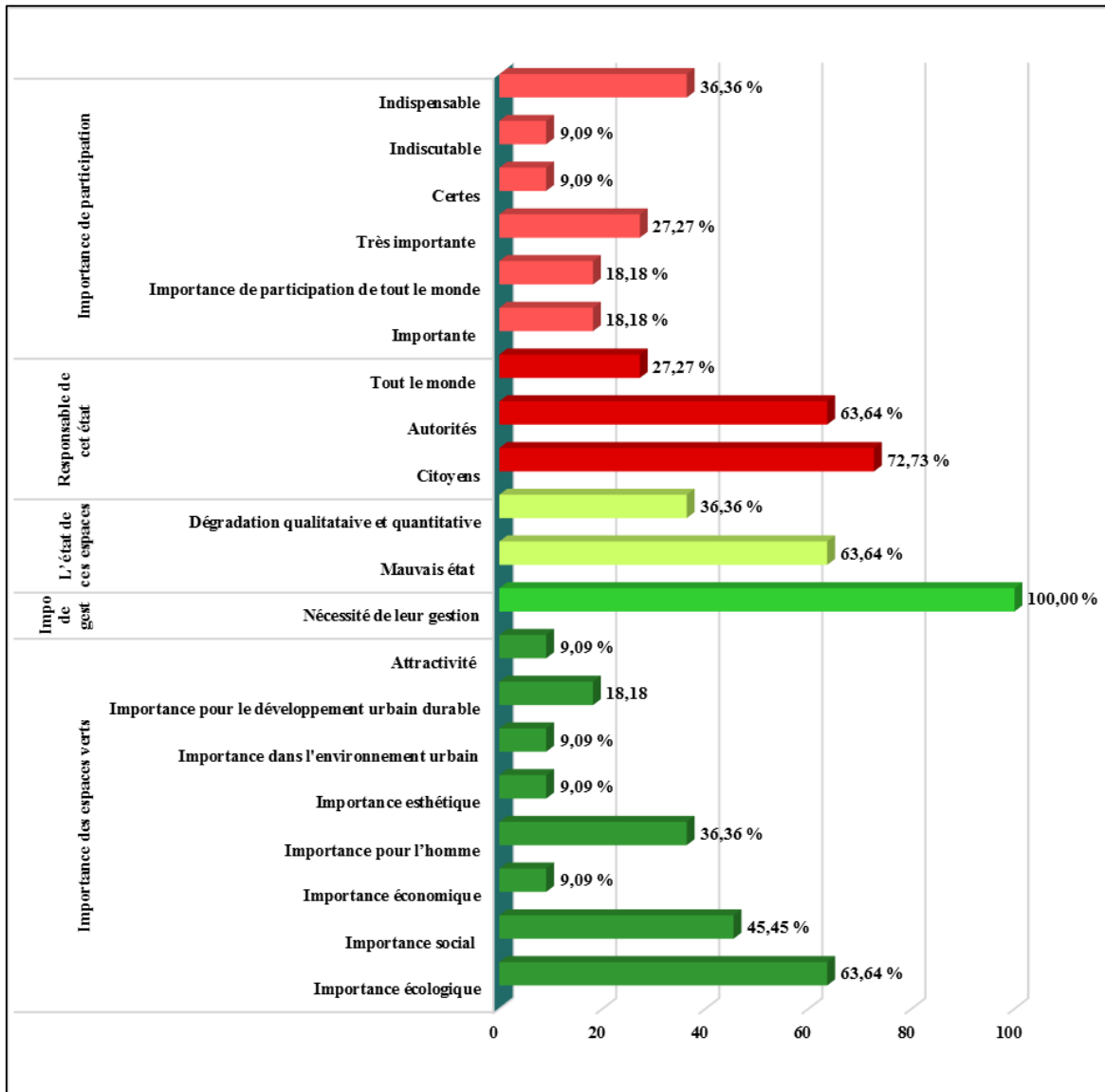


Figure 0VI-37 : Niveau de conscience (association Homat).

2) Expérience de participation

• Engagement on non engagement

Pour l'association El rouya (86,7%) des membres ne participaient que physiquement aux activités de gestion, c'est-à-dire la gestion physique des espaces (figure VI-38) :

«J'ai participé à de nombreuses campagnes de bénévoles pour aménager, reboiser et nettoyer les espaces verts avec des associations, des usagers libres, des autorités».

M4A2

«Oui, j'ai déjà participé à la mise en place de nouveaux espaces verts, en plus de ma participation dans des campagnes de sensibilisation, dans des activités de reboisement et de nettoyage de certains espaces de la ville». **M7A2**

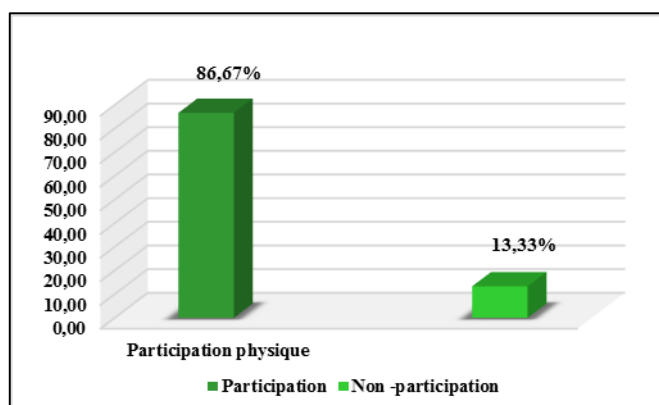


Figure 0VI-38 : Niveau de conscience (association El rouya).

En revanche (45.5%) des membres de l'association Homat participaient avec l'APC, (9.1%) participe avec l'APC et association et participer avec les associations (9.1%). Cette participation se limitait à la participation civique .c'est-à-dire la gestion civique des espaces (figure VI-39) :

« Oui, j'ai eu une participation très limitée, en présentant des propositions dans le domaine de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts de la ville aux autorités». **M5A1**

« Oui, j'ai participé auparavant en soumettant des propositions à l'APC dans le cadre de la préservation des espaces verts et de l'amélioration de leur qualité». **M8A1**

« Oui, J'ai participé en tant que membre de mon association aux activités de consultation concernant le développement de ces espaces dans la ville de Jijel». **M11A1**

(45.5%) de ces membre ne participaient pas à la gestion à cause de plusieurs raisons (Figure D) :

« Malheureusement, je n'ai personnellement jamais participé, ni avec mon association, en tant qu'auto-participation pour nous, ni avec d'autres acteurs, car les opportunités de participation sont rares, et les opportunités que j'ai eue ne convenaient pas à mes situations». **M1A1**

«Non, malheureusement je n'ai pas participé avant par manque de temps». **M4A1**

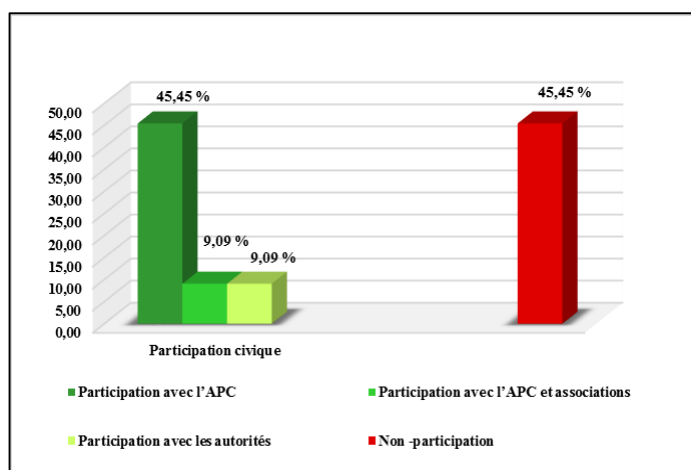


Figure 0VI-39 : Niveau de conscience (association Homat).

• **Evaluation de l'expérience de participation**

Bien que cette expérience de participation selon les membres de l'association El rouya soit temporaire (33 %) et de succès temporaire (27.3%) pour les membres de l'association Homat. Cependant, elle donne l'intention de participer (100%) et elle est très encourageante (93%) et (45.6%) (figure VI-40 et VI-41) :

« On peut dire que c'est une participation positive dans une certaine mesure, mais son succès est malheureusement temporaire ». « Oui, je veux... ». **M3A1**

« C'est une participation réussie, mais malheureusement temporaire ». « Oui, je veux participer à nouveau... ». **M9A2**

« Pour moi, c'est une expérience remarquable mais non permanente ». « Oui, je veux participer à nouveau... ». **M10A2**

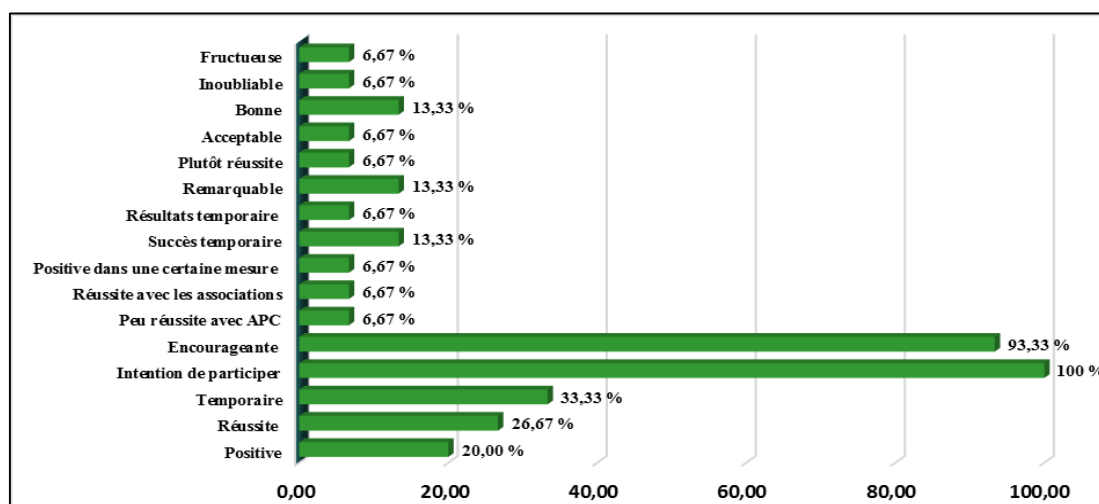


Figure 0VI-40 : Evaluation de l'expérience de participation (association El rouya).

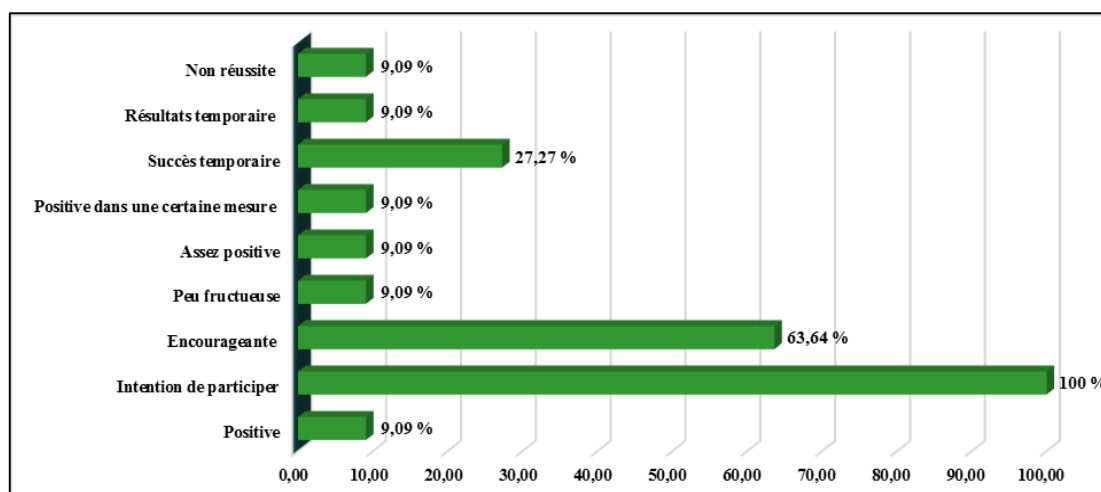


Figure 0VI-41 : Evaluation de l'expérience de participation (association Homat).

- **Forme de participation préférée**

La quasi-totalité des membres de l'association El rouya (93%) et de l'association Homat (100%) préfèrent la cogestion, tandis que (20%) des membres de l'association El rouya et de l'association Homat (27,3%) ont également tendance à l'autogestion (figure VI-42 et VI-43). E outre, selon les membres de l'association El rouya, le choix de la cogestion s'explique par le fait qu'elle donne des résultats tangibles et bénéfiques (46,7%) en plus d'assurer la diversité des expériences et des compétences (26,7%). Tandis que le choix de l'autogestion tient au fait qu'elle permet de se responsabiliser (9.1%). D'autre part, le choix de la cogestion, selon les membres de Homat, tient au fait qu'elle a des résultats bénéfiques responsabilités (46.7%) et elle permet le partage des responsabilités (46.7%) et assure la diversité des expertises et des compétences (27.3%) (figure VI-44 et VI-45) :

« ... Je préfère la cogestion parce que la coopération entre différents acteurs produira des résultats plus efficaces que l'autogestion». **M1A1**

« ...je préfère la cogestion, car les responsabilités seront partagées et la diversité des expériences sera bénéfique à ces espaces. Toutefois, j'encourage aussi l'autogestion». **M3A1**

« ... même si j'ai tendance à l'autogestion du fait des obstacles que j'ai rencontrés dans la cogestion, mais je préfère la cogestion car les espaces verts appartiennent à tous et la participation à leur préservation est de la responsabilité de chacun». **M6A1**

«... je préfère l'autogestion, ainsi que la cogestion, néanmoins, avec des associations notamment, car ...et des résultats sont très efficaces ». **PA2**

«...Je préfère la cogestion car elle permet l'abondance de la capacité et la multiplicité des compétences, ce qui est bénéfique pour l'espace». **M8A2**

«... Peut-être que je préfère l'autogestion, car cela nous habitue à responsabilité, car je crois que chaque personne prend l'initiative de faire de telles activités, l'état de ces espaces va certainement changer pour le mieux». **M6A2**

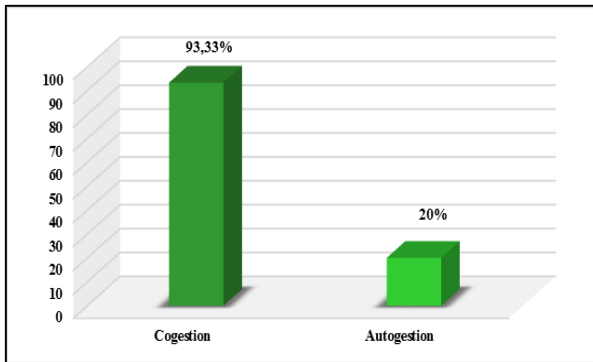


Figure 0VI-42 Forme de participation préférée (association El rouya).

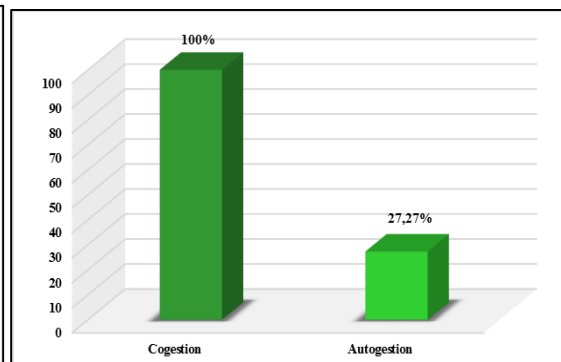


Figure 0VI-43 : Forme de participation préférée (association Homat).

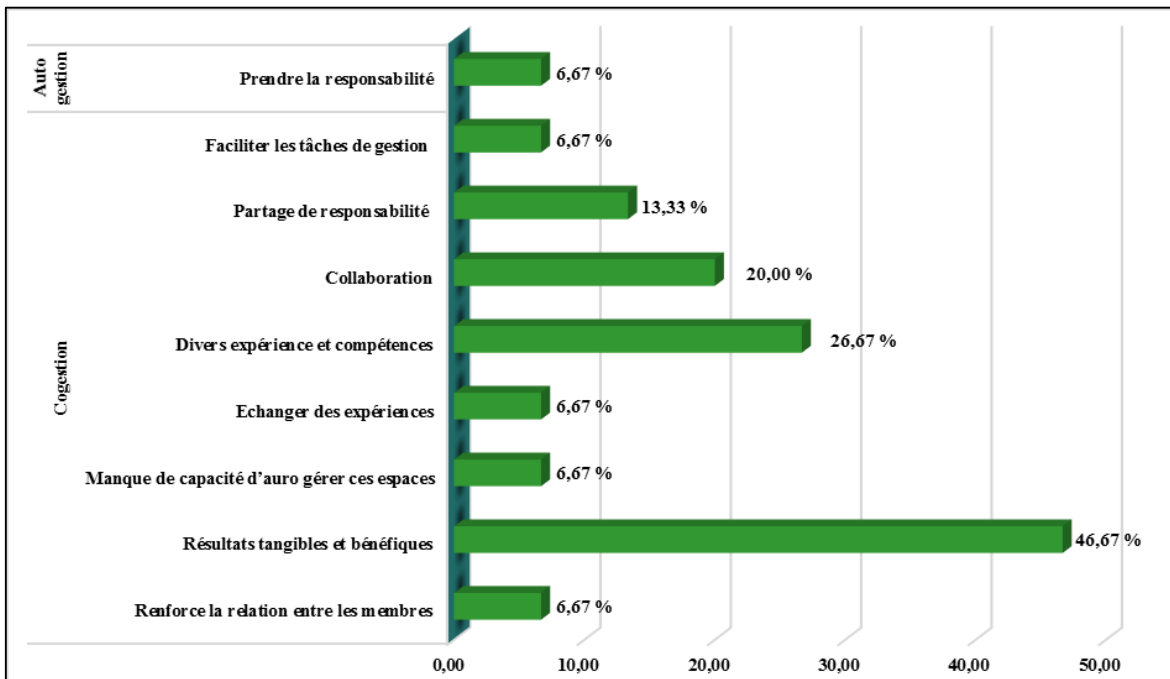


Figure VI-44 : Justification du choix de la forme de participation préférée (association El rouya).

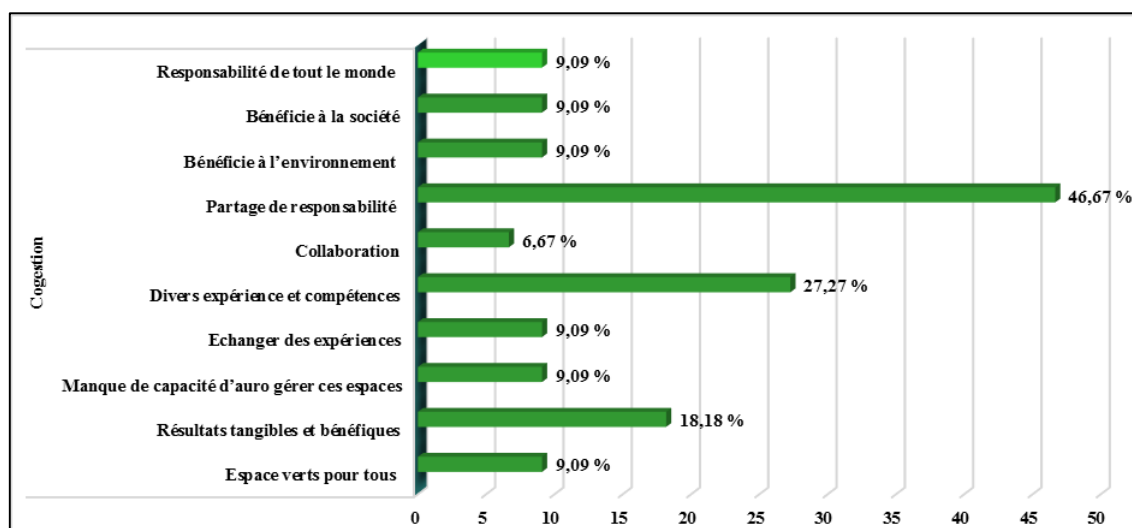


Figure 0VI-45 : Justification du choix de la forme de participation préférée (association Homat).

3) Volonté de participation

- **Etat émotionnel stimulant la volonté**

Le sentiment d'insatisfaction, attachement au lieu, de confiance en soi et d'intérêt sont des ressources de motivation pour la participation des membres de deux associations. Le sentiment d'insatisfaction de l'état de ces espaces (66.7%) et (81.9%) et la confiance à la capacité de changer l'état de ces espaces (66.7%) et (54.6%) semble plus motivant pour les membres de l'association d'el rouya et Homat (figure VI-46 et VI-47) :

« Je veux participer parce que je ne suis pas satisfait de l'état de ces espaces et parce que j'ai confiance en mes capacités à changer cette situation misérable». PA1

« En fait, ma tristesse face à l'état de ces espaces, le considérant comme faisant partie de mon environnement et de ma vie, et ma confiance en ma capacité à changer leur statut, me donne envie d'y participer». M3A1

« Pour moi, je suis motivé à participer parce que je ne suis pas satisfais face à l'état de ces espaces, j'ai un intérêt pour le bénévolat et le jardinage et parce qu'il j'ai confiance dans ma capacité à changer cette situation». M5A1

« Pour moi, la confiance dans ma capacité à changer la situation dégradée de ces espaces, me motive à participer car l'un des buts de notre association est de préserver et de protéger l'environnement et les espaces verts font partie de l'environnement». PA2

« Je veux participer parce que les espaces verts font partie intégrante de ma vie et de mon environnement, et parce que je ne suis pas satisfait de la situation qu'ils sont devenus. De

plus, j'ai confiance en ma capacité à changer cette situation pour le bénéfice et le bien de tous». ».M4A2

« Je tiens à participer parce que je suis mécontent de la situation de ces espaces, je suis intéressé par le bénévolat et j'ai confiance en ma capacité à changer leur situation». ».M14A2

M14A2

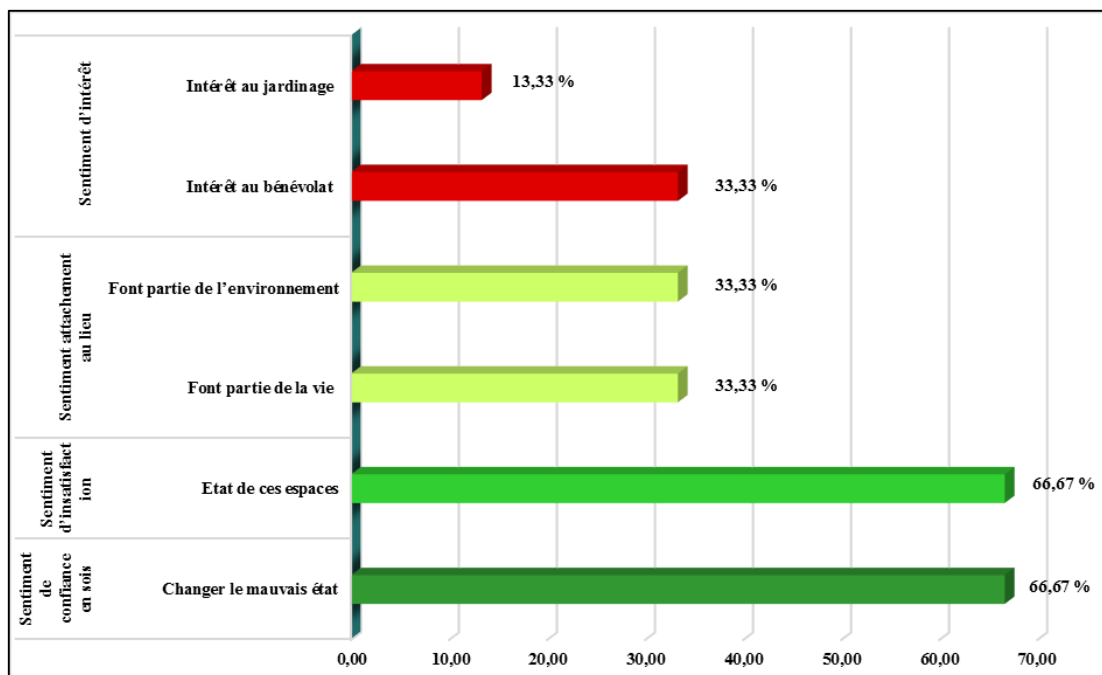


Figure OVI-46 : Etat émotionnel favorisant la volonté (association El rouya).

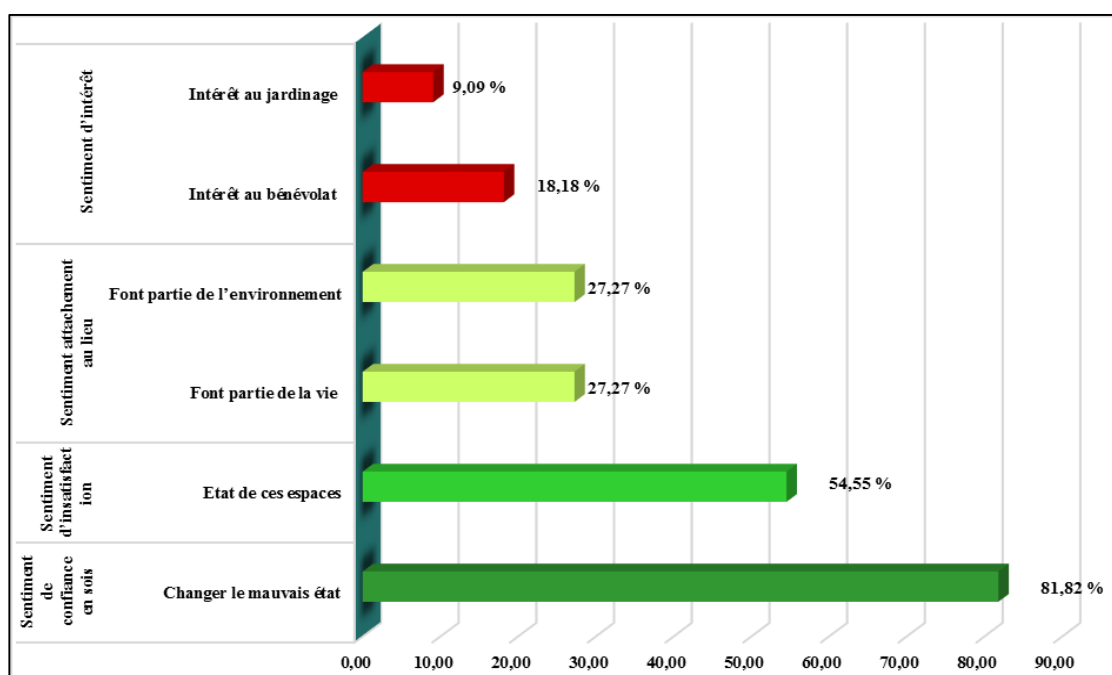


Figure VI-47 : Etat émotionnel favorisant la volonté (association Homat).

- **Motivations conditionnent la volonté**

Ces membres des deux associations sont motivés par leurs croyances en l'efficacité des résultats environnementaux (100%), sociaux (93%) et (91.9%) et personnels (40%) et (18.2%) (figure VI-48 et VI-49) :

« La première chose qui me pousse à participer est mon attente que cette participation aura de nombreux avantages pour moi personnellement, pour ma communauté et pour mon environnement en particulier, car le but principal de ma participation est de préserver l'environnement pour les générations futures». M11A2

« J'attends toujours de ma participation qu'elle ait un bon impact sur l'amélioration de de ces espaces et l'activation du rôle du citoyen et l'encourage à préserver son environnement, et cela me motive naturellement». M11A1

« Certainement, ce qui me motive, c'est que j'attends toujours à ce que ma participation ait des résultats positifs à différents niveaux, notamment social, comme le renforcement de la cohésion sociale et de la coopération entre les membres de la communauté, et environnemental, comme l'amélioration de la qualité des espaces verts et les préserver». M3A2

« En fait, la première chose qui me motive à participer est mon attente constante des nombreux avantages positifs que mon environnement et la société en retireront, comme préserver l'environnement, sensibiliser les membres de la communauté et les tenir responsables de ces espaces». M7A2

Outre, les valeurs à atteindre de la participation, qu'elles soient environnementales (100%) personnelles (50%) et (91.9%) ou sociales, sont d'autres motivations pour les membres de ces deux associations (18.2%) (figure VI-48 et VI-49) :

« Mon désir d'établir une coopération entre les différents membres de la société et de préserver l'environnement pour les générations futures est une autre motivation pour moi de participer». M5A1

« Acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine et préserver l'environnement pour les générations futures est aussi une motivation pour moi». M7A1

« Mon inclination de préserver l'équilibre écologique et de faire de la ville du Jijel une ville verte et vivante me motive également». M8A1

« L'une des raisons pour lesquelles je n'hésite pas à participer est mon désir d'acquérir de nouvelles compétences, d'activer le rôle des citoyens en tant qu'acteurs en les mobilisant et les sensibilisant et mon envie d'obtenir des espaces verts de qualité».M10A2

« Ce qui m'encourage également est mon aspiration est d'intensifier la participation des différents citoyens aux différentes activités de gestion pour préserver l'environnement à travers la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne». M12A2

La participation des membres de l'association el rouya se heurte au manque de tous leurs moyens internes (46.7%), tandis que la participation des membres de l'association Homat est entravée par le leur manque de financement (63.6%), de matériel (54.6%) et de qualifications (36.4%) (figure VI-48 et VI-49) :

« Oui, la volonté ne suffit pas sans les capacités. Pour nous, nos capacités financières, techniques et de compétences sont malheureusement limitées».M5A1

« Non, on a un manque des capacités financières et techniques pour participer à la gestion de ces espaces. Néanmoins, nous essayons toujours de participer».M9A1

« Malheureusement, toutes les capacités dont nous disposons ne sont pas suffisantes pour participer à la gestion de manière optimale et permanente».M6A2

« En fait, notre volonté doit s'accompagner de nombreuses ressources pour le succès de cette participation, et c'est ce que nous ne possédons pas. Malheureusement, notre capacité est absolument insuffisante pour mener à bien les activités de gestion».M8A2

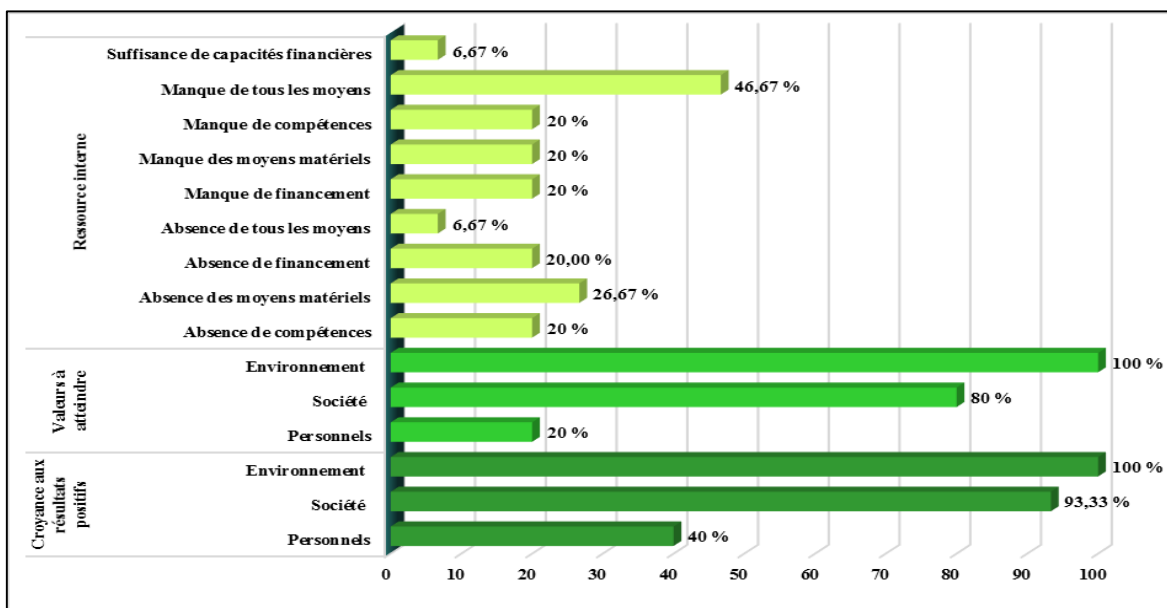


Figure OVI-48 : Motivations conditionne de la volonté (association El rouya).

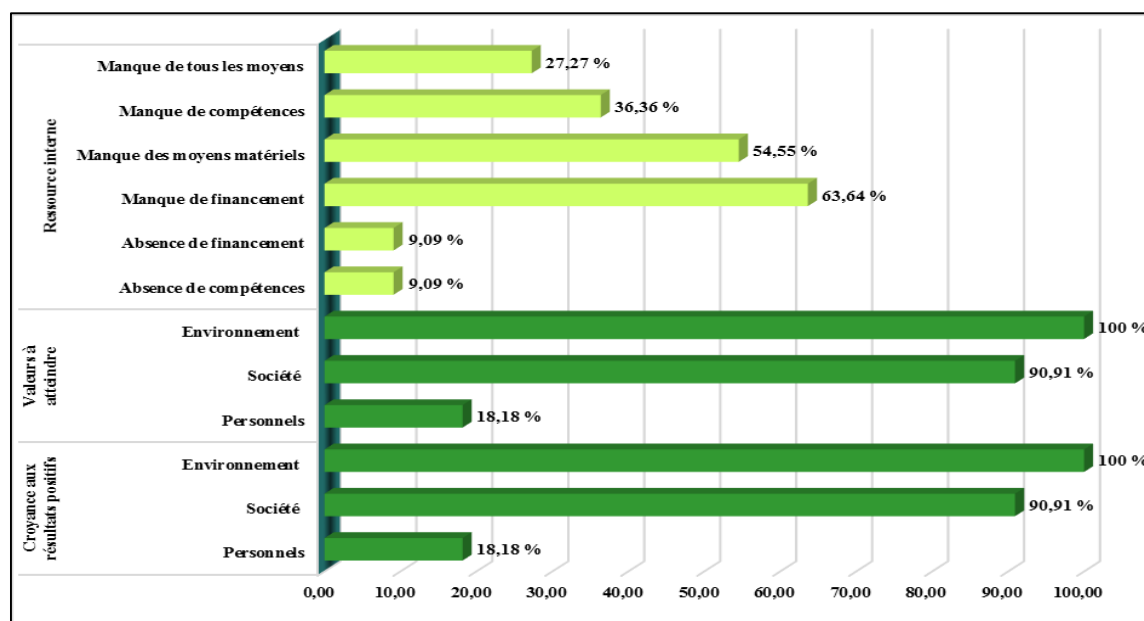


Figure 0VI-49 : Motivations conditionne de la volonté (association Homat).

VI.3.1.3 Effet de l'environnement social sur la participation des membres

1) Arrangements politico-juridiques

• Cadre législatif algérien

Les membres des deux associations considèrent le cadre législatif algérien comme non autorisant aux deux types de gestion (40%) et (45.5%) que ce soit l'autogestion où est la cogestion. Et que les lois dédiées spécialement à la participation à la gestion des espaces verts sont absents (20.7%) et (18.2%). Alors que les membres de l'association Homat voient ces lois comme un obstacle (18.2%) à leur participation, et 20% des membres d'El rouya déclarent leur méconnaissance des lois algériennes à cet égard (figure VI-50 et VI-51) :

« Non, je pense que la loi algérienne est l'une des plus gros obstacles à l'auto-participation, ou au la participation organisée à la gestion de ces espaces». **M1A1**

« Je ne pense pas que les lois en Algérie permettent la pratique d'une gestion libre et ordonnée, et que la plupart de ces lois constituent un obstacle...». **M3A1**

« Tout d'abord, je pense qu'il n'y a pas de loi dédiée à la participation active à la gestion de ces espaces ...». **M7A1**

« Je ne sais pas s'il existe des lois qui permettent la gestion libre ou conjointe des espaces verts, même si je pense qu'il n'y en a pas, sinon pourquoi ne pas les appliquer ?». **M6A2**

« Je ne pense pas qu'il existe des lois qui permettent la participation libre ou commune des acteurs à la gestion des espaces verts en Algérie. D'autre part, la loi donne aux autorités, telles que l'APC, les pleins pouvoirs pour gérer ces espaces». **M7A2**

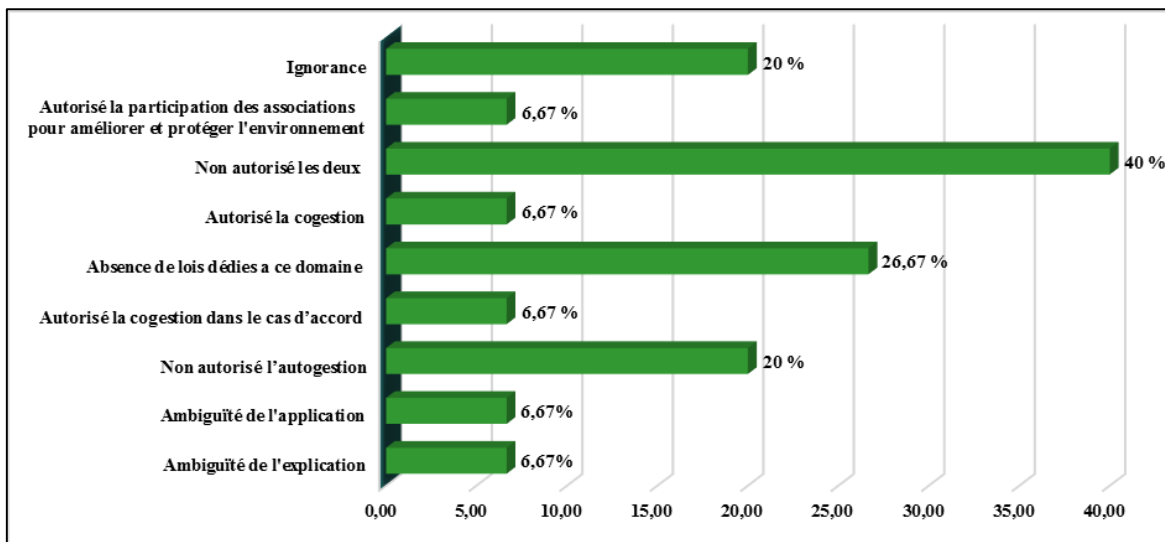


Figure 0VI-50 : La participation dans lois algérienne (association El rouya).

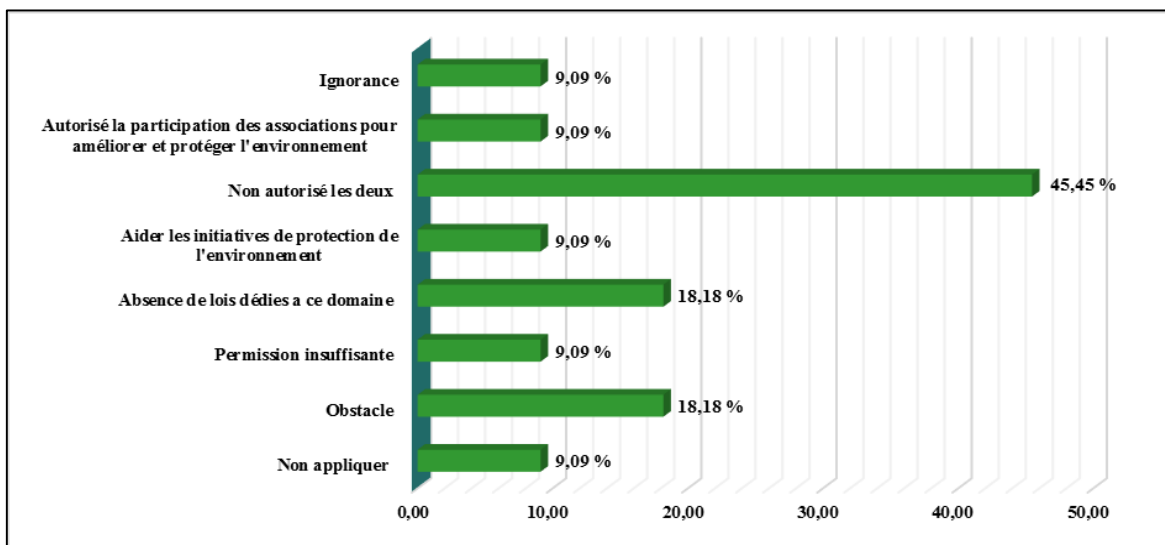


Figure 0VI-51 : la participation dans lois algérienne (association Homat).

2) Mécanismes et outils dont disposent les autorités pour le succès de la participation

Selon les membres de ces deux associations, tous les mécanismes et outils de participation sont absents au niveau de l'administration locale, même s'il existe parfois des séances de consultation (27.8%) et de sensibilisation (27.8%) et (6.7%) (figure VI-52 et VI-53) :

« Malgré le fait qu'il y ait des efforts comme la consultation avec nous, même si les décisions récentes sont entre les mains de l'autorité, et parfois l'organisation de certaines campagnes de sensibilisation, cependant, je ne peux pas être certain que l'État dispose de mécanismes et de moyens pour que cette participation réussisse, sinon pourquoi ne pas les utiliser ? »

PA1

« L'administration locale ne dispose pas de tels mécanismes... ». **M4A1**

« Pratiquement. Nous n'avons pas encore atteint ce niveau...Il n'existe pas de tels mécanismes ni outils nécessaires au succès de cette participation, ... ». **M1A2**

« Il n'existe pas de tels mécanismes ni outils nécessaires au succès de cette participation. Car, de mon point de vue, on ne met pas les bonnes personnes aux bonnes places... ». **M3A2**

« ... y a parfois des efforts pour consulter et sensibiliser le public dans ce domaine, néanmoins, ils restent malheureusement insuffisants ». **M6A2**

(73%) des membres de l'association El rouya estiment que le budget participatif est absent au niveau de l'administration locale, alors que les membres de Homat n'ont pas la connaissance à ce sujet (46.7%). Concernant le budget alloué à la gestion des espaces verts, les membres des deux associations conviennent qu'il est insuffisant (40%) et (72.7%) (figure VI-52 et VI-53) :

« La budgétisation participative n'est pas mise en œuvre au niveau de l'administration locale, tandis que les autorités locales marginalisent ces projets et ne leur allouent pas le budget suffisant et nécessaire ». **PA1**

« Quant au budget participatif, c'est un mécanisme qui n'existe pas au niveau de la direction. Quant au budget alloué à ces espaces, leur réalité prouve qu'ils sont les dernières préoccupations ». **M4A1**

« Budget participatif ! Non, mais le budget alloué à ces espaces, je ne pense pas qu'il soit suffisant pour les gérer ». **M7A1**

« En effet, même le budget alloué à la gestion des espaces verts est le plus faible au niveau national. Bien que le budget participatif n'existe pas du tout... ». **M1A2**

« L'administration locale n'a pas de budget participatif ... ». **M8A2**

« Le budget alloué à la gestion des espaces verts, je ne pense pas qu'il soit suffisant, mais en ce qui concerne le budget participatif... mais je ne pense pas qu'il existe... ». M10A

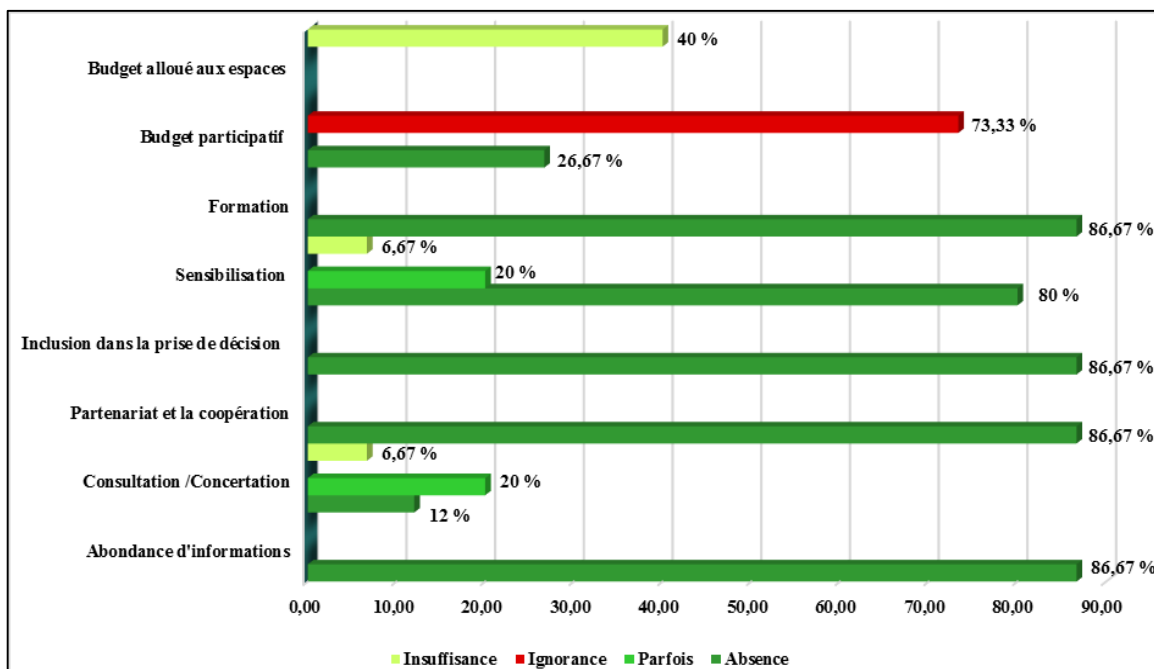


Figure 0VI-52 : Disponibilité des mécanismes et outils de participation (association El rouya).

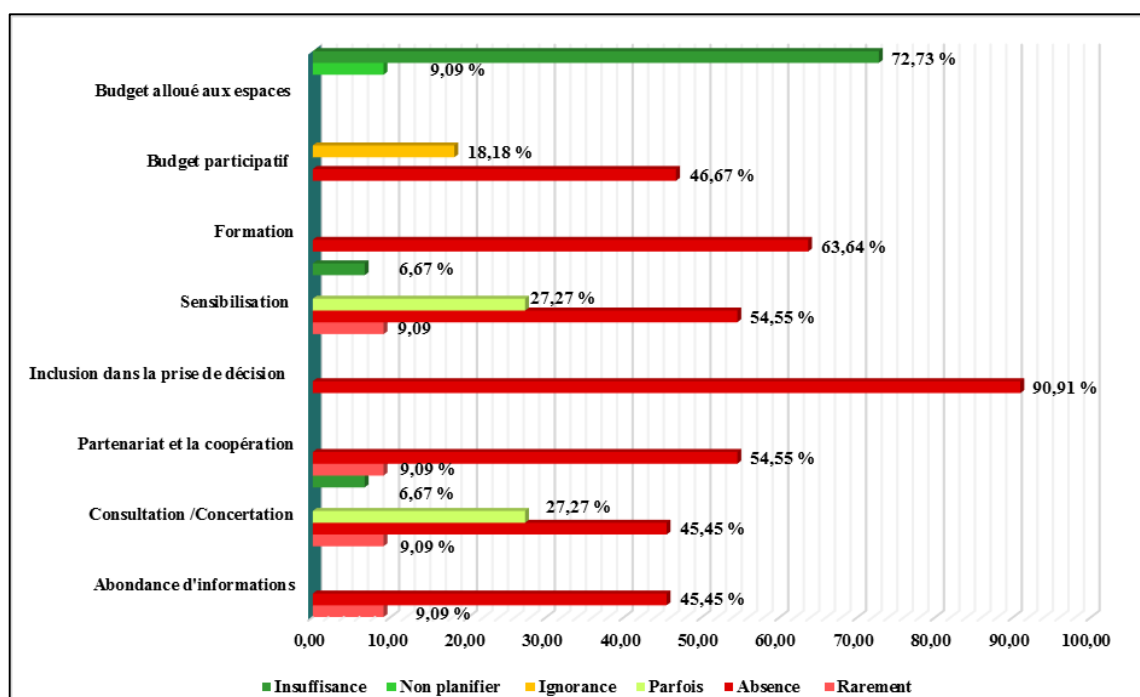


Figure 0VI-53 : Disponibilité des mécanismes et outils de participation (association Homat).

• Impact des acteurs

Il y a une dissemblance entre les membres des deux associations dans la description de la relation avec les acteurs et de l'accompagnement apporté par eux, où les membres de

l'association El rouya voient que ce qui distingue le plus leur relation avec les acteurs, c'est qu'il s'agit d'une relation plutôt positive (40 %), mais elle est aussi basée sur un conflit d'intérêts et ne suffit pas à encourager la cogestion (33,3 %). D'autre part, selon les membres de l'association Homat, ce qui distingue leur relation avec les élus, c'est les services d'intérêt personnel (36.4)% (figure VI-54 et VI-55) :

« ...la relation avec eux est souvent basée sur le service d'intérêts personnels». M1A

« Il s'agit d'une relation oscillante entre ...et la préférence du bénéfice personnel par rapport au public... ». M7A1

«Une relation basée sur le respect bien qu'il y ait quelques considérations personnelles... ». M11A1

« On ne peut pas dire que la relation entre nous et les autorités est complètement positive car il y a des conflits d'intérêts ... ». PA2

« C'est une relation relativement positive avec quelques réserves». M3A2

« C'est une relation relativement positive et elle encourage la cogestion d'une manière assez faible». M11A2

(40%) des membres d'El rouya pensent qu'il y a un certain soutien moral et (33.3%) trouvent qu'il y a un certain soutien moral. De plus, (45. 6%) des membres de Homat distinguent que le soutien est intangible et (27.3%) indiquent que qu'il y a un soutien moral (figure VI-54 et VI-55) :

« ...on peut dire qu'il n'y a qu'un certain soutien moral ». PA1

« Les autorités concernées ne nous apportent malheureusement aucun soutien tangible». M8A1

« Le soutien n'est parfois que moral». M9A1

« ... Mais, malheureusement, à part le soutien moral, il n'y a pas d'autre type de soutien». PA2

« Je ne vois pas qu'il y ait un soutien de la part des autorités pour nous inciter à participer de façon permanente à la gestion». M10A2

« Non, malheureusement, il n'y a aucun type de soutien». M11A2

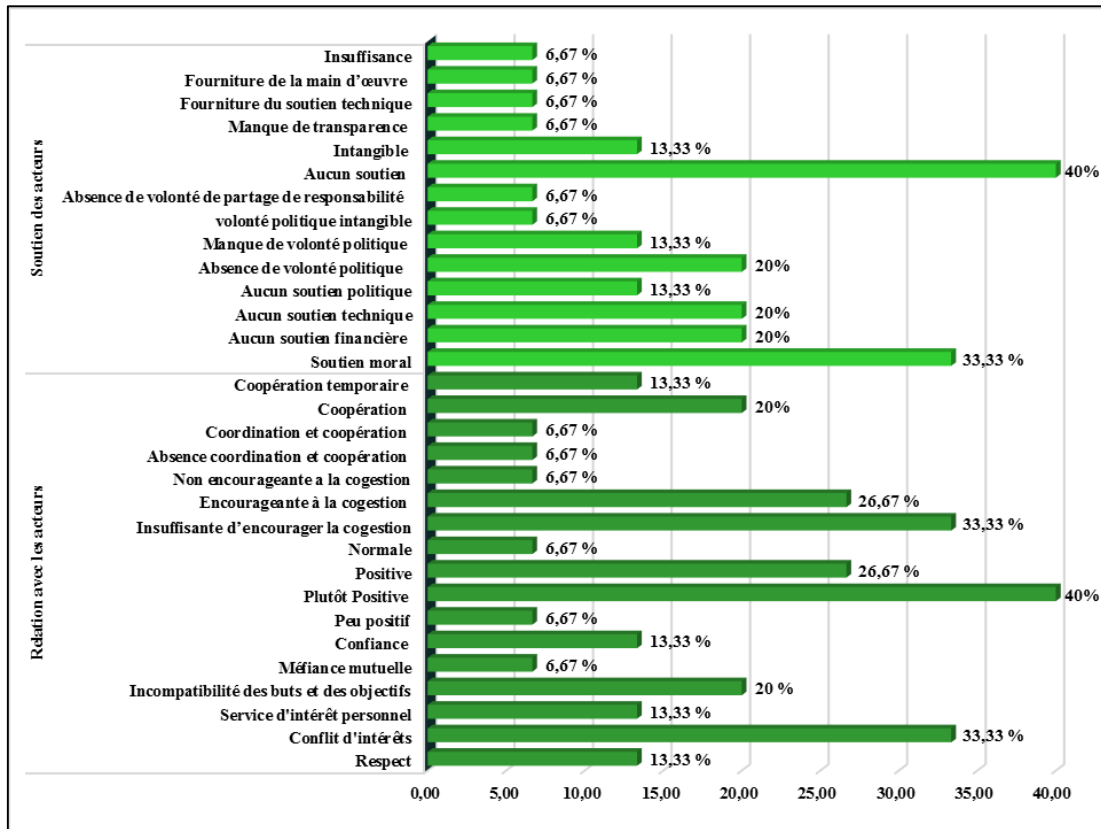


Figure 0VI-54 : Impact des acteurs (association El rouya).

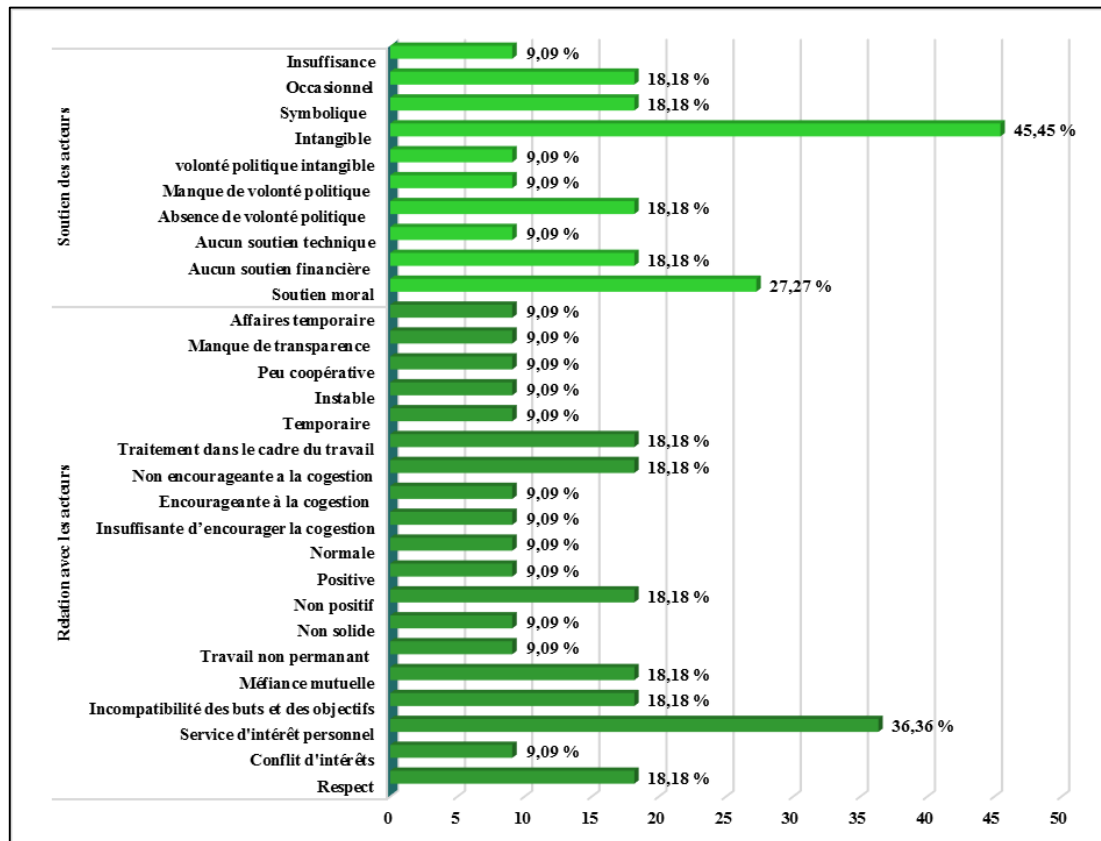


Figure 0VI-55 : Impact des acteurs (association Homat).

VI.3.1.4 Effet de l'environnement Physique sur la participation des membres

1) Caractéristiques de l'espace affectant la participation

Selon les membres des deux associations, les caractéristiques physiques de l'espace influencent la participation des usagers à la gestion notamment la localisation (53,3 %) et (72.7%), l'accessibilité (46,7 %) et (54.6), la surface (33,3 %) et (36.4%), et le relief également, d'après (13.3%) des membres de l'association El royal (figure VI-56 et VI-57). Ces propriétés devraient avoir quelques critères pour être favorisant à la participation des usagers d'après les membres de ces deux associations, notamment une localisation, qui devrait être proche (40%) et (36.4%), bonne (26.7%) et (9.1%) et sécurisée (9.1%), une accessibilité bonne (9.1%) et facile, (26.7%) et (9.1%), une surface petite (26.7%) et (20%) ou moyenne (9.1%) et un relief plat (13.3%) (figure VI-58 et VI-59) :

« *L'emplacement, le bon accès à l'espace et sa petite superficie sont des éléments qui facilitent le processus de gestion ...*». **M5A1**

« *... Ainsi que pour un emplacement, il est préférable d'être dans des lieux résidentiels pour faciliter sa gestion continue*». **M8A1**

« *Oui, les caractéristiques des espaces, telles que leur emplacement, peuvent affecter la participation, ce qui signifie que le site proche et sécurisé est le site qui stimule la participation* ». **M9A1**

« *Je pense que plus l'espace est bien situé et proche, plus il est attractif, et plus l'espace est petit et plat, plus elle est facile à contrôler, à gérer et il ne nécessite pas beaucoup de capacités*». **M1A2**

« *Les caractéristiques de l'espace, telles que son emplacement et son accès, affectent son utilisation et, par conséquent, les activités que nous y menons. Alors que pour la superficie, à mon avis, plus l'espace était petit ou moyen, plus était rapide et facile à gérer car il ne demande pas beaucoup d'efforts et des ressources* ». **M9A2**

« *Si les caractéristiques de ces espaces sont étudiées, c'est-à-dire s'ils sont bien localisés et s'ils sont particulièrement faciles d'accès, alors leur impact sera bien entendu positif*». **M14A2**

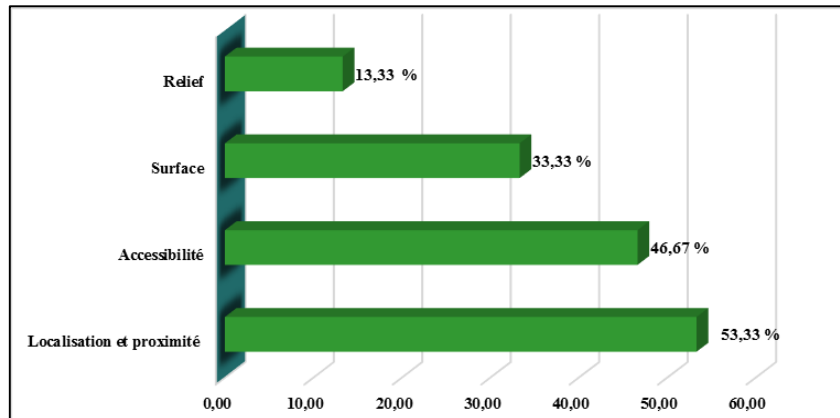


Figure 0VI-56 : Caractéristiques de l'espace affectant la participation (association El rouya).

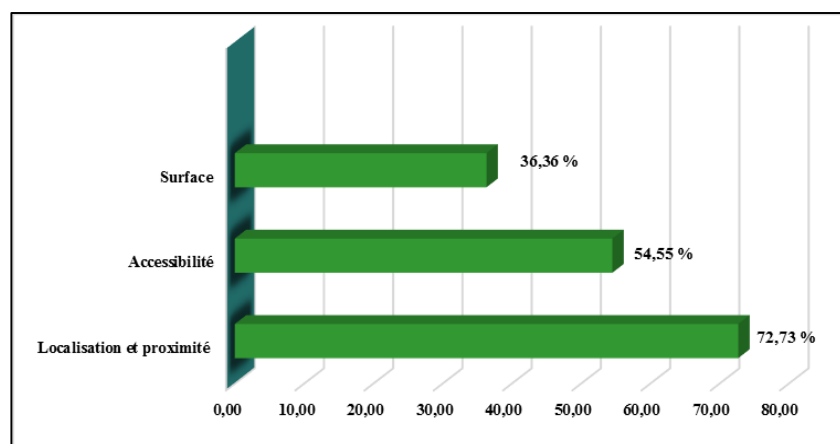


Figure 0VI-57 : Caractéristiques de l'espace affectant la participation (association Homat).

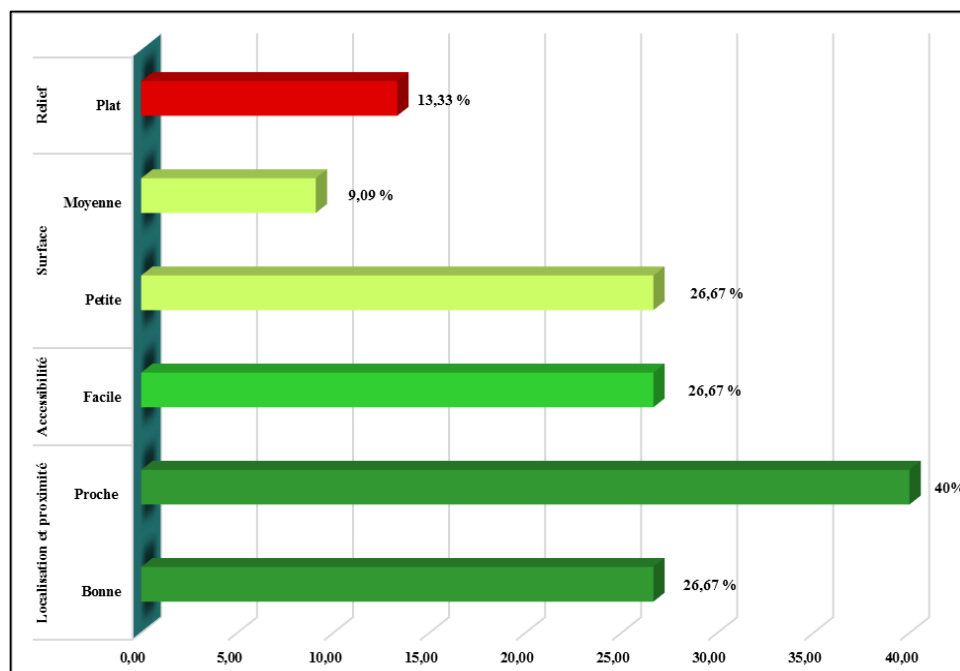


Figure VI-58 : Caractéristiques de l'espace favorables à la participation (association El rouya).

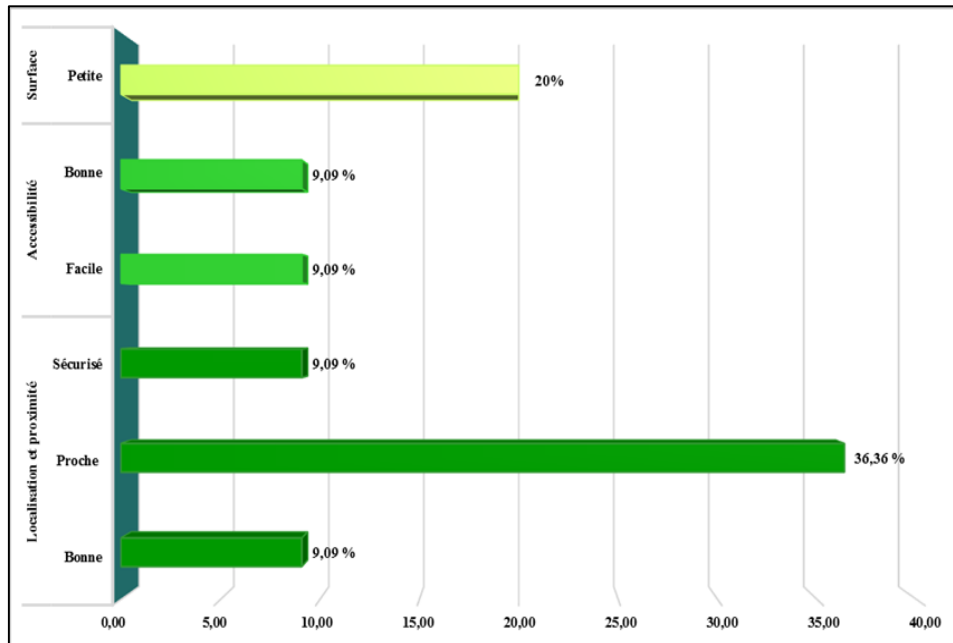


Figure 0VI-59 : Caractéristiques de l'espace favorables à la participation (association Homat).

2) Sécurité

Selon les membres de ces deux associations, les éléments qui doivent se trouver dans les espaces verts pour être en sécurité sont notamment la présence des agents de sécurité, l'ouverture de l'espace que ce soit des espaces totalement ouvert ou semi ouvert , le choix de la répartition des arbres qui doit être réfléchi et donne une bonne visibilité , la densité de couvert végétale qui doit être moyenne ou faible , l'emplacement bon , non isolé et ouvert. De plus, d'autres éléments cités par (6.7%) des membres de l'association el rouya qui sont l'aménagement qui il faut être confortable et l'absence de vol et de déviation (6.7%) (figure VI-60 et VI-61) :

« Je pense que ce qui rend les espaces sûrs, c'est qu'ils ne sont pas fermés et que la densité de leurs plantes est moyenne car elles donnent un sentiment de contrôle sur l'espace en plus de la présence d'agents de sécurité permanents.... ». **M1A1**

« Je pense que la conception de l'espace lui-même est un élément important pour y assurer la sécurité, notamment en termes de choix de la répartition des arbres et de leur densité, en plus de prendre en compte les emplacements des postes de garde... ». **PA1**

« Je pense que la première chose que les espaces verts doivent avoir pour être sûrs est la présence d'agents de sécurité permanents, puis vient la conception sûre, comme les espaces

ouverts et la propagation délibérée de végétations qui permettent une bonne vision à l'intérieur de l'espace... ». **M6A1**

« Je pense qu'une fois ces espaces situés dans des endroits non isolés et facilement accessibles, ils seront en sécurité ... ». **M8A1**

« Pour que l'espace soit sûr, il doit être non fermé. La répartition des plantes dans celui-ci doit être réfléchie, de sorte que la densité des plantes soit moyenne car cela donne un sentiment de plus de sécurité, en plus de la présence permanente d'agents de sécurité... ». **M4A2**

M4A2

« Outre la présence des agents de sécurité qui est indispensable, les espaces non fermés ou partiellement ouverts, en plus de la répartition des végétations à l'intérieur de l'espace, garantissent un sentiment de sécurité et de confort ... ». **M7A2**

« Je pense que la première chose qui nous attire à utiliser ces espaces est la disponibilité de la sécurité. Cela est dû à la présence de ces espaces dans des emplacements bons et ouverts, et au fait que ces espaces sont aménagés d'une manière confortable, en plus de la présence de postes de garde dans ceux-ci... ». **M8A2**

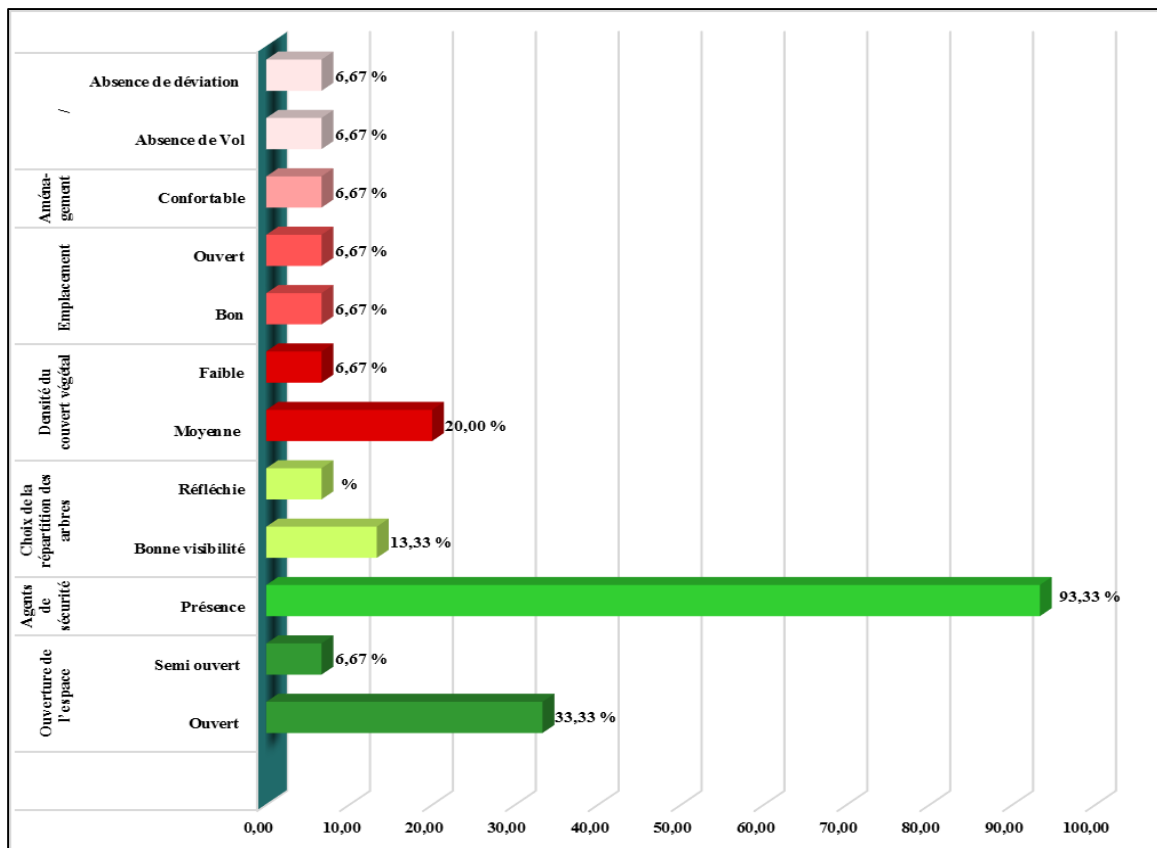


Figure 0VI-60 : Les caractéristiques des espaces verts sécurisés (association El rouya).

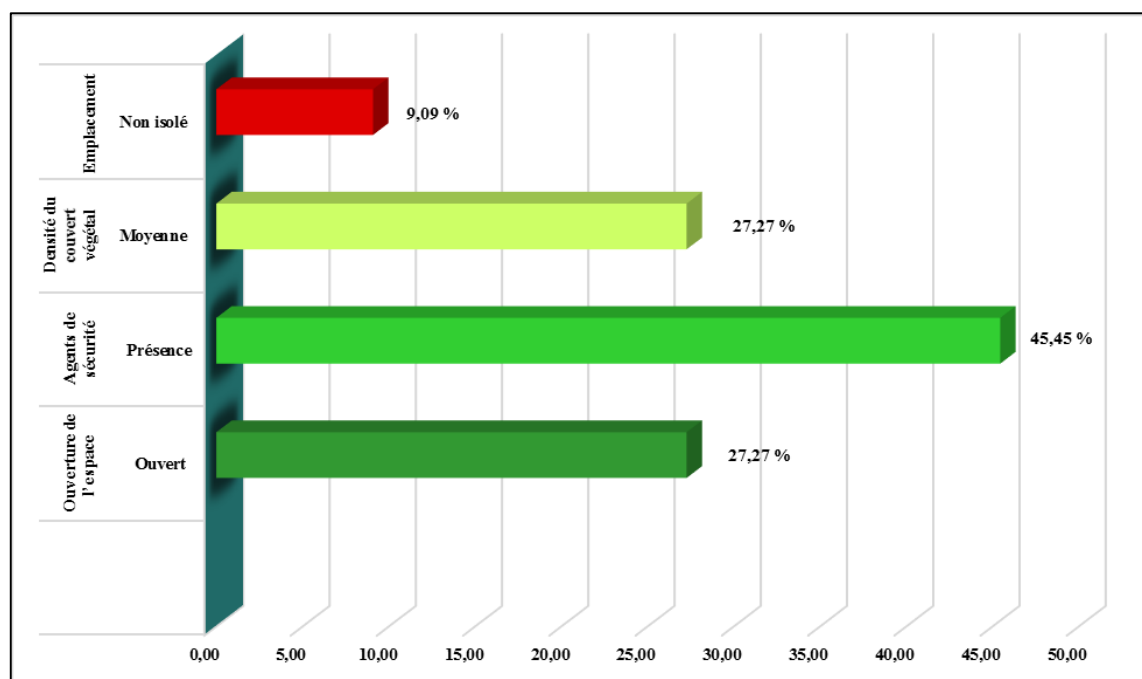


Figure 0VI-61 : Les caractéristiques des espaces verts sécurisés (association Homat).

- **Evaluation de la sécurité des espaces verts dans la ville de Jijel**

Les membres des deux associations évaluent la sécurité dans les espaces verts existante dans la ville de Jijel. Les espaces les plus fréquentés ont été évalués comme des espaces sûrs par (13.3%) et (9.1%), dangereux et avec la présence de phénomènes immoraux par (9.1%) des membres de Homat. Les autres espace c'est à dire non fréquentés ont été marqués comme des espaces souffrant d'un manque de sécurité par (6.7%), dangereux par (18.2%), délaissés par (9.1%) avec la présence de vandalisme et déviation par (6.7%) des membres d'el rouya. Certains membres ont également évalué les espaces verts en général comme des espaces dangereux par (60%) et (27.3%), autres voient que ces espaces sont sûrs par (33.3%) et (18.2%), (27.3%) indiquent de ces espaces souffrent d'une absence des agents de sécurité, et (26.7%) des membres d'El rouya s'accordent également avec la présence des déviations (figure VI-62 et VI-63) :

«Je pense également que nos espaces ont commencé à manquer l'élément de sécurité, surtout ces derniers temps ». **M1A1**

«il existe des espaces sûrs et autres dangereux dans la ville de Jijel». **PA1**

«malheureusement pas dans notre espace, bien qu'il y ait des espaces sûrs, mais il y a d'autres espaces qui sont devenus un lieu pour des phénomènes étrangers à notre société». **M7A1**

« ...Il existe des espaces sûrs et dangereux par la propagation du vandalisme et de la drogue ».

M1A2

« ...En ce qui concerne notre espace, je pense que les espaces du centre-ville, fréquentés par de nombreux utilisateurs, sont les plus sûrs, malgré la propagation de la corruption et des déviations dans beaucoup d'entre eux en raison de l'absence d'agents de sécurité, en particulier ».

M4A2

« ...Contrairement aux espaces fréquemment utilisés, je pense que les espaces les moins utilisés sont les moins sécurisés dans la ville de Jijel, cependant, la chose commune et notable est la propagation de la corruption et des déviations, et cela affecte négativement la sécurité des utilisateurs».

M7A2

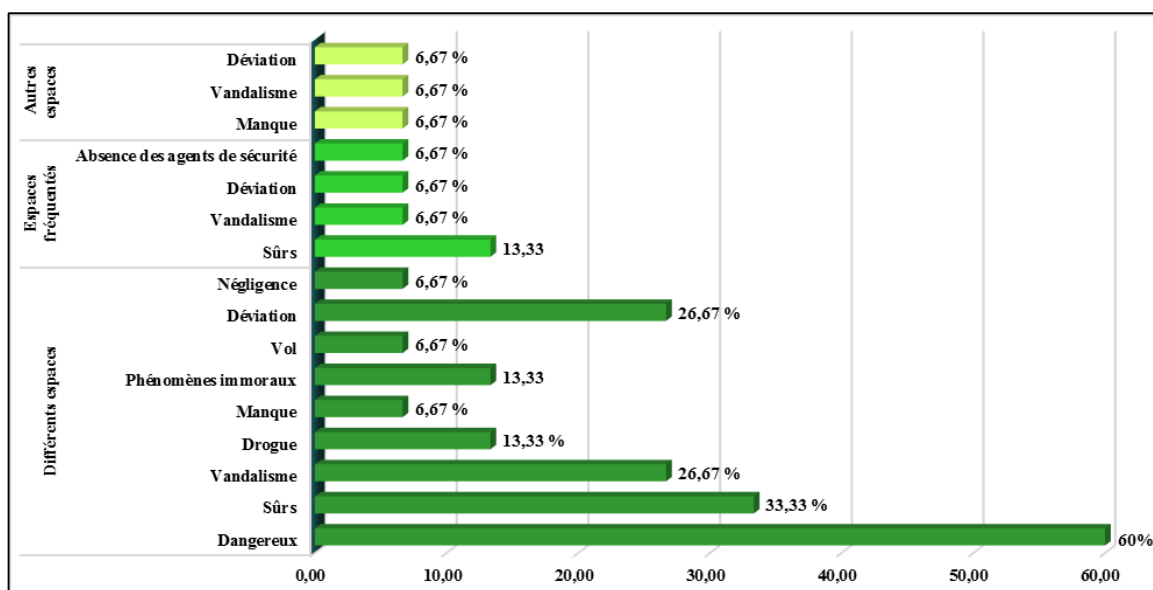


Figure 0VI-62 : Evaluation de la sécurité des espaces verts à Jijel (association El rouya).

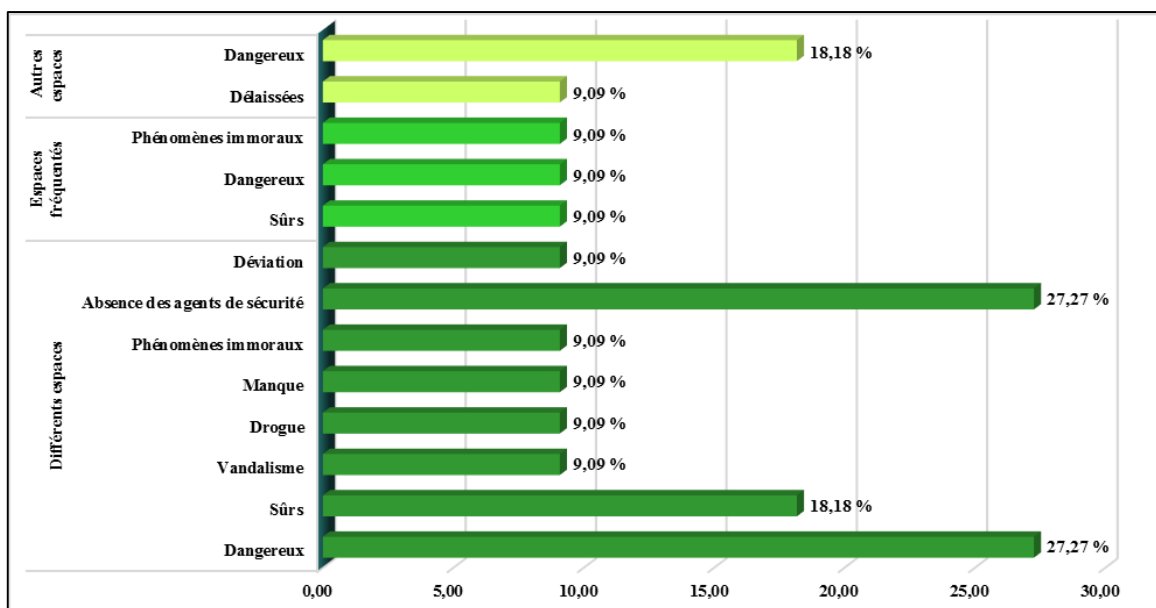


Figure 0VI-63 : Evaluation de la sécurité des espaces verts à Jijel (association Homat).

VI.4 Comparaisons et discussions des résultats

VI.4.1.1 Effet des facteurs personnels

En se référant aux facteurs internes représentés dans les facteurs personnels, la participation des acteurs à la gestion est déterminée en fonction de leur degré de conscience, de l'importance de ces espaces, du fait qu'ils sont responsables de leur état et que leur participation est une nécessité. L'expérience et la réussite de la participation jouent un rôle pour déterminer si les citoyens peuvent continuer à participer à la gestion de ces espaces ou non. En outre, l'état émotionnel qu'ils possèdent, que ce soit par leur sentiment d'insatisfaction face à l'état de ces espaces, la manière dont ils sont gérés, la coopération entre eux et d'autres acteurs pour entretenir et améliorer ces espaces, et leur sentiment d'attachement à ces lieux. Le ressenti de ces deux sentiments peut s'expliquer par la proximité de ces espaces à leurs habitations et l'habitude de les utiliser, de même, par leur sentiment d'intérêt pour le jardinage et le bénévolat, et leur sentiment de confiance dans leur capacité à changer la réalité et à s'adapter aux divers changements. En plus, les motivations représentées dans leur croyance en l'efficacité des résultats, c'est-à-dire leurs convictions sur les objectifs personnels, sociaux et environnementaux qu'ils peuvent tirer de leur participation et dans les valeurs qu'ils veulent atteindre, c'est-à-dire de leurs inclinations et désirs personnels, social et environnemental qu'ils espèrent atteindre à partir de cette participation. Ces motivations dépendent également des ressources personnelles dont disposent les usagers. Les ressources financières, les capacités techniques et matérielles, le temps et le pouvoir procédant du statut social et fonctionnel ne sont pas suffisamment disponibles pour ces acteurs.

L'état émotionnel et les motivations génèrent la volonté de ces acteurs de participer. Les auteurs utilisent souvent le terme volonté pour décrire et expliquer le terme motivation, comme c'est le cas pour Lewin, comme l'ont soutenu les auteurs du livre *A Bias for Action* (Bruch & Ghoshal, 2004). D'autre part, d'autres voient qu'ils sont différents et séparés par le désir tel que affirme Ach (1905). Selon Ach (1905), la volonté peut être distinguée de la motivation en se référant à une certaine limite ou seuil du désir, d'où on l'appelle motivation lorsque le désir est inférieur à ce seuil, alors qu'il devient volonté s'il le dépasse. A cet égard, on peut dire que dans notre cas on est passé du niveau des motivations des acteurs au niveau de la volonté des acteurs de participer (figure VI-64).

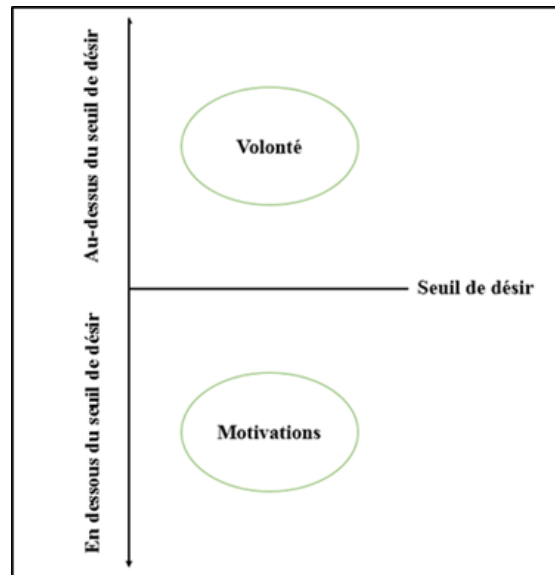


Figure 0VI-64 : Différence entre la motivation et la volonté. Source : auteurs 2022.

Hormis le sentiment d'intérêt pour le jardinage et le bénévolat, et le sentiment de confiance en soi des usagers, et le manque de capacités personnelles des deux acteurs, tous ces facteurs sont considérés comme motivants pour la participation des usagers et des associations. Finalement, les facteurs économiques et sociaux tel que le genre, l'âge, la profession, l'instruction et le revenu n'ont eu aucune influence sur la participation.

Les résultats de celles-ci diffèrent de certaines des études précédentes et sont similaires à d'autres en ce qui concerne l'impact positif ou négatif des facteurs qui composent l'aspect personnel sur la participation (Mohapatra & Mohamed, 2013; Anthony & Essien, 2018; Ganzevoort & van den Born, 2020).

VI.4.1.2 Effet des facteurs externes

VI.4.1.2.1 Environnement social

Toutes les variables de l'environnement social liées à l'influence des autorités, et à l'influence de la société dans une moindre mesure, affectent la participation, qu'il s'agisse des usagers ou des associations à la gestion des espaces verts, tant cet impact a été complètement négatif, ce qui signifie que ces variables représentent de véritables freins à la participation. Ces résultats diffèrent de certaines des études précédentes et sont similaires à d'autres en ce qui concerne l'impact positif ou négatif des facteurs qui composent l'aspect personnel sur la participation (Calderon, 2013; Lashgarara, 2014; Schicklinski, 2015; Mensah et al., 2016 a; Mattijssen et al., 2017).

a) L'influence de la société

L'effet de voisinage comme obstacle le moins influent à la participation s'explique par le fait que les personnes environnantes et les voisins n'inspirent ni n'encouragent la participation des autres à la gestion de ces espaces, c'est-à-dire qu'ils n'acceptent pas ce phénomène et ne fournissent pas de coup de main ni de contribution matériels et financière pour soutenir les participants. Ces résultats confirment l'effet de ce facteur sur la participation et ils diffèrent également de l'étude de (Fors et al., 2019), où l'effet de ce facteur était positif et efficace

b) L'influence des acteurs concernés

En effet, la politique adoptée par les autorités concernés concernant la mise en place d'une approche participative dans laquelle les différents acteurs sont inclus dans la gestion des espaces verts publics n'est pas appropriée, surtout si l'on tient compte des obstacles institutionnels et organisationnels à travers le manque ou l'absence des mécanismes et des moyens qui incarnent et soutiennent la participation par l'APC.

Les mécanismes et outils participatifs adoptés sont un autre aspect des barrières qui empêchent la participation à la gestion, qu'elle soit civique ou physique. Commencant par l'accès à l'information, le manque de diversité des moyens de communication utilisés pour informer ces acteurs et le manque d'accès aux informations complètes, claires et suffisantes relative aux projets et activités de gestion et d'entretien de ces espaces et la possibilité et la possibilité d'y participer peuvent décourager leur participation .

L'absence ou le manque de consultation et de concertation avec les usagers et les associations pour communiquer, écouter, connaître leurs besoins et attentes et recueillir leurs avis et les intégrer dans les décisions lors de réunions ou d'enquêtes publiques, s'explique par le fait que le principe de consultation et de concertation n'est pas une incitation à leur participation.

Ensuite, l'absence des accords de partenariat et de coopération entre les usagers, les associations les autorités et les différents acteurs pour gérer ces espaces. Ainsi que, la non-implication des usagers et des associations dans la prise de décision liée à ces espaces, que ce soit à la phase de la conception en choisissant le site, les caractéristiques physiques appropriées, les équipements, les aménagements, la végétation , ou encore au stade de la gestion via la prise de décision concernant le réaménagement et le choix des espaces à gérer et les activités nécessaires à cet effet sont deux autres obstacles à la participation de ces acteurs. D'autre part, tant la mobilisation et la sensibilisation utilisant les différents moyens

disponibles que la formation et l'éducation par la mise à disposition de spécialistes et de multiples campagnes ne représentent pas des éléments favorisant la participation.

L'absence de ces mécanismes peut être interprétée comme le fait que de tels mécanismes et moyens nécessitent des stratégies, des ressources et des capacités financières, d'expertise et des qualifications pour les incarner sur le terrain. C'est ce que les autorités compétentes n'ont peut-être pas.

D'autre part, la participation de ces acteurs se heurte à l'influence des autorités elles-mêmes, c'est-à-dire à la nature de la relation qui unit les responsables avec ces acteurs. Cette relation est fondée sur la méfiance et les conflits d'intérêts favorisée par l'absence des mécanismes et des moyens de participations de base. Cette dernière permet de créer une relation forte basée sur la crédibilité entre ces acteurs. Par exemple, la consultation et le partenariat permettent de créer des opportunités pour que les acteurs se rencontrent pour échanger des opinions et accroître la confiance mutuelle entre eux, réduire les conflits et travailler pour servir l'intérêt public plutôt que l'intérêt privé.

En outre, bien qu'il existe un certain soutien moral, notamment pour les associations, l'absence de divers types de soutien, notamment financières, est un autre élément démotivant. L'absence de soutien financier est principalement due au fait que le budget alloué aux espaces verts est très faible, en plus de l'absence d'un budget participatif qu'il s'agit finalement d'une forme de participation directe.

Par conséquent, le manque de volonté politique sincère de les intégrer dans la gestion, de transparence des procédures et d'accès à l'information et aux décisions, ou de disposition pleine à partager avec eux le pouvoir et la responsabilité, outre le manque des capacités nécessaires des autorités elles-mêmes, conduit à leur incapacité à fournir un soutien adéquat et affecte automatiquement le processus de participation de ces acteurs.

En passant à ce qui précède, outre la centralisation et la démocratie représentative prévalant en Algérie, la politique adoptée en matière de gestion des espaces verts est encadrée par des dispositifs juridiques. Même si les différents textes réglementaires est digne de placer l'Algérie parmi les pays les plus avancés en matière de démocratie participative, ces arrangements constituaient également un obstacle majeur. En effet, on voit l'existence de certaines lois algériennes visant à impliquer les citoyens dans la gestion de leur cadre de vie même de manière partielle et succincte, malgré la connaissance insuffisante de ces acteurs à leur sujet, et on voit une réalité qui ne reflète pas le cas du tout. La réalité reflète le manque d'application de ces lois, l'absence de décrets exécutifs fixant les modalités de leur

mise en œuvre ou l'absence de lois dédiées à la participation des différents acteurs à la gestion des espaces verts.

VI.4.1.2.2 Environnement physique

Toutes les variables relatives à la conception et l'aménagement de l'espace affectent la participation des usagers à la gestion, principalement physique, et sont les mêmes variables indiquées par les associations comme des facteurs d'impact, ce qui est alors cohérent avec plusieurs études.

Dans le cas du jardin de la mairie comme celui El quods, le facteur le plus influant était le « sentiment de sécurité physico-visuelle et social » composé de l'accès physique et visuel et du bien-être. Le facteur le moins influent était « les propriétés spatio- morphologique de l'espace » mesurée par localisation et les caractéristiques morphologiques de l'espace.

Quant au jardin de la mairie, l'accès physique et visuel, ainsi que le bien-être étaient des obstacles à la participation de ces acteurs. Cela peut s'expliquer par le fait que cet espace est conçu sous forme d'un espace fermé, avec une grande hauteur, une forte densité et une distribution centrale de la végétation. A cela s'ajoute, l'inconfort psycho-social et la propagation des maux sociaux. Ce dernier point peut être un réel obstacle car la propagation de la criminalité, du vol et du vandalisme crée un sentiment d'insécurité, qui entraîne une diminution de la fréquentation et de la participation à ces espaces (Jorgensen et al., 2007). En revanche, la localisation, c'est-à-dire la proximité (≤ 15 min à pied) et (< 300 m) comme ils le préconisent (Barbosa et al., 2007; Handley et al., 2003), et l'accès depuis l'extérieur tout comme les caractéristiques morphologiques du jardin, tel un espace plat avec une superficie assez petite (1200 m^2) ont été des facteurs de motivation pour la participation. La proximité de l'espace affecte directement la fréquentation et en conséquence la participation des usagers, ce qui va dans le sens de la littérature scientifique sur la question (Dennis & James, 2016; Elfartas et al., 2019; Jorgensen et al., 2007; Rasidi et al., 2012).

D'autre part, les acteurs du jardin El quods s'accordent sur le fait que l'accès physique et visuel, le bien-être, la localisation et les caractéristiques morphologiques de l'espace sont des facteurs motivants à la participation (tableau 4). Étant donné que ce jardin se caractérise principalement par son bon emplacement au centre de la ville, sa proximité (≤ 15 min à pied) et (< 300 m) et sa facilité d'accès, sa superficie moyenne (4413 m^2) par rapport aux deux autres. Il se caractérise également par son ouverture, la hauteur moyenne et la faible densité de la végétation et sa disposition sur les bordures, En plus de l'existence de bien-être psycho-social. La seule barrière à la participation est la prévalence de maux sociaux.

En ce qui concerne le jardin El salam, le facteur le plus influent était « l'emplacement approprié et confortable » mesuré par la localisation et le bien-être, tandis que, le deuxième facteur, le moins important, était « la couverture végétale adaptée aux caractéristiques morphologique » qui comprend à la fois l'accès physique et visuel et les caractéristiques morphologiques. Les éléments motivants à la participation étaient l'accès physique et visuel, car l'espace est caractérisé par l'ouverture, la distribution de végétation sur les bords avec une densité et une hauteur moyennes. Ainsi que, les caractéristiques morphologiques, à l'exception de la superficie, qui peut expliquer le fait qu'elle soit grande (5750m²) et nécessite beaucoup de capacités et d'efforts pour la gérer, et qui revient au même constat trouvé par (Dennis & James, 2016). Outre, à l'exception du bon emplacement, la localisation à savoir la proximité (≤ 15 min à pied) et (< 300 m) ainsi que l'accès facile est un autre facteur incitant, (tableau 4). Ce mauvais emplacement est peut-être dû au fait que le jardin est situé au milieu du marché. Quant au bien-être, il s'agit d'une barrière à la participation des usagers, ce qui pourrait être dû au manque de bien-être psycho-social et à la propagation des maux sociaux telle qu'observée dans l'étude de (Jorgensen et al., 2007).

Le jardin El quods est généralement considéré comme un cas favorable en termes de conception et d'aménagement qui stimule la participation à la gestion de ces espaces, cela confirme les résultats de l'évaluation de la qualité des trois jardins (chapitre IV). La localisation stratégique de l'espace et le bien-être offrir un effet positive sur la participation (Adinolfi et al., 2014; Dennis & James, 2016; Jorgensen et al., 2002; Rasidi et al., 2012). Contrairement à l'étude de (Dennis & James, 2016) qui a constaté que les espaces clôturés sont les plus sécurisés, l'ouverture de l'espace et la répartition appropriée de la végétation rendent le jardin visible, accessible, sécurisé et affectent positivement la participation tel qu'indiqué dans les étude de (Ding & Guaralda, 2013; Fors et al., 2019; Gundersen & Frivold, 2008; Iqbal, 2021; Jorgensen et al., 2002).

Finalement, l'environnement physique est un environnement stimulant pour le jardin El quods puis El salam, et non stimulant pour celui de la mairie, la localisation et les caractéristiques morphologiques de l'espace sont généralement des facteurs motivants dans les trois cas contrairement à l'accessibilité physique et visuelle et le bien-être qui varient d'un cas à un autre.

VI.4.1.3 Niveau réel de la participation

Les résultats de cette étude nous ont finalement permis de déduire le niveau réel de participation des acteurs urbains, notamment la participation civique, en le plaçant sur

l'échelle la plus utilisée dans de nombreuses études celle de Amstein, la participation des usagers à la gestion des espaces verts urbains publics est enregistrée au niveau de « **non-participation** » et peut être « **manipulation** » ou « **thérapie** » (figure VI-65). À l'opposé, la participation des associations dans la gestion de ces espaces est enregistrée au niveau de la « **participation symbolique** » qui peut parfois prendre la forme de « **information** », « **consultation** » ou « **placation** » (figure VI-66). Cette conclusion conforte notre problématique qui tourne autour de la participation limitée voire inexistante de ces acteurs.

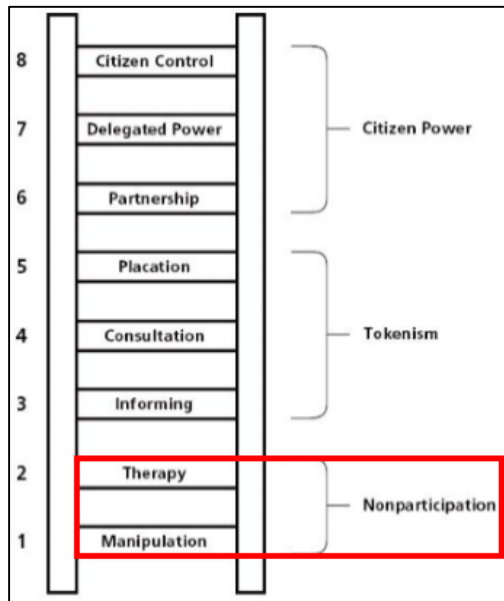


Figure 0VI-65 : Niveau de participation réelle des usagers

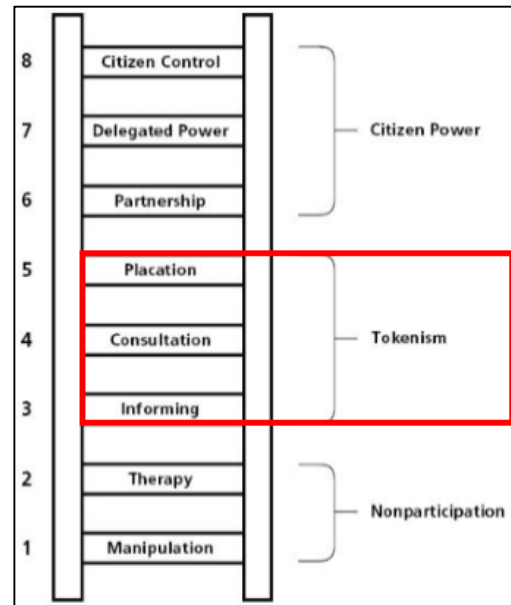


Figure 0VI-66 : Niveau de participation réelle des associations.

En effet, s'il y a une participation, elle se limite à une participation plutôt physique, notamment des usagers, qui se présente souvent sous forme de modestes expériences d'autogestion, contrairement aux associations qui ont des expériences appréciables et qui privilégient la cogestion pour ses divers avantages.

L'absence de participation effective est davantage due à l'influence de facteurs externes, c'est-à-dire ceux reliés à l'environnement social, notamment l'influence des autorités et probablement aussi à l'environnement physique, notamment en ce qui concerne la sécurité à l'intérieur des espaces.

VI.4.1.4 Evaluation des comportements biophiliques résultant de la participation des usagers

En comparant les résultats présentés dans le (tableau VI-30) avec la typologie de Kellert (tableau I-2), nous pouvons conclure que les usagers manifestent divers comportements biophiliques positifs pour les facteurs motivants dans les trois cas, à savoir la localisation

et les caractéristiques morphologiques, tels que *naturaliste et esthétique*, à travers l'admiration de l'espace, qui est associée à un sentiment de bien-être physique et mental. En outre, *moralistes et dominionistes*, à travers le sens de la responsabilité éthique, le besoin et la volonté de maîtriser le monde naturel qui génère la motivation de participer à la préservation de cet espace. Ce comportement devient négatif et se traduit par un sentiment de peur et d'aversion pour l'espace, ce qui est lié au manque de bien-être dans le cas du jardin de la mairie et du jardin d'El salam, et à la mauvaise accessibilité physique et visuelle dans le jardin de la mairie qui sont des facteurs barrières.

Tableau 0VI-30 : Comportements biophiliques des usagers.

Jardins	Conception et aménagement	Résultats	Comportement
Jardin de la mairie	Localisation	Motivant	Naturaliste et esthétique
	Caractéristiques morphologiques		Moraliste Dominionniste
	Accessibilité physique et visuelle	Non motivant	Négativiste
	Bien-être		
Jardin El quods	Localisation	Motivant	Naturaliste et esthétique
	Caractéristiques morphologiques		Moraliste
	Accessibilité physique et visuelle		Dominionniste
	Bien-être		
Jardin El salam	Localisation	Motivant	Naturaliste et esthétique
	Caractéristiques morphologiques		Moraliste
	Accessibilité physique et visuelle		Dominionniste
	Bien-être		Non motivant

Conclusion

Ce chapitre a passé en revue les résultats obtenus et qui ont été divisés en deux phases.

Les résultats de la première phase exploratoire consacrée à connaître et comprendre le système de gestion des espaces verts dans la ville de Jijel, afin d'approfondir la problématique de notre étude. Ces résultats ont indiqué que la gestion des espaces verts à Jijel, particulièrement urbain public, étant la plus gérée, est attribuée aux acteurs concernés, c'est-à-dire les autorités de l'APC, avec une faible participation civique et physique de l'acteur intéressé, c'est-à-dire l'engageant formel des associations et de l'acteur touché, c'est-à-dire les usagers participant librement et informellement. Cet engagement se manifeste généralement sous forme d'auto-participation ou de coparticipation. L'analyse du contexte juridique reflète la contradiction entre le contenu des textes et la réalité.

En fonction des résultats de la première phase, nous sommes passés à la deuxième phase fondamentale destinée à connaître les raisons de la participation limitée des usagers et des

associations à la gestion des espaces verts urbains publics. En d'autres termes, en identifiant les plus importants les facteurs qui affectent leur participation à la gestion de ces espaces. Les résultats ont montré qu'il n'y a pas de différences dans les facteurs affectant ces deux types d'acteurs. La participation à la gestion des espaces verts de la ville de Jijel, tant pour les usagers que pour les associations, est affectée par des facteurs personnels qui motivent souvent les deux acteurs, négativement par des facteurs sociaux comme entraves, notamment au regard de l'impact négatif des autorités, et par des facteurs physiques associés à la conception et à l'aménagement des espaces, dont l'impact positif ou négatif est dû aux caractéristiques spécifiques de chaque jardin. Autrement dit, selon les caractéristiques préférées de ces acteurs.

Ces résultats ont permis de déduire le véritable niveau de participation civique des usagers et des associations à la gestion des espaces verts urbains publics, en se référant à l'échelle d'Amstein, qui a été inscrit au niveau de la « non-participation" des usagers et de la "participation symbolique" des associations.

Enfin, ces résultats également, particulièrement ceux issus de l'effet de conception et de aménagement des espaces verts urbains publics, ont permis de conclure les comportements biophiliques des usagers génèrent des trois jardins publics. Ces usagers ont des comportements biophiliques différents et généralement positifs vis-à-vis de ces espaces. Ces comportements ont été qualifiés comme naturaliste et esthétique, moralistes, et dominionistes et négatif.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objectif principal de cette thèse était de promouvoir la participation, qualifiée comme limitée, des acteurs urbains touchés et intéressés à la gestion des espaces verts, et qui est considérée en tant que l'une des raisons qui ont conduit au déclin quantitatif et qualitatif des espaces verts. En enquêtant sur les facteurs affectant ce phénomène, négativement ou positivement, et en déduisant le niveau réel de cette participation et les comportements biophiliques qui en résulte. Cette étude porte sur la participation de l'acteur touché, qu'il s'agisse des usagers engagés individuellement et librement, et de l'acteur intéressé, à savoir des associations, à la gestion des espaces verts urbains publics dans la ville de Jijel. Cette ville connue pour sa richesse naturelle et paysagère, en contrepartie de son manque de différents types espaces verts et de la présence de nombreux espaces marginalisés. Ces acteurs et ce type d'espace vert ont été identifiés en se référant à l'inventaire des espaces verts réalisé par la DEWJ et à l'enquête exploratoire par un entretien semi-directif avec les autorités concernés de l'APC, du SEV-EPGEVLEP-EPIC et les acteurs intéressés c'est à dire, les deux associations environnementales. Cette enquête été élaborée suivant le Gouvernance and Management model (G&M).

Après avoir initié cette thèse avec une introduction sur le sujet d'étude en passant du contexte général global au contexte plus spécifique ou local , en posant une problématique en mettant en évidence et en posant la relation entre les variables de l'étude et en montrant l'importance de ce sujet sur notre cas étude . De plus, en abordant les questions, les objectifs et l'hypothèse qui détermine le déroulement du processus de cette recherche et qui a été vérifiée dans la dernière section de la thèse. Cette thèse a été divisée en six chapitres , trois chapitres littéraires qui présentent diverses études principales reliées au sujet de l'étude où elle commence par des explication des différents concepts, théories, et approches en matière de gestion des espaces verts et de participation, jusqu'à la présentation d'un état de l'art principalement axé sur les facteurs affectant la participation, ces chapitres nous a permis finalement de réaliser notre positionnement épistémologique puis méthodologique. Les trois autres chapitres pratiques répondent à la problématique et sont à leur tour présentés sous forme d'un chapitre de cas d'étude, d'un chapitre sur le matériel et méthodes et d'un chapitre des résultats et discussions.

Les résultats de la phase I, que nous avons appelée l'enquête exploratoire, nous ont permis de comprendre le système de gouvernance et de gestion approuvé dans la ville de Jijel en matière la gestion des espaces verts et ainsi d'enrichir la problématique de l'étude.

En effet, La gestion des espaces verts à Jijel est considérée comme la tâche et la responsabilité des autorités locales, d'où les différents espaces verts, en particulier les espaces publics urbains sont gérés de manière étatique, tant au niveau civique que physique. Elle est suivie par la présence d'une modeste participation autonome et/ou conjointe sous forme d'un engagement informel comme une participation libre et individuelle des usagers et d'un engagement formel, au sein des associations, au vu de l'échec de l'application des lois encadrant cette participation sur le terrain, bien qu'insuffisant.

D'autre part, en fonction de ces résultats, nous sommes passés à la phase II. Parce qu'on cherchant de renforcer la participation de ces acteurs à la gestion de ces espaces et le rendre effective, il est crucial de comprendre et d'identifier les facteurs motivants et démotivants pour eux. Les facteurs affectant les usagers et les associations dans leur gestion de ces espaces ont été révélés et identifiés. Cette phase nous a également permis de conclure le niveau réel de participation ainsi que des comportements biophiliques générés envers ces espaces.

Hypothèse

Cette étude a mis en évidence également l'existence d'une relation entre la participation de ces deux acteurs et les facteurs personnels ou interindividuels, les facteurs reliés à la société et aux autorités et les facteurs physiques des espaces. Les résultats confirment l'effet de **l'aspect personnel, social et physique de l'équation de Lewin sur la participation des usagers et des associations, en tant que comportement humain**, et prouvent ainsi la validité de la première partie de l'hypothèse de l'étude.

Contrairement aux facteurs personnels qui ont été généralement positifs et motivants, l'effet de l'environnement social était principalement négatif et totalement démotivant en raison d'une mauvaise politique de gestion des espaces verts qui caractérise par la mise en écart des différents acteurs urbains qu'il s'agisse usagers et associations. Quant à l'environnement physique, l'effet des caractéristiques morphologies était positives dans sa globalité, tandis que l'effet de la sécurité différait entre négatif et positif, en fonction de la densité, de la répartition de végétations dans l'espace, de la présence du bien-être et de la disponibilité des agents de sécurité.

Finalement, cette étude a montré que le niveau de participation des acteurs urbains à la gestion des espaces verts urbains publics, basé sur l'échelle d'Arnstein, indique qu'il n'y a pas de réelle participation. En effet, cette participation va de la **non-participation** pour les usagers à une **participation symbolique** pour les associations. L'absence de participation

effective est principalement due à l'influence de facteurs externes et internes mis en avant par l'hypothèse précédente et affirmés par cette étude. Elle a également conclu que les usagers présentent des comportements biophiliques positifs, tels que naturaliste et esthétique, moralistes, et dominionistes, en particulier pour les facteurs reliés à la localisation, les caractéristiques morphologiques de l'espace, ainsi que des comportements négatifs en ce qui concerne le manque de bien-être et la mauvaise accessibilité physique et visuelle dans certains cas.

Contrairement à l'environnement personnel qui se rapporte à chaque individu, les résultats peuvent être généralisés à l'environnement social et physique. Tous les contextes dépourvus des dispositifs politiques, juridiques, réglementaires et institutionnels nécessaires, et caractérisés par l'influence négative des autorités et de la société ne sont pas du tout motivants et ne créent pas un climat favorable à la participation des usagers et des associations. En outre, les espaces verts qui présentent les mêmes caractéristiques que les espaces étudiés, c'est-à-dire les espaces sûrs, étant ouverts ou semi-ouverts avec une hauteur moyenne de couverture végétale et une densité moyenne ou faible de végétation, outre, les espaces proches et facilement accessibles et qui se caractérisent par le bien-être. Ces espaces favorisent la participation et donnent des comportements biophiliques positifs des usagers.

L'incitation la participation de ces acteurs à la gestion des espaces verts urbains publics à Jijel dépendre de l'identification et de l'amélioration de ces combinaisons de facteurs. Littéralement, il convient de maintenir et renforcer les facteurs de motivation et d'améliorer les facteurs d'empêchement. Conséquemment, la validation de la deuxième partie de l'hypothèse.

Perspectives pour la pratique

En effet, les plans d'incitation ne peuvent qu'être locaux, selon les spécificités stratégiques, culturelles et socio-économiques, les politiques de conception et de gestion du vert de chaque ville, c'est le principe du " penser globalement et agir localement " du développement durable. Cette étude a permis d'approcher au maximum de la réalité et donc trouver certaines stratégies d'amélioration à court et à long terme.

Veiller sur le développement et d'amélioration de l'aspect environnemental et social pour renforcer la participation aura un impact direct et positif sur l'aspect personnel étant subjectif, c'est-à-dire en renforçant la conscience, ainsi que la volonté, en investissant dans le développement des états émotionnels et des motivations.

Environnement physique :

Conclusion générale

- Étant donné que chacun des espaces existants a ses propres caractéristiques, l'intervention au niveau de l'espace pour l'adapter et le rendre stimulant pour la participation principalement physique consiste d'abord à fournir les capacités nécessaires, notamment le transport pour les espaces éloignés et isolés et les ressources matériels et techniques pour les espaces de grandes superficies, et à assurer la sécurité au sein de ces espaces en ajustant le niveau de couverture végétale et mise à disposition des agents de sécurité.
- Une bonne compréhension des facteurs influençant la participation à la gestion des espaces verts urbains à Jijel ne fera pas qu'encourager la participation locale et déduire la nature de leurs comportements biophiliques. Néanmoins, il contribuera également à améliorer la conception et l'aménagement des futurs espaces verts. En choisissant « des emplacements appropriés et confortables », et en aménageant « une végétation adaptée aux caractéristiques morphologiques », afin de répondre aux besoins des usagers. En augmentant également l'accessibilité visuelle et physique, c'est-à-dire en créant des espaces ouverts avec une hauteur et une densité de végétation moyenne et en répartissant la végétation dans les bordures plutôt qu'au centre, ainsi qu'en assurant le bien-être et en luttant contre les maux sociaux, en mettant à disposition des agents de sécurité, ce qui crée en effet un « sentiment de sécurité physique visuelle et de bien-être ».
- D'autre part, Les facteurs physiques qui empêchent la participation peuvent également être une motivation importante pour commencer la participation afin d'améliorer la qualité de ces espaces, cela soutient l'idée de l'affordance de Gibson.

Environnement social :

- L'orientation vers la gouvernance en mosaïque, c'est-à-dire, un changement est nécessaire vers une approche de gouvernance plus habilitante et stimulante qui exploite le potentiel de transformation de la participation de ces acteurs, notamment l'autogestion. En plus, la nécessité d'éviter "une seule taille" pour tous les types d'engagement. La diversité des facteurs d'impacts rend difficile d'aborder de la participation de ces acteurs par le biais d'une seule stratégie. On préconise donc fortement une approche sur mesure, dans laquelle les autorités interagissent avec les pratiques de ces acteurs dans la sphère verte sur une base individuelle. Outre, Les modèles de gestion favorisant la participation devraient intégrer les changements au fil du temps de la végétation et des acteurs participants. Certains acteurs ont un seuil plus élevé pour initier la participation que

d'autres, et certains types d'environnements sont plus difficiles à engager pour ces acteurs.

- Il faut être conscient que la participation de ces acteurs vient souvent s'ajouter à ce que font généralement les autorités, et non s'y substituer. Les acteurs urbains apportent des ressources supplémentaires aux acteurs concernés par la gestion ou aux gestionnaires d'espaces verts, mais ils ont besoin d'un soutien en retour. Par conséquent, un engagement mutuel est nécessaire. Et une vision stratégique importante demeure. En ce sens, il est important que les autorités fournissent un cadre stratégique en fournissant divers outils et mécanismes afin de mettre en œuvre la politique gestion. Mais dans ce cadre, les autorités doivent être ouvertes, flexibles et stimuler cette participation et que la démocratie participative fonctionne comme un complément au modèle représentatif, par conséquent, notre argument en faveur d'un environnement stimulant pour favoriser la participation de ces acteurs s'accompagne d'un appel à un rôle actif des autorités. Les autorités ont donc besoin de compétences pour animer et coordonner des réseaux d'acteurs issus à la fois des usagers engageant librement et individuellement, des associations et même des sociétés privées. Une reconsidération des arrangements juridiques est également susceptible d'être un grand facteur de motivation.
- La participation en tant que facette de la démocratie participative dépend du partage de l'exercice du pouvoir, ce qui nécessite un bon accès aux informations dont ils ont besoin pour pouvoir participer par l'expression de leurs opinions et par la mise en œuvre de projets qui affectent leur environnement urbain. L'information doit être compréhensible, complètes, véridiques, objectives et disponible sous forme papier et électronique pour atteindre le plus grand nombre de personnes possible. Établir un organisme au sein de l'APC chargé de rapporter les informations relatives aux projets de gestion, non seulement ces espaces, mais même aux projets qui répondent à leurs besoins.
- Pour atteindre la participation effective, les autorités doivent suivre et mettre en œuvre la politique visant à impliquer ces acteurs dans le processus de prise de décision. Pour ce faire, les acteurs doivent être informés lors de la phase de planification des projets ou des plans de gestion, et cela commence par des séances de consultation avec ces acteurs pour échanger différents avis afin de bien définir les objectifs et les prendre en compte les différentes étapes de développement de ces projets. Cela renforce la confiance entre les acteurs et les autorités et réduit les conflits entre eux.

Conclusion générale

- La formalisation par les accords de partenariat pourrait être une stratégie précieuse pour ces acteurs urbains afin d'être éligibles aux subventions et d'avoir une structure de gouvernance interne stable. Outre l'élaboration d'un budget participatif pour faire face au déficit financier
- Il est nécessaire fournir une éducation et une sensibilisation environnementale pour améliorer la volonté de participation des acteurs, cela augmentera leur compréhension et leurs perceptions sur diverses questions relatives aux espaces verts pour atteindre un environnement urbain durable, sain et confortable
- Les autorités qui souhaitent faciliter et améliorer la cogestion peuvent bénéficier de l'identification des personnes intéressées par le jardinage et le bénévolat comme facteur de motivation qui inspirent les autres à participer.
- Stimuler la participation civique en promouvant la participation électronique, car c'est une nouvelle tendance dans ces derniers années et le monde s'y dirige.
- Pour réussir la gestion participative l'autorité nécessite de reconsidérer ce qu'est la planification et la gouvernance inclusives et doit s'éloigner de la focalisation étroite de la participation de ces acteurs dans les pratiques de gestion formalisées pour adopter un large éventail de partenariats, du soutien aux initiatives ascendantes développées de manière autonome jusqu'aux partenariats intersectoriels. Pour les acteurs qui préfèrent l'autogestion, la dépendance vis-à-vis des autorités signifie qu'ils devront souvent opérer dans certains cadres gouvernementaux. Lorsque ces acteurs souhaitent rester indépendants, cela limite leurs options. L'établissement de liens et même la collaboration avec les autorités est souvent une stratégie importante pour avoir plus d'impact, mais réduit l'autonomie de ces acteurs. Ces acteurs doivent également être conscients des risques de volatilité des politiques et de l'importance d'une capacité d'adaptation pour la continuité de leurs activités.
- En conclusion, il n'y a pas de solution unique et qu'il n'y a pas de "meilleure" façon de gérer les espaces verts ou d'impliquer ces acteurs, le contexte local la clé de succès. Une participation réussie dans la gouvernance et la gestion des espaces verts n'est pas acquise et nécessite souvent des efforts sérieux de la part des citoyens ainsi que d'autres acteurs. Tout cela souligne la nécessité d'approches de la gouvernance sur mesure et sensibles au contexte, les gouvernements facilitant la participation notamment l'autogestion lorsque cela est possible, mais assumant également un rôle de premier plan lorsque cela est nécessaire. En revanche, de nombreux gestionnaires d'espaces verts n'ont pas les

connaissances nécessaires pour impliquer les utilisateurs de manière bénéfique, ce qui les rend hésitants à participer. Les autorités ne reçoivent aucune formation spécifique pour impliquer le public, les forçant à travailler en ad hoc avec la participation des utilisateurs dans chaque cas, sans plan d'ensemble, et en étant sélectifs dans les utilisateurs et les groupes qu'ils choisissent d'impliquer dans la gestion des espaces verts. Les questions valables sont de savoir s'il convient de faire participer les utilisateurs à la gestion de tous les espaces verts et comment la participation doit être guidée de manière consciente afin d'améliorer la qualité des espaces verts plutôt que de la détériorer, tout en conservant l'intérêt pour la participation.

Limites de recherche

L'étude a été limitée par un ensemble de restrictions que nous ne pouvons pas contrôler, parmi lesquelles :

Planifier les entretiens, déterminer le moment et le lieu appropriés, a été assez difficile, d'autant plus que la plupart des membres de deux associations sont des employés. Nous avons donc également dû envoyer les formulaires de ces entretiens par e-mail aux membres que nous ne pouvions pas interviewer. En plus, la réticence de certains membres à participer à l'entretien, pour des raisons inconnues mais cela n'a pas affecté les résultats car nous avons atteint la saturation théorique.

En fait, la société jijiennienne et algérienne généralement ne sont pas habitués à des études de ce genre, c'est-à-dire par questionnaires, car la majorité des personnes que nous avons rencontrées étaient plus réticentes à participer au questionnaire, et beaucoup d'entre elles pensaient qu'il est destiné à servir des objectifs électoraux et politiques avant même de le lire.

Perspectives futures

La thèse a contribué à l'amélioration la compréhension du phénomène de participation limitée des acteurs urbains, notamment touchés et intéressés, cependant, elle identifie également un certain nombre de nouvelles lacunes dans les connaissances à explorer dans les recherches futures.

La portée de cette thèse est limitée au domaine public et à certains acteurs. Il peut être opportun d'approfondir les conclusions de cette thèse en recherchant également les facteurs affectant la participation à d'autres types d'espaces verts tels que les espaces privés, outre d'étendre l'application de cette étude à d'autres acteurs tels que les acteurs économiques, notamment privé.

Conclusion générale

Soutenus par l'équation de Lewin du comportement humain, nous proposons d'étendre les études futures pour inclure les trois dimensions et de se concentrer sur la façon dont elles interagissent et s'unifient, afin de créer de nouvelles stratégies et solutions plus complètes et efficaces pour renforcer et encourager la participation locale à la gestion de différents types d'espaces verts.

Dans la même perspective précédente, et d'un point de vue architectural et urbain, les recherches futures pourront approfondir l'étude de l'aspect physique de la conception et de l'aménagement de ces espaces et leur effet sur la participation, car il s'agit de l'aspect le plus important et le moins étudié, à notre connaissance. Elles pourront également aborder et prolonger l'étude sur l'aspect de conception biophilique de ces espaces afin de les rendre plus attractifs et de pérenniser la relation entre l'homme et la nature, et créant ainsi des comportements biophiliques positifs. Il est intéressant pareillement de prolonger l'étude en utilisant des divers modèles et méthodes comme des cadres d'analyse pour bien définir et décrire le système de gouvernance et de gestion des espaces verts

Bien que cette étude présente une image complète des facteurs affectant la participation des acteurs urbains par la gestion des espaces verts urbains publics à la ville de Jijel, d'autres facteurs peuvent avoir été négligés. Considérant que ces facteurs d'influence évoluent dans le temps avec le changement des différentes circonstances des contextes locaux, la dimension temporelle est loin d'être négligée et mérite plus d'attention. Nous recommandons alors de mettre l'accent sur la participation à la gestion des espaces verts en faveur d'études longitudinales dans les futures recherches.

Références bibliographiques

Bibliographie

Articles

- Aalbers, C. B., & Sehested, K. (2018). Critical upscaling. How citizens' initiatives can contribute to a transition in governance and quality of urban greenspace. *Urban forestry & urban greening*, 29, 261-275. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.12.005>
- Abu Kasim, J., Mohd Yusof, M. J., & Mohd Shafri, H. Z. (2019). The Many Benefits of Urban Green Spaces. *CSID Journal of Infrastructure Development*, 2(1), 103. <https://doi.org/10.32783/csid-jid.v2i1.47>
- Adinolfi, C., Suárez-Cáceres, G. P., & Cariñanos, P. (2014). Relation between visitors' behaviour and characteristics of green spaces in the city of Granada, south-eastern Spain. *Urban Forestry & Urban Greening*, 13(3), 534-542. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2014.03.007>
- Allegretti, G., & Antunes, S. (2014). The Lisbon Participatory Budget: results and perspectives on an experience in slow but continuous transformation. *Field Actions Science Reports. The journal of field actions*, (Special Issue 11). URL : <http://journals.openedition.org/factsreports/3363>
- Alonazi, M., Beloff, N., & White, M. (2019). Exploring Determinants of M-Government Services : A Study from the Citizens' Perspective in Saudi Arabia. 627-631. <https://doi.org/10.15439/2019F75>
- Altunkasa, M. F., & Uslu, C. (2004). The effects of urban green spaces on house prices in the upper northwest urban development area of Adana (Turkey). *Turkish Journal of Agriculture and Forestry*, 28(3), 203-209. <https://journals.tubitak.gov.tr/agriculture/vol28/iss3/9>
- Anthony, G. B., & Essien, C. K. (2018). Environmental Awareness creation through the mass media: an important tool in sustainable forest management in Ogoja Local Government Area of Cross River State, Nigeria. *LWATI: A Journal of Contemporary Research*, 15(4), 1-14.
- Arnouts, R., Van der Zouwen, M., & Arts, B. (2012). Analysing governance modes and shifts—Governance arrangements in Dutch nature policy. *Forest policy and economics*, 16, 43-50. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2011.04.001>
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Arts, B. (2014). Assessing forest governance from a 'Triple G' perspective : Government, governance, governmentality. *Special Issue: Assessing Forest Governance. Forest Policy and Economics*, 49, 17-22. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2014.05.008>
- Arts, B., & Buizer, M. (2009). Forests, discourses, institutions: A discursive-institutional analysis of global forest governance. *Forest policy and economics*, 11(5-6), 340-347. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2008.10.004>
- Arts, B., Leroy, P., & Van Tatenhove, J. (2006). Political modernisation and policy arrangements: a framework for understanding environmental policy change. *Public organization review*, 6(2), 93-106 <https://doi.org/10.1007/s11115-006-0001-4>
- Arts, B., & Visseren-Hamakers, I. (2012). Forest governance : A state of the art review. *Forest-people Interfaces: Understanding Community Forestry and Biocultural Diversity*. https://doi.org/10.3920/978-90-8686-749-3_15
- Asah, S. T., Lenentine, M. M., & Blahna, D. J. (2014). Benefits of urban landscape eco-volunteerism: Mixed methods segmentation analysis and implications for volunteer retention. *Landscape and Urban Planning*, 123, 108-113. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2013.12.011>
- Azadi, H., Ho, P., Hafni, E., Zarafshani, K., & Witlox, F. (2011). Multi-stakeholder involvement and urban green space performance. *Journal of Environmental Planning and Management*, 54(6), 785-811. <https://doi.org/10.1080/09640568.2010.530513>
- Balram, S., & Dragičević, S. (2005). Attitudes toward urban green spaces: integrating questionnaire survey and collaborative GIS techniques to improve attitude measurements. *Landscape and urban planning*, 71(2-4), 147-162. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2004.02.007>
- Barbosa, O., Tratalos, J. A., Armsworth, P. R., Davies, R. G., Fuller, R. A., Johnson, P., & Gaston, K. J. (2007). Who benefits from access to green space ? A case study from Sheffield, UK.

Références bibliographiques

- Landscape and Urban Planning, 83(2-3), 187-195.
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2007.04.004>
- Baycan, T., & Nijkamp, P. (2007a). Critical success factors in planning and management of urban green spaces in Europe. *International Journal of Sustainable Society*, 4(3), 209.
<https://doi.org/10.1504/IJSSOC.2012.047278>
- Baumeister, R. F., Vohs, K. D., & Funder, D. C. (2007). Psychology as the science of self-reports and finger movements: Whatever happened to actual behavior?. *Perspectives on psychological science*, 2(4), 396-403. <https://doi.org/10.1111/j.1745-6916.2007.00051.x>
- Beard, V. A. (2005). Individual determinants of participation in community development in Indonesia. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 23(1), 21-39.
<https://doi.org/10.1068/c36m>
- Beatley, T. (2020). Biophilic Cities. In: Meyers R. (eds). *Encyclopedia of Sustainability Science and Technology*. New York, NY: Springer, 2020. https://doi.org/10.1007/978-1-4939-2493-6_1033-2
- Bellara, S. L., & Abdou, S. (s. d.). Effet de l'ombrage sur le confort thermique et visuel dans les espaces extérieurs : Cas de l'esplanade de l'Université Mentouri de Constantine, Est de l'Algérie. 12.
- Bendt, P., Barthel, S., & Colding, J. (2013). Civic greening and environmental learning in public-access community gardens in Berlin. *Landscape and Urban Planning*, 109(1), 18-30.
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.10.003>
- Bernia Zehioua, H., & Alioua, N. (2021). Entre conservation et altération, les répercussions des mutations urbaines sur l'identité du territoire jijélien. *Algerian Journal of Human and Social Sciences*, 5(1) : 217-235
- Beuret, J.-E. (2011). Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère. *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n° 3.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9096>
- Bingham, L. B., Nabatchi, T., & O'Leary, R. (2005). The New Governance : Practices and Processes for Stakeholder and Citizen Participation in the Work of Government. *Public Administration Review*, 65(5), 547-558. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2005.00482.x>
- Bissonnette, J.-F., Blouin, D., Dupras, J., Chion, C., & Bouthillier, L. (2018). Comparing polycentric configuration for adaptive governance within community forests: Case studies in Eastern North America. *International Journal of the Commons*, 12(1), 352-377.
<http://doi.org/10.18352/ijc.822>
- Borrini, G., Farvar, M. T., Nguingui, J. C., & Ndangang, V. A. (2000). *La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation et apprentissage par l'action*, Heidelberg : Kasperek Verlag. Allemagne
- Bryant, M. M. (2006). Urban landscape conservation and the role of ecological greenways at local and metropolitan scales. *Landscape and Urban Planning*, 76(1-4), 23-44.
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2004.09.029>
- Buijs, A., Hansen, R., Van der Jagt, S., Ambrose-Oji, B., Elands, B., Lorange Rall, E., Mattijssen, T., Pauleit, S., Runhaar, H., Stahl Olafsson, A., & Steen Møller, M. (2018). Mosaic governance for urban green infrastructure : Upscaling active citizenship from a local government perspective. *Urban Forestry & Urban Greening*, 40, 53-62.
<https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.06.011>
- Buijs, A. E., Mattijssen, T. J., Van der Jagt, A. P., Ambrose-Oji, B., Andersson, E., Elands, B. H., & Møller, M. S. (2016). Active citizenship for urban green infrastructure: fostering the diversity and dynamics of citizen contributions through mosaic governance. *Current opinion in environmental sustainability*, 22, 1-6. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2017.01.002>
- Burstein, P. (1991). Policy domains: Organization, culture, and policy outcomes. *Annual review of sociology*, 327-350. <https://www.jstor.org/stable/2083346>
- Buta, N., Holland, S. M., & Kaplanidou, K. (2014). Local communities and protected areas: The mediating role of place attachment for pro-environmental civic engagement. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 5, 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.jort.2014.01.001>

Références bibliographiques

- Byrne, J., & Sipe, N. (2010). Green and open space planning for urban consolidation—A review of the literature and best practice. Urban Research Program.11. Griffith University
- Cabanek, A., Zingoni de Baro, M. E., & Newman, P. (2020). Biophilic streets : A design framework for creating multiple urban benefits. *Sustainable Earth*, 3(1), 7. <https://doi.org/10.1186/s42055-020-00027-0>
- Carbone, A. S., Coutinho, S. M. V., Tomerius, S., & Junior, A. P. (2015). The management of green areas in the municipality of São Paulo: advances and limitations. *Ambiente & Sociedade*, 18, 201-220. <https://doi.org/10.1590/1809-4422ASOC1210V1842015>
- Charles M., Chlous-Ducharme F., Faugère E., Wintz M. (2008). "Science et démocratie dans la gestion de la nature : des ethno-sociologues pris dans la modélisation d'accompagnement", *VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 8, N° 2. <http://vertigo.revues.org/4999>.
- Cheng, A. S., Kruger, L. E., & Daniels, S. E. (2003). " Place" as an integrating concept in natural resource politics: Propositions for a social science research Agenda. *Society & Natural Resources*, 16(2), 87-104. <https://doi.org/10.1080/08941920309199>
- Cheng, A. S., & Mattor, K. M. (2006). Why won't they come? Stakeholder perspectives on collaborative national forest planning by participation level. *Environmental management*, 38(4), 545-561. <https://doi.org/10.1007/s00267-005-0124-3>
- Clergeau Philippe, 1996, « Une biodiversité urbaine ? », *Le Courrier du CNRS*. pp.102-104. (hal-02686431)
- De Magalhães, C., & Carmona, M. (2009). Dimensions and models of contemporary public space management in England. *Journal of Environmental Planning and Management*, 52(1), 111–129. <https://doi.org/10.1080/09640560802504704>
- Dempsey, N., & Burton, M. (2012). Defining place-keeping : The long-term management of public spaces. *Urban Forestry & Urban Greening*, 11(1), 11-20. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2011.09.005>
- Dennis, M., & James, P. (2016). User participation in urban green commons : Exploring the links between access, voluntarism, biodiversity and well-being. *Urban Forestry & Urban Greening*, 15, 22-31. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2015.11.009>
- Dickinson, J., & Wyton, P. (2019). Urban greenspace quandaries : Can systems thinking offer any solutions? *People, Place and Policy Online*, 12(3), 167-187. <https://doi.org/10.3351/ppp.2019.9668987673>
- Ding, Y., & Guaralda, M. (2013). The study of design elements and people's behaviour in campus public space: How design shapes user's behaviour. In *Bo: ricerche e progetti per il territorio, la città e l'architettura*, 4(1), 114-136. : <https://eprints.qut.edu.au/219364/>
- Djouad, F. Z. (2021). The Biophilic Approach to Qualify the Inhabitant-Nature Relationship in the Domestic Space : The Case of the City of El Kala, Algeria. *Architecture and Urban Planning*, 17(1), 103-111. <https://doi.org/10.2478/aup-2021-0010>
- Djouad, F. Z. (2022). City–Nature Relationship in a World-Renowned Nature Reserve : The Case of El Kala National Park in Eastern Algeria. *Journal of Urban Planning and Development*, 148(1), 05021067. [https://doi.org/10.1061/\(ASCE\)UP.1943-5444.0000814](https://doi.org/10.1061/(ASCE)UP.1943-5444.0000814)
- Du, H., Cai, W., Xu, Y., Wang, Z., Wang, Y., Cai, Y., 2017. Urban Forestry & Urban Greening Quantifying the cool island effects of urban green spaces using remote sensing Data. *Urban Forestry & Urban Greening*, 27(May), 24–31. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.06.008>
- Ebrahimpour, M. (2020). Proposing a Framework of Biophilic Design Principles in Hot and Arid Climate of Iran by Using Grounded Theory. *Civil and Environmental Engineering*, 16(1), 71-78. <https://doi.org/10.2478/cee-2020-0008>
- Edge, S., & McAllister, M. L. (2009). Place-based local governance and sustainable communities: lessons from Canadian biosphere reserves. *Journal of environmental planning and management*, 52(3), 279-295. <https://doi.org/10.1080/09640560802703058>
- Elfartas, H. O., Albeera, H. A., Said, I., & Momoh, J. U. (2019). Identifying contextual predictors of urban park utilization among inter-ethnic groups in Malaysia. *Journal of Architecture and Urbanism*, 43(1), 123-130. <https://doi.org/10.3846/jau.2019.6982>

Références bibliographiques

- Fongar, C., Randrup, T. B., Wiström, B., & Solfeld, I. (2019). Public urban green space management in Norwegian municipalities: A managers' perspective on place-keeping. *Urban Forestry & Urban Greening*, 44, 126438. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2019.126438>
- Forman, R. T. (1995). Some general principles of landscape and regional ecology. *Landscape ecology*, 10(3), 133-142. <https://doi.org/10.1007/BF00133027>
- Fors, H., Hagemann, F. A., Sang, Å. O., & Randrup, T. B. (2021). Striving for Inclusion—A Systematic Review of Long-Term Participation in Strategic Management of Urban Green Spaces. *Frontiers in Sustainable Cities*, 3, 572423. <https://doi.org/10.3389/frsc.2021.572423>
- Fors, H., Wiström, B., & Nielsen, A. B. (2019). Personal and environmental drivers of resident participation in urban public woodland management – A longitudinal study. *Landscape and Urban Planning*, 186, 79-90. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2019.02.017>
- Ganzevoort, W., van den Born, R. J., Halffman, W., & Turnhout, S. (2017). Sharing biodiversity data: citizen scientists' concerns and motivations. *Biodiversity and Conservation*, 26(12), 2821-2837. <https://doi.org/10.1007/s10531-017-1391-z>
- Ganzevoort, W., & Van den Born, R. J. (2018). *Groene vrijwilligers: Wie zijn ze, wat doen ze en wat drijft hen?* Nijmegen: Institute for Science in Society, Radboud Universiteit
- Ganzevoort, W., & van den Born, R. J. (2020). Understanding citizens' action for nature: The profile, motivations and experiences of Dutch nature volunteers. *Journal for Nature Conservation*, 55, 125824. <https://doi.org/10.1016/j.jnc.2020.125824>
- Gauthier, M., Gariépy, M., & Trépanier, M.-O. (Eds.). (2008). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme: Planification territoriale, débat public et développement durable*. Presses de l'Université de Montréal. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv69tbzn>
- Geels, F. W. (2004). From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research policy*, 33(6-7), 897-920. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2004.01.015>
- Gibson, J. J. (1979). The Ecological Approach to the Visual Perception of Pictures. *Leonardo*, 11(3), 227. <https://doi.org/10.2307/1574154>
- Girma, Y., Terefe, H., & Pauleit, S. (2019). Urban green spaces use and management in rapidly urbanizing countries:-The case of emerging towns of Oromia special zone surrounding Finfinne, Ethiopia. *Urban Forestry & Urban Greening*, 43, 126357. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2019.05.019>
- Clausen, L. T. (2016). No interest in landscape? The art of non-participation in Danish landscape planning. *Landscape Research*, 42(4), 412-423. <https://doi.org/10.1080/01426397.2016.1206870>
- Goldman, D., Hansmann, R., Činčera, J., Radović, V., Telešienė, A., Balžekienė, A., & Vávra, J. (2020). Education for environmental citizenship and responsible environmental behaviour. In *Conceptualizing environmental citizenship for 21st century education* (pp. 115-137). Springer, Cham.
- Goličnik, B., & Ward Thompson, C. (2010). Emerging relationships between design and use of urban park spaces. *Landscape and Urban Planning*, 94(1), 38-53. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2009.07.016>
- Grahn, P., & Stigsdotter, U. A. (2003). Landscape planning and stress. *Urban forestry & urban greening*, 2(1), 1-18. <https://doi.org/10.1078/1618-8667-00019>
- Guamba, J. M. E. (2021). Management of conservation areas with participation of communities in Mozambique. *International Journal of Research*, 9(1), 189-201. <https://doi.org/10.29121/granthaalayah.v9.i1.2021.2990>
- Guet, J.-F. (2011). Ville désirable ou ville durable: Quelle place pour les espaces verts? *Métropolitiques*, 4. <http://www.metropolitiques.eu/Ville-desirable-ou-ville-durable.html>
- Guitart, D., Pickering, C., & Byrne, J. (2012). Past results and future directions in urban community gardens research. *Urban Forestry & Urban Greening*, 11(4), 364-373. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2012.06.007>
- Gustavsson, R., Hermy, M., Konijnendijk, C., & Steidle-Schwahn, A. (2005). Management of Urban Woodland and Parks—Searching for Creative and Sustainable Concepts. In C. Konijnendijk,

Références bibliographiques

- K. Nilsson, T. Randrup, & J. Schipperijn (Éds.), *Urban Forests and Trees* (p. 369-397). Springer, Berlin, Heidelberg. https://doi.org/10.1007/3-540-27684-X_14
- Haaland, C., & van den Bosch, C. K. (2015). Challenges and strategies for urban green-space planning in cities undergoing densification : A review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 14(4), 760-771. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2015.07.009>
- Haase, D., Kabisch, S., Haase, A., Andersson, E., Banzhaf, E., Baró, F., ... & Wolff, M. (2017). Greening cities–To be socially inclusive? About the alleged paradox of society and ecology in cities. *Habitat International*, 64, 41-48. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2017.04.005>
- Hajer, M., Nilsson, M., Raworth, K., Bakker, P., Berkhout, F., De Boer, Y., ... & Kok, M. (2015). Beyond cockpit-ism: Four insights to enhance the transformative potential of the sustainable development goals. *Sustainability*, 7(2), 1651-1660. <https://doi.org/10.3390/su7021651>
- Heckert, M. (2013). Access and equity in greenspace provision: A comparison of methods to assess the impacts of greening vacant land. *Transactions in GIS*, 17(6), 808-827. <http://dx.doi.org/10.1111/tgis.12000>
- Heidt, V., & Neef, M. (2008). Benefits of urban green space for improving urban climate. In *Ecology, planning, and management of urban forests* (pp. 84-96). Springer, New York, NY. DOI: 10.1007/978-0-387-71425-7_6
- Höppner, C., Frick, J., & Buchecker, M. (2008). What drives people's willingness to discuss local landscape development?. *Landscape Research*, 33(5), 605-622. <https://doi.org/10.1080/01426390802013549>
- Huang, S.-C.L. (2010). The Impact of Public Participation on the Effectiveness of, and Users' Attachment to, Urban Neighbourhood Parks. *Landscape Research* 35, 551-562. <https://doi.org/10.1579/0044-7447-32.4.307>
- Iqbal, A. (2021). Inclusive, Safe and Resilient Public Spaces : Gateway to Sustainable Cities? In P. M. Wallhagen, & M. Cehlin (Eds.), *Urban Transition - Perspectives on Urban Systems and Environments* [Working Title]. IntechOpen. <https://doi.org/10.5772/intechopen.97353>
- Ismail, W. A. W., & Said, I. (2015). Integrating the community in urban design and planning of public spaces: a review in Malaysian cities. *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, 168, 357-364. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2014.10.241>
- Jansson, M., Lindgren, T., 2012. A review of the concept 'management' in relation to urban landscapes and green spaces: Toward a holistic understanding. *Urban Forestry and Urban Greening* 11, 139-145. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2012.01.004>
- Jansson, M., Vogel, N., Fors, H., & Randrup, T. B. (2018). The governance of landscape management : New approaches to urban open space development. *Landscape Research*, 44(8), 952-965. <https://doi.org/10.1080/01426397.2018.1536199>
- Jausus, N., & Said, I. (2014). Barriers to Participation in Neighbourhood Public Space Maintenance. 9.
- Johnston, M. (1982). The labyrinth of community participation: experience in Indonesia. *Community Development Journal*, 17(3), 202-207. <https://www.jstor.org/stable/44258469>
- Jorgensen, A., Hitchmough, J., & Calvert, T. (2002). Woodland spaces and edges : Their impact on perception of safety and preference. *Landscape and Urban Planning*, 60(3), 135-150. [https://doi.org/10.1016/S0169-2046\(02\)00052-X](https://doi.org/10.1016/S0169-2046(02)00052-X)
- Jorgensen, A., Hitchmough, J., & Dunnett, N. (2007). Woodland as a setting for housing-appreciation and fear and the contribution to residential satisfaction and place identity in Warrington New Town, UK. *Landscape and Urban Planning*, 79(3-4), 273-287. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2006.02.015>
- Juarez, J. A., & Brown, K. D. (2008). Extracting or empowering? A critique of participatory methods for marginalized populations. *Landscape Journal*, 27(2), 190-204. <https://www.jstor.org/stable/43332448>
- Kazmierczak, A., & James, P. (2007). The role of urban green spaces in improving social inclusion. *Landscape and Urban Planning*. <http://usir.salford.ac.uk/id/eprint/11339/>

Références bibliographiques

- Kellert, S. (2014). Biophilia and biomimicry : Evolutionary adaptation of human versus nonhuman nature. *Intelligent Buildings International*, 8(2), 51-56. <https://doi.org/10.1080/17508975.2014.902802>
- Khodja Adra, A. (2010). Aménagement urbain ;la problématique de l'espaces vert public dabs la ville de Constantine. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 9-18.
- Khodja Adra, A., & Khenoucha, T. (2017). A planning strategy for a green network in the city of Constantine. *International Journal of Human Settlements*. (1), 14.
- Kim, H., Lee, D.-K., & Sung, S. (2016). Effect of Urban Green Spaces and Flooded Area Type on Flooding Probability. *Sustainability*, 8(2), 134. <https://doi.org/10.3390/su8020134>
- Klemm, W., van Hove, B., Lenzholzer, S., & Kramer, H. (2017). Towards guidelines for designing parks of the future. *Urban Forestry & Urban Greening*, 21, 134-145. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2016.11.004>
- Kobori, H., & Primack, R. B. (2003). Participatory conservation approaches for satoyama, the traditional forest and agricultural landscape of Japan. *AMBIO: A Journal of the Human Environment*, 32(4), 307-311. <https://doi.org/10.1579/0044-7447-32.4.307>
- Krasny, M. E., Russ, A., Tidball, K. G., & Elmqvist, T. (2014). Civic ecology practices: Participatory approaches to generating and measuring ecosystem services in cities. *Ecosystem services*, 7, 177-186. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2013.11.002>
- Kurt, S., & Atanda, J. (2014). The effects of green spaces and parks on people in Nicosia—Cyprus. *American Journal of Social Sciences*, 2(6), 77-190.
- Lafortezza, R., Carrus, G., Sanesi, G., & Davies, C. (2009). Benefits and well-being perceived by people visiting green spaces in periods of heat stress. *Urban Forestry & Urban Greening*, 8(2), 97-108. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2009.02.003>
- Lashgarara, F. (2014). Mechanisms for attracting citizen participation of 19th tehran region in the development of green space in Velayat Park. *Journal of Biodiversity and Environmental Sciences (JBES)*, 5(2), 157-162.
- Lawrence, A., De Vreese, R., Johnston, M., Konijnendijk van den Bosch, C. C., & Sanesi, G. (2013). Urban forest governance : Towards a framework for comparing approaches. *Urban Forestry & Urban Greening*, 12(4), 464-473. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2013.05.002>
- Lee, A. C. K., & Maheswaran, R. (2011). The health benefits of urban green spaces : A review of the evidence. *Journal of Public Health*, 33(2), 212-222. <https://doi.org/10.1093/pubmed/fdq068>
- Locke, D. H., Han, S., Kondo, M. C., Murphy-Dunning, C., & Cox, M. (2017). Did community greening reduce crime? Evidence from New Haven, CT, 1996–2007. *Landscape and Urban Planning*, 161, 72-79. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.01.006>
- Luttik, J. (2000). The value of trees, water and open space as reflected by house prices in the Netherlands. *Landscape and urban planning*, 48(3-4), 161-167. [https://doi.org/10.1016/S0169-2046\(00\)00039-6](https://doi.org/10.1016/S0169-2046(00)00039-6)
- Maes, J., & Jacobs, S. (2017). Nature-based solutions for Europe's sustainable development. *Conservation letters. A journal of the society for conservation biology*, 10(1), 121-124. <https://doi.org/DOI: 10.1111/conl.12216>
- Mathers, A., Dempsey, N., & Frøik Molin, J. (2015). Place-keeping in action : Evaluating the capacity of green space partnerships in England. *Landscape and Urban Planning*, 139, 126-136. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2015.03.004>
- Masakazu, I. (2003). Urbanization, urban environment and land use: challenges and opportunities. In *Asia-Pacific Forum for Environment and Development, Expert Meeting* . 23, 1-14.
- Matsuoka, R. H., & Kaplan, R. (2008). People needs in the urban landscape : Analysis of Landscape And Urban Planning contributions. *Landscape and Urban Planning*, 84(1), 7-19. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2007.09.009>
- Mattijssen, T. , Behagel, J. H., & Buijs, A. E. (2015). How democratic innovations realise democratic goods. Two case studies of area committees in the Netherlands. *Journal of Environmental Planning and Management*, 58(6), 997-1014. <http://dx.doi.org/10.1080/09640568.2014.905460>

Références bibliographiques

- Mattijssen, T., Buijs, A. A. E., Elands, B. H. M., Arts, B. J. M., van Dam, R. I., & Donders, J. L. M. (2019). The Transformative Potential of Active Citizenship : Understanding Changes in Local Governance Practices. *Sustainability*, 11(20), 5781. <https://doi.org/10.3390/su11205781>
- Mattijssen, T., Buijs, A., Elands, B., & Arts, B. (2018b). The ‘green’ and ‘self’ in green self-governance – a study of 264 green space initiatives by citizens. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 20(1), 96-113. <https://doi.org/10.1080/1523908X.2017.1322945>
- Mattijssen, T., van der Jagt, A. P. N., Buijs, A. E., Elands, B. H. M., Erlwein, S., & Laforteza, R. (2017). The long-term prospects of citizens managing urban green space : From place making to place-keeping? *Urban Forestry & Urban Greening*, 26, 78-84. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.05.015>
- Mees, H. L., Dijk, J., van Soest, D., Driessen, P. P., van Rijswijk, M. H., & Runhaar, H. (2014). A method for the deliberate and deliberative selection of policy instrument mixes for climate change adaptation. *Ecology and Society*, 19(2). [http:// dx.doi.org/10.5751/ES-06639-190258](http://dx.doi.org/10.5751/ES-06639-190258)
- Mehmood, A., & Parra, C. (2013). . Social innovation in an unsustainable world. In: Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., & Hamdouch, A. (2013), *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Edward Elgar, Northhampton, pp. 53–66.
- Mensah, C. A. (2016). The state of green spaces in kumasi city (ghana) : Lessons for other african cities. *Journal of Urban and Regional Analysis*, 8(2). <https://doi.org/10.37043/JURA.2016.8.2.4>
- Mensah, C. A., Andres, L., Baidoo, P., Eshun, J. K., & Antwi, K. B. (2016a). Community Participation in Urban Planning : The Case of Managing Green Spaces in Kumasi, Ghana. *Urban Forum*, 28(2), 125-141. <https://doi.org/10.1007/s12132-016-9295-7>
- Mensah, C. A., Andres, L., Perera, U., & Roji, A. (2016b). Enhancing quality of life through the lens of green spaces : A systematic review approach. *International Journal of Wellbeing*, 6(1), 142-163. <https://doi.org/10.5502/ijw.v6i1.445>
- Middle, I., Dzidic, P., Buckley, A., Bennett, D., Tye, M., & Jones, R. (2014). Integrating community gardens into public parks : An innovative approach for providing ecosystem services in urban areas. *Urban forestry & urban greening*, 13(4), 638-645. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2014.09.001>
- Milana, M. (2008). Is the European (active) citizenship ideal fostering inclusion within the union? A critical review. *European Journal of Education*, 43(2), 207-216. <https://doi.org/10.1111/j.1465-3435.2008.00344.x>
- Mohapatra, B., & Mohamed, A. R. (2013). Place attachment and participation in management of neighbourhood green space: a place-based community management. *International Journal of Sustainable Society*, 5(3), 266-283. DOI: 10.1504/IJSSOC.2013.054715
- Molin, J. F., & van den Bosch, C. C. K. (2014). Between big ideas and daily realities—the roles and perspectives of Danish municipal green space managers on public involvement in green space maintenance. *Urban forestry & urban greening*, 13(3), 553-561. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2014.03.006>
- Moskell, C., & Allred, S. B. (2013). Residents’ beliefs about responsibility for the stewardship of park trees and street trees in New York City. *Landscape and urban planning*, 120, 85-95. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2013.08.002>
- Mwendwa, P., & Giliba, R. A. (2012). Benefits and Challenges of Urban Green Spaces. *Chinese Journal of Population Resources and Environment*, 10(1), 73-79. <https://doi.org/10.1080/10042857.2012.10685062>
- Neuvonen, M., Sievänen, T., Tönnies, S., & Koskela, T. (2007). Access to green areas and the frequency of visits—A case study in Helsinki. *Urban Forestry & Urban Greening*, 6(4), 235-247. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2007.05.003>
- Noor, N. M., Abdullah, A., & Hanis, M. N. (2013). Land cover change detection analysis on urban green area loss using GIS and remote sensing techniques. *Planning Malaysia Journal*, 11. <https://doi.org/10.21837/pm.v11i3.111>

Références bibliographiques

- Norris, F. H., Stevens, S. P., Pfefferbaum, B., Wyche, K. F., & Pfefferbaum, R. L. (2008). Community resilience as a metaphor, theory, set of capacities, and strategy for disaster readiness. *American journal of community psychology*, 41(1), 127-150. <https://doi.org/10.1007/s10464-007-9156-6>
- Olsson, P., Folke, C., & Berkes, F. (2004). Adaptive comanagement for building resilience in social-ecological systems. *Environmental management*, 34(1), 75-90. <https://doi.org/10.1007/s00267-003-0101-7>
- Ostrom, E. (2010). Beyond markets and states: polycentric governance of complex economic systems. *American economic review*, 100(3), 641-72. <http://dx.doi.org/10.1257/aer.100.3.641>.
- Pimentel, J. L. (2010). A note on the usage of Likert Scaling for research data analysis. *USM R&D Journal*, 18(2), 109-112.
- Pinto, L., Ferreira, C. S. S., & Pereira, P. (2021). Environmental and socioeconomic factors influencing the use of urban green spaces in Coimbra (Portugal). *Science of The Total Environment*, 792, 148293. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2021.148293>
- Pugh, T. A. M., MacKenzie, A. R., Whyatt, J. D., & Hewitt, C. N. (2012). Effectiveness of Green Infrastructure for Improvement of Air Quality in Urban Street Canyons. *Environmental Science & Technology*, 46(14), 7692-7699. <https://doi.org/10.1021/es300826w>
- Rasidi, M. H., Jamirsah, N., & Said, I. (2012). Urban Green Space Design Affects Urban Residents' Social Interaction. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 68, 464-480. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2012.12.242>
- Randrup, T. B., Konijnendijk, C., Dobbertin, M. K., & Prüller, R. (2005). The Concept of Urban Forestry in Europe. In C. Konijnendijk, K. Nilsson, T. Randrup, & J. Schipperijn (Éds.), *Urban Forests and Trees* (p. 9-21). Springer, Berlin, Heidelberg. https://doi.org/10.1007/3-540-27684-X_2
- Randrup, T. B., & Persson, B. (2009). Public green spaces in the Nordic countries : Development of a new strategic management regime. *Urban Forestry & Urban Greening*, 8(1), 31-40. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2008.08.004>
- Reckwitz, A. (2002). Toward a theory of social practices: A development in culturalist theorizing. *European journal of social theory*, 5(2), 243-263. <https://doi.org/10.1177/13684310222225432>
- Rosol, M. (2010). Public participation in post-Fordist urban green space governance: The case of community gardens in Berlin. *International Journal of Urban and Regional Research*, 34(3), 548-563. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2010.00968.x>
- Rupprecht, C. D. D., Byrne, J. A., Ueda, H., & Lo, A. Y. (2015). 'It's real, not fake like a park' : Residents' perception and use of informal urban green-space in Brisbane, Australia and Sapporo, Japan. *Landscape and Urban Planning*, 143, 205-218. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2015.07.003>
- Rutt, R. L., & Gulrud, N. M. (2016). Green justice in the city: A new agenda for urban green space research in Europe. *Urban Forestry & Urban Greening*, 19, 123-127. [tps://doi.org/10.1016/j.ufug.2016.07.004](https://doi.org/10.1016/j.ufug.2016.07.004)
- Schatzki, T. R. (1997). Practices and actions a Wittgensteinian critique of Bourdieu and Giddens. *Philosophy of the social sciences*, 27(3), 283-308. <https://doi.org/10.1177/004839319702700301>
- Sevinç Kayıhan, K., ÖZÇELİK GÜNEY, S., & ÜNAL Faruk, C. (2018). Biophilia as the Main Design Question in the Architectural Design Studio Teaching. *Megaron / Yıldız Technical University, Faculty of Architecture E-Journal*. 13(1). <https://doi.org/10.5505/megaron.2017.59265>
- Shan, X. Z. (2012). Attitude and willingness toward participation in decision-making of urban green spaces in China. *Urban forestry & urban greening*, 11(2), 211-217. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2011.11.004>
- Shore, C. (2011). 'European Governance' or Governmentality? The European Commission and the Future of Democratic Government. *European Law Journal*, 17(3), 287-303. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0386.2011.00551.x>

Références bibliographiques

- Straka, T. J., Marsinko, A. P., & Childers, C. J. (2005). Individual characteristics affecting participation in urban and community forestry programs in South Carolina, US. *Arboriculture & Urban Forestry*, 31(3), 131. Doi :10.48044/jauf.2005.016
- Taylor, L., & Hochuli, D. F. (2017). Defining greenspace : Multiple uses across multiple disciplines. *Landscape and Urban Planning*, 158, 25-38. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2016.09.024>
- Tian, Y., & Jim, C. Y. (2012). Development potential of sky gardens in the compact city of Hong Kong. *Urban Forestry & Urban Greening*, 11(3), 223-233. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2012.03.003>
- Toubal, O., Alkama, D., & Salah-Salah, H. (2020). Evaluation of citizen participation in the management of green spaces: case of Jijel city. People's Democratic Republic of Algeria Ministry of Higher Education and Scientific Recherche Algerian Journal of Engineering, Architecture and Urbanism. <https://www.aneau.org/ajeau>, 69.
- Tritter, J. Q., & McCallum, A. (2006). The snakes and ladders of user involvement: moving beyond Arnstein. *Health policy*, 76(2), 156-168. <https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2005.05.008>
- Van Dam, R., Duineveld, M., & During, R. (2015). Delineating active citizenship: The subjectification of citizens' initiatives. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 17(2), 163-179. <https://doi.org/10.1080/1523908X.2014.918502>
- Van den Berg, M. M., van Poppel, M., van Kamp, I., Ruijsbroek, A., Triguero-Mas, M., Gidlow, C., Nieuwenhuijsen, M. J., Gražulevičiene, R., van Mechelen, W., Kruize, H., & Maas, J. (2019). Do Physical Activity, Social Cohesion, and Loneliness Mediate the Association Between Time Spent Visiting Green Space and Mental Health? *Environment and Behavior*, 51(2), 144-166. <https://doi.org/10.1177/0013916517738563>
- Van der Jagt, A. P., N., Elands, B. H., Ambrose-Oji, B., Møller, M. S., & Buizer, M. (2016). Participatory governance of urban green spaces : Trends and practices in the EU. *NA. Nordic Journal of Architectural Research*, 28(3).
- Van der Jagt, A., P,N, Szaraz, L. R., Delshammar, T., Cvejić, R., Santos, A., Goodness, J., & Buijs, A. (2017). Cultivating nature-based solutions : The governance of communal urban gardens in the European Union. *Environmental Research*, 159, 264-275. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2017.08.013>
- Van Doren, D., Giezen, M., Driessen, P. P. J., & Runhaar, H. A. C. (2016). Scaling-up energy conservation initiatives: Barriers and local strategies. *Sustainable Cities and Society*, 26, 227-239. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2016.06.009>
- Van Herzele, A., & Wiedemann, T. (2003). A monitoring tool for the provision of accessible and attractive urban green spaces. *Landscape and urban planning*, 63(2), 109-126. [https://doi.org/10.1016/s0169-2046\(02\)00192-5](https://doi.org/10.1016/s0169-2046(02)00192-5)
- Väntänen, A., & Marttunen, M. (2005). Public involvement in multi-objective water level regulation development projects—evaluating the applicability of public involvement methods. *Environmental Impact Assessment Review*, 25(3), 281-304. <https://doi.org/10.1016/j.eiar.2004.09.004>
- Varuzzo, A., & Harvey, D. C. (2017). Disproportionalities in the urban forest: Analyzing the role of stewardship agencies in dictating the distribution of an urban environmental resource. *Landscape and Urban Planning*, 167, 232-239. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.06.006>
- Verhoeven, I., & Tonkens, E. (2013). Talking active citizenship: Framing welfare state reform in England and the Netherlands. *Social Policy and Society*, 12(3), 415-426. <https://doi.org/10.1017/S1474746413000158>
- Walker, A. J., & Ryan, R. L. (2008). Place attachment and landscape preservation in rural New England: A Maine case study. *Landscape and urban planning*, 86(2), 141-152. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2008.02.001>
- Wang, X. J. (2009). Analysis of problems in urban green space system planning in China. *Journal of forestry Research*, 20(1), 79-82. <https://doi.org/10.1007/s11676-009-0014-2>

Références bibliographiques

- Wang, X., & Wan Wart, M. (2007). When public participation in administration leads to trust: An empirical assessment of managers' perceptions. *Public administration review*, 67(2), 265-278. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2007.00712.x>
- Wesener, A. (2020). Growing Resilient Cities : Urban Community Gardens and Disaster Recovery after the 2010/11 Canterbury/Christchurch Earthquakes. In D. Brantz & A. Sharma (Éds.), *Urban Studies* (1re éd., p. 77-100). transcript Verlag. <https://doi.org/10.14361/9783839450185-005>
- Yetano, A., Royo, S., & Acerete, B. (2010). What is driving the increasing presence of citizen participation initiatives?. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 28(5), 783-802. <https://doi.org/10.1068/c09110>
- Young, J. C., Searle, K., Butler, A., Simmons, P., Watt, A. D., & Jordan, A. (2016). The role of trust in the resolution of conservation conflicts. *Biological Conservation*, 195, 196-202. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2015.12.030>
- Young, R. F. (2011). Planting the Living City : Best Practices in Planning Green Infrastructure—Results From Major U.S. Cities. *Journal of the American Planning Association*, 77(4), 368-381. <https://doi.org/10.1080/01944363.2011.616996>

Articles de conférences

- Ekawati, S. A., Ali, M., Trisutomo, S., & Ghani, R. C. A. (2020). The Study of Public Open Space effectiveness in Makassar Waterfront City using Good Public Space Index (GPSI). In IOP Conference Series: Materials Science and Engineering (Vol. 875, No. 1, p. 012003). IOP Publishing.
- Robin, C. (2000). Reconstruction des territoires, projet urbains et anthropologie de l'espace .in Hayot, A., & Sauvage, A. (dir). *Le projet urbain, enjeux, expérimentations et professions. Acte de colloque les sciences humaines et sociales face au projet urbain .Marseille, Villette, Paris 107-127.*
- Tuzin, B., Leeuwen, E., Rodenburg, C., & Peter, N. (2002). Development and Management of Green Spaces in European Cities: A Comparative Analysis. In 38th International Planning Congress on 'The Pulsar Effect' Planning with Peaks, Gilfada, Athens.
- Wild, T. C., Ogden, S., & Lerner, D. N. (2008). An innovative partnership response to the management of urban river corridors—Sheffield's River Stewardship Company. In 11th international conference on urban drainage (Vol. 31).

Dictionaries

- Soanes, C., Stevenson, A. (2009). *The Oxford Dictionary of English*. , revised ed. Oxford University Press [online], Retrieved January, 2010 from: www.oxfordreference.com.

Livers

- Ach, N. (1905). Über die willenstätigkeit und das denken: Eine experimentelle untersuchung mit einem anhang: Über das Hipsche chronoskop. Vandenhoeck & Ruprecht.
- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Centre Educatif Culturel, Montréal.
- Ambrose-Oji, B., Tabbush, P., Carter, C., Frost, B., & Fielding, K. S. (2011). Public engagement in forestry: a toolbox for public participation in forest and woodland planning. Forestry Commission, Edinburgh.
- Avitabile, A. (2005). La mise en scène du projet urbain : pour une structuration des démarches. La mise en scène du projet urbain, 1-336. L'Harmattan. Villes et entreprises.

Références bibliographiques

- Bacqué, M. H. (2009). Gouvernance et urbanisme de participation. In Biau, V., & Tapie, G. (dir.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations* (p. 208). , Marseille, Parenthèses, Chp 1.17-30
- Berezowska-Azzag, E. (2012). *Projet urbain, guide méthodologique*. Volume, 2, 387. Synergie. Alger.
- Bruch, H., & Ghoshal, S. (2004). *A bias for action: How effective managers harness their willpower, achieve results, and stop wasting time*. Harvard Business Press.
- Burton, M., & Mathers, A. (2014). Collective responsibility for place-keeping: are partnerships the solution for open space management?. In *Place-Keeping: Open Space Management in Practice* (pp. 96-119). Routledge.
- Buizer, M. (2008). *Worlds apart: interactions between local initiatives and established policy*. Wageningen University and Research.
- Campagnac, E. (2009). Partenariats public privé : le bouleversement des organisations de projet. In Biau, V., & Tapie, G. (dir.), *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Éditions Parenthèses, 31-42.
- Carmona, M., Heath, T., Tiesdell, S., & Oc, T. (2004). Public Places Urban Spaces. *Urban Design Quarterly*, 90, 40
- Carricano, M., Poujol, F., & Bertrandias, L. (2010). *Analyse de données avec SPSS®*. Pearson Education France.
- De Roo, G., & Porter, G. (2007). *Fuzzy planning : The role of actors in a fuzzy governance environment* (Ashgate Publishing). Ltd.
- Dempsey, N., Smith, H., & Burton, M. (Éds.). (2014). *Place-keeping : Open space management in practice*. Routledge, Taylor & Francis Group.
- Dempsey, N., & Smith, H. (2014). Understanding place-keeping of open space. In *Place-Keeping: Open Space Management in Practice*. Chap 2. (pp.33-49). Routledge. London
- Etzioni A. (1998). *The Essential Communitarian Reader*, Rowman and Littlefield, Lanham.
- Gillig, C. M., Bourgerie, C., & Amman, N. (2008). L'arbre en milieu urbain: conception et réalisation de plantations. *Infolio* 216
- Gramberger, M. (2001). Citizens as partners. *OECD handbook on Information, consultation and public participation in policy-making*
- Gravari-Barbas, M., & Veschambre, V. (2000). Introduction : Patrimoine et environnement, les territoires du conflit. *Norois*, 185(1), 3-5.
- Hair JR, J. F., Black, W. C., Babin, B. J., Anderson, R. E., & Tatham. (2006). *Multivariate Data Analysis* (5e édition). Pearson – Prentice Hall.
- Hart, R. A. (2008). Stepping back from 'The ladder': Reflections on a model of participatory work with children. In *Participation and learning* .Chp2.19-31. Springer, dordrecht.
- Imparato, I., & Ruster, J. (2003). *Slum upgrading and participation : Lessons from Latin America*. Washington .World Bank Publications. Washington
- Jansson, M., Vogel, N., Fors, H., Dempsey, N., Buijs, A., & Randrup, T. B. (2020). Defining urban open space governance and management. In M. Jansson & T. B. Randrup (Éds.), *Urban Open Space Governance and Management* (1re éd., pp. 11-29). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429056109-3>
- Kellert, S. (1993). "The biological basis for human values of nature." In *The biophilia hypothesis*, dir by S. R. Kellert and E. O. Wilson,. 42– 69. Washington: Island Press.
- Kreutz, S., Dempsey, N., & Lindholst, C. (2014). Resourcing Place-keeping-fighting for funding. In *Place-Keeping: Open Space Management in Practice* (pp. 100-124). Routledge.
- Lévesque, B. (2013). Social innovation in governance and public management systems: toward a new paradigm. In MacCallum, D., Mehmood,A.& Hamdouch ,A. (dir.).*The international handbook on social innovation, Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*. Chp 2. 25-39. . Edward Elgar Publishing.
- Lewin, K. (2013). *Principles of Topological Psychology*. (F. Heider & G. M. Heider Trans). First edition. New York and London: McGraw-Hil.
- Liefferink, D. (2006). The dynamics of policy arrangements: turning round the tetrahedron. In *Institutional dynamics in environmental governance* (pp. 45-68). Springer, Dordrecht.

Références bibliographiques

- Masboungi, A. (2012). Projet urbain laboratoire de la ville durable.,In Masboungi, A. (dir.), Projets urbains durables : stratégies. Le Moniteur. Paris, 8-15.
- Moughtin C, Shirley P, 2005. Urban Design: Green Dimensions (2 nd Edition). Oxford, UK: Architectural Press, Elsevier.
- Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris: Armand Collin.
- N'Da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article .L'Harmattan.
- Nicolini, D. (2017). Practice theory as a package of theory, method and vocabulary: Affordances and limitations. In Methodological reflections on practice oriented theories (pp. 19-34). Springer, Cham.
- Pauleit, S., Hansen, R., Rall, E. L., Zölch, T., Andersson, E., Luz, A. C., ... & Vierikko, K. (2017). Urban landscapes and green infrastructure. In Oxford research encyclopedia of environmental science. (Vol. Environment and Human Health, Management and Planning). Oxford University Press, USA. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199389414.013.23>
- Postma, D. W. (2006). Why care for nature?: In search of an ethical framework for environmental responsibility and education (Vol. 9). Springer Science & Business Media.
- Saldaña, J. (2021). The coding manual for qualitative researchers. The coding manual for qualitative researchers, 1-440. SAGE Publications.
- Savoie-Zajc, L. (1997), L'entrevue semi-dirigée, In Gauthier, B (éd.), Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données (3e éd., pp. 263-285). Sainte-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Sehested, K. (2004). Democratic consequences of urban governance – What has become of representative democracy? In: P. Bogason, Kensen, S., Miller, H., (eds.), Tampering with tradition: The unrealised authority of democratic agency, Lexington Books, Lenham, pp. 63-85.
- Shove, E., Pantzar, M., & Watson, M. (2012). The dynamics of social practice: Everyday life and how it changes. Sage.
- Smith, H., Pereira, M., Hull, A., & van den Bosch, C. K. (2014). The governance of open space: Decision-making around place-keeping. In Place-Keeping (pp. 72-95). Routledge.
- Stafford, J., Bodson, P., & Stafford, M.-C. (2006). L'analyse multivariée avec SPSS. Presses de l'Université du Québec
- Tuan, Y. F. (1977). Space and place: The perspective of experience. University of Minnesota Press Minneapolis .London
- Van Assche, K., Beunen, R., & Duineveld, M. (2013). Evolutionary governance theory: An introduction. Springer Cham Heidelberg New York Dordrecht London.
- van den Brink, A. (Éd.). (2017). Research in landscape architecture : Methods and methodology. Routledge/Taylor & Francis Group. Oxon.
- Verdier, P. (2009). Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants. Yves Michel. France .264
- Wildemuth, B. M. (2009). Sampling for extensive studies. Applications of social research methods to questions in information and library science, 116-128. Chapter 15 (2e ed) .Westport, Conn. : Libraries Unlimited.
- Wilson, W., E. O. (1993). Biophilia and the conservation ethic. In The biophilia hypothesis, dir by S. R. Kellert and E. O. Wilson,. 381–414. Washington, DC: Island Press.
- Woodson, W E, Tillman B, Tillman P, 1992. Human Factors Design Handbook: Information and Guidelines for the Design of Systems, Facilities, Equipment, and Products for Human Use (2nd Edition). New York: McGraw-Hill Professional
- Zuindeau B. (2010). Développement durable et territoire, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 517.

Lois, décrets et documents Administratifs

Références bibliographiques

- Arrêté ministériel du 05/03/1984 Portant cahier des charges type relatif à l'administration des zones industrielles
- Circulaire (MUCH) référence N° 5268/BODG/83/34H.3.2.1. 1386/H.1 en date de 05/03/83 relative à l'aménagement des lotissements
- Circulaire ministérielle (MUCH) n° 9256/BODG/83/H.1/366/H3 du 29/11/1983 relative à « Promotion et l'aménagement des espaces verts »
- Circulaire interministérielle du 31 octobre 1984 fixant les normes minimales indicatives pour la réalisation d'espaces verts en Algérie
- Loi n°90-08 du 07/04/1990 relative à la commune.
- Loi n° 90-08 du 11 /04/ 1990 relative à la commune.
- Loi n°90-29 du 1/12/90 : Aménagement et urbanisme Section 3 (P.O.S).
- Loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.
- Loi n° 03-10 19, juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.
- Loi n° 06-06, 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.
- Loi n° 07-06 du 13mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.
- Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la Commune.
- Loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations.
- Loi n° 16-01, correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle.
- Révision du PDAU de la commune de Jijel, apport d'orientation Décembre2019, établie par le Bureau d'études de reconstruction, succursale communale -Oueled Aissa - camp chevalier – Jijel-
- Schéma National d'Aménagement du Territoire 2030 (SNAT).
- Station métrologique de l'Aéroport Ferhat Abbas (GJL), Taher .Jijel.

Rapports et guides

- Bolduc, S. (2007). La participation citoyenne : guide de référence, Table d'Action Contre l'Appauvrissement de l'Estrie-(TACAE), Sherbrooke.
- Brandeleer, C. (2014). Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Participation citoyenne–Collection cahiers pour la solidarité, (33).
- Buijs, A. E., Elands, B. H. M., Havik, G., Ambrose-Oji, B., Geróházi, E., van der Jagt, A., ... & Vierikko, K. (2016). Innovative governance of urban green spaces: Learning from 18 innovative examples across Europe.
- Buizer, M. I., Elands, B. H., Mattijssen, T. J. M., Jagt, A. P. N., Ambrose, B., Gerohazi, E., & Santos, E. (2015). The governance of urban green spaces in selected EU-cities : Policies, practices, actors, topics
- Council of Europe. (2000). European landscape convention. Florence : Strasbourg : Council of Europe.
- Drayson, K.(2014). Green Society : Policies to improve the UK's green spaces.
- Dunnett, N., Swanwick, C., Woolley, H., 2002. Improving Urban Parks, Play Areas and Green Spaces. Urban Research Report .Department of Landscape, University of Sheffield and Department for Transport, Local Government and the Regions, London.
- Garth, A. (2008). Analysing data using SPSS: A practical guide for those unfortunate enough to have to actually do it. Sheffield Hallam University, 94.
- Handley, J., Pauleit, S., Slinn, P., Lindley, S., Baker, M., Barber, A., & Jones, C. (2003). Accessible natural green space standards in towns and cities : A review and toolkit. English Nature research report number 526. English Nature, Peterborough.
- Hansen, R., Buizer,I, M., Rall, E., DeBellis, Y., Elands,B, H., Wiersum,K, F., & Pauleit, S. (2015). Report of case study city portraits: Appendix Green Surge study on urban green infrastructure planning and governance in 20 European case studies (No. EU FP7). EU.

Références bibliographiques

- Hansen, R., Werner, R., Santos, A., Luz, A., Száraz, L., Tosics, I., ... & Pauleit, S. (2016). Advanced Urban Green Infrastructure Planning and Implementation-Innovative Approaches and Strategies from European Cities: Deliverable 5.2. Technical Report of the Green Surge Project.
- Juillet, A., Rajotte Sauriol, G., & Rochette, A. (2015). L'urbanisme participatif Aménager la ville avec et pour ses citoyens.pdf. Centre d'écologie urbaine de Montréal.
- Loubière, A. (2014). Dossier : Participation ou empowerment?. *Urbanisme*, (392), 30
- Manusset, S., 2010, Les Bienfaits du Végétal en ville, Plante et Cité, rapport d'étude.
- Mattijssen, T. J. M., & Terluin, I. J. (2018). Ecologische citizen science: een weg naar grotere maatschappelijke betrokkenheid bij de natuur? (No. 117). Wettelijke Onderzoekstaken Natuur & Milieu.
- MDSFS & ADS (Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité et Agence de Développement Social). (2007). Boîte à outils du Développement Social Contribution à la mise en œuvre de l'INDH. Rebat.
- Neal, P., Hurley, B., Harnik, P., & Hobson, E. (2014). The State of UK Public Parks 2014. State of UK Public Parks. Research Report to the Heritage Lottery Fund. June 2014. Heritage Lottery Fund, London, UK, pp. 84
- Schicklinski, J. (2015). Civil society actors as drivers of socio-ecological transition ? - Green spaces in European cities as laboratories of social innovation (No 101). <http://hdl.handle.net/10419/125757>
- Stec, S., Casey-Lefkowitz, S., & Jendroška, J. (2000). The Aarhus Convention : An implementation guide. United Nations.
- World Bank (1993). Public involvement in environmental assessment: requirements, opportunities and issues, Environmental Assessment Sourcebook Update, vol. 5. Washington.

Thèses

- Amelia, S. (2007). The Possibility to Transfer Policy: Citizen Participation in Green Space Management: Lessons from Birmingham (UK) for Bandung (Indonesia) (Doctoral dissertation).
- Ayana, A. N. (2014). Forest governance dynamics in Ethiopia : Histories, arrangements, and practices [Thesis]. , Wageningen University.
- Calderon, C. (2013). Politicising Participation. Towards a new theoretical approach to participation in the planning and design of public spaces [Doctoral Thesis].
- Delshammar, T. (2005). Kommunal parkverksamhet med brukarmedverkan [Doctoral thesis]. Swedish University of Agricultural Sciences.
- Diop, P. (2017). Vers une stratégie de gestion participative multi-usages de la ressource en eau dans le delta du fleuve Sénégal : processus de décision et outils de régulation autour du lac de Guiers. (Doctoral dissertation), Université Paris Saclay (COMUE). Université Cheikh Anta Diop Dakar.
- Ellaga, B. Z. F., Hofeña, R. D. B., & Pacheco, E. V. (2018). Evaluation_of_the_Vegetation_Characteris.docx [Bachelor]. Faculty of the Biology Department Ateneo de Davao University.
- Fabricius, C., & Currie, B. (2015). Adaptive co-management. In Adaptive management of social-ecological systems.147-179. Chp 9. Springer, Dordrecht.
- Fors, H. (2018). User Participation in Public Urban Woodland Management [Doctoral Thesis]. Faculty of Landscape Architecture, Horticulture and Crop Production Science Department of Landscape Architecture, Planning and Management Alnarp. Swedish University of Agricultural Sciences.
- Kafafy, N. A.-A. (2010). The dynamics of urban green space in an arid city; the case of Cairo- Egypt [Thesis]. Cardiff University (United Kingdom).
- Khodja Adra, A. (2011). Espace vert public urbain de l'historicisme a la normativité. Département d'Architecture et d'Urbanisme, Thèse de. Doctorat, Faculté des Sciences de la Terre et de l'Aménagement du Territoire, Université Mentouri Constantine.

Références bibliographiques

- Lindgren, T. (2010). Green Space Management & Residents' Benefits—A Study of Swedish Rental Multi-Family Housing Areas [Doctoral Thesis]. Faculty of Landscape Planning, Horticulture and Agricultural Science Department of Landscape management, Design and Construction Alnarp.
- Mattijssen, T. (2018a). Active citizenship in green space governance [PhD thesis, Wageningen University]. <https://doi.org/10.18174/461163>
- Molin, J. F. (2014). Parks, People and Places Place-based governance in urban green space maintenance [IGN PhD Thesis]. Department of Geosciences and Natural Resource Management, University of Copenhagen, Frederiksberg.
- Mouhoubi, N (2017). Les outils de management de projets urbains durables en faveur de la durabilité. Cas du projet de modernisation de la métropole de Constantine (PMMC). Thèse de doctorat, LAVMF, Université Salah Boubnider Constantine 3, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme. Département Management de Projets.
- Rondelli, C. (2016). Analyse et pratique d'une procédure participative : Mise en oeuvre d'une gestion durable des espaces verts : Méthode et stratégie pour le gestionnaire : Le cas de la ville d'Antibes Juan-les-Pins [Thèse de doctorat]. Géographie. Université Côte d'Azur.
- Safri, S., & Labii, B. (2008). Renouveau urbain d'un centre ancien en déclin. Cas du centre-ville de Jijel. Mémoire de magistère. Université Mentouri de Constantine 3, Faculté des sciences de la terre, de géographie et de l'aménagement du territoire .Département d'Architecture et d'Urbanisme
- Van Dam R. (2016) Bonding by doing: the dynamics of self-organizing groups of citizens taking charge of their living environment. Thesis. Wageningen University Research, 188.

Webographie

- Elhachmi , A. (2014). Carte de situation géographique de la wilaya de JIJEL. Découpage administratif de l'Algérie & Monographie. <http://decoupageadministratifalgerie.blogspot.com/2014/10/cartegeographiqueJIJEL.html>
- Les acteurs du projet urbain et leurs motivations. (2019. villedurable.org . Solutions pour un développement urbain durable. <https://villedurable.org/wordpress.com/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>
- LAROUSSE.(s.d.).<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/espace/31013#:~:text=Espace%20vert%2C,jardin%20public%20dans%20une%20agglom%C3%A9ration.>
- LAROUSSE.(s.d.).<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gestion/36853#:~:text=a%20pris%20naissance.-,gestion%20n.f.,'organiser%20quelque%20chose...>
- LAROUSSE. (s. d.). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gouvernance/37692>
- Sam, L (2013). Lecture critique de la Loi relative aux associations en Algérie. Le Soir d'Algérie.. <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2013/04/09/article.php?sid=147544&cid=41>
- Société civile. (2020). L'Agora une agora, une encyclopédie . http://agora.qc.ca/Dossiers/Societe_civile
- United Nations. (2020). E-participation index. <https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Data/Country-Information/id/3-Algeria>

Annexes

Annexes

Annexe 1

Inventaire des espaces verts dans la wilaya de Jijel																														
Commune Type des EV	Jijel	Chahna	Djimla	E-Abd-elkader	Ghebala	Settara	Taher	Beni Yadjis	Bordj Thar	Bourouï Bel hadef	Chekfa	Djemaï Beni Hbibî	El Ancer	El Kennar	El Milia	Irraguène	Kaous	Kheiri -O-Adjoul	Ouadjana	O- Eskour	O- Rabah	O- Yahia	Selma	S- Abd elaziz	S- Maarouf	Texanna	El-Aouana	Ziama	Wilaya de Jijel	
	Parcs urbain / périurbains	2	/	/	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	4
Jardins publics	jardins	6	/	/	1	/	/	3	/	/	/	2	2	/	1	2	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	19
	Places	5	/	1	/	/	1	1	/	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	3	13	
	squares	5	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	5
	T	16	/	1	1	/	1	4	/	1	/	2	2	/	1	2	1	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	1	3	37
Jardins spécialisés	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0
Jardin résidentiel	8	/	/	5	1	/	1	/	/	/	2	/	/	/	3	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2	/	22	
Jardin collectif	4	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	7	/	13	
Jardin particuliers	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	3	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	5	
forêts urbaines	/	/	/	1	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	1	1	/	1	/	/	1	/	/	/	1	/	/	/	7	
alignements boisés	16	/	/	/	2	1	1	/	/	/	5	/	/	/	1	/	1	/	/	/	2	/	/	/	3	/	3	/	35	
Total	47	0	1	8	3	2	6	0	1	0	14	2	0	1	8	2	1	1	0	0	3	0	0	1	5	0	13	3	123	

Annexe 2

Grilles d'observations

Total des usagers dans les quatre jours d'observation				
Jardin El salam	Jardin el quods	Jardin de la maire		
Femme				
Homme				
Jardin : ...				
Variété d'usage	Total des usagers dans les quatre jours d'observation			
Activités de processus				
Circulation (marche)				
Contacts physiques				
Parler				
Activités traditionnelles				
S'asseoir				
nettoyer et maintenir				
Jardin : ...				
Date : ...				
		Périodes	Conditions météorologiques	Observation
	De 08h à 12h (Matin)	De 12h à 14h (Midi)	De 14h à 17h (Après- midi)	De 17h à 19h (Soir)
Intensité d'usage / période				
Intensité d'usage totale				

Annexe 3

Guide d'entretien semi directif (enquête exploratoire pour déterminer le system de gestion et de gouvernance à la gestion des espaces verts a Jijel)

Responsable/Chef /Présidents :

Le : a : h : Durée :

Bonjour

Merci d'avoir accepté de m'accorder de votre précieux temps. Je suis étudiante en architecture à l'université 8 Mai1945 -Guelma. Cet entretien fait partie d'une recherche menée dans le cadre d'une thèse de doctorat en architecture durable et projet urbain et vise à explorer le system de gestion et de gouverne des espace verts a Jijel. Si l'enregistrement ne vous dérange pas, je vais enregistrer vos réponses qui seront utilisées ultérieurement dans un cadre de recherche scientifique. Aussi, je vous assure, pour des raisons de confidentialité, qu'aucun nom ne sera cité.

Merci pour votre disponibilité, compréhension et coopération

Q1- Quels sont les acteurs responsables à la gestion des espaces verts urbain dans la wilaya de Jijel ?

.....
.....

Q2- Quelles sont les activités/opérations de gestion des espaces vert adoptez-vous ?

.....
.....

Q3- Quelles ressources financières, humaines et techniques / matérielles disposez-vous pour la gestion de ces espaces ?

.....
.....

Q4- Participez-vous actuellement ou avez-vous déjà impliqué d'autres acteurs publics ou privés dans les opérations / activités liées à la gestion des espaces verts ? Si non, pourquoi ? Si oui, qui sont/étaient ces acteurs ?

.....
.....

Q5- Et comment évaluez –vous cette collaboration avec ces acteurs ?

.....
.....

Annexe 4

Les arbitres de formulaire de questionnaire

Nom et prénom	Spécialité
ALKAMA Djamael	Professeur dans le département d'Architecture. Université 8 Mai 1945 Guelma
SALAH-SALAH Hana	Docteur dans le département d'Architecture. Université 8 Mai 1945 Guelma
BELHAINE Yassine	Maître de conférences B dans le département de Psychologie. Pôle Universitaire Tassout Jijel

Annexe 5

Formulaire de questionnaire

Bonjour, ce questionnaire, élaboré dans le cadre de la préparation d'une thèse doctorale, vise à connaître les facteurs affectant la participation usagers à la gestion des espaces verts. Compte tenu de l'importance du sujet dont nous traitons, nous avons vraiment besoin de votre avis en répondant le plus sérieusement possible aux questions suivantes, en plaçant un (x) dans la case correspondant à la bonne réponse. Avec (PDTD : pas du tout d'accord, PPD : plutôt pas d'accord, JNSP : je ne sais pas, PD : plutôt d'accord, TAFD : Tout à fait d'accord). Toutes les informations contenues dans ce questionnaire seront totalement anonymes et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques. Enfin, nous vous remercions d'avoir pris le temps pour y répondre.

Jardin : Questionnaire n° : Date et heure:

Caractéristiques sociodémographiques et économiques						
1. Genre : Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>						
2. Âge : Moins de 18 ans <input type="checkbox"/> 18 - 30ans <input type="checkbox"/> 31 - 40ans <input type="checkbox"/> 41- 50ans <input type="checkbox"/> Plus de 50ans <input type="checkbox"/>						
3. Êtes-vous : Résident du centre-ville de Jijel <input type="checkbox"/> Résident du de la périphérie de la ville <input type="checkbox"/> Résident d'une autre commune <input type="checkbox"/> Visiteur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>						
4. Votre niveau d'instruction : Pas d'éducation formelle <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> universitaire <input type="checkbox"/>						
5. Votre statut professionnel : Employé <input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Étudiant <input type="checkbox"/> Sans-emploi (Chômeur) <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/>						
6. Comment évaluez-vous votre revenu ? Très faible <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Élevé <input type="checkbox"/> Très élevé <input type="checkbox"/>						
RUBRIQUE 1 : PERSONNE (FACTEURS INTRA-INDIVIDUELS ET PERSONNELS)						
DIMENSION I : Conscience						
7. Je ressens l'importance des espaces verts dans ma ville et qu'ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Individuellement et socialement B1	En favorisant la santé physique, mentale et le bien-être A1					
	En renforçant la cohésion et les relations sociales A2					
Économiquement B2	En renforçant l'attractivité des villes A3					
	En augmentant la valeur de l'immobilier A4					
Écologiquement B3	En renforçant la biodiversité A5					
	En réduisant la pollution et améliorant de la qualité de l'aire A6					
	Amélioration thermique et microclimatique A7					
8. Je suis préoccupé par la détérioration de la situation environnementale et le mauvais état de certains espaces : A8						
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD		
9. Tout le monde, y compris les citoyens, les autorités, le secteur privé et les associations, est responsable du mauvais état de certains espaces verts A9						
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD		

Annexes

10. Ma participation à l'amélioration et à la gestion des espaces verts est fondamentale et indispensable : A10				
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
DIMENSION II : EXPERIENCES DE PARTICIPATION				
Sous -dimension 1 : Engagement à la gestion				
11. Tu as participé dans un cadre formelle avec les associations, les autorités et le secteur privé : A11				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	J'ai une participation mais aucune fois	Rarement	Parfois	Toujours
12. Tu as participé dans un cadre libre soit seul ou avec des citoyens : A12				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	J'ai une expérience de participation mais aucune fois	Rarement	Parfois	Toujours
13. J'ai participé aux activités physiques de gestion de ces espaces tels que l'entretien, le nettoyage ... : A13				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	J'ai une expérience de participation mais aucune fois	Rarement	Parfois	Toujours
14. J'ai participé aux activités civiques de gestion de ces espaces tels que la consultation, la coopération dans l'élaboration des plans de gestion et la prise de décision : A14				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	J'ai une expérience de participation mais aucune fois	Rarement	Parfois	Toujours
15. J'ai participé ainsi sou forme des contributions en nature par la fournir des contributions financières et matérielles... : A15				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	J'ai une expérience de participation mais aucune fois	Rarement	Parfois	Toujours
Sous –dimension 2 : Évaluation de l'expérience				
16. Je trouve que cette expérience de participation est :				
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	Non réussie	Peu réussie	Réussie	Très réussie A16
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	Non intéressent	Peu intéressante	Intéressante	Très intéressante A17
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	Non coûteuse	Peu coûteuse	Coûteuse	Très coûteuse A18
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	Ni pas encourageante à participer à des autres fois	Peu encourageante à participer à des autres fois	Encourageante à participer à des autres fois	Très encourageante à participer à des autres fois A19

Annexes

17. Ma participation m'a offrir à divers niveaux personnels sociales et environnementales des bénéfiques : A20						
Je n'ai pas du tout une expérience de participation	Non remarquable	Peu remarquable	Remarquable	Très remarquable		
DIMENSION III : ETAT EMOTIONNEL						
Sous –dimension 1 : sentiment d'insatisfaction						
18. Je me sens pas satisfait de :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
L'état de ces espaces A21						
Leur mode de gestion A22						
Coopération entre les acteurs professionnels et les citoyens dans l'entretien et l'amélioration de ces espaces A23						
Sous –dimension 2 : sentiment attachement au lieu						
19. Ma participation est due à mon sentiment :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
D'appropriation et l'attachement au lieu dans lequel je mène mes activités A24						
De responsabilité envers la propreté et la bonne image de cet espace A25						
Sous –dimension 3 : sentiment d'intérêt						
20. Mon intérêt apparaît pour :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Le jardinage, entretien et aménagement paysager A26						
Les initiatives environnementales et sociales A27						
Le travail bénévole et participatif A28						
Sous –dimension 4 : sentiment de confiance en sois						
21. Je pense avoir un bon niveau par rapport aux :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Compétences cognitives pour gérer et entretenir ces espaces A29						
Capacités d'influencer positivement la politique de gestion A30						
Capacité à s'adapter aux divers problèmes (politique de gestion et cadre juridique, influence de la société et des autorités, crises financières) A31						
DIMENSION IV : MOTIVATION						
Sous –dimension 1 : Croyances sur l'efficacité des résultats						
22. Ce qui me motive à participer à ces activités découle de convictions :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
B10 Personnelles	Promouvoir le sens des responsabilités et l'attachement au lieu A32					
	Acquérir des compétences et des connaissances A33					
	Apprécier les sentiments de confiance en soi A34					
B11 Sociales	favoriser l'acceptation sociale de ces projets A35					
	Renforcer la coopération entre les différents acteurs et améliorer la politique et la démocratie locale A36					
	Renforcer la confiance et les liens sociaux entre les citoyens A37					

Annexes

	Répondre aux besoins des générations futures A38					
Environnementales B12	Améliorer la qualité des espaces verts A39					
	Aménagement et entretien appropriés des espaces A40					
Sous –dimension 2 : Valeurs à atteindre						
23. Mes inclinations m'aident à contribuer à ces activités, en particulier :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Personnelles B13	Désir d'apprendre et d'acquérir des compétences et des connaissances A41					
	Désir d'obtenir un certificat de participation ou des prix de motivation A42					
	Désir de passer du temps avec des personnes partageant les mêmes idées A43					
	Désir de trouver un emploi A44					
	Désir d'améliorer la confiance en soi et le sentiment d'attachement au lieu A45					
	Atteindre un sentiment d'accomplissement en faisant des choses dans l'intérêt public A46					
	Désir de faire du bénévolat et de participer à la prise de décision A47					
Sociales B14	Désir de redonner aux citoyens leur place d'acteurs dans la gestion civile et physique de ces espaces A48					
	Mon inclination à promouvoir la qualité de vie, la cohésion et le sens de la communauté A49					
	Mon inclination à travailler sur la coordination et de la coopération entre les acteurs A50					
Environnementales B15	Désir d'obtenir des espaces verts de qualité A51					
	Désir de contribuer à la préservation et à la durabilité de l'environnement A52					
	Désir d'améliorer la fonctionnalité, telle que le confort et la sécurité... dans ces espaces A53					
Sous –dimension 3 : Ressources internes						
24. Je peux participer à ces activités grâce à :						
		PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Mes ressources financières suffisamment disponibles A54						
Mes capacités techniques et matérielles disponibles A55						
Le temps suffisant que je possède A56						
Le pouvoir que je tire de mon statut social / mon emploi A57						
RUBRIQUE 2 : ENVIRONNEMENT SOCIAL (IMPACTE DE LA SOCIÉTÉ ET DES ACTEUR)						
DIMENSION I : Effet de voisinage						
25. Ce qui m'encourage à faire ces différentes activités :						
Les réactions positives apparaissent sur les membres de la communauté A58						
L'offre d'un coup de main et la contribution matérielle et financière A59						

Annexes

L'influence positive sur les personnes et les voisins environnants en les inspirant et en les incitant également à participer A60					
DIMENSION II : ARRANGEMENTS POLITICO- JURIDIQUES					
26. Je pense que ma participation dans ces espaces ne se heurte pas à des problèmes politiques et juridiques notamment au niveau de :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Mode d'administration locale (centraliser) adopté dans la commune qui encourage la participation à ces activités A61					
La voie démocratique (représentative) adoptée dans l'administration locale, qui stimule la participation A62					
Cadre législatif ou exécutif qui fournit l'atmosphère appropriée à la coordination et la coopération entre les différents acteurs à la gestion de ces espaces A63					
DIMENSION III : MECANISMES ET OUTILS DE PARTICIPATION					
Sous –dimension 1 : Accès à l'information					
27. Les autorités et les différents acteurs m'accompagnent pour :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Accès aux informations relatives aux projets et aux activités de gestion et de maintenance de ces espaces, et la possibilité d'y participer A64					
Fourniture des informations complètes, claires et suffisantes sur ces espaces et leurs activités de gestion A65					
Diversité des moyens de communication utilisés pour m'informer des projets de gestion et la possibilité de ma participation à ceux-ci A66					
Sous –dimension 2 : Consultation et concertation					
28. Ce qui m'aide à participer, c'est que je suis habituellement consulté sur ces projets et activités lors de réunions ou d'enquêtes générales : A67					
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD	
29. Ce qui m'aide aussi à participer, c'est que nous sommes habituellement concerter pour :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Tenir compte divers avis et les intégrer dans les décisions A68					
Connaître nos besoins et nos attentes A69					
Choisir des stratégies communes pour améliorer la qualité de ces espaces A70					
Améliorer la capacité de communiquer, d'écouter et de s'ouvrir aux discussions et aux opinions afin de bien comprendre les défis A71					
Sous –dimension 3 : Collaboration et partenariat					
30. Pour faciliter notre participation en tant qu'usagers des espaces verts, généralement, des accords de partenariat et de coopération sont conclus entre nous, les autorités et les divers acteurs pour gérer ces espaces : A72					
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD	
31. Ces accords sont généralement conclus pour :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Améliorer la qualité des espaces verts A73					
Partager le pouvoir et la responsabilité A74					
Fournir des ressources financières, matérielles et techniques A75					
Renforcer la main-d'œuvre A76					
Sous –dimension 4 : Implication dans la prise des décisions					
32. Ce qui m'encourage à participer, c'est que je suis souvent impliqué avec les autorités dans la prise de décisions liées à ces espaces, notamment dans :					

Annexes

	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Phase de conception par le choix de : site, propriétés physiques appropriées, équipements, installations, végétations et matériaux A77					
Phase de gestion par la prise de décision concernant le réaménagement, le choix des espaces à gérer et les activités nécessaires à cet effet. A78					
33. Le mouvement associatif nous donne en tant que citoyens la possibilité de nous intégrer aux activités de gestion de ces espaces : A79					
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD	
Sous –dimension 5 : Mobilisation et sensibilisation					
34. Ce qui m'incite à m'engager dans ces activités, c'est que nous sommes souvent mobilisés et sensibilisés en tant que citoyens par divers acteurs de la nécessité de participer à la gestion et à l'entretien de ces espaces : A80					
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD	
35. Les moyens dont nous sommes mobilisés et sensibilisés dépendent des :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Conférences, séminaires et journées d'études A81					
Campagnes de reboisement et sortie exploratoire de la nature A82					
Ateliers pédagogiques et de formation A83					
Campagnes de sensibilisation A84					
Expositions A85					
Utilisation des réseaux sociaux A86					
Sous –dimension 6 : Formation et éducation					
36. Ce qui m'encourage à m'engager, c'est que nous sommes souvent formés et éduqués sur la façon de gérer et d'entretenir ces espaces par :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Mise à disposition des spécialistes (jardinier, architecte-paysagiste, experts...) pour les former aux activités physiques de gestion A87					
Fourniture des spécialistes en sciences de la communication pour les former dans le domaine de la participation civique (échange et ouverture aux différents avis, ouverture de discussions constructives, valorisation du travail d'équipe ...) A88					
Campagnes d'éducation et de formation pour renforcer les compétences et les connaissances, le sens des responsabilités...) A89					
DIMENSION IV : IMPACTE DES ACTEURS PROFESSIONNELS					
Sous -dimension 1 : (sa) Relation avec les acteurs concernés					
37. La relation entre nous et les autorités et divers autres acteurs puisqu'elle repose sur :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Confiance motivant une participation continue à ces activités A90					
Absence de conflit d'intérêts ce qui crée un environnement propice à la gestion. A91					
Sous -dimension 2 : Soutien des acteurs concernés					
38. Pour faciliter notre engagement, je pense que les autorités et les autres acteurs possèdent :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Volonté politique sincère de nous intégrer à la gestion A92					
Transparence des procédures et l'accès à l'information et décisions A93					
Disposition pleine à partager le pouvoir et la responsabilité avec les citoyens A94					

Annexes

39. Pour faciliter notre pratique de différentes activités de gestion et de maintenance de ces espaces, je sens qu'il y a une sorte de soutien de la part d'autres acteurs et professionnels, notamment :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Soutien financier A95					
Soutien technique et matériel en fournissant des outils, des orientations, des directives claires et du contrôle technique A96					
Soutien symbolique en offrant des prix, d'encouragement et d'appréciation des efforts A97					
Soutien politique en formalisant les initiatives par le biais de contrats à long ou à court terme et d'accord de coopération, en établissant des plans de gestion qui définissent les priorités et les objectifs, et mettant à disposition de divers spécialistes pour faciliter leur mise en œuvre A98					
RUBRIQUE 3 : ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE)					
DIMENSION I : PROPRIETES PHYSIQUE DISTINCTIVES					
Sous dimension 1 : Localisation					
40. Je me trouve à l'aise de pratiquer les activités d'entretien de cet espace à la faveur de sa bonne localisation : A99					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
41. La proximité de cet espace de mon lieu de résidence m'incite à le fréquenter et à participer aux activités de gestion et d'entretien : A100					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
42. Combien de temps faut-il pour atteindre cet espace ? ≤15 min à pied <input type="checkbox"/> 15-30 min à pied <input type="checkbox"/> 30min -45min à pied <input type="checkbox"/> 1 heure à pied <input type="checkbox"/> > 1 heure à pied <input type="checkbox"/>					
43. Et combien de distance faut-il ? ≤300m <input type="checkbox"/> 300m-600m <input type="checkbox"/> 600m-900m <input type="checkbox"/> >900m <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>					
44. Le manque d'obstacles physiques et visuels pour accéder à cet espace m'incite à le fréquenter et à participer aux activités de gestion et d'entretien : A101					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
Sous dimension 2 : Caractéristiques morphologique					
45. La forme de l'espace réservé à ces activités me convient et m'aide à les gérer : A102					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
46. La superficie de cet espace allouée à ces activités me convient et m'aide à les gérer : A103					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
47. Je trouve que la topographie de cet espace m'assister dans ma pratique de ces activités : A104					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
DIMENSION II : SECURITE					
Sou dimension 1 : Accessibilité physique et visuel					
48. Ce qui facilite mes pratiques de gestion et d'entretien dans cet espace c'est que je me sens en sûreté en raison de l'absence d'obstacles physiques et visuels tels que :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
la hauteur élevée de végétation A105					
la forte densité de végétation A106					

Annexes

la distribution centrale de végétation A107					
49. L'espace ouvert en raison de l'absence de clôture qui l'entoure procure une sensation de sécurité qui crée une atmosphère favorable à ma participation A108					
PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD	
Sou dimension 2 : Confort					
50. Ce qui m'encourage à participer à ces activités, c'est :					
	PDTD	PPD	JNSP	PD	TAFD
La disponibilité adéquate de confort psychologique A109					
La disponibilité adéquate de confort social A110					
L'absence de maux sociaux dans cet espace, tels que les actes de vandalisme et les délinquances (actes criminels et vol) A111					
51. Comment préférez-vous être impliqué dans la gestion de ces espaces ?					
.....					
52. Y-a-t-il d'autres éléments qui vous attirent ou vous empêchent de participer aux activités de gestion et d'entretien des espaces verts ?					
.....					
53. Quelles solutions pourriez-vous proposer pour encourager et valoriser votre participation à la gestion de ces espaces ?					
.....					

Merci beaucoup

Annexe 6

Guide d'entretien avec les associations

Bonjour, Nous aimerions que vous répondiez à quelques questions sur un sujet de recherche en Architecture Durable et Projets Urbains à travers lequel nous essayons de connaître les facteurs affectant la participation des acteurs urbains tels que les associations... dans la gestion des espaces verts au sein des villes et la possibilité de les améliorer. Bien entendu, ces informations seront collectées à des fins de recherche scientifique uniquement. Merci d'avoir pris un peu de votre temps pour y répondre.

Date et heure : À : Duré de l'entretien : Entretien n° :

Poste : **occupé :**

Niveau d'instruction :

Durée du travail au sein de l'association « expérience » :

Q1- Pour commencer, dans quelle mesure pensez-vous que la présence d'espaces verts est importante dans la ville de Jijel ?

.....
.....

Q2- Bien. Quelle est l'importance de la gestion des espaces verts urbains publics à votre avis ?

.....
.....

Q3- Ces espaces sont-ils en bon état aujourd'hui ?

.....
.....

Q4- Si vous voyez cela, qui pensez-vous est responsable de cette situation ?

.....
.....

Q5- Votre participation à la gestion de ces espaces est-elle importante pour vous ?

.....
.....
.....

Q6- Avez-vous déjà participé avec des acteurs urbains, qu'il s'agisse de collectivités, de propriétés, d'associations ou d'usagers libres qui ne sont pas impliqués dans la gestion de ces espaces ? Quels travaux avez-vous fait ?

.....
.....

Q7- Comment évaluez-vous cette expérience de participation ?

.....

.....
Q8- Bien... Voulez-vous participer à nouveau ? Préférez-vous la cogestion ou l'autogestion de ces espaces ? Et pourquoi ?
.....
.....

Q9- Beaucoup de gens veulent participer au processus de gestion des espaces verts parce qu'ils ne sont pas satisfaits de leur situation et parce qu'il les considère comme faisant partie de sa vie et de son environnement, ou parce que c'est dans son intérêt, ou peut-être parce qu'il a confiance dans sa capacité à changer sa situation qui se détériore. Qu'est-ce que tu choisis ?
.....
.....

Q10- Vous attendez-vous à ce que votre contribution à la gestion ait des résultats positifs à plusieurs niveaux ? Cela vous motive-t-il ?
.....
.....

Q11- Et qu'en est-il de vos désirs ?
.....
.....

Q12- Si l'on laisse de côté cette volonté et que l'on se concentre sur les capacités dont vous disposez, les jugez-vous suffisantes pour une gestion optimale ?
.....
.....

Q13- La législation algérienne permet-elle la gestion libre et ordonnée des espaces verts ?
.....
.....

Q14- Pratiquement, trouvez-vous que les autorités disposent de mécanismes et de moyens pour réussir la participation à la gestion de ces espaces, tels que l'abondance d'informations, la consultation des acteurs, le partenariat et la coopération avec eux, ou leur inclusion dans la prise de décision et la mise en œuvre, la sensibilisation ou la formation ?
.....
.....

Q15- Les autorités locales consacrent-elles une partie de leur budget à la réalisation de projets d'intérêt général proposés et votés par les citoyens, comme les projets de gestion des espaces verts de la ville ou le « budget participatif » ? En quoi la mise à disposition de ce budget participatif aide-t-elle à une gestion conjointe et efficace de ces espaces ?
.....
.....

Q16- La relation entre vous et les gestionnaires d'espaces verts et les autres acteurs est-elle positive ? Sur quelle base est-il réellement construit ? Encourage-t-il la cogestion ?

Annexes

.....
.....
Q17- Existe-t-il un soutien de la part des autorités locales pour faciliter votre participation à la gestion ? Et En quoi consiste ?

.....
.....
Q18- Comment les caractéristiques de l'espace vous affectent-elles en tant qu'acteurs dans l'exercice de ses activités de gestion et d'entretien ?

.....
.....
Q19- Selon vous, que doivent avoir les espaces verts pour être en sécurité ? Et qu'en est-il de notre espace ?

.....
.....
Q20- Enfin, quelle(s) solution(s) proposez-vous pour valoriser et accroître votre participation aux activités de gestion de ces espaces ?

.....
.....

Annexe 7

Les différences statistiques des variables socio démographique des usagers du Jardin de la mairie

Age

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	1,010	4	,252	1,772	,161
	Intra-groupes	4,275	30	,142		
	Total	5,285	34			
Env Social	Inter-groupes	,814	4	,203	1,269	,304
	Intra-groupes	4,810	30	,160		
	Total	5,624	34			
Env Physique	Inter-groupes	1,340	4	,335	2,210	,092
	Intra-groupes	4,547	30	,152		
	Total	5,887	34			

Résidence

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	,029	1	,029	,183	,671
	Intra-groupes	5,256	33	,159		
	Total	5,285	34			
Env Social	Inter-groupes	,277	1	,277	1,710	,200
	Intra-groupes	5,347	33	,162		
	Total	5,624	34			
Env Physique	Inter-groupes	,127	1	,127	,728	,400
	Intra-groupes	5,760	33	,175		
	Total	5,887	34			

Niveau d'instruction

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	,358	3	,119	,751	,530
	Intra-groupes	4,927	31	,159		
	Total	5,285	34			
Env Social	Inter-groupes	1,032	3	,344	2,322	,094
	Intra-groupes	4,592	31	,148		
	Total	5,624	34			
Env Physique	Inter-groupes	,146	3	,049	,262	,852
	Intra-groupes	5,741	31	,185		
	Total	5,887	34			

Profession

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	,975	4	,244	1,697	,177
	Intra-groupes	4,310	30	,144		
	Total	5,285	34			
Env Social	Inter-groupes	,363	4	,091	,517	,724
	Intra-groupes	5,261	30	,175		
	Total	5,624	34			
Env Physique	Inter-groupes	,921	4	,230	1,391	,261
	Intra-groupes	4,966	30	,166		
	Total	5,887	34			

Annexes

Revenue

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,129	2	,064	,400	,673
	Intra-groupes	5,156	32	,161		
	Total	5,285	34			
Env Social	Inter-groupes	,305	2	,153	,919	,409
	Intra-groupes	5,318	32	,166		
	Total	5,624	34			
Env Physique	Inter-groupes	,066	2	,033	,182	,834
	Intra-groupes	5,821	32	,182		
	Total	5,887	34			

Les différences statistiques des variables socio démographique des usagers du Jardin EL quods

Age

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,989	4	,247	2,417	,063
	Intra-groupes	4,501	44	,102		
	Total	5,490	48			
Env Social	Inter-groupes	,145	4	,036	,508	,730
	Intra-groupes	3,136	44	,071		
	Total	3,281	48			
Env Physique	Inter-groupes	,478	4	,120	,930	,455
	Intra-groupes	5,653	44	,128		
	Total	6,131	48			

Niveau d'instruction

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,837	3	,279	2,698	,057
	Intra-groupes	4,653	45	,103		
	Total	5,490	48			
Env Social	Inter-groupes	,159	3	,053	,764	,520
	Intra-groupes	3,122	45	,069		
	Total	3,281	48			
Env Physique	Inter-groupes	,173	3	,058	,436	,729
	Intra-groupes	5,958	45	,132		
	Total	6,131	48			

Annexes

Résidence

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,538	2	,269	2,498	,093
	Intra-groupes	4,952	46	,108		
	Total	5,490	48			
Env Social	Inter-groupes	,084	2	,042	,605	,550
	Intra-groupes	3,197	46	,069		
	Total	3,281	48			
Env Physique	Inter-groupes	,687	2	,343	2,901	,065
	Intra-groupes	5,444	46	,118		
	Total	,538	2	,269	2,498	,093

Profession

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,759	4	,190	1,764	,153
	Intra-groupes	4,731	44	,108		
	Total	5,490	48			
Env Social	Inter-groupes	,392	4	,098	1,494	,220
	Intra-groupes	2,889	44	,066		
	Total	3,281	48			
Env Physique	Inter-groupes	,354	4	,089	,674	,613
	Intra-groupes	5,777	44	,131		
	Total	6,131	48			

Revenue

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	2,085	3	,695	9,189	,000
	Intra-groupes	3,404	45	,076		
	Total	5,490	48			
Env Social	Inter-groupes	,247	3	,082	1,220	,313
	Intra-groupes	3,034	45	,067		
	Total	3,281	48			
Env Physique	Inter-groupes	1,225	3	,408	3,747	,017
	Intra-groupes	4,905	45	,109		
	Total	6,131	48			

Annexes

Les différences statistiques des variables socio démographique des usagers du Jardin El salam

Genre

		Test d'échantillons indépendants								
		Test de Levene sur l'égalité des variances				Test-t pour égalité des moyennes				
		F	Sig.	t	ddl	Sig.	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
								Inférieure	Supérieure	
Env personne	Hypothèse de variances égales	1,244	,270	2,750	47	,008	,26181	,09520	,07030	,45332
	Hypothèse de variances inégales			2,883	37,333	,007	,26181	,09082	,07784	,44577
Env Social	Hypothèse de variances égales	,902	,347	-1,160	47	,252	-,09067	,07818	-,24795	,06662
	Hypothèse de variances inégales			-1,252	40,302	,218	-,09067	,07244	-,23704	,05571
Env physique	Hypothèse de variances égales	,091	,764	-,847	47	,401	-,09109	,10758	-,30751	,12532
	Hypothèse de variances inégales			-,827	30,621	,415	-,09109	,11019	-,31594	,13375

Age

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	,029	4	,007	,109	,979
	Intra-groupes	3,981	59	,067		
	Total	4,010	63			
Env Social	Inter-groupes	,797	4	,199	2,196	,080
	Intra-groupes	5,355	59	,091		
	Total	6,152	63			
Env Physique	Inter-groupes	,642	4	,161	1,004	,413
	Intra-groupes	9,440	59	,160		
	Total	10,083	63			

Niveau d'instruction

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personnel	Inter-groupes	,189	4	,047	,730	,575
	Intra-groupes	3,821	59	,065		
	Total	4,010	63			
Env Social	Inter-groupes	,204	4	,051	,506	,732
	Intra-groupes	5,948	59	,101		
	Total	6,152	63			
Env Physique	Inter-groupes	,642	4	,161	1,004	,413
	Intra-groupes	9,441	59	,160		
	Total	10,083	63			

Annexes

Résidence

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,076	2	,038	,586	,559
	Intra-groupes	3,935	61	,065		
	Total	4,010	63			
Env Social	Inter-groupes	,201	2	,100	1,030	,363
	Intra-groupes	5,951	61	,098		
	Total	6,152	63			
Env Physique	Inter-groupes	,002	2	,001	,007	,993
	Intra-groupes	10,081	61	,165		
	Total	10,083	63			

Profession

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,040	4	,010	,150	,962
	Intra-groupes	3,970	59	,067		
	Total	4,010	63			
Env Social	Inter-groupes	,851	4	,213	2,368	,063
	Intra-groupes	5,301	59	,090		
	Total	6,152	63			
Env Physique	Inter-groupes	,884	4	,221	1,417	,240
	Intra-groupes	9,199	59	,156		
	Total	10,083	63			

Revenue

		ANOVA à 1 facteur				
		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Env personel	Inter-groupes	,096	3	,032	,493	,689
	Intra-groupes	3,914	60	,065		
	Total	4,010	63			
Env Social	Inter-groupes	,238	3	,079	,805	,496
	Intra-groupes	5,914	60	,099		
	Total	6,152	63			
Env Physique	Inter-groupes	,301	3	,100	,615	,608
	Intra-groupes	9,782	60	,163		
	Total	10,083	63			

Annexe 8

Codage des entretiens auprès des membres de l'association Homat				
Q1- Pour commencer, dans quelle mesure pensez-vous que la présence d'espaces verts est importante dans la ville de Jijel ? Q2- Bien... Quelle est l'importance de la gestion des espaces verts urbains publics à votre avis ? Q3- Ces espaces sont-ils en bon état aujourd'hui ? Q4- Si vous voyez cela, qui pensez-vous est responsable de cette situation ? Q5- Votre participation à la gestion de ces espaces est-elle importante pour vous ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ1 « Puisque les espaces verts ont de nombreux avantages environnementaux, sanitaires, psychologiques et sociaux, leur grande importance dans la ville est indéniable ».</p> <p>RQ2 « L'importance de leur gestion est de l'importance de leur existence, car leur survie dépend de leur gestion et de leur entretien permanent ».</p> <p>RQ3 « En fait, la ville de Jijel souffre d'une carence en matière des espaces verts, en outre les espaces actuelles n'ont pas atteint un bon niveau en termes de qualité ».</p> <p>RQ4 « Les citoyens et les responsables sur un même pied d'égalité ».</p> <p>RQ5 « C'est vrai que nous sommes membres d'une association, mais nous sommes membres de la communauté et utilisateurs de ces espaces, donc notre participation est très importante ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance pour l'homme - Importance sociale - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Citoyens - Autorités - Très importante
P	<p>RQ1 « Évidemment, les espaces verts jouent un rôle important pour rendre une ville saine et agréable à vivre ».</p> <p>RQ2 « L'importance de les gérer est d'assurer leurs effets positifs et d'améliorer les conditions de vie ».</p> <p>RQ3 « Non, malheureusement, leur situation est catastrophique ».</p> <p>RQ4 « Le premier responsable est le peuple, car il n'accorde pas d'importance à leur existence ».</p> <p>RQ5 « Oui, certainement ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Attractivité - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Certes
M3	<p>RQ1 « Les espaces verts un élément essentiel pour le cadre et la qualité de vie d'une ville ».</p> <p>RQ2 « Leur gestion est très importante car elle assure leur pérennité et le bénéfice de leurs nombreux bienfaits ».</p> <p>RQ3 « Leur état déplorable et souvent dangereux ».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état

Annexes

	<p>RQ4 «Le manque d'intérêt des citoyens et des autorités est ce qui a conduit à cette situation».</p> <p>RQ5 « Évidemment c'est important, car nous sommes membres de la société et utilisateurs de ces espaces».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens - Autorités - Importante
M4	<p>RQ1 « Les espaces verts sont le poumon de la ville. Leur présence est nécessaire et importante comme source d'oxygène en plus du caractère esthétique qu'ils ajoutent à la ville».</p> <p>RQ2 « La gestion des espaces verts, comme leur conception et leur aménagement, est très importante pour les préserver et améliorer la vie quotidienne des habitants».</p> <p>RQ3 « Nos villes manquent de ces espaces, et s'ils existent, ils sont dans une situation catastrophique».</p> <p>RQ4 «Les autorités d'abord puis les citoyens».</p> <p>RQ5 « Puisque nous sommes une association qui sert et représente la communauté, notre participation est très importante dans ces projets».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance esthétique - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Autorités - Citoyens - Très importante
M5	<p>RQ1 « Très important, les espaces verts s'imposent comme un atout majeur pour les villes en raison de leurs bienfaits pour, l'environnement et la société».</p> <p>RQ2 « L'importance de la gestion consiste dans l'amélioration de ces infrastructures afin d'accroître le développement durable de la ville».</p> <p>RQ3 « Malheureusement non, Ils sont en très mauvais état».</p> <p>RQ4 «Tout le monde est responsable, autorités, habitants, associations...».</p> <p>RQ5 « Puisque nous sommes tous responsables de cette situation, notre participation est nécessaire, notamment nous en tant qu'associations, visons à protéger l'environnement et à assurer un cadre de vie bon et sain à la population»</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde - Indispensable
M6	<p>RQ1 « L'espace vert dans la ville est une nécessité absolue en raison de son importance pour le développement urbain durable de la ville».</p> <p>RQ2 « Oui, sa gestion est importante pour leur pérennité et leur survie».</p> <p>RQ3 « Franchement non, leur état est très mauvais».</p> <p>RQ4 «C'est la responsabilité des autorités et de la société».</p> <p>RQ5 « Oui, notre participation est absolument nécessaire, sans aucun doute».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Citoyens - Indispensable
M7	<p>RQ1 « Les espaces verts c'est des espaces vitaux et leur présence dans la ville est indispensable au bien être de la population».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour l'homme

Annexes

	<p>RQ2 « La gestion de ces espaces est une nécessité pour les préserver et les pérenniser».</p> <p>RQ3 « Non, ils ne sont pas complètement bons, ils sont très négligés».</p> <p>RQ4 «Tout le monde est responsable de cette situation, les autorités et les citoyens en général».</p> <p>RQ5 « Certes, sans aucun doute, en tant que partie de la société civile notre participation est indispensable».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Citoyens - Indispensable
M8	<p>RQ1 « Bien sûr, ils sont d'une grande importance, car les espaces verts urbains sont des espaces de respiration dans la ville, et en plus de leur rôle écologique, ils jouent un rôle majeur dans le bien-être physique, social et psychologique... humain.».</p> <p>RQ2 « L'importance de sa gestion réside dans la préservation de son rôle et de ses bienfaits pour l'homme, le climat et l'environnement en général».</p> <p>RQ3 « Non, malheureusement, il y a une pénurie aiguë d'espaces verts dans la ville, quant à leur qualité, elle est totalement médiocre ».</p> <p>RQ4 «C'est la responsabilité des citoyens et de l'état».</p> <p>RQ5 « Certes, c'est important, nous sommes tous utilisateurs de ces espaces et donc nous sommes tous responsables de leur entretien».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance pour l'homme - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Citoyens - Autorités - Importante - Importance de la participation de tout le monde
M9	<p>RQ1 « Les espaces verts sont très importants car ils sont une composante essentielle de l'environnement urbain».</p> <p>RQ2 « La gestion de ces espaces est incontournable, gérer les espaces verts, c'est préserver la qualité de l'air, la biodiversité dont nous avons besoin et la durabilité de nos ville».</p> <p>RQ3 « Non, notre ville souffrent d'une détérioration quantitative et qualitative de ces espaces ».</p> <p>RQ4 «L'APC en tant que responsable de la protection des ressources naturelles et les citoyens en tant qu'utilisateurs de ces ressources».</p> <p>RQ5 « Tout à fait, en tant qu'association et utilisateurs ces espaces, notre participation à leur gestion est très importante».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance dans l'environnement urbain - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Autorités (APC) - Citoyens - Très importante
M10	<p>RQ1 « C'est évident, les espaces verts sont des lieux de détente et de rencontres, une source de santé, de bien-être et lutte contre les changements climatiques».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale

Annexes

	<i>d'auto-participer à ces espaces pour atteindre les objectifs environnementaux de l'association».</i>			
M11	<p>RQ6 «<i>Oui, J'ai participé en tant que membre de mon association aux activités de consultation concernant le développement de ces espaces dans la ville de Jijel</i>».</p> <p>RQ7 «<i>C'était une expérience assez positive</i> ».</p> <p>RQ8 «<i>Oui, je veux participer à nouveau si j'en ai l'opportunité, et je préfère la cogestion car nos capacités ne sont pas au niveau permettant l'autogestion</i> ».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement on le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<p>- Participation avec l'APC</p> <p>- Participation civique</p> <p>- Assez positive</p> <p>- Intention de participer</p> <p>- Encourageante</p> <p>- Manque de capacité d'auro gérer ces espaces</p>
<p>Q9- Beaucoup de gens veulent participer au processus de gestion des espaces verts parce qu'ils ne sont pas satisfaits de leur situation et parce qu'il les considère comme faisant partie de sa vie et de son environnement, ou parce que c'est dans son intérêt, ou peut-être parce qu'il a confiance dans sa capacité à changer sa situation qui se détériore. Qu'est-ce que tu choisis ?</p> <p>Q10- Vous attendez-vous à ce que votre contribution à la gestion ait des résultats positifs à plusieurs niveaux ? Cela vous motive-t-il ?</p> <p>Q11- Et qu'en est-il de vos désirs ?</p> <p>Q12- Si l'on laisse de côté cette volonté et que l'on se concentre sur les capacités dont vous disposez, les jugez-vous suffisantes pour une gestion optimale ?</p>				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ9 «<i>Pour moi, je veux participer parce qu'ils font partie de ma vie et de mon environnement, et parce que leur situation qui se détériore à un impact notable sur la santé publics soit physique et psychologique</i> ».</p> <p>RQ10 «<i>Certes, j'attends à ce que ma contribution à la gestion ait des résultats positifs, notamment à l'amélioration et le maintien de la qualité des espaces verts et donc l'amélioration du bien-être public, ce qui est une motivation importante pour moi</i>».</p> <p>RQ11 «<i>Le désir d'un environnement sain et d'une société coopérative pour l'intérêt public est un motif d'où découle ma volonté de participer</i> ».</p> <p>RQ12 «<i>Non, malheureusement, nos qualifications et nos ressources et capacités matérielles et techniques, notamment financières, ne sont pas suffisantes</i>».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment attachement au lieu</p> <p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Font partie de la vie</p> <p>- Font partie de l'environnement</p> <p>- Effet de l'état de ces espaces sur la santé</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Manque des moyens matériels</p> <p>- Manque de financement</p>
P	<p>RQ9 «<i>Je veux participer parce que je ne suis pas satisfait de l'état de ces espaces et parce que j'ai confiance en mes capacités à changer cette situation misérable</i>».</p> <p>RQ10 «<i>Bien sûr, ce qui me motive à participer, c'est mon attente de son effet positif sur la santé et la morale, ainsi que sur la société et l'environnement</i>».</p> <p>RQ11 «<i>Mon désir d'offrir un environnement sain et un cadre de vie adapté me motive à participer également</i>».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croyance aux résultats positifs</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Personnel</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Environnement</p>

Annexes

	<p>RQ12 « Il est vrai qu'avoir la volonté seule ne suffit pas en présence d'un grand manque des ressources, notamment financière, pour la gestion optimale de ces espaces».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement
M3	<p>RQ9 « En fait, ma tristesse face à l'état de ces espaces, le considérant comme faisant partie de mon environnement et de ma vie, et ma confiance en ma capacité à changer leur statut, me donne envie d'y participer».</p> <p>RQ10 « Oui, je m'attends à ce que ma contribution à la gestion se traduise par de nombreux avantages pour la société et l'environnement, et pour moi personnellement, c'est une motivation pour moi».</p> <p>RQ11 « Oui, mon inclination de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de ces espaces est une autre motivation».</p> <p>RQ12 « Oui, en fait, je ne vois pas que la volonté ait un effet significatif en l'absence de capacités financières et de compétences particulières».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction - Sentiment attachement au lieu - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Font partie de la vie - Font partie de l'environnement - Changer le mauvais état - Société - Environnement - Personnels - Société - Environnement - Absence de financières - Absence de compétences
M4	<p>RQ9 « Je veux participer parce que les espaces verts font partie intégrante de ma vie et de mon environnement, et parce que j'ai confiance en ma capacité à changer leur condition misérable».</p> <p>RQ10 « Certes, personnellement, j'attends que ma participation joue un rôle dans le développement durable qui vise à préserver la ville et ses espaces, et cela m'incite à participer».</p> <p>RQ11 « Mon envie de faire de ces espaces un exutoire pour les citoyens et d'améliorer l'image environnementale de la ville est d'autres points qui me motivent à participer».</p> <p>RQ12 « Non, nous manquons de capacités et de moyens, qu'ils soient financiers, techniques ou de compétences».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment attachement au lieu - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Font partie de la vie - Font partie de l'environnement - Changer le mauvais état - Environnement - Société - Environnement - Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences
M5	<p>RQ9 « Pour moi, je suis motivé à participer parce que je ne suis pas satisfais face à l'état de ces espaces, j'ai un intérêt pour le bénévolat et le jardinage et parce qu'il j'ai confiance dans ma capacité à changer cette situation».</p>	<p>Etat émotionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment attachement au lieu - Sentiment d'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Intérêt au bénévolat - Intérêt au jardinage - Changer le mauvais état

Annexes

	<p>RQ10 « <i>Je suis encouragé à participer car je crois que ma participation entraînera de nombreux avantages et des résultats positifs sur les plans environnementaux et sociaux</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Mon désir d'établir une coopération entre les différents membres de la société et de préserver l'environnement pour les générations futures est une autre motivation pour moi de participer</i>».</p> <p>RQ12 « <i>Oui, la volonté ne suffit pas sans capacités. Pour nous, nos capacités financières, techniques et de compétences sont malheureusement limitées</i>».</p>	<p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Société - Environnement - Société - Environnement - Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences
M6	<p>RQ9 « <i>Oui, je veux aussi participer car je ne suis pas satisfait de l'état de ces espaces et j'ai confiance en moi que je peux les changer pour le mieux</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Certes, les résultats attendus de ma participation, comme l'amélioration du cadre de vie et la préservation des espaces verts, sont pour moi une motivation</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Mon désir de coopérer pour un environnement propre et durable est une autre motivation pour moi</i>»</p> <p>RQ12 « <i>Franchement, le manque de capacités financières, techniques et de compétences tue la volonté de participer</i>».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Changer le mauvais état - Société - Environnement - Société - Environnement - Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences
M7	<p>RQ9 « <i>Ma tristesse face à l'état de ces espaces et ma confiance en ma capacité à les changer est ce qui me fait participer</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Certes, ce qui me motive à y participer, c'est que je suis sûr que ses résultats seront bons et apporteront des bénéfices à la société et à l'environnement en particulier</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine et préserver l'environnement pour les générations futures est aussi une motivation pour moi</i>».</p> <p>RQ12 « <i>Ni nos capacités financières, techniques et nos compétences ne suffisent pour la bonne gestion de ces espaces</i>».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Changer le mauvais état - Société - Environnement - Personnel - Société - Environnement - Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences

Annexes

<p>M8</p>	<p>RQ9 « Je veux participer parce que j'ai confiance en ma capacité à changer la situation catastrophique et négligé de ces espaces».</p> <p>RQ10 « Je suis convaincu que ma participation profitera à la société et à l'environnement et laissera des effets positifs sur moi-même, et cela me motive définitivement».</p> <p>RQ11 « Mon inclination de préserver l'équilibre écologique et de faire de la ville du Jijel une ville verte et vivante me motive également».</p> <p>RQ12 « Non, nos capacités ne suffisent pas, par conséquent, la cogestion est la meilleure solution pour mobiliser les différentes ressources et capacités».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Personnels</p> <p>- Personnel</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
<p>M9</p>	<p>RQ9 « Je veux participer parce que je ne suis pas satisfait de l'état de ces espaces et parce que j'aime le bénévolat environnemental».</p> <p>RQ10 « Je souhaite participer car mes convictions sont toujours positives sur les bénéfices de cette participation, que ce soit pour la société ou l'environnement».</p> <p>RQ11 « Mon désir aussi de préserver la survie de l'environnement et donc l'avenir de l'humanité me fait participer».</p> <p>RQ12 « Non, on a un manque des capacités financières, techniques pour participer à la gestion de ces espaces. Néanmoins, nous essayons toujours de participer».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment d'intérêt</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Intérêt au bénévolat</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de financement</p> <p>- Manque des moyens matériels</p>
<p>M10</p>	<p>RQ9 « Je veux participer parce que j'ai confiance en ma capacité à changer la situation de ces espaces».</p> <p>RQ10 « J'attends toujours de ma participation qu'elle ait un bon impact sur l'amélioration de de ces espaces et l'activation du rôle du citoyen et l'encouragement à préserver son environnement, et cela me motive naturellement».</p> <p>RQ11 « Evidemment, un autre rôle encourageant est mon désir de vivre dans une ville verte, saine et durable».</p> <p>RQ12 « Notre manque de capacité à gérer ces espaces se dresse toujours devant notre forte volonté de participer».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
<p>M11</p>	<p>RQ9 « Je veux participer parce que j'ai la confiance dans mes capacités à changer la situation dégradé de ces espaces».</p> <p>RQ10 « Ma conviction que notre participation changera la situation pour le mieux et aura un impact positif sur l'environnement et la société est une motivation pour moi».</p> <p>RQ11 « Ma participation découle de mon désir de faire du bien à l'environnement, à la société et même aux générations futures».</p> <p>RQ12 « Il est vrai que nos capacités ne suffisent pas à gérer ou à participer constamment, mais notre volonté est forte».</p>	<p>Etat émotionnel</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>

Annexes

Q13- La législation algérienne permet-elle la gestion libre et ordonnée des espaces verts ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ13 « Non, je pense que <i>la loi algérienne</i> est l'un des plus gros obstacles à l'auto-participation, ou au la participation organisée à la gestion de ces espaces».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Obstacle
P	RQ13 « En fait, je n'ai pas beaucoup de connaissances sur <i>les lois dédiées à ce domaine</i> , mais je ne pense pas qu'elles permettent suffisamment une participation autonome ou conjointe à la gestion de ces espace».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Permission insuffisante
M3	RQ13 « Je ne pense pas que <i>les lois en Algérie</i> permettent la pratique d'une gestion libre et ordonnée, et que la plupart de ces lois constituent un obstacle, elles doivent donc être revues».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux - Obstacle
M4	RQ13 « Je ne pense pas que <i>les lois</i> le permettent, si c'était le cas, on aurait vu les résultats sur le terrain».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M5	RQ13 « Je ne pense pas que <i>les lois</i> le permettent».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M6	RQ13 « Je ne sais pas s'il existe <i>des lois dédiées à la participation des acteurs à la gestion des espaces verts</i> , mais je pense que les lois n'empêchent pas les initiatives de protection de l'environnement, notamment celles qui émanent de la société civile».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Absence de lois décidées à ce domaine - Aider les initiatives de protection de l'environnement
M7	RQ13 « Tout d'abord, je pense qu'il n'y a pas <i>de loi dédiée à la participation active à la gestion de ces espaces</i> . Après, il est vrai qu'il existe des lois qui permettent aux associations de contribuer à la gestion urbaine et à la préservation de l'environnement, mais elles ne sont pas appliquées de manière adéquate ou correcte sur le terrain».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Absence de lois dédiées a ce domaine - Autorisé la participation des associations pour améliorer et protéger l'environnement - Non appliquer
M8	RQ13 « Je ne connais pas les lois dans ce domaine, mais je ne pense pas qu'elles le permettent, parce que la gestion de ces espaces est la tâche de l'APC uniquement».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M9	RQ13 « Désolé, je ne connais pas <i>des lois à cet égard</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Ignorance

Annexes

M10	RQ13 « <i>Je ne sais pas et je ne pense pas</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M11	RQ13 « <i>Selon moi, la loi algérienne nous permet de participer à tout ce qui concerne l'amélioration de l'environnement</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Autorisé la participation pour améliorer l'environnement
<p>Q14- Pratiquement, trouvez-vous que les autorités disposent de mécanismes et de moyens pour réussir la participation à la gestion de ces espaces, tels que l'abondance d'informations, la consultation des acteurs, le partenariat et la coopération avec eux, ou leur inclusion dans la prise de décision et la mise en œuvre, la sensibilisation ou la formation ?</p> <p>Q15 - Les autorités locales consacrent-elles une partie de leur budget à la réalisation de projets d'intérêt général proposés et votés par les citoyens, comme les projets de gestion des espaces verts de la ville ou le « budget participatif » ? En quoi la mise à disposition de ce budget participatif aide-t-elle à une gestion conjointe et efficace de ces espaces ?</p>				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ14 « <i>De tels mécanismes existent rarement sur le terrain, et si l'administration veut se donner les moyens de la réussite de la participation, la démarche aboutira, mais le problème est que l'espace vert et la participation sont les dernières préoccupations auxquelles l'administration accorde de l'importance</i> ».</p> <p>RQ15 « <i>Ce type de budget n'existe pas au niveau de la gestion, quant au budget alloué aux espaces verts, il n'est assurément pas suffisant</i> ».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation / Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Rarement - Rarement - Rarement - Absence - Rarement - Absence - Absence - Insuffisance
P	<p>RQ14 « <i>Malgré le fait qu'il y ait des efforts comme la consultation avec nous, même si les décisions récentes sont entre les mains de l'autorité, et parfois l'organisation de certaines campagnes de sensibilisation, cependant, je ne peux pas être certain que l'État dispose de mécanismes et de moyens pour que cette participation réussisse, sinon pourquoi ne pas les utiliser ?</i> »</p> <p>RQ15 « <i>La budgétisation participative n'est pas mise en œuvre au niveau de l'administration locale, tandis que les autorités locales marginalisent ces projets et ne leur allouent pas le budget suffisant et nécessaire</i> ».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation / Concertation - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Parfois - Absence - Insuffisance

Annexes

	RQ15 « <i>Je n'en ai aucune connaissance</i> ».		- Formation - Budget participatif	
M7	RQ14 « <i>De tels mécanismes et moyens ne peuvent être disponibles en l'absence des capacités nécessaires pour les adopter. L'administration locale ne dispose pas de qualifications et de ressources suffisantes pour encourager la participation, malgré certains efforts déployés, comme l'organisation de certaines campagnes de sensibilisation et de séances de consultation...</i> ». RQ15 « <i>Budget participatif ! Non, mais le budget alloué à ces espaces, je ne pense pas qu'il soit suffisant pour les gérer</i> ».	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations - Consultation / Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces	- Absence - Parfois - Absence - Absence - Parfois - Absence - Absence - Insuffisance
M8	RQ14 « <i>Non, il n'y a ni mécanismes ni moyens pour soutenir cette participation</i> ». RQ15 « <i>Le budget alloué à ces espaces est insuffisant</i> ».	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations - Consultation / Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget alloué aux espaces	- Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Insuffisance
M9	RQ14 « <i>Bien qu'il existe certains mécanismes de concertation avec les associations, la prise de décision environnementale revient toujours aux autorités, donc les mécanismes seuls ne suffisent pas sans une réelle volonté politique de nous impliquer...</i> ». RQ15 « <i>Non, par rapport au budget alloué à ces projets, il n'est pas suffisant</i> ».	Mécanismes et outils	- Consultation / Concertation - Inclusion dans la prise de décision - Budget participatif - Budget alloué aux espaces	- Parfois - Absence - Absence - Insuffisance
M10	RQ14 « <i>De tels mécanismes et moyens nécessitent de grandes capacités, et c'est ce que notre administration ne possède pas</i> ».	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations	- Absence - Absence - Absence

Annexes

	RQ15 « <i>La dernière préoccupation de l'administration est l'espace vert, donc le budget qui lui est alloué est absolument insuffisant.</i> ».		<ul style="list-style-type: none"> - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Insuffisance
M11	RQ14 « <i>Pratiquement, il n'y a pas de tels mécanismes et moyens.</i> ». RQ15 « <i>Je n'en ai aucune connaissance.</i> ».	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance
Q16- La relation entre vous et les gestionnaires d'espaces verts et les autres acteurs est-elle positive ? Sur quelle base est-il réellement construit ? Encourage-t-il la cogestion ?				
Q17- Existe-t-il un soutien de la part des autorités locales pour faciliter votre participation à la gestion ? Et En quoi consiste ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ16 « <i>En fait, on ne peut pas dire que c'est une relation positive, car le travail avec les gestionnaires n'est pas permanent, et parce que la relation avec eux est souvent basée sur le service d'intérêts personnels.</i> ». RQ17 « <i>Il n'y a qu'un certain soutien symbolique associé aux événements environnementaux, mais le soutien tout au long de l'année, on ne le voit jamais... Ceci peut s'expliquer par la faiblesse de la volonté politique de nous inclure dans la gestion.</i> ».	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Non positive - Travail non permanent - Service d'intérêts personnels - Symbolique - Occasionnel - Manque de volonté politique
P	RQ16 « <i>Étant donné que notre engagement est direct avec ces autorités, on peut affirmer que la relation n'est pas solide, caractérisée par une méfiance mutuelle et tend à servir des intérêts personnels.</i> ». RQ17 « <i>Je pense que la présence d'une volonté politique de nous intégrer en tant qu'associations ou citoyens libres dans des associations ou autres acteurs est le</i> ».	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Non solide - Méfiance mutuelle - Absence de volonté politique

Annexes

	<i>premier soutien qui doit être apporté par les autorités, et c'est ce que nous ne trouvons pas sur le terrain. D'un autre côté, comment les autorités peuvent-elles nous soutenir financièrement et le budget alloué à de tels projets est déjà insuffisant, donc on peut dire qu'il n'y a qu'un certain soutien moral».</i>			<ul style="list-style-type: none"> - Aucun soutien financière - Soutien moral
M3	<p>RQ16 <i>«Une relation normale basée sur le traitement dans le cadre du travail. Bien qu'il y ait quelques différences d'opinions et de points de vue et la préférence pour l'intérêt personnel sur le public parfois».</i></p> <p>RQ17 <i>«Pour moi, Il n'y a pas de véritable soutien».</i></p>	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Normale - Traitement dans le cadre du travail - Incompatibilité des buts et des objectifs - Service d'intérêt personnel - Intangible
M4	<p>RQ16 <i>«On ne peut pas dire que c'est positif car c'est une relation temporaire et instable».</i></p> <p>RQ17 <i>« L'absence de divers types de soutins financiers, technique, la volonté politique de nous impliquer ».</i></p>	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Positive - Temporaire - Instable - Aucun soutien financière - Aucun soutien techniques - Absence de volonté politique
M5	<p>RQ16 <i>«La relation entre nous est souvent caractérisée par une incompatibilité due à nos différents buts et opinions».</i></p> <p>RQ17 <i>«Il n'y a pas de soutien réel et tangible».</i></p>	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Incompatibilité des buts et des opinions - intangible
M6	<p>RQ16 <i>«Une relation peu coopérative car les différents avis présentés ne sont pas pris en considération, et le premier et le dernier mot appartiennent toujours aux autorités».</i></p> <p>RQ17 <i>«Le soutien est occasionnel, et même leur volonté politique de nous soutenir dans notre participation n'est pas tangible».</i></p>	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu coopérative - Occasionnel - Volonté politique intangible
M7	<p>RQ16 <i>«Il s'agit d'une relation oscillante entre le manque de confiance et de transparence parfois dans les décisions prises par les autorités et la préférence du bénéfice personnel par rapport au public à d'autres moments, et entre la tentative d'attirer les acteurs vers la participation symbolique».</i></p> <p>RQ17 <i>«Il n'y a pas de soutien tangible autre qu'un soutien moral».</i></p>	Impact des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Méfiance - Manque de transparence - Service d'intérêt personnel - Encourager la participation symbolique

Annexes

			- Soutien des acteurs	- Pintangible - Soutien moral
M8	RQ16 «Il ne s'agit que d'une relation d'affaires temporaire et je ne pense pas qu'il soit suffisant, surtout à l'heure actuelle, d'encourager la cogestion». RQ17 « Les autorités concernées ne nous apportent malheureusement aucun soutien tangible».	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Affaires temporaire - Insuffisante d'encourager la cogestion -Intangible
M9	RQ16 «En fait, il devrait s'agir d'une relation positive basée sur un objectif commun. Mais la réalité ne reflète pas cela. L'existence d'un conflit d'intérêts dans certains cas ne rend pas la relation entre nous positive, et cela n'encourage pas actuellement la cogestion». RQ17 «Le soutien n'est parfois que moral».	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Conflit d'intérêts - Non positive - Non encourageante a la cogestion - Soutien moral
M10	RQ16 «C'est une relation basée en quelque sorte sur le travail et le respect mutuel et peut favoriser la cogestion». RQ17 «Quant au soutien, il est très faible et négligeable».	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Traitement dans le cadre du travail - Respect - Intangible
M11	RQ16 «Une relation basée sur le respect bien qu'il y ait quelques considérations personnelles, et personnellement, Je ne la vois pas permettre l'adoption de la gestion conjointe à l'heure actuelle». RQ17 « Le soutien est insuffisant».	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Respect - Service d'intérêt personnel - Non encourageante a la cogestion - Insuffisance
Q18- Comment les caractéristiques de l'espace vous affectent-elles en tant qu'acteurs dans l'exercice de ses activités de gestion et d'entretien ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ18 « Oui, les <i>caractéristiques</i> de l'espace sont influentes. Plus l'espace est éloignée, difficile d'accès et vaste, plus il nécessite de ressources et de capacités ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	- Proche - Facile - Petite
P	RQ18 « Oui, <i>les caractéristiques</i> sont importantes, et je pense que l'éloignement de l'espace est le facteur le plus susceptible d'affecter la participation à sa gestion ».	Propriétés physique distinctives		- Proche
M3	RQ18 « Chaque espace a ses propres caractéristiques, et il est vrai que ces caractéristiques sont influentes, que ce soit <i>l'emplacement, l'accès à l'espace ou sa taille</i> , mais je pense qu'il faut préparer des programmes, des méthodes de travailler, et fournir les capacités pour chaque espace ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	

Annexes

M4	RQ18 « Il est vrai que les <i>caractéristiques de l'espace</i> ont un impact comme son <i>emplacement et son accès</i> , mais cela ne peut pas être un obstacle si les <i>capacités nécessaires</i> sont disponibles, car chaque espace a ses <i>caractéristiques</i> et doit être géré tel qu'il était».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité	
M5	RQ18 « <i>L'emplacement, le bon accès à l'espace et sa petite superficie</i> sont des éléments qui facilitent le processus de gestion car il ne nécessite pas beaucoup de ressources».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	- Bonne - Petite
M6	RQ18 « Je pense que <i>les caractéristiques</i> les plus influentes sont l'emplacement, Plus l'emplacement est bon, plus il est facile à gérer ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité	- Bonne
M7	RQ18 « Je ne pense pas que <i>les caractéristiques</i> de l'espace puissent être un obstacle à la participation, il faut juste s'y adapter».	Propriétés physique distinctives	//	//
M8	RQ18 « Oui, par exemple, l'espace qui est vaste a besoin de plus grandes capacités pour la gérer. Ainsi que pour un <i>emplacement</i> , il est préférable d'être dans des lieux <i>résidentiels</i> pour faciliter sa gestion continue».	Propriétés physique distinctives	- Surface - Localisation et proximité	- Petite - Proche
M9	RQ18 « Oui, <i>les caractéristiques</i> des espaces, telles que leur <i>emplacement</i> , peuvent affecter la participation, ce qui signifie que <i>le site proche et sécurisé</i> est le site qui stimule la participation ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité	- Proche - Sécurisé
M10	RQ18 « Oui, <i>ces caractéristiques</i> peuvent affecter la participation, en particulier l'accès à l'espace».	Propriétés physique distinctives	- Accessibilité	
M11	RQ18 « Si <i>ces caractéristiques</i> sont appropriées, c'est-à-dire que l'emplacement de l'espace est bon et accessible, alors ses effets seront positifs».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité	- Bonne
Q19- Selon vous, que doivent avoir les espaces verts pour être en sécurité ? Et qu'en est-il de notre espace ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ19 « Je pense que ce qui rend les espaces sûrs, c'est qu'ils <i>ne sont pas fermés</i> et que la <i>densité de leurs plantes</i> est moyenne car elles donnent un sentiment de contrôle sur l'espace en plus de la présence d' <i>agents de sécurité permanents</i> . Je pense également que nos espaces ont commencé à manquer l'élément de sécurité, surtout ces derniers temps ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Densité de couvert végétale - Agents de sécurité - Différents espaces	- Ouvert - Moyenne - Présence - Manque
P	RQ19 « Je pense que la conception de l'espace lui-même est un élément important pour y assurer la sécurité, notamment en termes de <i>choix de la répartition des arbres et de leur densité</i> , en plus de prendre en compte les <i>emplacements des centres de garde</i> .	Sécurité	- Choix de la répartition des arbres	

Annexes

	<i>En fonction de ces facteurs, il existe des espaces sûrs et autres dangereux dans la ville de Jijel».</i>	Evaluation de la sécurité des espaces	- Densité de couvert végétale - Agents de sécurité - Différents espaces	- Sûrs - Dangereux
M3	RQ19 « Je pense que la mise à disposition de postes de garde et d'agents de sécurité dans ces espaces est l'élément le plus important pour assurer la sécurité. Dans notre ville il y a beaucoup d'espaces verts non sécurisés malheureusement».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Dangereux
M4	RQ19 « Pour que l'espace soit sûr, on doit tenir compte de la densité moyenne du couvert végétal et d'un espace assez dégagé, ainsi que de la présence d'agents de sécurité».	Sécurité	- Densité du couvert végétal - Ouverture de l'espace - Agents de sécurité	- Moyenne - Ouvert - Présence
M5	RQ19 « Pour moi, l'élément le plus important que les espaces verts doivent contenir pour être sûrs est la présence d'agents de sécurité permanents. Malheureusement, en l'absence de cet élément, une grande partie de nos espaces verts est devenue un repaire de vandalisme et de drogue».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Absence des agents de sécurité - Repaire de vandalisme - Repaire de drogue
M6	RQ19 « Ce doit être un espace ouvert, et pas trop dense en termes de végétation, car cela garantit un espace lisibilité et une bonne circulation. En ce qui concerne notre espace, Je pense qu'il existe de quelques espaces utilisées par les utilisateurs, et ils sont à mon avis plus sûrs que d'autres espaces où se propagent de nombreux phénomènes dangereux».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Densité du couvert végétal - Espaces fréquentés - Autres espaces	- Ouvert - Moyenne - sûrs - Dangereux
M7	RQ19 « Je pense que la présence d'agents de sécurité est le facteur le plus important qui rend l'espace sûr pour son utilisateur, et c'est ce que nous ne voyons malheureusement pas dans notre espace, bien qu'il y ait des espaces sûrs, mais il y a d'autres espaces qui sont devenus un lieu pour des phénomènes étrangers à notre société».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Absence des agents de sécurité - Sûrs - Phénomènes immoraux
M8	RQ19 « Je pense qu'une fois ces espaces situés dans des endroits non isolés et facilement accessibles, ils seront en sécurité. Quant à notre ville, Il existe des espaces délaissées et non sécurisées. D'autre part, bien qu'il existe des espaces fréquentées par de nombreux habitants, elles sont confrontées à la menace de l'insécurité et à la propagation de phénomènes immoraux».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Emplacement - Accessibilité - Autres espaces - Espaces fréquentés	- Non isolé - Facile - Délaissées - Dangereux - Dangereux - Phénomènes immoraux

Annexes

M9	RQ19 « <i>De l'espace ouvert, facile d'accès est l'espace plus sécurisé. Concernant nos espaces, nous avons récemment constaté une insécurité causée par l'utilisation de ces espaces par des inconnus</i> ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Accessibilité - Différents espaces	- Ouvert - Facile - Dangereux
M10	RQ19 « <i>Je pense que ces espaces devraient être sécurisés par des agents de sécurité. Quant à nos espaces qui sont rares en ville, ils manquent le plus souvent d'une sécurité suffisante</i> ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Agents de sécurité - Différents espaces	-Manque
M11	RQ19 « <i>Je pense que l'espace la plus sûre est l'espace gardée par les agents de sécurité, et cela ne se trouve malheureusement pas dans la plupart de nos espaces, c'est la raison pour laquelle le phénomène de déviation y est répandu maintenant</i> ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Agents de sécurité - Différents espaces	-Absence des agents de sécurité - Déviation

Codage des entretiens auprès des membres de l'association El rouya

<p>Q1- Pour commencer, dans quelle mesure pensez-vous que la présence d'espaces verts est importante dans la ville de Jijel ?</p> <p>Q2- Bien... Quelle est l'importance de la gestion des espaces verts urbains publics à votre avis ?</p> <p>Q3- Ces espaces sont-ils en bon état aujourd'hui ?</p> <p>Q4- Si vous voyez cela, qui pensez-vous est responsable de cette situation ?</p> <p>Q5- Votre participation à la gestion de ces espaces est-elle importante pour vous ?</p>				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ1 « <i>Évidemment, la présence d'espaces verts dans la ville est très importante, car c'est une source de confort psychologique, physique, thermique et aérien</i> ».</p> <p>RQ2 « <i>La gestion des espaces verts est importante car elle vise à améliorer leur qualité et à les préserver le plus longtemps possible</i> ».</p> <p>RQ3 « <i>Pas du tout, leurs état est catastrophique dans le vrai sens du terme</i> ».</p> <p>RQ4 « <i>Tout le monde est responsable</i> ».</p> <p>RQ5 « <i>Bien que notre participation soit limitée à certaines activités en raison du manque de nos capacités, elle est très importante car nous faisons partie de la communauté et nous visons à servir le bien commun</i> ».</p>	Conscience	<p>- Importance des espaces verts</p> <p>- Importance de leur gestion</p> <p>- L'état de ces espaces</p> <p>- Responsable de cet état</p> <p>- Importance de participation</p>	<p>- Importance pour l'homme</p> <p>- Importance écologique</p> <p>- Nécessité de leur gestion</p> <p>- Mauvais état</p> <p>- Tout le monde</p> <p>- Très importante</p>
P	<p>RQ1 « <i>Les espaces verts sont le poumon de la ville, et leurs bénéfiques sont nombreux pour l'homme et l'environnement</i>».</p> <p>RQ2 « <i>A l'instar de leur planification et de leur conception, la gestion des espaces verts urbains publics est essentielle pour assurer leur viabilité</i>».</p>	Conscience	<p>- Importance des espaces verts</p> <p>- Importance leur gestion</p>	<p>- Importance pour l'homme</p> <p>- Importance écologique</p> <p>- Nécessité de leur gestion</p>

Annexes

	<p>RQ3 « Malheureusement, au contraire, leur état se détériore ».</p> <p>RQ4 « C'est la responsabilité de tout le monde ».</p> <p>RQ5 « Certainement, il est très important en tant que société civile ».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état - Tout le monde - Très importante
M3	<p>RQ1 «Sa présence est très importante d'un point de vue environnemental, d'un point de vue esthétique, et même d'un point de vue social».</p> <p>RQ2 «La gestion des espaces verts est importante pour assurer leur pérennité »</p> <p>RQ3 «À mon avis, l'état de ces espaces dans la ville ou dans la wilaya pareillement est extrêmement désastreux».</p> <p>RQ4 «En premier lieu, les premiers responsables sont les élus locaux et les responsables directs aux niveaux municipal et étatique, puis les entrepreneurs non qualifiés et enfin les citoyens».</p> <p>RQ5 « Indiscutablement, notre participation est importante et cela fait partie de notre responsabilité».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance esthétique - Importance sociale - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Entrepreneurs non qualifiés - Citoyens - Importante
M4	<p>RQ1 «Sa présence est très importante en raison de ses nombreux avantages».</p> <p>RQ2 «La gestion des espaces verts est importante pour assurer leur pérennité».</p> <p>RQ3 «Leur état est peu enviable, absolument détériorés».</p> <p>RQ4 «Citoyens et autorités locales».</p> <p>RQ5 «Indiscutablement».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Très important - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Autorités -Indiscutable
M5	<p>RQ1 «Il est nécessaire d'avoir des espaces verts dans la ville car c'est une source d'ambiance apaisante et de confort».</p> <p>RQ2 «La gestion des espaces verts est importante pour assurer leur pérennité».</p> <p>RQ3 «Leur état est très dégradé, ils ne reçoivent pas une réelle attention».</p> <p>RQ4 «Le responsable ici c'est l'état, et puis le manque de sensibilisation des citoyens».</p> <p>RQ5 «Certes, puisque nous faisons partie de la société civile, notre participation est très importante».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour l'homme - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Autorités - Citoyens - Très importante

Annexes

<p>M6</p>	<p>RQ1 <i>«Oui, ces espaces sont essentiels pour offrir des lieux de vie sains et durables ».</i></p> <p>RQ2 <i>«Je pense que la première importance de la gestion réside dans la préservation de ces espaces».</i></p> <p>RQ3 <i>«Franchement, l'état de ces espaces est déplorable, non seulement au niveau de la ville de Jijel ou de la willaya, mais également au niveau national».</i></p> <p>RQ4 <i>«Le citoyen jijeliens est la principale cause de cette situation sans conteste».</i></p> <p>RQ5 <i>«Certes, sans aucun doute».</i></p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Certes
<p>M7</p>	<p>RQ1 <i>«Oui, la présence d'espaces verts est importante dans la ville de Jijel en raison de ses dimensions économiques, environnementales et sociales».</i></p> <p>RQ2 <i>«Leur gestion est très importante pour assurer une ville durable».</i></p> <p>RQ3 <i>«Malheureusement, l'état de ces espaces est déplorable».</i></p> <p>RQ4 <i>«Le citoyen le premier responsable de cette situation».</i></p> <p>RQ5 <i>«Certes, sans aucun doute, en tant que partie de la société civile notre participation est indispensable».</i></p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance économique - Importance écologique - Importance Sociale - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Indispensable
<p>M8</p>	<p>RQ1 <i>«L'espace vert urbain est indéniable car il est source de confort et de bien-être physique, psychologique, social, économique et environnemental».</i></p> <p>RQ2 <i>«Leur gestion assure leur préservation et la fourniture des nombreux services qu'ils rendent».</i></p> <p>RQ3 <i>«Malheureusement, l'état de ces espaces est déplorable».</i></p> <p>RQ4 <i>«Je pense que c'est la responsabilité de chacun de nous».</i></p> <p>RQ5 <i>« Incontestablement, étant donné que l'un des buts de notre association est de protéger l'environnement».</i></p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour l'homme - Importance sociale - Importance économique - Importance écologique - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde - Certes
<p>M9</p>	<p>RQ1 <i>«L'importance des espaces verts réside dans le fait qu'ils font partie intégrante de l'environnement urbain, car ils sont considérés comme les poumons de la ville et un exutoire pour les citadins».</i></p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance dans l'environnement urbain - Importance écologique

Annexes

	<p>RQ2 «L'importance de la gestion de ces espaces réside dans la garantie du bénéfice de leurs services fournis sur le long terme».</p> <p>RQ3 «Il ne fait aucun doute que la plupart des espaces verts, que ce soit dans la ville de Jijel ou en Algérie en général, souffrent d'une détérioration quantitative et qualitative tragique».</p> <p>RQ4 «Les citoyens et autorités locales sans aucun doute».</p> <p>RQ5 «Il est vrai qu'en tant qu'associations, notre participation est très importante dans la gestion de ces espaces car ils s'inscrivent dans le cadre du développement durable de notre ville. Toutefois, elle ne se limite pas à nous seuls, mais va aussi au-delà avec la nécessité d'impliquer tous les acteurs, y compris les citoyens qui ne sont pas impliqués dans les associations d'institutions privées et publiques».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de leur gestion - Dégradation qualitative et quantitative - Citoyens - Autorités - Très importante - Importance de participation de tout le monde
M10	<p>RQ1 «Evidemment. L'importance des espaces réside dans la création de villes plus durables capables de faire face aux défis, notamment l'augmentation de la population et les changements climatique».</p> <p>RQ2 «La gestion des espaces verts est l'une des priorités les plus importantes que nous devons veiller à protéger, car c'est l'un des domaines les plus importants qui sont aujourd'hui menacés par le danger de la croissance urbaine».</p> <p>RQ3 Malheureusement, l'état de ces espaces est désastreux».</p> <p>RQ4 «Je pense que c'est la responsabilité de tout le monde».</p> <p>RQ5 «Puisque nous sommes tous responsables de cette situation, la participation de chacun d'entre nous est importante, qu'il s'agisse d'associations, de citoyens, d'usagers, des privés ou d'autorités publiques, c'est-à-dire que chacun peut agir à son échelle».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour le développement urbain durable - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde - Importante - Importance de participation de tout le monde
M11	<p>RQ1 «Les espaces verts revêtent d'une grande importance dans la ville car ils fournissent les services éco systémiques dont la communauté urbaine a besoin».</p> <p>RQ2 « La gestion de ces espaces assure une ville plus durable et permet d'en exploiter ses bénéfices».</p> <p>RQ3 «Malheureusement, l'état de ces espaces n'est pas au niveau requis».</p> <p>RQ4 «Je pense que c'est la responsabilité des citoyens en premier lieu et des autorités concernés en second degré ».</p> <p>RQ5 «Puisque les citoyens et les autorités concernées sont responsables de l'état de ces espaces, il est nécessaire qu'ils participent ensemble au processus de leur gestion, et puisque nous en tant qu'associations tissons les liens entre les citoyens et l'administration, notre participation est incontestable».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance éco systémiques - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Autorités - Importance de participation de tout le monde - Indiscutable

Annexes

<p>M12</p>	<p>RQ1 «<i>Sûrement. Les espaces verts sont importants en ville car ils améliorent le cadre de vie et l'instauration d'un développement durable qui tient compte les différentes dimensions environnementales, sociales et économiques.</i>».</p> <p>RQ2 «<i>Leur gestion est très importante afin de maintenir l'équilibre écologique et urbain.</i>».</p> <p>RQ3 «<i>Non, ils ont en mauvais état.</i>».</p> <p>RQ4 «<i>Je pense que c'est la responsabilité des citoyens en premier lieu et des autorités.</i>».</p> <p>RQ5 «<i>Oui, en effet, la participation de chacun d'entre nous est importante, qu'il s'agisse d'associations, de particuliers, d'usagers citoyens ou de pouvoirs publics...</i>».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance économique - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Autorités - Très importante - Importance de participation de tout le monde
<p>M13</p>	<p>RQ1 «<i>Il ne fait aucun doute que les espaces verts sont très importants car ils ont un impact positif sur l'environnement et le climat, sur la santé mentale et sur le plan social et économique.</i>».</p> <p>RQ2 «<i> Leur gestion est nécessaire et conditionnelle pour leur pérennité.</i>».</p> <p>RQ3 «<i> L'état de ces espaces est préoccupant.</i>».</p> <p>RQ4 «<i> C'est la responsabilité du citoyen et des autorités.</i>».</p> <p>RQ5 «<i> La séparation d'avec la nature n'est pas dans notre intérêt, par conséquent, la participation de chacun à sa préservation, y compris le mouvement associatif, est incontestable.</i>».</p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance économique - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens - Autorités - Importance de participation de tout le monde - Indiscutable
<p>M14</p>	<p>RQ1 «<i>Les espaces verts sont importants car ils sont une source de confort en ville et d'amélioration du cadre de vie. Ce sont aussi des lieux désignés pour réduire la pollution environnementale, en particulier.</i>».</p> <p>RQ2 «<i>L'importance de les gérer réside dans leur entretien et dans l'amélioration de leur qualité.</i>».</p> <p>RQ3 «<i>Malheureusement, nos espaces se détériorent constamment en raison de la négligence à laquelle ils sont exposés.</i>».</p> <p>RQ4 «<i> C'est la responsabilité du peuple notamment.</i>».</p> <p>RQ5 «<i> La participation de nous tous en tant que municipalités ou en tant que société civile, je veux dire ici les citoyens individuellement ou les associations, dans leur</i></p>	<p>Conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance pour l'homme - Importance écologique - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Citoyens

Annexes

	<i>gestion est importante car ces espaces font partie intégrante de notre environnement et c'est nous qui les utilisons».</i>			<ul style="list-style-type: none"> - Importance de participation de tout le monde - Importante
M15	<p>RQ1 «L'importance des espaces verts dans le tissu urbain est incontestable. Indépendamment de leurs avantages environnementaux et économiques, ces espaces sont devenus des espaces de communication entre les membres de la société».</p> <p>RQ2 «La gestion des espaces verts est une nécessité absolue pour maintenir l'équilibre écologique et maintenir un environnement sain pour les générations futures».</p> <p>RQ3 «Malheureusement, leur état est préoccupant, et il s'aggrave de jour en jour».</p> <p>RQ4 «Nous sommes tous responsables de l'état de ces espaces».</p> <p>RQ5 « Notre participation est importante, y compris nous les associations, notamment à travers notre rôle de sensibilisation communautaire pour préserver ces espaces».</p>	Conscience	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des espaces verts - Importance de leur gestion - L'état de ces espaces - Responsable de cet état - Importance de participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance écologique - Importance sociale - Importance économique - Nécessité de leur gestion - Mauvais état - Tout le monde - Importante
<p>Q6- Avez-vous déjà participé avec des acteurs urbains, qu'il s'agisse de collectivités, de propriétés, d'associations ou d'usagers libres qui ne sont pas impliqués dans la gestion de ces espaces ? Quels travaux avez-vous fait ?</p> <p>Q7- Comment évaluez-vous cette expérience de participation ?</p> <p>Q8- Bien... Voulez-vous participer à nouveau ? Préférez-vous la cogestion ou l'autogestion de ces espaces ? Et pourquoi ?</p>				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ6 « J'ai participé à l'aménagement, au reboisement, à l'entretien et au nettoyage de certains espaces verts de la wilaya en général».</p> <p>RQ7 « On peut dire que, que nous ayons participé en tant qu'association seule ou participé avec d'autres associations, cette participation a été positive et réussie, mais seulement temporairement».</p> <p>RQ8 « Oui, je veux participer à nouveau. Je privilégie l'autogestion, mais si je reçois une invitation à la cogestion, je n'hésiterai pas à participer surtout si c'est avec des associations».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement ou le non engagement - Evaluation de l'expérience - Autogestion - Cogestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Positive - Réussite - Temporaire - Intention de participer - Encourageante
P	RQ6 «J'ai participé à de nombreuses activités telles que l'aménagement, le reboisement et l'entretien de nombreux espaces verts périurbains notamment parce que les espaces verts urbains publics sont rares dans notre ville».	Expérience de participation	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement ou le non engagement - Evaluation de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Peu réussite avec APC - Réussite avec les associations

Annexes

<p>M6</p>	<p>RQ6 « Nous avons déjà participé à une association, mais personnellement je n'y ai pas participé en raison de plusieurs circonstances, notamment des contraintes de temps». RQ7 « Ils m'ont dit que c'était généralement plutôt réussi ».</p> <p>RQ8 « Personnellement, je veux participer si l'occasion s'offre à moi et que toutes les circonstances sont fatales. Peut-être que je préfère l'autogestion, car cela nous habitue à responsabilité, car je crois que chaque personne prend l'initiative de faire de telles activités, l'état de ces espaces va certainement changer pour le mieux».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Autogestion</p>	<p>- Non-participation</p> <p>- Plutôt réussi</p> <p>- Intention de participer</p> <p>- Encourageante</p> <p>- Prendre la responsabilité</p>
<p>M7</p>	<p>RQ6 « Oui, j'ai déjà participé à la mise en place de nouveaux espaces verts, en plus de ma participation dans des campagnes de sensibilisation, dans des activités de reboisement et de nettoyage de certains espaces de la ville». RQ7 « C'est une expérience acceptable en quelque sorte».</p> <p>RQ8 « Bien sûr, je veux participer à nouveau. J'ai tendance à la cogestion parce que ses avantages sont nombreux».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<p>- Participation</p> <p>- Participation physique</p> <p>- Acceptable</p> <p>- Intention de participer</p> <p>- Encourageante</p> <p>- Résultats tangibles et bénéfiques</p>
<p>M8</p>	<p>RQ6 « Oui, j'ai déjà participé au reboisement et au nettoyage de certains espaces de la ville. D'autant plus, les campagnes de sensibilisations». RQ7 « Pour moi, c'est une bonne et réussie expérience».</p> <p>RQ8 « Oui, je veux participer à chaque fois que nous recevons une invitation de différents acteurs, Je préfère la cogestion car elle permet l'abondance de la capacité et la multiplicité des compétences, ce qui est bénéfique pour l'espace».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<p>- Participation</p> <p>- Participation physique</p> <p>- Réussite</p> <p>- Bonne</p> <p>- Intention de participer</p> <p>- Encourageante</p> <p>- Divers expérience et compétences</p> <p>- Résultats tangibles et bénéfiques</p>
<p>M9</p>	<p>RQ6 « Oui, j'ai déjà participé aux plusieurs activités d'aménagement, de reboisement, et de nettoyage des espaces verts avec d'autres association... Il est à noter que tantôt nous participons seuls en tant qu'association sous forme d'auto-participation et tantôt nous participons dans un cadre commun». RQ7 « C'est une participation réussie, mais malheureusement temporaire».</p>	<p>Expérience de participation</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p>	<p>- Participation (auto ou commune)</p> <p>- Participation physique</p> <p>- Réussite</p> <p>- Temporaire</p> <p>- Intention de participer</p>

Annexes

	<p>RQ8 «Oui, je veux participer à nouveau. Malgré les difficultés que nous rencontrons qui se traduit parfois par l'absence de consensus et les différences de points de vue, je privilégie la cogestion car les résultats finaux obtenus sont tangibles et servent le bien commun».</p>	<p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourageante - Résultats tangibles et bénéfiques
M10	<p>RQ6 «Oui, j'ai déjà participé avec mon association en tant qu'auto-participation. Ainsi que dans le cadre de coparticipation avec d'autres associations au reboisement et au nettoyage de certains espaces de la ville».</p> <p>RQ7 « Pour moi, c'est une expérience remarquable mais non permanente».</p> <p>RQ8 «Oui, je veux participer à nouveau, je préfère la cogestion parce qu'il permet la coopération d'une part, et d'autre part, parce qu'il permet de renforcer les capacités et les ressources pour une bonne gestion».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation (auto ou commune) - Participation physique - Remarquable - Temporaire - Intention de participer - Encourageante - Collaboration - Divers expérience et compétences
M11	<p>RQ6 «Oui, j'ai déjà participé aux campagnes de sensibilisation et aux activités d'aménagement, de reboisement et d'entretien et de de certains espaces de la ville».</p> <p>RQ7 « Sincèrement, c'est une expérience inoubliable, bien que ses résultats soient temporaires».</p> <p>RQ8 «Oui, je veux participer à nouveau, Je préfère la cogestion car elle a plus d'avantages que l'autogestion».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Inoubliable - Temporaire - Intention de participer - Encourageante - Résultats tangibles et bénéfiques
M12	<p>RQ6 «Oui, j'ai déjà participé aux activités de reboisement et d'entretien des espaces».</p> <p>RQ7 « Participation positive dont le succès et résultats ont été temporaires».</p> <p>RQ8 «Oui, je veux participer à nouveau, Je préfère la cogestion car elle permet le partage de responsabilité et la facilite et accélération les des différentes tâches de gestion».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Réussite - Succès temporaire - Résultats temporaire - Intention de participer - Encourageante - Partage de responsabilité - Faciliter les tâches de gestion

Annexes

<p>M13</p>	<p>RQ6 «Oui, j'ai déjà participé aux campagnes de sensibilisation, aux activités de reboisement et de nettoyage de ces espaces».</p> <p>RQ7 « C'est une participation efficace par rapport à ses résultats positifs».</p> <p>RQ8 «Oui avec plaisir, je veux participer à nouveau. J'ai <i>tendance à la cogestion</i> parce que le travailler ensemble permet d'atteindre des objectifs communs qui servent le bien commun».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Réussie - Positive - Intention de participer - Encourageante - Résultats tangibles et bénéfiques
<p>M14</p>	<p>RQ6 «Oui, j'ai déjà participé au nettoyage de ces espaces».</p> <p>RQ7 « La participation a été une bonne expérience avec de nombreux avantages, mais malheureusement elle n'est pas permanente».</p> <p>RQ8 «Évidemment, je veux participer à nouveau. Je <i>privilégie la cogestion</i> car elle renforce l'idée de coopération entre nous en tant que membres de la société pour préserver nos espaces car cela nous apporte tous des bénéfices, et parce que nous en sommes tous responsables».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Bonne - Fructueuse - Temporaire - Intention de participer - Encourageante - Collaboration - Partage de responsabilité - Divers expérience et compétences
<p>M15</p>	<p>RQ6 «Oui, J'ai participé en tant que membre de mon association en coordination avec plusieurs autres acteurs aux opérations d'entretien et de reboisement».</p> <p>RQ7 « Cette expérience a été bien accueillie par la plupart des membres de l'association, y compris moi personnellement, surtout qu'il a ramené beaucoup de points positifs».</p> <p>RQ8 «Oui, je veux participer à nouveau. Dans le <i>cadre de cogestion</i> car ce type de gestion permet le développement de la productivité et la proposition de nombreuses solutions au service de l'intérêt général, et cela résume bien le dicton « l'union fait la force».</p>	<p>Expérience de participation</p> <p>Forme de participation préférée</p>	<p>- Engagement ou le non engagement</p> <p>- Evaluation de l'expérience</p> <p>- Cogestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation - Participation physique - Positive - Intention de participer - Encourageante - Divers expérience et compétences

Annexes

Q9- Beaucoup de gens veulent participer au processus de gestion des espaces verts parce qu'ils ne sont pas satisfaits de leur situation et parce qu'il les considère comme faisant partie de sa vie et de son environnement, ou parce que c'est dans son intérêt, ou peut-être parce qu'il a confiance dans sa capacité à changer sa situation qui se détériore. Qu'est-ce que tu choisis ?
 Q10- Vous attendez-vous à ce que votre contribution à la gestion ait des résultats positifs à plusieurs niveaux ? Cela vous motive-t-il ?
 Q11- Et qu'en est-il de vos désirs ?
 Q12- Si l'on laisse de côté cette volonté et que l'on se concentre sur les capacités dont vous disposez, les jugez-vous suffisantes pour une gestion optimale ?

	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ9 « J'ai pleinement confiance en ma capacité à changer le mauvais état actuel de ces espaces afin de protéger l'environnement et de parvenir à un développement durable ».</p> <p>RQ10 « J'attends toujours de ma participation qu'elle ait des effets positifs sur moi, sur ma société et mon environnement ».</p> <p>RQ11 « Le désir du bien pour moi, pour ma communauté et mon environnement est ce qui me motive à participer ».</p> <p>RQ12 « En effet, nous n'avons pas ni les qualifications suffisantes, ni les capacités financières et matérielles pour gérer ces espaces ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Personnels</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Personnels</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Absence de compétences</p> <p>- Absence des moyens matériels</p> <p>- Absence de financement</p>
P	<p>RQ9 « Pour moi, la confiance dans ma capacité à changer la situation dégradée de ces espaces, me motive à participer car l'un des buts de notre association est de préserver et de protéger l'environnement et les espaces verts font partie de l'environnement ».</p> <p>RQ10 « Certes, j'attends à ce que ma contribution à la gestion ait des résultats positifs, notamment en répondant aux besoins des générations futures par l'amélioration et le maintien de la qualité des espaces verts, et c'est une motivation importante pour moi ».</p> <p>RQ11 « Le désir du meilleur pour de notre bien en acquérant des compétences et des connaissances, pour notre société en répondant aux besoins des générations futures, et pour notre environnement en le préservant est ce qui nous motive à participer ».</p> <p>RQ12 « En effet, nous n'avons pas les qualifications suffisantes, outre, le fait que nous n'avons pas dans tous les cas les capacités financières et matérielles pour gérer ces espaces ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Personnels</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque des compétences</p> <p>- Absence des moyens matériels</p>

Annexes

				- Absence de financement
M3	<p>RQ9 « J'aimerais participer parce que les espaces verts font partie intégrante de nos vies et de notre environnement, et parce que je suis mécontent de la situation qu'ils sont devenus».</p> <p>RQ10 « Certainement, <i>ce qui me motive</i>, c'est que j'attends toujours à ce que ma participation ait des résultats positifs à différents niveaux, notamment social, comme le renforcement de la cohésion sociale et de la coopération entre les membres de la communauté, et environnemental, comme l'amélioration de la qualité des espaces verts et les préserver».</p> <p>RQ11 « Le désir de diffuser la sensibilisation environnementale et la citoyenneté environnementale, de renforcer et la coopération entre les membres de la communauté, et d'améliorer de la qualité des espaces verts et les préserver est un autre facteur de motivation pour moi».</p> <p>RQ12 « On peut considérer que les capacités financières sont en quelque sorte suffisante. Mais en l'absence des capacités matérielles, techniques et de compétences d'un niveau d'existence, il n'est pas possible d'atteindre les objectifs de participation, c'est-à-dire la bonne gestion de ces espaces».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment attachement au lieu</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Font partie de la vie</p> <p>- Font partie de l'environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Suffisance de capacités financières</p> <p>- Absence des moyens matériels</p> <p>- Absence de compétences</p>
M4	<p>RQ9 « Je veux participer parce que les espaces verts font partie intégrante de ma vie et de mon environnement, et parce que je ne suis pas satisfait de la situation qu'ils sont devenus. De plus, j'ai confiance en ma capacité à changer cette situation pour le bénéfice et le bien de tous».</p> <p>RQ10 « L'une des motivations les plus importantes pour moi est de croire que ma participation aura des résultats tangibles pour moi, pour ma société et mon environnement.».</p> <p>RQ11 « Les désirs ont également un rôle important dans ma motivation, en particulier le désir d'un travail caritatif et bénévole visant à changer pour le mieux et préserver l'environnement pour les générations futures».</p> <p>RQ12 « Toutes les capacités dont nous disposons ne sont pas suffisantes pour la gestion optimale».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment attachement au lieu</p> <p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Font partie de la vie</p> <p>- Font partie de l'environnement</p> <p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Personnels</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
M5	<p>RQ9 « Pour moi, mon insatisfaction face à l'état de ces espaces et mon intérêt pour le bénévolat et le jardinage sont ce qui me motive à participer».</p>	<p>Etat émotionnel</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction - Sentiment d'intérêt</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Intérêt au bénévolat</p> <p>- Intérêt au jardinage</p>

Annexes

	<p>RQ10 « <i>Mon attente que les résultats de cette participation soient effectifs sur le plan social et environnemental, notamment la préservation de ces espaces, m'incite fortement à participer</i> ».</p> <p>RQ11 « <i>Le désir d'améliorer la qualité de ces espaces en améliorant la performance et la fonctionnalité, comme le confort et la sécurité... dans ces lieux est ce qui nous motive à participer</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Il n'y a pas de capacités financières ou techniques, ni les qualifications pour une gestion optimale de ces espaces</i> ».</p>	<p>(favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Environnement</p> <p>- Absence des moyens matériels</p> <p>- Absence de financement</p> <p>- Absence de compétences</p>
M6	<p>RQ9 « <i>Honnêtement, je veux participer parce que je considéré l'espace vert comme faisant partie de ma vie et de mon environnement, parce que le processus de la vie de manière équilibrée a besoin de la nature qui entoure l'homme. C'est l'équilibre écologique de la ville</i> ».</p> <p>RQ10 « <i>L'une des motivations les plus importantes pour moi est que je m'attends à ce que ma participation ait des résultats positifs sur l'environnement en particulier</i> ».</p> <p>RQ11 « <i>Le désir de prendre conscience et faire prendre conscience à chacun de l'importance de protéger l'environnement est l'autre motivation pour moi</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Malheureusement, toutes les capacités dont nous disposons ne sont pas suffisantes pour participer à la gestion de manière optimale et permanente</i> ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment attachement au lieu</p> <p>- Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Font partie de la vie</p> <p>- Font partie de l'environnement</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
M7	<p>RQ9 « <i>Je veux toujours participer parce que je ne suis pas satisfait de la situation de ces espaces et parce que je suis intéressé par le bénévolat et j'ai confiance en ma capacité à changer leur situation pour le mieux</i> ».</p> <p>RQ10 « <i>En fait, la première chose qui me motive à participer est mon attente constante des nombreux avantages positifs que mon environnement et la société en retireront, comme préserver l'environnement, sensibiliser les membres de la communauté et les tenir responsables de ces espaces</i> ».</p> <p>RQ11 « <i>Une autre motivation pour moi est le désir protéger l'environnement et cela signifie préserver la survie et l'avenir de l'humanité</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Non, nous n'avons pas assez de capacités pour gérer de manière optimale ces espaces</i> ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment d'intérêt</p> <p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Intérêt au bénévolat</p> <p>- Intérêt au jardinage</p> <p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Environnement</p> <p>- Société</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>

Annexes

<p>M8</p>	<p>RQ9 « <i>Je veux toujours participer parce que j'ai confiance en ma capacité à changer la situation misérable de ces espaces pour le mieux.</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Oui, je suis convaincu que la participation a un impact positif à plusieurs niveaux, que ce soit sur une personne, sur ma communauté ou sur l'environnement lui-même, et cela m'incite fortement à continuer à participer.</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Mon inclination à atteindre une ville saine et durable est une autre raison de ma participation.</i>».</p> <p>RQ12 « <i>En fait, notre volonté doit s'accompagner de nombreuses ressources pour le succès de cette participation, et c'est ce que nous ne possédons pas. Malheureusement, notre capacité est absolument insuffisante pour mener à bien les activités de gestion.</i>».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Personnels</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
<p>M9</p>	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je regrette l'état de ces espaces et je veux le changer, et parce que l'amour du bénévolat et du jardinage me tiennent à cœur.</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Je crois que tant que la participation aura des objectifs positifs pour améliorer la qualité de vie et préserver l'environnement, ses résultats seront sans aucun doute tangibles sur le terrain, et c'est définitivement un facteur d'incitation pour moi.</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Mon aspiration de répondre aux besoins de la population d'avoir une ville verte et respectueuse à l'environnement est l'un des raisons les plus importants de ma participation.</i>».</p> <p>RQ12 « <i>La réelle volonté de participer est toujours présente, mais malheureusement elle se heurte au manque de nos capacités financières et techniques et même des qualifications pour la bonne gestion de ces espaces.</i>».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment d'intérêt</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Intérêt au bénévolat</p> <p>- Intérêt au jardinage</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Environnement</p> <p>- Manque de financement</p> <p>- Manque des moyens matériels</p> <p>- Manque de compétences</p>
<p>M10</p>	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je n'ai pas contente de la situation actuelle de ces espaces et parce que j'ai confiance en ma capacité à changer cette situation et à améliorer la qualité de vie dans notre ville.</i>».</p> <p>RQ10 « <i>J'ai toujours cru à l'impact positif de ma participation et aux résultats qu'elle peut apporter à divers niveaux sociaux, environnementaux et même personnels, et cela me donne donc la motivation de participer.</i>».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction</p> <p>- Sentiment de confiance en sois</p> <p>- Croissance aux résultats positifs</p>	<p>- Etat de ces espaces</p> <p>- Changer le mauvais état</p> <p>- Société</p> <p>- Environnement</p> <p>- Personnel</p> <p>- Personnels</p>

Annexes

	<p>RQ11 « <i>L'une des raisons pour lesquelles je n'hésite pas à participer est mon désir d'acquérir de nouvelles compétences, d'activer le rôle des citoyens en tant qu'acteurs en les mobilisant et les sensibilisant et mon envie d'obtenir des espaces verts de qualité.</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Certes, notre volonté seule ne suffit pas en l'absence ou le manque des capacités dont nous disposons pour gérer ces espaces</i> ».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Société - Environnement - Absence de tous les moyens
M11	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je regrette la situation des et parce que j'ai confiance en ma capacité à changer leur situation pour le mieux.</i> ».</p> <p>RQ10 « <i>La première chose qui me pousse à participer est mon attente que cette participation aura de nombreux avantages pour moi personnellement, pour ma communauté et pour mon environnement en particulier, car le but principal de ma participation est de préserver l'environnement pour les générations futures.</i> ».</p> <p>RQ11 « <i>Mon désir de mobiliser les citoyens et de les sensibiliser à l'importance de ces espaces, à l'importance de les préserver et à l'importance de leur participation à leur gestion explique une autre raison qui m'encourage à participer.</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Bien que nous ayons une forte volonté de participer, les capacités dont nous disposons ne sont pas suffisantes pour cela</i> ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Changer le mauvais état - Personnel - Société - Environnement - Société - Environnement - Manque de tous les moyens
M12	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je suis très contrarié de l'état de ces espaces, je les considère comme faisant partie de ma vie et de mon environnement et j'ai confiance en ma capacité à changer leur état actuel.</i> ».</p> <p>RQ10 « <i>Parce que le bénévolat a toujours des objectifs clairs et précis, je m'attends à ce que ma participation ait des résultats tangibles et efficaces sur l'environnement et la société simultanément et ça me motive forcément.</i> ».</p> <p>RQ11 « <i>Ce qui m'encourage également est mon aspiration est d'intensifier la participation des différents citoyens aux différentes activités de gestion pour préserver l'environnement à travers la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne.</i> ».</p> <p>RQ12 « <i>Notre forte volonté de participer ne signifie pas notre capacité à gérer au mieux cet espace, notre manque de ressources techniques, financières et même de qualification est un autre défi.</i> ».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté)</p> <p>Motivation (condition de la volonté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction - Sentiment attachement au lieu - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs - Valeurs à atteindre - Ressource interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Font partie de la vie - Font partie de l'environnement - Changer le mauvais état - Société - Environnement - Société - Environnement - Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences
M13	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je suis mécontent de la situation de ces espaces et parce et j'ai confiance en ma capacité à changer leur situation.</i> ».</p>	<p>Etat émotionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insatisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de ces espaces - Changer le mauvais état

Annexes

	<p>RQ10 « <i>Ma conviction que les résultats et les bénéfices que mon environnement et ma communauté retireront de ma participation est l'une des raisons pour lesquelles je participe à la gestion de ces espaces.</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Certes, mon envie de faire du bénévolat et de contribuer à la préservation et à la durabilité de l'environnement est une autre source d'encouragement pour moi à participer.</i>».</p> <p>RQ12 « <i>Non, nous n'avons pas les capacités et les ressources nécessaires pour gérer ces espaces.</i>».</p>	<p>(favorise la volonté) Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Environnement - Société</p> <p>- Société - Environnement</p> <p>- Manque de tous les moyens</p>
M14	<p>RQ9 « <i>je tiens à participer parce que je suis mécontent de la situation de ces espaces, je suis intéressé par le bénévolat et j'ai confiance en ma capacité à changer leur situation.</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Mon intention pour le succès de la participation me fait espérer que ses résultats seront nombreux et importants à tous les niveaux, social, environnemental et même personnel et cela est certainement stimulant pour moi.</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Oui, l'accomplissement de mes désirs est aussi un motif de ma participation, notamment mon désir de faire du bénévolat pour servir l'intérêt public et rendre le bénéfice à l'environnement et à la société.</i>».</p> <p>RQ12 « <i>Sans aucun doute, nous avons la volonté, mais nous avons besoin de plus de ressources financières et techniques. D'autre part, nous pouvons interagir avec des personnes expérimentées pour acquérir l'expérience et les compétences nécessaires.</i>».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté) Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment d'insatisfaction - Sentiment d'intérêt - Sentiment de confiance en sois - Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Etat de ces espaces - Intérêt au bénévolat - Changer le mauvais état</p> <p>- Société - Environnement - Personnel - Société - Environnement</p> <p>- Manque de financement - Manque des moyens matériels - Manque de compétences</p>
M15	<p>RQ9 « <i>Je veux participer parce que je les considère comme faisant partie de sa vie et de son environnement, je suis intéressé par le volontariat environnemental.</i>».</p> <p>RQ10 « <i>Je pense que si je ne croyais pas que ma participation aurait des résultats bénéfiques pour l'environnement et la société, je n'aurais pas eu l'intention et la motivation de participer dès le début.</i>».</p> <p>RQ11 « <i>Certes, la volonté de servir le bien public, de préserver l'environnement, d'améliorer la qualité des espaces verts et d'en faire un lieu de cohésion sociale, justifie ma participation.</i>».</p> <p>RQ12 « <i>Franchement, malgré la présence de volonté, en revanche, nos capacités ne suffisent pas.</i>».</p>	<p>Etat émotionnel (favorise la volonté) Motivation (condition de la volonté)</p>	<p>- Sentiment attachement au lieu - Sentiment d'intérêt</p> <p>- Croyance aux résultats positifs</p> <p>- Valeurs à atteindre</p> <p>- Ressource interne</p>	<p>- Font partie de la vie - Font partie de l'environnement - Intérêt au bénévolat - Environnement - Société</p> <p>- Société - Environnement - Manque de tous les moyens</p>
Q13- La législation algérienne permet-elle la gestion libre et ordonnée des espaces verts ?				

Annexes

	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ13 « Je pense que la possibilité de la participation des citoyens et même des associations dans la gestion du cadre de vie d'une manière générale ... Il n'a pas été abordé de manière claire et annoncée, ni sur la façon de l'appliquer sur le terrain ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Ambiguïté de l'explication - Ambiguïté de l'application
P	RQ13 « La loi algérienne ne permet pas la libre gestion. Mais je pense qu'il autorise la manière ordonnée hormis en cas de conclusion d'accords avec les autorités concernés».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé l'autogestion - Autorisé la cogestion dans le cas d'accord
M3	RQ13 « Je ne crois pas qu'il y a des lois spécifiques sur la participation des différents acteurs à la gestion libre ou organisée tels que les associations, les usagers libres ... le seul acteur chargé de gérer ces espaces conformément aux lois est l'autorité».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Absence de lois dédiées a ce domaine
M4	RQ13 « Je ne crois pas qu'il y a des lois spécifiques sur la participation des acteurs à la gestion libre ou organisée ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Absence de lois dédiées a ce domaine
M5	RQ13 « La loi algérienne ne permet pas la libre gestion. Cependant, je pense qu'elle permet la gestion conjointe du cadre de vie».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé l'autogestion - Autorisé la cogestion
M6	RQ13 « Je ne sais pas s'il existe des lois qui permettent la gestion libre ou conjointe des espaces verts, même si je pense qu'il n'y en a pas, sinon pourquoi ne pas les appliquer ?».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux - Absence de lois dédiées a ce domaine
M7	RQ13 « Je ne pense pas qu'il existe des lois qui permettent la participation libre ou commune des acteurs à la gestion des espaces verts en Algérie. D'autre part, la loi donne aux autorités, telles que l'APC, les pleins pouvoirs pour gérer ces espaces».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux - Absence de lois dédiées a ce domaine
M8	RQ13 « Je ne pense pas que les lois permettent la gestion conjointe ou libre de ces espaces, car elles délèguent la tâche de cette gestion aux seules autorités concernées».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M9	RQ13 « Les lois accordent la pleine autorité dans la gestion des espaces verts aux autorités locales, tandis que la possibilité de participation des associations été abordé dans l'amélioration et la protection de l'environnement d'une manière générale».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Autorisé la participation des associations pour améliorer et protéger l'environnement
M10	RQ13 « Je ne sais pas, mais je ne pense pas que les lois en Algérie permettent l'autogestion ou la cogestion de ces espaces, les autorités publiques sont les seuls chargés de la gestion ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Ignorance - Non autorisé les deux

Annexes

M11	RQ13 « <i>Je pense que la loi ne permet qu'aux associations de participer à l'amélioration de la préservation de l'environnement</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé l'autogestion - Non autorisé la cogestion
M12	RQ13 « <i>Je ne crois pas que la loi autorise ou encourage ces formes de gestions</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M13	RQ13 « <i>Honnêtement, je ne pense pas</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Non autorisé les deux
M14	RQ13 « <i>Je ne suis pas au courant de cela. Mais s'il existe, j'espère qu'il sera activé et mis en œuvre</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Ignorance
M15	RQ13 « <i>Désastreusement, Je ne suis pas au courant de cela</i> ».	Arrangements politico-juridiques	Cadre législatif algérien	- Ignorance
<p>Q14- Pratiquement, trouvez-vous que les autorités disposent de mécanismes et de moyens pour réussir la participation à la gestion de ces espaces, tels que l'abondance d'informations, la consultation des acteurs, le partenariat et la coopération avec eux, ou leur inclusion dans la prise de décision et la mise en œuvre, la sensibilisation ou la formation ?</p> <p>Q15 - Les autorités locales consacrent-elles une partie de leur budget à la réalisation de projets d'intérêt général proposés et votés par les citoyens, comme les projets de gestion des espaces verts de la ville ou le « budget participatif » ? En quoi la mise à disposition de ce budget participatif aide-t-elle à une gestion conjointe et efficace de ces espaces ?</p>				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	<p>RQ14 « <i>Pratiquement. Nous n'avons pas encore atteint ce niveau...Il n'existe pas de tels mécanismes ni outils nécessaires au succès de cette participation, cela pourrait être dû au fait qu'Il n'y a pas de véritable démocratie participative, et que les autorités ne souhaitent pas partager la responsabilité avec d'autres acteurs, en plus de leur manque de capacité à le faire</i>».</p> <p>RQ15 « <i>En effet, même le budget alloué à la gestion des espaces verts est le plus faible au niveau national. Bien que le budget participatif n'existe pas du tout, bien qu'il s'agisse d'un mécanisme permettant d'obtenir une participation directe des citoyens à la prise de décision concernant la détermination de la répartition des ressources financières publiques aux projets liés à ces espaces , et fournissant ainsi plusieurs capacités nécessaires</i> ».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision -Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Insuffisance

Annexes

			- Formation - Budget participatif	
M6	<p>RQ14 « <i>A mon avis, on ne peut pas parler de mécanismes et d'outils de participation en présence de démocratie représentative au sein de l'administration locale, pour mettre en place de tels mécanismes, il faut d'abord se tourner vers la démocratie participative. Même si je pense qu'il y a parfois des efforts pour consulter et sensibiliser le public dans ce domaine, néanmoins, Ils restent malheureusement insuffisants.</i></p> <p>RQ15 « <i>Je n'en ai vraiment aucune idée.</i></p>	Mécanismes et outils	- Consultation /Concertation - Sensibilisation - Budget participatif	- Parfois - Insuffisance - Parfois - Insuffisance - Ignorance
M7	<p>RQ14 « <i>De tels mécanismes et moyens sont quasiment inexistantes au niveau de l'administration algérienne, malgré des efforts concertés pour impliquer les citoyens dans divers domaines, dont la gestion, comme certaines séances de consultations...».</i></p> <p>RQ15 « <i>Je n'en ai aucune idée.</i></p>	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif	- Absence - Parfois - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance
M8	<p>RQ14 « <i>À l'heure actuelle, il n'existe pas de véritables mécanismes ou moyens pour encourager la participation, et cela ne peut être dû qu'au manque de capacités et d'expérience des gestionnaires à cet égard.</i></p> <p>RQ15 « <i>L'administration locale n'a pas de budget participatif, et je pense que s'il existe, il donnera aux citoyens la possibilité d'identifier les priorités et les projets d'intérêt public, comme la gestion des espaces verts, en décidant des montants dépensés et travaillant ainsi à fournir les capacités nécessaires à la réussite de celle-ci. Il s'agit finalement d'une forme de participation directe.</i></p>	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif	- Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence
M9	<p>RQ14 « <i>La stratégie et la méthode dont ces espaces sont gérés de la part de l'administration locale ne permettent pas l'application de tels mécanismes et moyens pour le succès de la participation à court terme pour ne pas dire à long terme, car la</i></p>	Mécanismes et outils	- Abondance d'informations - Consultation /Concertation	- Absence - Absence - Absence

Annexes

	<p><i>mise en place de tels mécanismes nécessitent de grandes capacités, ressources et des efforts concertés ».</i></p> <p>RQ15 « <i>Je sais qu'il n'y a pas de budget important alloué à de tels projets, ce qui indique le manque d'intérêt pour ces espaces de la part des gestionnaires, et qu'ils ne font pas partie de leurs priorités. Cependant, quant au budget participatif, je n'en ai malheureusement pas connaissance</i>».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Ignorance - Insuffisance
M10	<p>RQ14 « <i>À l'exception de certaines campagnes de sensibilisation, il n'existe aucun mécanisme ou moyen d'inclusion des acteurs pour participer, et cela peut être dû à la réticence des autorités à partager la responsabilité avec d'autres acteurs, ainsi qu'à leur manque de capacités</i>».</p> <p>RQ15 « <i>Le budget alloué à la gestion des espaces verts, je ne pense pas qu'il soit suffisant, mais en ce qui concerne le budget participatif, même si je n'en ai aucune idée, mais je ne pense pas qu'il existe. Et s'il existe, il est l'une des solutions importantes pour renforcer les capacités financières et techniques de gestion de ces espaces</i>».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Parfois - Absence - Absence - Insuffisance
M11	<p>RQ14 « <i>Je pense que l'administration locale elle-même n'a pas les capacités suffisantes pour adopter les moyens et les mécanismes pour assure le succès de notre participation, alors que l'administration reste monopolisée par les autorités</i>».</p> <p>RQ15 « <i>Je n'ai aucune idée sur budget participatif, mais je suis sûr que le budget alloué à la gestion des espaces verts est totalement insuffisant</i>».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance - Insuffisance
M12	<p>RQ14 « <i>Il n'existe pas de tels mécanismes et moyens pour le succès de cette participation, pas même à court terme</i>».</p>	Mécanismes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence

Annexes

	<p>RQ15 « <i>Je n'ai aucune idée sur budget participatif, mais le budget alloué à de tels projets est faible</i>».</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Ignorance - Insuffisance
M13	<p>RQ14 « <i>Je ne pense pas que l'administration dispose de mécanismes et de moyens aussi efficaces pour nous impliquer en tant qu'acteurs dans de tels projets, et cela pourrait être dû à son manque de capacités</i>».</p> <p>RQ15 « <i>Je n'en ai aucune idée</i>».</p>	<p>Mécanismes et outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance
M14	<p>RQ14 « <i>Il n'y a pas de mécanisme ou de moyens disponibles pour impliquer les différents acteurs, et je pense que cela n'est pas dû à un manque de capacités, mais à un manque de volonté politique</i>».</p> <p>RQ15 « <i>Malheureusement, Je n'en ai aucune idée. Mais si ce mécanisme est mis en place au niveau de notre administration, il apportera de nombreux bénéfices au niveau de plusieurs projets, et pas seulement ceux liés à la gestion des espaces verts</i>».</p>	<p>Mécanismes et outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance d'informations - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance
M15	<p>RQ14 « <i>En fait, il n'y a pas de mécanismes ni de moyens, sinon pourquoi ne voyons-nous pas une gestion conjointe réussie sur le terrain ? Je ne sais pas exactement où</i></p>	<p>Mécanismes et</p>	<ul style="list-style-type: none"> -- Abondance d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence

Annexes

	<p><i>est le vrais défaut réel, mais personnellement, je pense que le problème est de savoir comment utiliser les capacités disponibles, pas parce que l'administration n'a pas les capacités».</i></p> <p>RQ15 « <i>Le budget dont dispose le secteur de l'environnement en général pour les espaces verts en particulier n'est pas du tout suffisant, quant au budget participatif, je n'en ai aucune connaissance».</i></p>	<p>outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation /Concertation - Partenariat et la coopération - Inclusion dans la prise de décision - Sensibilisation - Formation - Budget participatif - Budget alloué aux espaces 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence - Absence - Absence - Absence - Ignorance - Insuffisance
<p>Q16- La relation entre vous et les gestionnaires d'espaces verts et les autres acteurs est-elle positive ? Sur quelle base est-il réellement construit ? Encourage-t-il la cogestion ?</p> <p>Q17- Existe-t-il un soutien de la part des autorités locales pour faciliter votre participation à la gestion ? Et En quoi consiste ?</p>				
	<p>Réponses</p>	<p>Thème</p>	<p>Sous thème</p>	<p>Indicateurs</p>
<p>M1</p>	<p>RQ16 « <i>C'est une relation de respect mutuel basée sur la coordination et la coopération. Cependant, elle se caractérise parfois par des conflits d'intérêts et un manque de confiance entre nous</i> ».</p> <p>RQ17 « <i>Malheureusement, à part le soutien moral, il n'y a pas d'autre type de soutien à savoir financier, matériel ou politique».</i></p>	<p>Impact des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect - Conflit d'intérêts - Coordination et coopération - Méfiance mutuelle - Soutien moral - Aucun soutien financière - Aucun soutien technique - Aucun soutien politique
<p>P</p>	<p>RQ16 « <i>On ne peut pas dire que la relation entre nous et les autorités est complètement positive car il y des conflits d'intérêts et le travail pour les intérêts personnels».</i></p> <p>RQ17 « <i>Le soutien part de la volonté politique sincère de nous intégrer dans la gestion, et c'est ce que nous n'avons pas touché en réalité. Mais, malheureusement, à part le soutien moral, il n'y a pas d'autre type de soutien».</i></p>	<p>Impact des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu positif - Conflit d'intérêts - Service d'intérêt personnel - Absence de volonté politique - Soutien moral - Aucun soutien
<p>M3</p>	<p>RQ16 « <i>C'est une relation relativement positive avec quelques réserves».</i></p>	<p>Impact des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Plutôt Positive - Aucun soutien

Annexes

	RQ17 « Pour moi, le soutien n'est nullement existé».		- Soutien des acteurs	
M4	<p>RQ16 « On peut dire qu'il s'agit d'une relation positive, mais elle ne repose pas sur une coordination et une coopération permanente, ce qui n'aide pas inévitablement à une gestion conjointe».</p> <p>RQ17 « L'accompagnement est apporté par la présence d'une réelle volonté politique d'intégrer les citoyens et de la transparence dans la prise de décision, c'est ce qu'on ne trouve pas sur le terrain, en plus de l'absence de divers types d'appuis politiques et financiers... à l'exception de l'appui moral».</p>	Impact des acteurs	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Positive - Absence coordination et coopération - Insuffisante d'encourager la cogestion - Absence de volonté politique - Aucun soutien financière - Aucun soutien politique - Soutien moral
M5	<p>RQ16 « C'est une relation positive dans une certaine mesure».</p> <p>RQ17 « Il n'y a pas de réel soutien pour nous de la part des autorités concernés».</p>	Impact des acteurs	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plutôt Positive - Aucun soutien
M6	<p>RQ16 « Bien qu'il y ait parfois des conflits d'intérêts et des différences d'objectifs, dans l'ensemble, notre relation est positive, basée sur le respect et la confiance, et c'est ce qui peut stimuler la gestion conjointe à l'avenir.».</p> <p>RQ17 « Malheureusement, il n'y a aucun soutien tangible de quelque façon que ce soit».</p>	Impact des acteurs	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit d'intérêts - Incompatibilité des buts et des objectifs - Positive - Respect - Confiance - Intangible
M7	<p>RQ16 « La nature de la relation entre nous et les gestionnaires de ces espaces peut être qualifiée de positive et basée sur la confiance, et elle peut aussi être exploitée pour favoriser la cogestion».</p> <p>RQ17 « Il n'y a aucun soutien de la part des autorités. Je vois aussi que la volonté de l'autorité de partager la responsabilité avec nous, en tant qu'associations ou citoyens, n'a pas encore atteint le niveau requis».</p>	Impact des acteurs	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Positive - Confiance - Encourageante à la cogestion - Aucun soutien - Manque de volonté politique
M8	RQ16 « Il s'agit d'une relation généralement positive basée sur l'intégration et la coopération, mais elle n'a pas atteint le niveau d'incitation à la cogestion en raison de la présence de certains obstacles, notamment ceux liés au service des intérêts personnels, et de la grande différence de points de vue dans certains cas».	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Positive - Coopération - Insuffisante d'encourager la cogestion

Annexes

	<p>RQ17 « <i>Le soutien peut prendre la forme de la volonté des gestionnaires de nous intégrer ou de leur volonté de partager la responsabilité avec nous et ce que nous ne le touchons pas vraiment dans notre cas. De l'autre côté, les autorités concernées ne nous apportent malheureusement aucun soutien financier ou technique</i>».</p>		<p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Service d'intérêt personnel - Incompatibilité des buts et des objectifs - Absence de volonté politique - Absence de volonté de partage de responsabilité - Aucun soutien financière - Aucun soutien technique
M9	<p>RQ16 « <i>C'est une relation relativement positive et construite sur la coopération. Elle peut être bien utilisée pour créer une atmosphère propice à la cogestion</i>».</p> <p>RQ17 « <i>Nous ne voyons aucun soutien de la part des autorités concernées, si ce n'est un soutien moral parfois, même la volonté politique de nous intégrer et la transparence dans la prise de décision n'est ni importante ni favorable</i>».</p>	<p>Impact des acteurs</p>	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plutôt Positive - Coopération - Encourageante à la cogestion - Soutien moral - Manque de volonté politique - Manque de transparence
M10	<p>RQ16 « <i>C'est une relation basée sur le respect malgré la présence de certains conflits. Mais je ne pense pas qu'il s'élève au niveau de la mise en place d'une cogestion, du moins pour le moment</i>».</p> <p>RQ17 « <i>Je ne vois pas qu'il y ait un soutien de la part des autorités pour nous inciter à participer de façon permanente à la gestion</i>».</p>	<p>Impact des acteurs</p>	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect - Conflit d'intérêts - Insuffisante d'encourager la cogestion - Aucun soutien
M11	<p>RQ16 « <i>C'est une relation relativement positive et elle encourage la cogestion d'une manière assez faible</i>».</p> <p>RQ17 « <i>Non, malheureusement, il n'y a aucun type de soutien</i>».</p>	<p>Impact des acteurs</p>	<p>- Relation avec les acteurs</p> <p>- Soutien des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plutôt Positive - Insuffisante d'encourager la cogestion - Aucun soutien
M12	<p>RQ16 « <i>Il ne s'agit que d'une relation de coopération limitée qui n'a pas encore atteint le niveau requis pour favoriser la gestion</i>».</p> <p>RQ17 « <i>Non, malheureusement, c'est juste un soutien moral</i>».</p>	<p>Impact des acteurs</p>	<p>- Relation avec les acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération - Insuffisante d'encourager la cogestion

Annexes

			- Soutien des acteurs	- Soutien moral - Aucun autre soutien
M13	<p>RQ16 « Une relation moyennement positive basée sur une coopération temporaire avec des intérêts parfois contradictoires, et cela ne sert pas les objectifs d'une gestion conjointe ».</p> <p>RQ17 « En effet, il n'y a pas d'appui tangible, ni dans la volonté des gestionnaire d'impliquer les différents acteurs, ni dans les capacités et moyens mis à leur disposition ».</p>	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Plutôt positive - Coopération temporaire - Conflit d'intérêts - Non encourageante a la cogestion - Intangible - Volonté politique intangible
M14	<p>RQ16 « Une relation normale basée sur la coopération dans un cadre circonstanciel, c'est-à-dire momentané, et pouvant favoriser, dans une moindre mesure, la cogestion ».</p> <p>RQ17 « Plus la volonté politique de nous intégrer sera grande, plus le soutien sera tangible, et cela ne s'applique malheureusement pas à notre cas ».</p>	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Normale - Coopération temporaire - Encourageante à la cogestion - Absence de volonté politique - Aucun soutien
M15	<p>RQ16 « La relation est plutôt positive, mais nos objectifs ne sont parfois pas partagés, mais cela ne nous empêche pas d'encourager la cogestion ».</p> <p>RQ17 « Parfois, les moyens d'horticulture appartenant à l'APC et à la main-d'œuvre sont fournis, mais on ne peut pas dire qu'il y ait un soutien suffisant ».</p>	Impact des acteurs	- Relation avec les acteurs - Soutien des acteurs	- Plutôt positive - Incompatibilité des buts et des objectifs - Encourageante à la cogestion - Fourniture du soutien technique - Fourniture de la main d'œuvre - Insuffisance
Q18- Comment les caractéristiques de l'espace vous affectent-elles en tant qu'acteurs dans l'exercice de ses activités de gestion et d'entretien ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ18 « Je pense que plus l'espace est bien situé et proche, plus il est attractif, et plus l'espace est petit et plat, plus elle est facile à contrôler, à gérer et il ne nécessite pas beaucoup de capacités ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Surface - Relief	- Bonne - Proche - Petite - plat
P	RQ18 « Les <i>caractéristiques physiques de l'espace</i> , en particulier <i>l'emplacement et l'accessibilité</i> , jouent un grand rôle dans notre attraction. Quant à <i>la superficie</i> , plus elle est grande, plus elle est difficile de gérés ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	- Petite

Annexes

M3	RQ18 « Je pense que les <i>caractéristiques morphologiques</i> de l'espace vert nous incitent en tant que citoyens à l'utiliser et ainsi à participer aux différentes activités qui s'y déroulent telles que les activités de gestion ».	Propriétés physique distinctives	- Surface - Relief	
M4	RQ18 « Je ne pense pas que les <i>caractéristiques distinctives de l'espace</i> aient un impact significatif sur notre pratique des activités de gestion et d'entretien».	Propriétés physique distinctives	//	//
M5	RQ18 « Pour moi, le <i>caractéristique</i> qui affecte le plus la participation est que l'espace est éloigné, ce qui signifie qu'il est difficile d'y accéder».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité	- Proche
M6	RQ18 «Je ne pense pas que les <i>caractéristiques distinctives</i> de l'espace aient un impact significatif sur notre pratique des activités de gestion et d'entretien ».	Propriétés physique distinctives	//	//
M7	RQ18 «Je pense que plus <i>l'emplacement</i> de l'espace était bon, plus il était proche des habitations des utilisateurs et facile d'accès, plus cela affectait positivement l'utilisation de l'espace et la conduite de diverses activités, y compris les activités de gestion.»	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité	- Bonne - Proche - Facile
M8	RQ18 « Je ne pense pas que <i>ces caractéristiques</i> aient un impact significatif sur nos différentes activités de gestion ».	Propriétés physique distinctives	//	//
M9	RQ18 « <i>Les caractéristiques de l'espace</i> , telles que <i>son emplacement et son accès</i> , affectent son utilisation et, par conséquent, les activités que nous y menons. Alors que pour la <i>superficie</i> , à mon avis, plus l'espace était petit ou moyen, plus était rapide et facile à gérer car il ne demande pas beaucoup d'efforts et des ressources ».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	- Petite - Moyenne
M10	RQ18 « Je pense que le <i>bon emplacement et la proximité</i> de l'espace sont les facteurs les plus importants qui peuvent affecter positivement l'utilisation des espaces et de mener les diverses activités».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité	- Bonne - Proche
M11	RQ18 « Je pense que plus <i>l'emplacement de l'espace</i> n'est proche et facile d'accès, plus son utilisation n'est intensive. Aussi, plus la <i>superficie</i> de l'espace est grande et sa relief est en pente, plus il est difficile de la gérer».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface - Relief	- Proche - Facile - Petite - plat
M12	RQ18 « Je pense que <i>l'accès à l'espace</i> est le principal élément qui peut avoir un impact sur l'utilisation de l'espace et la participation».	Propriétés physique distinctives	- Accessibilité	
M13	RQ18 « Oui, <i>les caractéristiques des espaces</i> incitent les utilisateurs à les utiliser, et donc à participer aux diverses activités qui s'y déroulent».	Propriétés physique distinctives	//	//

Annexes

M14	RQ18 « Si les <i>caractéristiques</i> de ces espaces sont étudiées, c'est-à-dire s'ils sont bien <i>localisés</i> et s'ils sont particulièrement <i>faciles d'accès</i> , alors leur impact sera bien entendu positif».	Propriétés physique distinctives	- Localisation et proximité - Accessibilité - Surface	- Bonne - Facile
M15	RQ18 « Selon moi, les <i>caractéristiques</i> les plus influentes sont l'éloignement de l'espace et la <i>difficulté d'y accéder</i> ».	Propriétés physique distinctives	- Accessibilité	- Proche - Facile
Q19- Selon vous, que doivent avoir les espaces verts pour être en sécurité ? Et qu'en est-il de notre espace ?				
	Réponses	Thème	Sous thème	Indicateurs
M1	RQ19 « Je pense que la sécurité commence dès la conception de l'espace, en choisissant des <i>espaces ouverts</i> et en <i>aménageant leur couvert végétal</i> de manière à permettre une bonne visibilité à l'intérieur de l'espace, et la disponibilité des <i>agents de sécurité</i> réduit les actes de vandalisme et de vol et crée un sentiment de confort. Il existe des espaces sûrs et dangereux par la propagation du vandalisme et de la drogue ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Agents de sécurité - Différents espaces	- Ouvert - Présence - Dangereux
P	RQ19 « En plus des <i>espaces ouverts</i> et non clôturés, je pense que l'élément le plus important pour assurer la sécurité au sein de ces espaces est de prévoir des <i>centres de garde</i> et des <i>patrouilles</i> pour réduire les vols et les déviations. Cela garantit également la disponibilité d'un confort psychologique et social et contribue au bon déroulement des activités de gestion. Nos espaces sont pour la plupart dangereux ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Choix de la répartition des arbres - Agents de sécurité - Différents espaces	- Ouvert - Bonne visibilité - Présence - Sûrs - Dangereux - Vandalisme - Drogue
M3	RQ19 « Je pense que quelle que soit la conception des espaces, ce que l'espace devrait avoir, c'est la mise à disposition d' <i>agents de sécurité</i> à l'intérieur, ce qui garantit la sécurité et le confort. Il y a peu d'espaces dans notre ville et la plupart d'entre eux ne sont pas sûrs ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Dangereux
M4	RQ19 « Pour que l'espace soit sûr, il doit être non fermé. La répartition des plantes dans celui-ci doit être réfléchie, de sorte que la <i>densité des plantes</i> soit moyenne car cela donne un sentiment de plus de sécurité, en plus de la présence permanente d' <i>agents de sécurité</i> . Quant à nos régions, la propagation du vandalisme et de la drogue les a rendues dangereuses ».	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Ouverture de l'espace - Choix de la répartition des arbres - Densité du couvert végétal - Agents de sécurité - Différents espaces	- Ouvert - Réfléchie - Moyenne - Présence - Vandalisme - Drogue - Dangereux

Annexes

M5	<p>RQ19 « Pour moi, l'élément le plus important que les espaces verts doivent contenir pour être sûrs est la présence d'agents de sécurité permanents. Il semble également que beaucoup de nos espaces commencent à manquer de sécurité».</p>	<p>Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces</p>	<p>- Agents de sécurité - Différents espaces</p>	<p>- Présence - Manque</p>
M6	<p>RQ19 « Je pense que la première chose que les espaces verts doivent avoir pour être sûrs est la présence d'agents de sécurité permanents, puis vient la conception sûre, comme les espaces ouverts et la propagation délibérée de végétations qui permettent une bonne vision à l'intérieur de l'espace. En ce qui concerne notre espace, je pense que les espaces du centre-ville, fréquentés par de nombreux utilisateurs, sont les plus sûrs, malgré la propagation de la corruption et des déviations dans beaucoup d'entre eux en raison de l'absence d'agents de sécurité, en particulier ».</p>	<p>Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces</p>	<p>- Agents de sécurité - Ouverture de l'espace - Choix de la répartition des arbres - Espaces fréquentés</p>	<p>- Présence - Ouvert - Bonne visibilité - Sûrs - Vandalisme - - Déviations - - Absence des agents de sécurité</p>
M7	<p>RQ19 « outre la présence des agents de sécurité qui est indispensable, les espaces non fermés ou partiellement ouverts, en plus de la répartition des végétations à l'intérieur de l'espace, garantissent un sentiment de sécurité et de confort. Contrairement aux espaces fréquemment utilisés, je pense que les espaces les moins utilisés sont les moins sécurisés dans la ville de Jijel, cependant, la chose commune et notable est la propagation de la corruption et des déviations, et cela affecte négativement la sécurité des utilisateurs».</p>	<p>Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces</p>	<p>- Agents de sécurité - Ouverture de l'espace - Choix de la répartition des arbres - Espaces fréquentés - Autres espaces</p>	<p>- Présence - Ouvert - Semi ouvert - Sûrs - Manque - Vandalisme - Déviations</p>
M8	<p>RQ19 « Je pense que la première chose qui nous attire à utiliser ces espaces est la disponibilité de la sécurité. Cela est dû à la présence de ces espaces dans des emplacements bons et ouverts, et au fait que ces espaces sont aménagés d'une manière confortable, en plus de la présence de postes de garde dans ceux-ci. Quant à notre ville, il y a des espaces sûrs et d'autres dangereux, en particulier avec la propagation de la corruption et de la décadence morale ».</p>	<p>Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces</p>	<p>-Emplacement - Aménagement - Agents de sécurité - Différents espaces</p>	<p>- Bon - Ouvert - Confortable - Présence - Sûrs - - Dangereux - Vandalisme - Phénomènes immoraux</p>
M9	<p>RQ19 « Pour moi, les espaces qui ont une densité de végétation moyenne ou modérée, et les espaces qui contiennent des postes de garde ou des agents de sécurité sont les espaces qui procurent un plus grand sentiment de sécurité et de confort. Quant à la sécurité dans nos espaces, elle varie d'un espace à l'autre, mais ce qui est commun est que les actes de vol et immoraux au sein de la plupart de nos espaces ce qui menace malheureusement leur utilisation ».</p>	<p>Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces</p>	<p>- Densité du couvert végétal - Agents de sécurité - Différents espaces</p>	<p>- Moyenne - Présence - Vol - Phénomènes immoraux</p>
M10	<p>RQ19 « Les espaces sûrs sont les espaces qui contiennent des agents de sécurité et qui sont ouverts dans la plupart des cas. Dans notre ville, on peut dire que la plupart</p>	<p>Sécurité</p>	<p>- Agents de sécurité - Ouverture de l'espace - Différents espaces</p>	<p>- Présence - Dangereux</p>

Annexes

	<i>de nos espaces sont devenues plus au moins pas dangereux, en raison de la propagation récente de divers types de crimes et de vandalisme».</i>	Evaluation de la sécurité des espaces		- Déviation - Vandalisme
M11	RQ19 « <i>La sécurité au sein d'un espace est principalement liée à la présence non dense de végétation et à l'existence des agents de sécurité. Quant à nos espaces, il existe des espaces sûrs et non sûrs en raison de la propagation de nombreuses déviations».</i>	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Densité de couvert végétale - Agents de sécurité - Différents espaces	- Faible - Présence - Sûrs - Dangereux - Déviation
M12	RQ19 « <i>Je pense que les espaces gardées, ouvertes, et qui ont une densité moyenne de végétation, sont les espaces les plus sûres, et ce cas s'applique également à nos espaces dans la ville de Jijel ».</i>	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	-Agents de sécurité - Ouverture d de l'espace - Densité de couvert végétale - Différents espaces	- Présence -Moyenne - Sûrs
M13	RQ19 « <i>Je pense que l'absence d'actes de vol et de déviations offre des espaces sûrs et confortables, et c'est le contraire de ce à quoi nous assistons actuellement dans nos espaces».</i>	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	- Différents espaces	- Absence de vol - Absence de déviation - Dangereux
M14	RQ19 « <i>L'espace vert bien conçu, qui contient des postes de garde, est le plus sûr et confortable pour moi. Quant à notre espace, certains d'entre eux sont sûrs et d'autres ne le sont pas à cause de la propagation des déviations».</i>	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Sûrs - Dangereux - Déviation
M15	RQ19 « <i>Je pense que la sécurité est l'une des bases les plus importantes qui facilitent notre participation, notamment avec la présence de gardes et la conception ouverte de l'espace. Certains de nos espaces ne sont pas sûrs car il y a de nombreuses déviations et négligences de la part des autorités ».</i>	Sécurité Evaluation de la sécurité des espaces	-Ouverture d de l'espace -Agents de sécurité - Différents espaces	- Présence - Dangereux - Déviation - Négligence